

**LES CAHIERS DE
L'ASSOCIATION TIERS-MONDE**

N°39 - 2025

**XXXIX^{es} JOURNÉES
SUR LE DÉVELOPPEMENT**

**Le développement en débat :
savoirs et politiques au XXI^e siècle**

**22-24 mai 2024
Campus Condorcet Paris-Aubervilliers**



Cet ouvrage a été réalisé et coordonné par
Jean BROT,
pour le compte de l'ASSOCIATION TIERS-MONDE
Dépôt légal : en cours

Sommaire

Jean BROT, Hubert GÉRARDIN et Claire MAINGUY

| | |
|---|-----|
| Présentation du XXXIX ^e Cahier ATM | 4 |
| <i>Gemdev</i> | 11 |
| <i>Association Tiers-Monde</i> | 12 |
| <i>Mondes en Développement</i> | 14 |
| Transitions justes : une nouvelle approche du développement au XXI ^e siècle Thierry AMOUGOU | 21 |
| Systèmes d'innovation inclusifs dans le Sud : Repenser les politiques publiques d'innovation au regard des impératifs d'inclusion Vanessa CASADELLA et Sofiane TAHI | 35 |
| Utilité et principes d'un programme d'urgence pour les pays en développement William GESLIN ONDAYE | 47 |
| Flux internationaux de capitaux, soutenabilité environnementale et dynamique de la dette publique : de la revue de littérature aux faits stylisés Loïc OBAME NKOGHE et Sansan Vincent de Paul KAMBOU | 55 |
| Quelle renaissance africaine ? Stéphane CALLENS | 73 |
| Impact des investissements directs étrangers sur la réduction de la pauvreté dans la zone UEMOA : une analyse empirique basée sur une approche de cointégration bivariée dynamique (1990-2017) Mathieu Vincent KOUAME et Kan David N'DRI | 79 |
| Les émissions de gaz à effet de serre (GES) en zone ouest-africaine : le rôle du volume commercial et du niveau de revenu Mahaman Laouan ABOUBE, Adamou TCHOUSSO et Abdoul Bassidou MAHAMAN YAOU | 89 |
| Développement et émergence en Afrique. Limites et possibilités. Cas du Gabon Jérôme TOUNG NZUÉ | 97 |
| Acteurs et échelles de développement en Tunisie Taoufik BELHARETH | 107 |
| Conditions de vie au travail des éleveurs et éleveuses de bovins laitiers : une analyse compréhensive en Wallonie Carolina CARPIO VILLARROEL | 115 |

Présentation du XXXIX^e Cahier ATM

Jean BROT¹, Hubert GÉRARDIN² et Claire MAINGUY³



Les XXXIX^{es} Journées de l'Association Tiers-Monde se sont tenues sur le campus Condorcet de l'université Paris 8 Vincennes Saint Denis à Aubervilliers du 22 au 24 mai 2024. Ces journées ont été co-organisées par le GEMDEV. Le colloque a été ouvert le mercredi 22 mai par Claire MAINGUY, présidente du GEMDEV et Hubert GÉRARDIN, président de l'Association Tiers-Monde.

1. LE DÉVELOPPEMENT EN DÉBAT : SAVOIRS ET POLITIQUES AU XXI^e SIÈCLE

Le développement des sociétés serait un processus endogène et cumulatif de long terme, de progrès de la productivité ; il permettrait d'accroître les revenus et de réduire les inégalités. Ce processus de développement devrait permettre à un nombre croissant de personnes de passer d'une situation de pauvreté, de précarité, de vulnérabilité et d'insécurité à une situation de plus grande maîtrise de l'incertitude, des instabilités et de la satisfaction des besoins fondamentaux. Enfin, ce processus devrait s'élaborer grâce à l'acquisition de droits (lieux de concertation, nouveaux acteurs de la société civile, changements dans la construction des politiques publiques etc.). Si, bien évidemment, cette vision normative et très globale du développement est largement partagée, ce n'est pas le cas de la nature des processus envisagés et des politiques à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif de développement. C'est bien là tout l'objet de ces journées du développement de l'ATM : comprendre au XXI^e siècle les différentes conceptions du développement ainsi que les politiques qui s'y rattachent, et les remises en cause qu'elles suggèrent.

En effet, dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale puis au cours des décennies suivantes, on se trouve face à un spectre large des paradigmes du développement. Ils concernent d'abord les pays dits en développement mais aujourd'hui aussi certains pays dits développés. En dépit de cette pluralité, les paradigmes du rattrapage, de la transformation structurelle comme passage obligé et unique des sociétés, à l'image de celui emprunté par les économies actuellement qualifiées de développées ou dites émergentes, restent dans un premier temps des paradigmes dominants ; ils seront par la suite remplacés par celui de la mondialisation vertueuse, de la libéralisation ou encore de la financiarisation. Mais ces paradigmes sont bousculés et contestés, notamment par la croissance des inégalités et la persistance de trappes à pauvreté. Ils sont contestés du fait de la difficulté à concevoir des perspectives d'industrialisation tardive dans plusieurs régions du monde, ou de l'impasse de transition démo-économique dans laquelle se trouvent la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara, en particulier. Ces paradigmes dominants s'épuisent plus fortement encore car ils ont en commun d'incarner un modèle de croissance et de développement basé sur les énergies fossiles non soutenables au niveau de la planète. Plusieurs indicateurs, tels que l'accès à l'eau, aux services de santé, à l'éducation ou encore à l'alimentation, montrent qu'une large partie de la population mondiale en est toujours exclue. Il en est de même de la composante du développement liée à l'acquisition de droits par les populations.

¹ Association Tiers-Monde. jean-brot@orange.fr.

² Président de l'Association Tiers-Monde (2013-2024), directeur de publication de *Mondes en Développement*, Université de Lorraine, BETA-CNRS Nancy. hubert.gerardin@univ-lorraine.fr

³ Co-Présidente du GEMDEV, directrice adjointe de publication de *Mondes en Développement*, Université de Strasbourg, BETA-CNRS. claire.mainguy@unistra.fr

Les processus de développement actuels produisent certes du mieux-être pour certains mais produisent aussi de l'exclusion et, surtout, de la non-soutenabilité.

Face aux paradigmes dominants faut-il envisager des paradigmes alternatifs ? Comment répondraient-ils aux enjeux majeurs de ce XXI^e siècle ? Comment les transitions sociales et écologiques qui s'imposent peuvent-elles être mises en œuvre ?

Les réflexions sur le développement sont issues d'approches théoriques très différentes. Ainsi, pour les économistes : la diversité est grande entre les cadres néo-classique, keynésien, d'économie expérimentale, d'économie institutionnelle, d'économie politique du développement, etc. Les autres disciplines, comme la géographie, la science politique, la sociologie, l'agroéconomie, l'histoire, pour n'en citer que quelques-unes, construisent aussi leurs savoirs sur le développement et leurs propres préconisations. Le croisement pluridisciplinaire est essentiel pour la compréhension des processus de développement et de transitions (agroécologiques, énergétiques etc.). Toutes ces démarches se trouvent aussi bien dans le monde académique que chez les bailleurs de fonds, publics et privés, les ONG, les administrations nationales, les collectivités locales, etc.

Ces journées ont tenu compte de ces approches diverses et pluridisciplinaires sur les plans théoriques et méthodologiques, afin d'enrichir nos connaissances sur les processus de développement, d'examiner ceux qui sont dans une impasse et ceux, au contraire, qui répondent aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux, voire démocratiques.

Elles ont permis une critique et la remise en cause du paradigme traditionnel dans ses versions successives, contesté à la fois par le passé, pour ses résultats insuffisants et souvent ambigus, et dans le futur, pour son incapacité structurelle à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et humains essentiels désormais pour l'avenir. Comme chaque année, le colloque a favorisé la présentation de travaux de toutes disciplines et échelles qui intègrent explicitement cette réflexivité, critique ou non, sur un concept structurant et sa contribution, ou son absence de contribution, à la compréhension et à l'accompagnement des changements sociaux nécessaires à l'amélioration des conditions de vie.

2. BILAN SCIENTIFIQUE DES XXXIX^{es} JOURNÉES ATM PARIS

Les XXXIX^{es} Journées de l'Association Tiers-Monde ont réuni une centaine de participants. 85 communications ont été présentées dans 36 ateliers. Lors de la séance introductive, animée par Alain PIVETEAU, le professeur Lucas SOSOE a exposé « *Système politique et différenciation systémique. Penser autrement le développement ?* » La table-ronde, coordonnée par Stéphanie TREILLET, a réuni Chantal NDAMI (AFECTI & IHEID), Elizabeth HOFMANN (LAM, Université de Bordeaux-Montaigne) et Sophie CHARLIER (Centre DVLP, UCLouvain et *Le Monde selon les Femmes*). Lors de la seconde conférence, Kevin LIMONIER (GEODE, Paris 8) a traité « *L'influence de la Russie en Afrique subsaharienne francophone : une exploration au prisme de la datasphère* ». Dans le cadre de la séance de clôture, Fabienne LELOUP et Stéphanie TREILLET ont présenté leurs conclusions, puis Philippe ADAIR a procédé à la remise du quatrième Prix Philippe Hugon.

La conférence introductive de Lukas SOSOE, Professeur d'éthique, de philosophie du droit et de philosophie politique (université du Luxembourg), a notamment porté sur une critique des discours sur l'africanité, les philosophies de l'identité africaine et les pensées dites communalistes qui insistent sur une seule et unique spécificité culturelle africaine, en réponse aux demandes de démocratisation, en évitant de se poser véritablement la question de la légitimité.

La table ronde « *Genre et développement* » a porté sur les questions suivantes : l'institutionnalisation de la thématique du genre dans le développement, autrement dit, l'« ongisation » des mouvements féministes, la prise en compte du 'genre' par les bailleurs de fonds, voire l'instrumentalisation ou le détournement du genre ; l'articulation des enjeux de genre et des enjeux de la transition écologique. Ces questions ont fait l'objet de nombreuses interactions avec l'assistance.

Dans une conférence-débat animée par Jean-Jacques GABAS (CIRAD/GEMDEV), Kevin LIMONNIER a présenté la méthode des chercheurs et chercheuses de GEODE qui s'appuient sur une collecte massive de données de la datasphère pour des analyses géopolitiques. Il a pris pour exemple une étude de cas d'une grande actualité « *L'influence de la Russie en Afrique subsaharienne francophone : une exploration au prisme de la datasphère* ».

Ces trois interventions sont disponibles sur la chaîne youtube du GEMDEV (<https://www.youtube.com/@gemdevfed3303/videos>).

Ces journées du développement de l'ATM, qui sont toujours des lieux de discussions intenses concernant l'actualité des recherches sur le développement, ont aussi été l'occasion d'échanges sur de nombreuses thématiques, parmi lesquelles on peut citer : les modèles de développement, leurs évolutions, leurs critiques ; les enjeux de la transition écologique ; le rôle des nouveaux acteurs tels que la Chine et la Russie en Afrique ; l'évolution de la nature et des flux de financement du développement etc.

3. DEUX INTERVENTIONS DE CLÔTURE

Les conclusions de ces journées seront par nature parcellaires puisque je n'ai pas le don d'ubiquité et que je suis en outre restée pour plusieurs séances dans l'atelier « *Acteurs et échelles de développement* ». Voici donc davantage quelques faits saillants, que je peux résumer en trois « p » : des pistes,



notamment méthodologiques, une pépite et des contre-pépites et des perspectives.

Le thème de ces journées était vaste : « le développement en débat » et la voie proposée dès la première plénière y ajoutait l'idée de l'autrement : « penser autrement le développement », tout un programme !

Je voudrais d'ailleurs commencer par reprendre rapidement des éléments de ces trois plénières, qui se sont avérées particulièrement interpellantes, la multitude des questions et commentaires qui les ont animées l'a démontré.

Le premier jour, le professeur Lukas Sosoe nous a ainsi proposé de mobiliser les pères fondateurs de l'indépendance africaine pour éclairer les développements actuels des systèmes politiques, de les discuter, de se les réapproprier. La table ronde consacrée à 'Genre et développement' animée par Stéphanie Treillet a amené un éclairage sur les valeurs, les intérêts, l'institutionnalisation du genre, discutant cette institutionnalisation qui ne résout pas tout, voire qui se révèle créatrice d'effets pervers. La conférence de Kevin Limonier a, quant à elle, proposé une analyse, depuis le point de vue de la Russie, de la fabrique de l'influence de cet empire sur l'Afrique subsaharienne francophone, fabrique généralisable bien au-delà de la situation ciblée.

Dans ces trois exposés, émerge notamment déjà la nécessité des perspectives géographiques et historiques pour structurer et comprendre le présent et donc l'analyse et l'action, et ce, sans prôner tout déterminisme. Ils proposent également un centrage sur les acteurs et actrices, dans leur diversité : « l' » Afrique, « la » femme n'existent pas, elles ne sont ni une, ni indifférenciée.

À travers les ateliers, sont apparues d'autres pistes et perspectives particulièrement intéressantes à mes yeux.

Je commencerais par les liens entre individu, collectif – entreprise, collectivité, organisation, communauté – et intérêt public et leurs interactions. Ils sont particulièrement apparus dans le contexte de la construction de projets, ces liens générant compatibilité, effet levier ou conflit. C'est

dans ces interactions qu'apparaît *une pépite*, peut-être amplement discutée et étudiée par ailleurs : le rôle des cadres intellectuels urbains, ces jeunes formés qui interviennent dans les villages auprès des anciens et des autorités locales comme *think tank* ou conseillers face aux grands investisseurs. Un autre point concerne les jeux d'échelle et du multi-scalaire : que ce soit dans les cultures amazoniennes, l'orpaillage ou l'étude de l'éleveur wallon, l'influence des cours mondiaux des produits et les réalités locales s'imbriquent, s'inter-influencent.

L'État a aussi abondamment été épinglé : un État ni faible, ni capturé, comme cela a été énoncé dans un atelier. Avec lui, ont été discutées les questions des instruments, protocoles, lois et autres chartes, formels et informels, mais aussi le mirage d'une soi-disant dépolitisation *via* des concepts comme l'*empowerment*. Apparaissent ainsi les évolutions, voire les déviations de certains processus lancés de façon si optimiste il y a quelques temps, mes *anti-pépites*, à savoir l'écotourisme devenu déterritorialisé et folklorisé ou la participation entraîne de nouvelles dépossessions sociales.

Un autre aspect me semble important à rappeler ; il a été énoncé dès l'ouverture de ces journées en redistinguant le développement de la croissance et, lors des ateliers, en épinglant les limites de toute approche utilitariste, y compris la notion de genre ou de développement durable.

La piste méthodologique du système apparaît aussi, notamment dans la transversalité des problématiques. Un exemple serait le littoral sénégalais où se superposent et s'entrechoquent les enjeux des forages d'hydrocarbure, le tourisme, la pêche et les migrations internationales. Ceci renforce le regret de ne pouvoir assister à plus d'ateliers encore !

Enfin, apparaît de façon forte cette année, la question de la sécurisation : sécurisation alimentaire et des revenus, sécurité économique ou foncière, mais aussi, au sens strict, sécurité humaine.

Cette année, comme les autres années, ces exposés et ces discussions ont donc été particulièrement riches, nous rappelant la nécessité de connaître et de se réappropriier les auteur.es et les grandes figures, mais aussi l'impératif de s'opposer à tout essentialisme, tout unilatéralisme des points de vue et à tout discours du rejet.

Cette année encore, les Journées scientifiques ont permis des croisements, des échanges, dans et en-dehors des ateliers, et ont, comme chaque fois, assuré l'ouverture et la diversité propres à l'ATM.

Fabienne LELOUP, Université catholique de Louvain (Mons)

Ces Journées avaient pour objet de saisir l'état de la pensée du développement au XXI^e siècle. Elles l'ont fait en étudiant les éléments de continuité avec son histoire de plusieurs décennies, et les pistes de renouvellement face aux nouveaux défis contemporains : les urgences environnementales, les différents aspects de la mondialisation, l'importance de la dimension de genre, parmi bien d'autres. C'est ainsi, par exemple, que la table ronde sur Genre et développement, qui s'est tenue en séance plénière, a fait intervenir plusieurs chercheuses travaillant sur cette question. Elles ont mis en avant l'évolution des questionnements théoriques à propos de cette dimension, les apports et les difficultés des interventions de terrain et l'articulation de ce sujet avec d'autres thèmes essentiels, comme le développement durable.

L'ampleur du questionnement qui a constitué l'intitulé de ces Journées a permis des interventions revenant sur des conceptions globales, théoriques et pratiques, qui sont un peu la marque de fabrique de l'économie du développement : la compréhension de perspectives stratégiques et de long terme de transformation des sociétés.

Mais elles ont aussi été l'occasion de développements dans les ateliers sur une grande variété d'axes spécifiques : l'évolution des inégalités diverses, du rôle de l'État, des politiques agricoles, la situation de l'emploi, le secteur informel... le plus souvent en laissant une grande place au dialogue entre les disciplines.

**Stéphanie TREILLET, Laboratoire
Analyse des Crises et Transitions (Université Sorbonne Paris Nord)**



Au terme de ces Journées, le **quatrième prix Philippe Hugon**, attribué par l'Association Tiers-Monde à de jeune chercheur, a été décerné à deux lauréates : **Emma TYROU** (Université Sorbonne Paris Nord) pour sa communication « Saisir les transformations du rôle de l'État à travers l'allocation coercitive des terres à la "dernière frontière de l'agrobusiness" en Amazonie brésilienne » et **Sitrakiniaina RAHARIMALALA** (Université de Montpellier) pour son intervention « Mieux comprendre et mesurer la pauvreté des exploitations agricoles familiales : une analyse par l'approche des capacités. Cas des Hautes terres et du Moyen Ouest de Vakinankaratra (Madagascar) ».

4. LES CONTRIBUTIONS

Via le système-monde conçu par Immanuel Wallerstein, le texte de **Thierry AMOUGOU** montre la naissance, l'évolution, l'apogée et la faillite du développement comme modernisation capitaliste et industrielle. Sa principale idée est que le monde est en train de passer vers une nouvelle approche du processus de développement comme transitions justes à cause des effets dévastateurs de la crise fractale que constituent conjointement le réchauffement climatique, la destruction de l'environnement, la dégradation de la biodiversité, la hausse de la pauvreté et des inégalités. La contribution propose une définition de la transition juste et en discute quelques défis majeurs.

Les systèmes d'innovation (SI) ont été visités dans la littérature économique depuis plus d'une trentaine d'années. Ils trouvent toujours sens et intérêt aujourd'hui dans la formulation des politiques publiques d'innovation. Si les travaux sur les SI demeurent encore d'actualité, leurs caractéristiques dans les économies en développement ont été, quant à elles, bouleversées à la fois par la nature des SI du Sud, mais également par les impératifs d'inclusion, portés par les différentes instances internationales. La contribution de **Vanessa CASADELLA et Sofiane TAHI** revient ainsi sur la caractérisation des SI du Sud et formule quatre propositions comme conditions d'élaboration des politiques inclusives d'innovation portant sur : (1) les contraintes, (2) les espaces d'apprentissage, (3) la maturité du SI et (4) leur degré d'inclusion.

L'article de **William GESLIN ONDAYE** part du constat de la persistance de la pauvreté dans les pays en développement et de l'échec des plans et programmes mis en œuvre depuis plusieurs décennies pour justifier l'utilité du recours à un programme spécial de développement ou programme d'urgence. Ce dernier s'appuie sur des sociétés mutuelles actives, destinées à être régies au niveau international par un organe faitier et avec le mode de fonctionnement différent de tous les programmes mis en œuvre jusqu'à présent. Les résultats attendus sont la production de biens de club qui migreront progressivement vers des biens publics et des normes de bonne gouvernance profitables à tous.

Depuis la crise de la dette des pays en développement des années 80 ayant conduit à l'instauration des plans d'ajustement structurel, la soutenabilité de la dette publique est devenue un enjeu de développement et de stabilité économique. Parmi les problèmes qui lui sont connexes figurent les questions relatives aux défis environnementaux. **Loïc OBAME NKOGHE et Sansan Vincent de Paul KAMBOU** étudient l'impact sur la dette des flux internationaux de capitaux en présence de catastrophes naturelles dans 45 pays en développement au cours de la période 2000-2022. Les résultats empiriques montrent que les catastrophes naturelles ont un impact significatif et positif sur le stock de la dette extérieure. En revanche, les flux de capitaux extérieurs, à l'instar de l'aide publique au développement, et les transferts de fonds des travailleurs expatriés jouent un rôle atténuant sur la pression de la dette en période de choc de catastrophes naturelles.

La culture politique africaine a développé depuis très longtemps une approche en termes de Renaissance. Des instruments de politique économique adaptés à des situations de complexité sont nécessaires. Une réflexion théorique et opérationnelle doit venir fournir de nouveaux instruments. Pour ce faire, des ateliers préparatoires ont réuni une quarantaine de contributeurs afin de préciser ce qu'il faut entendre comme Renaissance pour l'Afrique contemporaine, laquelle s'apparente à une capacité inhérente au continent de continuer à croître dans un contexte mondial de plus en plus défavorable. Il s'agit d'une renaissance basée sur une solidarité afro-africaine. **Stéphane CALLENS** brosse une synthèse de ces contributions organisées autour de trois grands thèmes : l'Afrique dans le monde d'aujourd'hui, la gestion des situations complexes, l'Afrique durable.

Mathieu Vincent KOUAME et Kan David N'DRI évaluent l'influence globale des investissements directs étrangers (IDE) sur la réduction de la pauvreté dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), en s'appuyant sur une approche de cointégration de panel bivariée couvrant la période 1990-2017. Les résultats, obtenus à l'aide des méthodes FMOLS et DOLS, ainsi que des techniques d'estimation de panel (Grouped-mean et Pooled-mean), révèlent qu'une augmentation d'un point des IDE entraîne une amélioration du bien-être d'au moins 0,15 point. Par ailleurs, le test de causalité met en évidence une relation unidirectionnelle allant des IDE vers l'indicateur de développement humain (IDH). Il en découle que les autorités de l'Union devraient intégrer les IDE comme levier stratégique dans la réalisation des objectifs de développement économique.

Mahaman Laouan ABOUBE, Adamou TCHOUSSO et Mahaman Yaou Abdoul BASSIDOU analysent le lien entre le commerce international et les émissions de gaz à effet de serre (GES) des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'étude exploite les données de la Banque mondiale (WDI) des quinze pays de la CEDEAO sur la période 1990-2022, puis utilise le GMM en différence en deux étapes, le GMM en système en deux étapes, et le GMM en système en une étape pour analyser les données. Les résultats révèlent que le PIB par habitant et l'ouverture commerciale accroissent les émissions de GES de ces pays, notamment à travers la fuite de carbone issue des importations. Cependant, le commerce pourrait également baisser les émissions grâce à l'effet revenu, car les pays de la CEDEAO respectent l'hypothèse de la courbe environnementale de Kuznets (CEK).

Selon **Jérôme TOUNG NZUÉ**, l'émergence du Gabon en 2025 a vécu. Le projet bien élaboré techniquement et les objectifs clairement définis dans le *Plan Stratégique Gabon Émergent* n'ont nullement été atteints. Pour le Gabon, comme pour d'autres pays africains, l'émergence à brève échéance s'est avérée un leurre. Car, à défaut de parvenir au développement depuis les années 1960, d'aucuns ont pensé pouvoir accéder directement à l'émergence, sans modifier leur conception de l'État ni leurs modes de gouvernance. Pourtant, au-delà des limites structurelles ou inhérentes à la gouvernance, les possibilités de développement de certains pays africains restent intactes.

Dans le cadre du débat autour des savoirs et politiques du développement au XXI^e siècle, **Taoufik BELHARETH** dresse un bilan, même partiel, relatif aux acteurs de développement en Tunisie, ainsi qu'aux échelles spatiales dans lesquelles ce processus se déroule. Après avoir présenté les rôles respectifs de l'État, du capital (ou investissements) et de la société civile, il se focalise sur les échelles du développement en Tunisie, en distinguant les échelles actuelles (l'échelle locale et l'échelle régionale) des échelles prévues dans le cadre de la nouvelle conception de l'échelle spatio-administrative (échelle locale, échelle régionale et échelle suprarégionale), mise en place depuis deux ans. Enfin, il examine les articulations entre acteurs et échelles de développement, ainsi que la cohérence dans laquelle se déroule toute action de développement dans le pays.

En Wallonie, entre 1980 et 2020, le nombre de fermes a diminué de 66 %, assorti d'une forte réduction du nombre d'agriculteurs et d'agricultrices. En conséquence, on observe une forte

évolution du paysage agricole et du maillage territorial, avec un agrandissement des fermes, une lourde mécanisation et l'utilisation de technologies et d'engrais pour augmenter la production. **Carolina CARPIO VILLARROEL** s'intéresse aux conditions de vie au travail des éleveurs et éleveuses de bovins laitiers. Son analyse part d'une approche théorique vers la construction qualitative à partir de données du terrain en Wallonie de quatre dimensions dont l'appréciation générale du travail, les bénéfices intrinsèques au travail, la pénibilité au travail et l'expérience politique au travail.

5. LES PUBLICATIONS ET LES PERSPECTIVES

Outre la sélection des dix contributions réunies dans ce trente-neuvième numéro des *Cahiers de l'Association Tiers-Monde*, sept articles figurent au sommaire d'un numéro de *Mondes en Développement* à paraître en 2025. Un *ouvrage collectif* en préparation regroupe une douzaine de participants. Par ailleurs, une vingtaine d'auteurs nous ont signalé avoir trouvé preneur de leurs textes dans différentes revues européennes ou africaines. Le bilan global est donc très satisfaisant.

Enfin, comme les années précédentes, la qualité de ces Cahiers doit beaucoup à l'active implication d'Anne-Marie et Marie-Paule, auxquelles il nous est agréable d'exprimer notre profonde reconnaissance...



Le GEMDEV (Groupement d'intérêt scientifique pour l'Étude de la Mondialisation et du Développement) est un réseau pluridisciplinaire et interuniversitaire fondé en novembre 1983, sous la tutelle de l'Université Paris 8. Reconnu en 2014 comme structure fédérative de recherche (FED 4244), il rassemble des formations et des équipes de recherche de diverses universités, initialement en Île-de-France, et s'est étendu pour devenir un réseau national. Administrativement rattaché à l'Université Paris 8, le GEMDEV est hébergé par l'Université Paris 1 et bénéficie également du soutien du CIRAD, de l'IRD et de l'Université Paris Nanterre (voir www.gemdev.org).

Les travaux du GEMDEV portent sur la problématique du développement dans les Suds dans un contexte de mondialisation. En tant que SFR, le GEMDEV a pour objectif de promouvoir et soutenir des dynamiques d'interactions entre entités de recherche (centres, unités) et de formation (écoles doctorales, masters) sous différentes formes : organisation de manifestations scientifiques (séminaires, colloques, webinaires), publications (ouvrages, numéros spéciaux de revues).

Au cours des dernières années, les recherches menées ont porté sur les thématiques suivantes, dans le cadre de groupes de travail et dans le cadre de projets co-construits avec des acteurs de la société dans des terrains divers : impact de l'exploitation des ressources naturelles sur les populations, sciences et confiance, transition écologique juste, questions urbaines de santé, approche critique du développement.

La valorisation des activités de recherche s'effectue au travers de webinaires, de publications dans des revues (*Mondes en développement*), dans des documents de travail (les *Nouveaux Cahiers du GEMDEV* (collection HAL du GEMDEV) et d'ouvrages dans la collection Karthala-GEMDEV.

La fédération de recherche est impliquée dans la formation de jeunes (doctorants, étudiants de master). À ce titre, elle soutient l'organisation de journées doctorales (en 2022, 2023 et 2024). Elle soutient également l'implication des doctorants dans la préparation et l'animation de journées d'études (l'exploitation minière au sud : les relations entre les artisans mineurs, l'État et les sociétés minières en janvier 2023) ou de colloques (journées du développement co-organisées par l'Association Tiers Monde et le GEMDEV en mai 2024).



"L'Association a pour objet de promouvoir toutes études et recherches relatives aux problèmes culturels, économiques, sociaux, financiers, juridiques ou autres, que posent les pays en développement". Elle se situe dans une approche de recherche rigoureuse et réaliste. Elle se veut incitatrice. C'est pourquoi :

- elle organise annuellement les "*Journées sur le développement*" et, depuis 2017, en Afrique, des *workshops en économie du développement*, durant lesquels des communications issues de travaux de recherche sont présentées. Plusieurs webinaires ont été également organisés chaque année depuis 2021, pour certains en partenariat avec d'autres institutions.

- elle encourage, provoque et accroît les contacts entre étudiants, enseignants et professionnels qualifiés, en vue de favoriser le rapprochement des expériences des uns et des autres ;

- elle fait appel au concours de spécialistes, aussi bien dans les domaines de la recherche que des applications. L'association Tiers-Monde, fondée par le professeur François Perroux en 1973, dirigée ensuite par René Gendarme, Pierre-Étienne Fournier puis Hubert Gérardin, est présidée depuis 2024 par Fabienne Leloup. Le bureau comprend quatre vice-présidents, Francis Kern pour les relations internationales, Philippe Adair et Bruno Boidin pour la valorisation éditoriale, Arnaud Bourgain pour l'animation scientifique. Jean Brot en est le secrétaire et Thierry Montalieu le trésorier. L'association rassemble en son sein des personnalités venues d'horizons divers, unies par le souci, selon la formule du fondateur, de « *mettre la recherche économique et ses résultats pratiques au service du plein développement de la ressource humaine.* »

Portrait du fondateur François PERROUX

Homme de science aux vues prémonitoires, pour François Perroux l'analyse des faits économiques et sociaux n'est pas simple explication ou normalisation. Elle entend mettre à la disposition des acteurs du monde économique des méthodes d'inspiration scientifique applicables à l'espace économique concret, favorables au plein développement de la ressource humaine.

François Perroux (1903-1987) est l'auteur d'un nombre considérable d'ouvrages, d'articles et de travaux, dont *L'Europe sans rivage*, *L'économie du XX^e siècle*, *Les entreprises transnationales et le nouvel ordre économique du monde*, *Pour une philosophie politique du nouveau développement*. Il est licencié es lettres classiques, puis agrégé d'économie politique. Successivement professeur aux Facultés de Droit de Lyon et de Paris, il termine son enseignement au Collège de France. Utilisant couramment cinq langues, il enseigne dans quelques trente nations. Il fonde, notamment, l'Institut de Science Économique Appliquée (ISEA) en 1945, qui deviendra l'Institut de Sciences Mathématiques et Économiques Appliquées (ISMEA), l'Association Tiers-Monde (ATM) et la revue *Mondes en développement*, en 1973.

Quels sont ses buts ?

Au moment où de très nombreux et très graves problèmes, tant d'ordre économique qu'humain, assombrissent tragiquement les perspectives ouvertes aux populations des pays du Tiers-Monde et où de nouveaux équilibres générés par la transformation de l'Europe ne peuvent que se répercuter sur le reste du globe, à commencer par le Sud du Bassin méditerranéen et l'Afrique, l'Association vise à promouvoir, modestement, mais avec détermination, une meilleure compréhension des conditions d'existence et de développement des intéressés.

L'économie du XXI^e siècle doit être mondiale pour atteindre ses objectifs, c'est-à-dire satisfaire les besoins des populations. Le développement, qui favorise la vie des hommes, n'est ni un privilège ni le fruit d'une localisation favorable. La réussite dépend de l'effort de tous. L'émergence des Jeunes Nations et de leurs cinq milliards de ressortissants, dont il convient de faciliter l'essor du niveau de vie et d'assurer, à plus long terme, les bases de l'autonomie ethnique et culturelle, leur entrée sur des marchés aux frontières estompées, est déjà en cours. Dans les nouveaux équilibres en gestation, les techniques ne suffisent plus, elles peuvent même avoir des effets pervers. L'enjeu réclame une solidarité active et l'accompagnement attentif des efforts de réflexion de tous. C'est le grand œuvre du XXI^e siècle.

Quels sont ses moyens ?

L'ASSOCIATION TIERS-MONDE, indépendante de toute institution, a pour ressources le produit des cotisations de ses membres et de ses activités. L'organisation des Journées sur le développement et les publications réalisées les absorbent.

Quelles sont ses réalisations ?

Depuis 1985 l'Association a organisé chaque année des *Journées Jeunes Chercheurs*, puis, à partir de 1997, des *Journées sur le développement*, sous forme d'un colloque. Ces journées se sont tenues en 2009, en partenariat avec le CREA à l'Université du Luxembourg, en 2010, à Strasbourg avec le BETA-CNRS, puis en 2011 en Suisse, à Fribourg. En 2012, avec le LEO, elles se déroulèrent à Orléans, en 2013 avec ERUDITE à l'Université Paris-Est Créteil. L'Université Cadi Ayyad et le GREMID les ont accueillies à Marrakech en 2014, le CREAM et l'Université de Rouen en 2015. Avec le CLERSE et l'Université de Lille 1 elles se tinrent sur le campus de Villeneuve d'Ascq en 2016. L'Université libre de Bruxelles les a reçues en 2017. Le CREG de l'Université Grenoble Alpes en a assuré le parfait déroulement en 2018. En 2019 l'Université de Lorraine les recevait sur l'île du Saulcy à Metz. En 2020 à cause de l'épidémie de Covid il fut décidé de les reporter d'une année. En 2021 elles furent organisées en distanciel par le LIRIS et l'ESO de l'Université Rennes 2. En 2022 l'Université de Bretagne Occidentale les accueillait à Brest. Enfin après Bordeaux en 2023, elles se sont tenues à Paris en 2024 en partenariat avec le Gemdev.

En janvier 2018, l'Association Tiers-Monde a organisé un premier *workshop* en économie du développement au Cameroun, en partenariat avec les universités de Dschang et du Luxembourg sur le thème : « *Les politiques publiques au service de la croissance inclusive dans les pays d'Afrique subsaharienne* ». En mars 2019, un second *workshop* « *Politiques publiques de développement dans les pays d'Afrique subsaharienne* » s'est tenu en Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'université Alassane Ouattara de Bouaké et le Centre for Research in Economics and Management de l'Université du Luxembourg. Initialement prévu en 2020, le 3^e *workshop* « *Politiques publiques et développement en Afrique subsaharienne* » s'est tenu à Brazzaville dans les locaux de l'Université Marien Ngouabi les 14 et 15 mars 2022. Le 4^e *workshop* ATM « *Les économies africaines face aux crises et la mobilisation des ressources* » a été organisé à Cotonou (Bénin), les 23 et 24 avril 2023. L'ATM a été associée au *workshop/webinaire*, sous la direction de Philippe Adair et Céline Bonnefond, « *Migrations dans la région MENA : un fardeau ou/et une aubaine* » qui s'est déroulé à Valence le 31 mai 2024. L'ATM a apporté son soutien au *workshop/webinaire*, organisé par Philippe Adair et Thierry Pouch, " *Agriculture et approvisionnement alimentaire dans la région MENA. Défis et menaces*", qui a réuni 48 participants à Paris en novembre 2024.

L'Association Tiers-Monde a fait paraître des ouvrages :

- **François Perroux, penseur de notre temps**, 1992, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 72 pages.
- **Entreprise, région et développement. Mélanges en l'honneur de René Gendarme** (sous la direction de Jean Brot), 1997, Metz, Ed. Serpenoise, 464 pages.
- **Infrastructure et développement** (sous la direction de Jean Brot et Hubert Gérardin), 2001, Paris, L'Harmattan, 306 pages.
- **Quels acteurs pour quel développement ?** (sous la direction de Géraldine Froger, Claire Mainguy, Jean Brot et Hubert Gérardin), 2005, Paris, Karthala, 290 pages.
- **Catastrophe et gouvernance. Succès et échecs dans la gestion des risques majeurs** (sous la direction de Jean Brot, Stéphane Callens, Hubert Gérardin et Olivier Petit), 2008, Belgique, Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes, 216 pages.
- **L'État, acteur du développement**, (sous la direction de Fabienne Leloup, Jean Brot et Hubert Gérardin), 2012, Paris, Karthala, 298 pages.
- **L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale** (sous la direction d'Arnaud Bourgain, Jean Brot et Hubert Gérardin), 2014, Paris, Karthala, 300 pages.
- **Dynamiques des sociétés civiles en économie ouverte. Études de cas et perspectives (Afrique de l'Ouest, Europe, Maghreb)** (sous la direction de Jean-Jacques Friboulet, Jean Brot et Hubert Gérardin), 2015, Paris, Karthala, 266 pages.
- **Mobilités et soutenabilité du développement** (sous la direction de Thierry Montalieu, Jean Brot et Hubert Gérardin), 2017, Paris, Karthala, 352 pages.
- **Transitions énergétiques et développement. Modalités et études de cas** (sous la direction de Hubert Gérardin, Olivier Damette et Jean Brot), 2021, Louvain-la-Neuve, EME Éditions, 242 pages.
- **Dynamique des inégalités et développement** (sous la direction de Marc Lautier, Léo Charles, Diadié Diaw, Hubert Gérardin, Béatrice Quenault), 2023, Paris, Karthala, 368 pages.



Ligne éditoriale

Revue francophone à comité de lecture fondée en 1973 par François Perroux (Collège de France), *Mondes en développement* publie au plan international des contributions en français ou, pour certaines, en anglais. Elle s'intéresse aux différents modes et trajectoires de développement des pays dans le monde, selon des valeurs humaines (économie des ressources humaines, éthique du développement...), économiques (coopérations, mondialisation, sous-développement et pauvreté, dynamiques migratoires...), sectorielles et techniques (industrialisation, agriculture, transferts de technologies...), financières (financement du développement, dette, microfinance...). Une attention particulière est accordée aux enjeux institutionnels (gouvernance) et de la société civile dans une perspective de développement durable. Ouverte sur les approches pluridisciplinaires, *Mondes en développement* veut être un lieu de débats et de réflexions sur les recherches théoriques et appliquées en matière de développement.

Abonnement particuliers

Pour vous abonner, rendez-vous sur :

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement.htm>

Votre abonnement, valable 12 mois à compter de la date d'achat, comprend l'accès en ligne à l'ensemble des numéros disponibles.

Abonnement institutions

Pour un abonnement électronique, vous pouvez passer commande à l'adresse suivante :

licences@cairn.info



Éditée par De Boeck, la revue Mondes en Développement est accessible en ligne sur www.cairn.info, portail de plusieurs centaines de revues de sciences humaines et sociales francophones.

- En texte intégral pour les articles de plus de trois ans depuis 2001.

- En accès conditionné : achat d'article en ligne ou en libre consultation pour les universités ayant souscrit un abonnement au bouquet de revues CAIRN.

Mondes en Développement, classée CNRS et HCERES, est indexée par ECONLIT (The American Economic Association's Electronic Bibliography), GEOBASE, IBSS et ZETOC.



Derniers numéros parus

2021

193 Varia (Afrique, droit de l'environnement, pêche, forêts, enfance, IDE)

194 Varia (Caisse d'émission, transferts de fonds, transport urbain, prix de l'eau, innovation frugale)

195 Politiques publiques en Afrique subsaharienne

196 Varia (Covid 19, revenus et services universels, agriculture, travail)

2022

197 Natures et mesures des inégalités

198 Acteurs économiques et pouvoir politique au Maghreb et au Moyen-Orient post-2011

199-200 50 ANS DE MONDES EN DÉVELOPPEMENT

2023

201 Varia (Commerce international, chaînes de valeurs mondiales...)

202 Varia (développement néolibéral, OMC, démocratie, productions industrielles, agricoles et forestières, COVID-19)

203 Mondialisation, développement et vulnérabilités des espaces maritimes et côtiers

204 Politiques et institutions dans la résilience des petites économies insulaires face aux chocs

2024

205 Varia (change, envois de fonds, ouverture commerciale, tourisme, système agraire, transition énergétique)

206 Comment réinventer le développement d'un tourisme durable dans les territoires ?

207 Politiques de développement, acteurs et évaluations

208 Microfinance : relations entre clients et institutions

Rédaction

Directeur de publication

Hubert GÉRARDIN

hubert.gerardin@univ-lorraine.fr

Directrice adjointe de publication

Claire MAINGUY

claire.mainguy@unistra.fr

Rédaction en chef

Thierry MONTALIEU

thierry.montalieu@univ-orleans.fr

Réception des articles

Fabienne LELOUP

fabienne.leloup@uclouvain-mons.be

Évaluation des articles

Rédaction

Catherine FIGUIÈRE

catherine.figuere@univ-grenoble-alpes.fr

Rubrique veille Internet

Bruno BOIDIN

bruno.boidin@univ-lille1.fr

Matthieu CLÉMENT

matthieu.clement@u-bordeaux.fr

Géraldine FROGER

geraldine.froger@ut-capitole.fr

Isabelle RABAUD

isabelle.rabaud@univ-orleans.fr

Secrétaire de rédaction et rubrique notes de lecture

Jean BROT jean-brot@orange.fr

Responsable rubrique MED il y a 30 ans

François DENOËL francois.denoel@laposte.net

Conseil de rédaction

Denis ACCLASSATO (Abomey-Calavi, Bénin), Philippe ADAIR (Paris-Est), Jérôme BALLETT (Bordeaux), Bruno BOIDIN (Lille 1), Arnaud BOURGAIN (Luxembourg), Jean BROT (Lorraine), Stéphane CALLENS (Artois), Bonnie CAMPBELL (Montréal), Matthieu CLÉMENT (Bordeaux), Olivier DAMETTE (Lorraine), François DENOËL (Paris-Est), Yankou DIASSO (Burkina Faso), Pierre ENGLEBERT (Pomona College, Los Angeles), Catherine FIGUIÈRE (Grenoble Alpes) Jean-Jacques FRIBOULET (Fribourg, Suisse), Géraldine FROGER (Toulouse), Jean-Jacques GABAS (CIRAD et Sciences Po Paris), Hubert GÉRARDIN (Lorraine), Vincent GERONIMI (UVSQ Paris-Saclay), Joseph KAMANDA KIMONA-MBINGA (Ministère de l'Environnement, Canada), Francis KERN (Strasbourg), Mourad KERTOUS (Brest), Marc LABIE (Mons), Marc LAUTIER (Rennes 2), Michel LELART (Orléans), Fabienne LELOUP (Louvain-Mons), Claire MAINGUY (Strasbourg), Thierry MONTALIEU (Orléans), Solène MORVANT-ROUX (Genève), André PHILIPPART (Bruxelles), Isabelle RABAUD (Orléans), Denis REQUIER-DESJARDINS (Toulouse), Laurence ROUDART (Bruxelles), Stéphanie TREILLET (Paris-Est), Sylvain ZEGHNI (Gustave Eiffel).

MONDES EN DÉVELOPPEMENT

VOLUME 50 - 2022/3-4 - n°199-200

50 ANS DE *MONDES EN DÉVELOPPEMENT*

Coordination : Hubert GÉRARDIN et les membres du conseil de rédaction

MONDES EN DÉVELOPPEMENT : UN HÉRITAGE ET 50 ANS D'HISTOIRE

- 1 Du Tiers-Monde aux *Mondes en développement* : itinéraire d'une revue (1973-2022) 11
Hubert Gérardin
- 2 François Perroux : du développement de l'Homme et des *Jeunes Nations* aux
« *Mondes en développement* » 19
Hubert Gérardin et Fabienne Leloup
- 3 *Mondes en développement* : analyse lexicale de 50 ans d'histoire 39
Bruno Boidin, Benjamin Cordrie et Catherine Figuière

MONDES EN DÉVELOPPEMENT ET LES ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT

- 4 Des « modèles de développement » aux « mondes du développement » : une
enquête statistique 69
François Combarous, Alain Piveteau et Éric Rougier
- 5 L'État en action dans *Mondes en Développement* 97
Fabienne Leloup
- 6 La gouvernance mondiale des États désunis 107
Patrick Plane
- 7 Le consensus de Washington existe-t-il encore ? 127
Stéphanie Treillet et Thierry Montalieu
- 8 Après 50 ans de coopération internationale pour le développement, celle-ci
serait-elle devenue anachronique ? 139
Jean-Jacques Gabas et Michel Vernières
- 9 La politique de coopération au développement de l'Union européenne avec les
pays ACP 159
Claire Mainguy et Francis Kern
- 10 Population et développement : la contribution au débat de la revue *Mondes en*
développement (1973-2022) 171
Denis Requier-Desjardins
- 11 Des produits de base aux ressources : l'évolution de la place des matières
premières dans les analyses et stratégies de développement 193
Vincent Geronimi et Claire Mainguy
- 12 La santé comme domaine du développement : un panorama historico-critique 215
Valéry Ridde et Bruno Boidin
- 13 Quelques repères sur l'évolution de la doctrine mondiale sur l'éducation 233
Jean-Émile Charlier
- 14 L'éducation dans *Mondes en Développement* 249
Francis Kern
- 15 Après un demi-siècle, l'économie informelle reste un concept heuristique et un
ensemble flou 255
Jacques Charmes et Philippe Adair
- 16 - La microfinance dans la revue *Mondes en Développement* depuis 50 ans 275
Michel Lelart

**ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT :
RÉINTERROGER ET SE PROJETER**

- 17 Que nous apprend la littérature récente sur la « nature et les causes de la richesse des nations » ? 289
Jean-Louis Combes et Pascale Combes Motel
 - 18 Les expérimentations à l'épreuve du temps : consécration et controverse 315
Florent Bédécarrats, Isabelle Guérin et François Roubaud
 - 19 1972-2022 : un demi-siècle de rapprochement entre développement et environnement 327
Franck-Dominique Vivien
 - 20 Quelle économie écologique pour les Suds ? 345
Géraldine Froger
 - 21 Transforming food and agriculture: competing visions and major controversies 361
Michel Pimbert
 - 22 Travail du politique et reproduction sociale des familles, de l'État et du capitalisme 385
Isabelle Guérin, Kaveri Haritas et Kalpana Karunakaran
 - 23 La Economía Social y Solidaria en América Latina y el Caribe. Hacia la construcción de economías transformadoras y alternativas 401
Karin Berlien, Hans Cediél, Rubiela Álvarez, María Fernanda Gómez
 - 24 A dialogue on the future of microfinance and international development 419
Marc Labie et Jonathan Morduch
 - 25 La réglementation de la microfinance : historique, portée et limites dans l'espace UEMOA 435
Denis Acclassato
 - 26 An assessment of the impact of targeted interventions in mitigating the adverse drivers of irregular migration and forced displacement 449
Michel Beine, David Khoudour et Johannes Tarvainen
 - 27 La ligne éditoriale de *Mondes en développement* à 50 ans de distance 479
- Numéros parus (du 1 au 198)**

Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde

- N°1, PARIS, 1985, ISMEA-Institut Henri Poincaré (épuisé)
 Les problèmes de la théorie du développement, volume I, 97 pages.
- N°2, NANCY, 1986, CREDES, Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion (épuisé)
 Les problèmes de la théorie du développement, volume II, 107 pages.
- N°3, PARIS, 1987, Centre Beaubourg-Georges Pompidou (épuisé)
 Industrialisation et développement, 97 pages.
- N°4, TOULOUSE, 1988, Palais d'Assézat (épuisé)
 L'endettement international, 180 pages.
- N°5, BORDEAUX, 1989, Faculté de Droit (épuisé)
 Innovation et développement, 180 pages.
- N°6, STRASBOURG, 1990, Palais de l'Europe (épuisé)
 L'Europe et le développement des nations, 121 pages.
- N°7, PARIS, 1991, Ministère de la Recherche et de la Technologie
 Monnaie, finance, banque et développement des nations, 206 pages.
- N°8, METZ, 1992, Faculté de Droit
 Effort endogène et développement des nations, 161 pages.
- N°9, LYON, 1993, Université Louis Lumière, Lyon II
 La cité et le développement des nations, 132 pages.
- N°10, NICE, 1994, CEMAFI, Université de Nice-Sophia-Antipolis
 Europe-Afrique : vers quel développement ? 178 pages.
- N°11, PARIS, 1995, Banque de France-Malesherbes
 Les voies du développement durable, 158 pages.
- N°12, ORLÉANS, 1996, LEO, Université d'Orléans
 Quel développement face à la mondialisation ? 162 pages.
- N°13, POITIERS, 1997, IERS, Université de Poitiers
 Les composantes locales, régionales, mondiales du développement des nations.
 Antagonismes ou complémentarités ? 226 pages.
- N°14, BENDOR, 1998, CRERI, Université de Toulon et du Var
 Europe-Méditerranée : vers quel développement ? 222 pages.
- N°15, BÉTHUNE, 1999, EREIA, Université d'Artois
 Infrastructures et développement, 238 pages.
- N°16, EVRY, 2000, Université d'Evry-Val-d'Essonne
 Tertiarisation et développement, 264 pages
- N°17, AIX-EN-PROVENCE, 2001, CEREFI, Université d'Aix Marseille III
 Intégration régionale et développement, 438 pages.
- N°18, TUNIS, 2002, LIEI, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis
 Libéralisation, transferts de connaissances et développement, 358 pages.
- N°19, PARIS, 2003, GEMDEV, Université Denis Diderot Paris VII
 Quels acteurs pour quel développement ? 222 pages.
- N°20, NANCY, 2004, BETA-Nancy, Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion
 Droits et développement, 244 pages.
- N°21, MARRAKECH, 2005, CREQ, Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion
 Formation, emploi et développement, 236 pages.
- N°22, ARRAS, 2006, EREIA, Université d'Artois
 Urgence, solidarité, gouvernance et développement, 190 pages.
- N°23, MONS, 2007, FUCAM, Facultés Universitaires Catholiques de Mons
 L'État malgré tout ? Acteurs publics et développement, 276 pages.
- N°24, SAINT LOUIS DU SÉNÉGAL, 2008, Université Gaston Berger
 Économie de la connaissance et développement, 350 pages.
- N°25, LUXEMBOURG, 2009, CREA, Université du Luxembourg
 Attractivité, gouvernance et développement, 208 pages.

-
- N°26, STRASBOURG, 2010, BETA CNRS, Université de Strasbourg
Crises et soutenabilité du développement, 272 pages.
- N°27, FRIBOURG (CH), 2011, Université de Fribourg
La construction de la société civile et le développement.
Entre innovation, subsidiarité et développement, 210 pages.
- N°28, ORLÉANS, 2012, LEO, Université d'Orléans
Mobilités internationales, déséquilibres et développement :
vers un développement durable et une mondialisation décarbonée ? 220 pages.
- N°29, CRÉTEIL, 2013, Université Paris-Est Créteil
Économie informelle et développement :
emploi, financement et régulations dans un contexte de crise, 286 pages.
- N°30, MARRAKECH, 2014, GREMID, Université Cadi Ayyad
Éthique, entrepreneuriat et développement, 208 pages.
- N°31, ROUEN, 2015, CREAM, Université de Rouen
Le bilan des Objectifs du Millénaire pour le développement 15 ans après :
réduction de la pauvreté et/ou montée des inégalités ?, 238 pages.
- N°32, LILLE, 2016, CLERSE, Université de Lille 1
Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement, 210 pages.
- N°33, BRUXELLES, 2017, CECID, Université libre de Bruxelles
Agricultures, ruralités et développement, 188 pages.
- N°34, GRENOBLE, 2018, CREG, Université Grenoble Alpes
L'émergence en question. Marqueurs et dynamiques du développement, 186 pages.
- N°35, METZ, 2019, BETA-CNRS, Université de Lorraine
Énergie et développement. Vers une transition énergétique au service du développement, 156 pages.
- N°36, RENNES, 2021, LIRIS et l'ESO, Université Rennes 2
Croissance, développement et inégalités. Un développement de plus en plus inégal ? 158 pages.
- N°37, BREST, 2022, AMURE, Université de Bretagne Occidentale
Mondialisation, développement et vulnérabilités des espaces maritimes et côtiers, 120 pages.
- N°38, BORDEAUX, 2023, Université de Bordeaux
Politiques de développement. Acteurs et évaluations, 144 pages.
- N°39, PARIS, 2024, GEMDEV, Université Paris 8
Le développement en débat : savoirs et politiques au XXI^e siècle, 126 pages.

Transitions justes : une nouvelle approche du développement au XXI^{ème} siècle

Thierry AMOUGOU¹

Une des caractéristiques du XXI^{ème} siècle est une crise à la fois écologique, biosphérique et climatique. Ces trois crises interdépendantes, à la fois des sociétés et des représentations sociales, entraînent tant un changement des objectifs du développement dans les pays et entre les pays, qu'une modification de son récit fondateur. Depuis les années 1950, le développement se conçoit comme un processus de rattrapage des pays du Nord dits développés par ceux du Sud dits sous-développés. Il s'est toujours opérationnalisé via un mimétisme envers les « premiers de la classe » par les « derniers de la classe » dans tous les domaines. Cette vision des choses est face à des rendements décroissants sur le plan écologique, climatique et biosphérique. Le monde est véritablement arrivé à « *the limitation of the special case* » (Seers, 1963). Il en est ainsi parce que le modèle de vie industrielle fait le lit de l'Anthropocène et se révèle non-soutenable tant au Nord qu'à l'échelle du monde (Descola, 2015 ; Chakrabarty, 2022 ; Eloi, 2023 ; Amougou, 2023).

En conséquence, le récit fondateur du développement change au XXI^{ème} siècle autant que ses objectifs. Ils ne sont plus basés sur l'idéologie du rattrapage de l'Occident par le reste du monde à travers une modernisation capitaliste, industrielle et extractiviste axée sur une croissance éternelle. Ils ont désormais pour dispositif fondateur la prise en compte des inégalités, de la pauvreté, de la dégradation écologique, de l'appauvrissement de la biodiversité et du dérèglement climatique. Le but poursuivi par ce nouveau dispositif est de réaliser désormais des transitions justes dans les sociétés, entre elles et dans tous les secteurs. Le processus de développement passe ainsi du rattrapage du Nord par le Sud aux transitions justes au Nord, au Sud et entre le Nord et le Sud. C'est le passage d'un développement non-soutenable, parce que sans lendemains qui chantent, au développement réel, parce que soutenable (Peemans, 2010). C'est la thèse que soutient cet article dont la problématique se décline en trois volets. Pourquoi et comment la conception du développement passe-t-elle (ou devrait-elle passer) de la modernisation capitaliste aux transitions justes ? Quels sont les enjeux par rapport aux transitions justes ? Quelles propositions faire dans ce sens pour sortir d'une division injuste du travail à l'âge des transitions ?

Notre méthode de travail sera axée sur la longue durée (Braudel, 1958 ; Wallerstein, 2009), l'analyse critique et évaluative du développement tel que conçu depuis 1945 (Truman), de la raison développementaliste (Amougou, 2020) et des propositions normatives en soutien aux transitions justes et aux solidarités nationales et internationales y afférentes (Eloi, 2023 ; HCTJ, 2024).

¹ Enseignant-chercheur, Université Catholique de Louvain (UCL), Belgique, membre de IACCHOS (Institut d'Analyse du Changement dans l'Histoire et les Sociétés Contemporaines). thierry.amougou@uclouvain.be

1. LE DÉVELOPPEMENT : UNE COMPOSANTE OBSOLÈTE DU SYSTÈME-MONDE AU XXI^{ème} SIÈCLE

L'objectif principal poursuivi par cette partie consiste à la fois à mettre en lumière une archéologie du système-monde (naissance, dynamique et apogée) et à expliquer son obsolescence puis sa logique interne. .

1.1 Le système-monde : naissance, dynamique et apogée

Les travaux d'Immanuel Wallerstein (1930-2019), disciple de Fernand Braudel (1902-1985), sont marqués par les mêmes préoccupations que celles de son maître. Les deux utilisent la longue durée comme une forme de dialectique du temps qui permet d'enrichir les phénomènes étudiés de toute leur durée afin de mieux en cerner les origines, le sens, les trajectoires et la place dans l'histoire. Ils sont des adeptes d'une interdisciplinarité qui évite d'étudier séparément des phénomènes qui sont liés les uns aux autres et ne peuvent se comprendre correctement via leur saucissonnage par les sciences sociales fonctionnant en vase clos chacune dans sa tour d'ivoire (Braudel, 1958 ; Wallerstein, 2009). Ce sont aussi deux auteurs qui placent leurs travaux à l'échelle mondiale parce que convaincus que « la réalité sociale que nous vivons et qui détermine nos choix sociaux, n'est pas constituée d'une multitude d'États nationaux dont nous sommes les citoyens mais d'une réalité plus grande ». Braudel nommera cette entité économie-monde européenne dans le cas de l'Europe capitaliste et Immanuel Wallerstein système-monde pour signifier une économie-monde mondialisée au sens de division du travail à grande échelle entre plusieurs acteurs, plusieurs territoires et plusieurs cultures (État et système interétatique, entreprises, classes, groupes identitaires de toutes sortes...). Cet ensemble forme une matrice dont les conflits alimentent à la fois les innovations et sa dynamique globale (Wallerstein, 2009 ; Wallerstein, 2006).

En effet, le XVI^{ème} siècle qui voit l'apparition du capitalisme au sens moderne de ce terme (Max Weber, 1991 ; Blaug, 1999) est aussi celui de la naissance du système-monde lorsque l'Europe, partie de l'empire romain jusqu'à sa dislocation en État-nations, opta pour la construction d'une économie capitaliste axée sur la conquête du monde extra-européen, en se considérant comme son centre que le reste du monde, assimilé à sa périphérie, devait alimenter en débouchés, matières premières et main-d'œuvre. Le système-monde est donc à la fois un système géographique (interactions entre plusieurs espaces), un système organisationnel (interactions complexes entre États, marchés, organisations et individus), un système politique (plusieurs strates de pouvoir en interactions), un système social (moteur de différenciation sociale) et un système culturel (plusieurs géo-cultures en conflits ou en dialogue). L'espace occupé dans la géographie du système-monde détermine votre rôle dans son système de production, votre rémunération, votre niveau de pouvoir et la fonction qui est la vôtre dans la division du travail à grande échelle qu'il met en place. Ce système définit donc des classes géoculturelles, géo-économiques et géopolitiques au sein des sociétés et entre elles à travers notamment trois de ses grandes étapes globales dans l'organisation des conditions mondiales de l'accumulation. Il s'agit de la colonisation (mission civilisatrice) dès le XIV^{ème} siècle, du marché global aux esclaves dès le XV^{ème} siècle et du développement né au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale (Gélinas, 1994). Le passage de la colonisation au développement n'a pas profondément changé la logique interne des rapports de pouvoir entre les puissances coloniales et leurs colonies. Elle est restée, malgré les indépendances des anciennes colonies, marquée par une grande verticalité au sein d'un système-monde où les pays dits développés et ceux dits sous-développés jouissent d'une égalité théorique de droit mais pas de fait. Soit, d'un côté, les pays ingénieurs concepteurs du développement et vérificateurs de ses indicateurs et, de l'autre, pays suiveurs et exécutants.

Tout au long de l'histoire de ses rapports avec les sociétés extra-occidentales, l'axe majeur dans l'évolution de ce système-monde sera constitué des intérêts et des préoccupations de son centre (l'Occident). Ce sont ces intérêts qui détermineront les figures successives des différents paradigmes de développement et leurs politiques dans les Suds. Conçu de façon dominante comme une modernisation capitaliste, l'État colonial-développeur en lutte contre les nationalismes dans les colonies (Cooper, 2015), l'État postcolonial-développeur inspiré des politiques keynésiennes des trente glorieuses, puis le marché-développeur comme moyen d'alignement de toutes les sociétés au paradigme néolibéral, ont été les principales façons de rendre compatible l'idée de développement des régions extra-occidentales avec les intérêts des pays-centres du système-monde (Amougou, 2020). L'apogée du système-monde se situe donc dans les années 1980, où la révolution conservatrice considéra que la meilleure façon de réguler à la fois le monde industrialisé et la modernisation des pays dits sous-développés ne pouvait se faire qu'à travers une seule et unique voie qu'est le néolibéralisme. De là la phrase célèbre de Margareth Thatcher *there is no alternative*, annonciatrice du Consensus de Washington. La chute du mur de Berlin en 1989 renforça symboliquement et politiquement

cette idée au point que certains grands esprits parlèrent de fin de l'histoire (Fukuyama, 1992). Cette fin signifiait que l'organisation du champ politique par la démocratie libérale, du champ économique par le capitalisme organisationnel (entreprises privées, multinationales, industries), des échanges par le marché autorégulateur, du champ financier par la libéralisation financière et de l'accumulation des richesses par la croissance économique (réduction des impôts, règles et austérité budgétaires), constituent les coordonnées définitives et indiscutables de la nouvelle division du travail à grande échelle qu'est le système-monde.

1.2 L'obsolescence du développement comme modernisation capitaliste sous-tutelle, postcoloniale et transnationale : des rapports Meadows et du GIEC à l'anthropocène

L'ironie de l'histoire est que l'apogée du système-monde comme triomphe du paradigme néolibéral après la faillite du communisme en 1989, constitue aussi le début de la mise en évidence à la fois du grand aveuglement du monde par un modèle industriel érigé en modèle de développement universel et de la systématisation des trajectoires des pays du Nord comme celles que devaient dupliquer les pays extra-occidentaux pour sortir du sous-développement (Amougou, 2020). Il n'y avait plus de pays non-alignés étant donné que, comme le Consensus de Washington, la théorisation que Francis Fukuyama fit de la modernité capitaliste soutint, qu'à long terme, tous les pays du monde tendaient asymptotiquement vers le capitalisme pour organiser le champ économique et la démocratie libérale pour réguler le champ politique. C'est donc, paradoxalement, le triomphe historique du développement comme modernisation capitaliste qui, d'après le rapport Meadows et les rapports du GIEC, constitue la cause décisive des dangers que court l'humanité via le réchauffement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation écologique.

En effet, les conséquences désastreuses du mode de vie capitaliste et industriel que ces rapports mettent en exergue étaient déjà pressenties dans les préoccupations anciennes de la pensée économique. Les physiocrates, notamment François Quesnay (1758) leur chef de file, insistèrent sur une harmonie naturelle que devait respecter la production et la circulation des richesses. David Ricardo (1772-1823) parla de la rente différentielle et montra que l'économie courait le risque d'une baisse tendancielle de son taux de croissance à cause du facteur fixe qu'est la terre et dont la fertilité est décroissante. Thomas Robert Malthus (1766-1834) pointa du doigt l'importance de réguler les rapports entre la croissance de la population et celle des richesses afin d'éviter l'appauvrissement des sociétés, tandis que Stanley Jevons (1835-1882) annonça le déclinisme et l'épuisement des ressources naturelles malgré le progrès technologique. Mais l'économie, à la fin du XVIII^{ème} siècle, prit le chemin des sciences nomothétiques détachées de la nature, des humanités et des sociétés (Wallerstein, 1986). Structure nomothétique des savoirs qui alimenta majoritairement la pensée d'un système-monde qui engendra l'économie du développement dans les années cinquante pour marquer son passage du monde de la colonisation au monde du développement. Cela se fit sans tenir compte des recommandations de l'économiste et mathématicien Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994) de passer de l'économie mécanique à la bioéconomie afin de tenir compte du fait que l'économie n'est pas un système isolé des sociétés et de la nature (Georgescu-Roegen, 1977). « *Pas de croissance infinie dans un monde fini* » (Meadows et al., 1972), « *Our Common Future* » qui annonce la justice et la transition intergénérationnelle sous forme de développement durable (Rapport Brundtland, 1987), puis le réchauffement climatique qu'entraînent l'industrialisation et le capitalisme (Rapports du GIEC) font désormais de l'anthropocène le résultat le plus marquant d'un système-monde qui signe ainsi l'obsolescence et le déclasserement de la version traditionnelle du développement comme modernisation capitaliste et industrielle.

S'agissant des pays extra-occidentaux, la somme de l'accumulation primitive ou sous tutelle (colonisation, marché aux esclaves), de l'accumulation industrielle, de l'accumulation nationale et de l'accumulation transnationale n'a pas permis la sortie du sous-développement. Les modèles de convergences économiques sont démentis tant par des écarts d'industrialisation toujours croissants entre les pays du Nord et ceux du Sud que par la hausse de la pauvreté et des inégalités au sein des sociétés et entre elles (Piketty, 2013).

2. LA RAISON DÉVELOPPEMENTALISTE FACE À SES RENDEMENTS DÉCROISSANTS

Si la version dominante du développement tombe en désuétude face aux enjeux sociaux, climatiques et écologiques du XXI^{ème} siècle, c'est aussi parce qu'elle a pour moteur une raison particulière. Quelle est-elle ? Comment aboutit-elle à des rendements décroissants de la modernisation capitaliste et industrielle des sociétés ?

2.1 La raison développementaliste

Le débat sur le développementalisme date des années 1960-1970. Il n'a cependant pas analysé la nature de la raison développementaliste et encore moins entraîné la sortie de cette raison dans les politiques libérales de développement des années 1980. Il est donc urgent, au moment où la crise climatique s'accroît, de préciser la nature de la raison développementaliste et de montrer qu'il faut nécessairement en sortir.

En suivant les fondements de la philosophie et des sciences sociales, la raison peut s'entendre comme une faculté qui a pour finalité l'instauration d'un monde intelligible et se détermine elle-même par rapport à une telle fin (Ladrière, 2005). Le fait que le développement lui soit postérieur exige que ce soit le processus ainsi qualifié qui éclaire un type particulier de raison qu'est la raison développementaliste tant dans sa dimension théorique (théorie du développement) que pratique (politiques de développement). C'est pourquoi les caractéristiques de la raison développementaliste se déclinent non à partir de la raison philosophique fondatrice mais à partir des travaux qui prennent le développement et son produit dérivé le développementalisme comme objets de recherche (Amougou, 2020). C'est donc le processus de développement qui explique le type de raison qui lui est sous-jacent et qui est déjà présent dans la pensée économique dès ses origines.

En effet, dans *Recherche sur les causes et la nature de la richesse des nations* paru en 1776, Adam Smith posait déjà les bases du paradigme développementaliste (Amougou, 2020). Les sociétés extra-occidentales sont qualifiées par lui de « barbares » comparativement à celles occidentales et suivant un phasage du progrès en quatre temps : le temps édénique (mythologique) où les Hommes bénéficient d'une assurance tout risque de la main invisible (Dieu) sans rien donner en retour, le temps des chasseurs-cueilleurs, le temps pastoral-agricole et le temps commercial/industriel (Marouby, 2004). L'étape commercial/industriel correspond au dernier stade du développement économique d'une société. Adam Smith pensait cette trajectoire universelle tout comme, deux siècles après lui, les économistes du développement qui, dans les années 1950, alimentèrent le développementalisme suivant trois principes majeurs : tout le monde veut se moderniser suivant la voie occidentale de ce processus ; toutes les sociétés sont mues par un « gène modernisateur » qui les tracte, malgré elles, vers la voie occidentale du développement capitaliste ; les identités, les contextes, les cultures et les histoires singulières ne comptent pas ou très peu. Il faut passer outre pour activer le « gène modernisateur » parfois en latence dans de nombreuses sociétés « arriérées » des Suds. La raison développementaliste est donc, dès le XVIII^{ème} siècle, une raison évolutionniste (transition de la phase édénique à la société pastorale, puis à celle des chasseurs-cueilleurs et de celle-ci à celle des commerçants et des industriels), civilisatrice (sortir les sociétés barbares de la barbarie) et economiciste (le commerce et l'industrie sont le stade final et donc parfait de l'évolution des sociétés). Il est à remarquer la conception linéaire du temps dans ce phasage sans tenir compte du temps cyclique de la nature.

Comme ces étapes ont été réalisées par les Occidentaux avant le reste du monde (du moins depuis le XV^{ème} siècle), un trait névralgique de la raison développementaliste est qu'elle pense que l'avenir des sociétés extra-occidentales se trouve dans le passé de l'Occident. Cela se matérialise, non seulement par des politiques de développement et des formes de coopération qui orientent les pays du Sud vers des réformes faites dans le passé en Occident, mais aussi par la non-considération d'institutions, de pratiques, de cultures et de savoirs ayant fait leur preuve dans l'amélioration de la vie dans les sociétés du Sud. Il en découle une raison développementaliste synonyme d'un ethnocide bienveillant, en ce sens que, prédatrice par essence, elle détruit des cultures et des façons singulières de faire le monde, de le vivre, de l'habiter et de s'améliorer. Elle le fait suivant une croyance et un discours savant suivant lesquels ce qui est fait l'est pour le bien-être des sociétés extra-occidentales dont c'est le prix à payer pour se développer. La coopération Nord/Sud est ainsi très souvent une relation du maître et de l'esclave avec, d'un côté, le Nord global (le maître) qui détient les clés du développement et, de l'autre, le Sud global (l'esclave) qui ne peut avoir accès qu'en se niant comme civilisation particulière et en se considérant comme un ensemble de sociétés folles. C'est-à-dire des sociétés que le Nord soigne malgré elles et à leur corps défendant car la folie est toujours ignorée de celui qui en est victime alors qu'elle est détectée uniquement par le soignant (Amougou, 2021). Il en résulte une néo-colonisation, comme le confirme l'économiste américain Daron Acemoglu (2001), selon lequel, les États-Unis n'auraient pu devenir la première puissance économique du monde sans avoir éradiqué la culture amérindienne. Là se fonde aussi la dimension antimoderne de la raison développementaliste étant donné qu'elle entraîne, paradoxalement, la perte d'autonomie du Sud global dit sous-développé quand la modernisation européenne vise l'abandon d'un monde hétéronome. Cela s'est fait tant à travers les bases coloniales du développement comme modernisation (État-colonial) que par les politiques contemporaines de développement que sont les programmes d'ajustements structurels ou encore via des objectifs de développement durable. Les structures historiques de la domination et de la dépendance des pays du Sud

par rapport à leurs anciennes puissances coloniales conservent tant le rapport maître/esclave susmentionné que la dialectique du sachant (le Nord) face à l'apprenant/l'apprenti (le Sud), installée au cœur de la coopération Nord/Sud depuis toujours. D'où le caractère inévitablement classificatoire de la raison développementaliste qui fait du Sud global non seulement un endroit inférieur au Nord (arriération, pauvreté et carences dans tous les domaines), mais aussi le lieu de ceux qui doivent apprendre du Nord qui sait tout et vit dans l'opulence. Il en découle une coopération Nord/Sud théologique au sens où le Nord global se présente comme la voie royale et de référence qui mène le Sud global vers le « paradis terrestre ». Ce sont donc les patrons culturels occidentaux et leurs types idéaux civilisateurs (État de droit, démocratie libérale, économie de marché, marchés financiers libéralisés, écologie des riches...) qui se vendent au Sud à travers les rapports de coopération régis par une raison développementaliste qui considère le Sud global comme une totalité sociale dans l'enfance et dont il faut tenir la main afin qu'elle traverse la route qui mène vers « la lumière » de la civilisation en la sortant ainsi du *cœur des ténèbres* (Conrad, 1899). Cela doit se faire *via* un processus dont les principales étapes sont déjà balisées depuis 1776 dans *La richesse des nations* d'Adam Smith préfigurant l'approche rostovienne des étapes de la croissance économique. Et comme le savoir qui en découle se veut scientifique et applicable aux pays du Sud, la raison développementaliste est aussi un « épistémicide » (De Sousa Santos, 2016). C'est-à-dire une méthode scientifique de travail qui ne rend pas épistémologiquement justice aux contextes des Suds en les analysant avec une épistémologie inspirée et construite dans et pour les contextes occidentaux.

2.2 Les rendements décroissants

Les rendements décroissants de la raison développementaliste se manifestent notamment à travers deux mécanismes. D'abord, un acharnement thérapeutique conceptuel pour sauver le concept développement de sa désuétude. Ensuite un *greenwashing* du développementalisme dans un contexte où l'économie a pris la place à la fois de la politique et du développement.

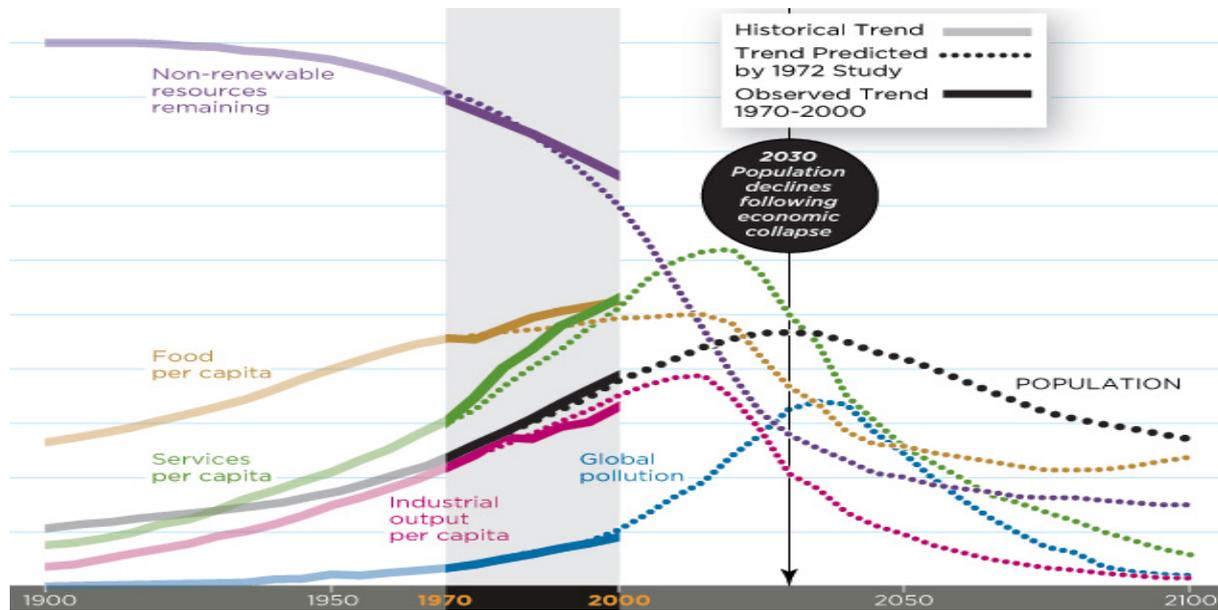
Le phénomène qui donne naissance à l'acharnement thérapeutique conceptuel (Amougou, 2021) est le constat d'un *développement fantôme* dans les Suds (Amougou, 2020). C'est-à-dire le constat tant d'un sous-développement incompressible que d'un développement qui ne se réalise jamais et reste d'actualité parce qu'il ne se réalise jamais. Et comme « quand les Hommes ne peuvent changer les choses, ils changent les mots » (Jaurès, 1859), le développement comme secteur d'activités et comme domaine scientifique a préféré les mots à la chose via une inflation conceptuelle qui, sans prétendre à l'exhaustivité, se décline comme suit : développement économique, développement social, développement autocentré, développement humain, développement équitable, développement populaire, développement participatif, développement endogène, développement durable, développement territorial...

Le *greenwashing conceptuel* quant à lui prend deux principales directions : le développementalisme écologique et l'écologie développementaliste. Le développementalisme écologique traduit le néo-développementalisme à l'âge vert. C'est-à-dire la poursuite du développementalisme tel qu'explicité ci-dessus mais en le couvrant du *green* et des préoccupations qui en découlent, sans pour autant déroger à l'idée suivant laquelle se développer pour le Sud c'est dupliquer la trajectoire du Nord en passant d'une société traditionnelle (barbares et en carence) à une société moderne synonyme d'une prospérité verte.

Le développementalisme écologique est complété par l'écologie développementaliste, qui elle prend le Nord pour centre des préoccupations écologiques, climatiques et biosphériques et compte les universaliser en utilisant la raison développementaliste comme moteur et principe d'action d'une écologie développante. Dans le premier cas c'est le développement comme modernisation capitaliste qui promeut l'écologie et dans le deuxième c'est l'écologie qui promeut le développement. Des deux côtés, le développement et l'écologie restent des urgences imposées au Sud dans une logique de rattrapage rapide. La logique développementalisme reste donc inchangée dans ces deux versions vertes du développementalisme, car c'est toujours le Nord qui conçoit les recettes et compte se reproduire ailleurs en universalisant ses solutions aux problèmes du monde sous forme des Objectifs de Développement Durable. Y'a-t-il un seul développement durable ou plusieurs développement durables possibles ? Que veut-on rendre durable ? Les Suds ne sont-ils pas dans une dynamique de sous-développement durable étant donné que les générations actuelles n'y arrivent pas déjà à satisfaire leurs besoins ? Essayer de trouver des réponses satisfaisantes à ces questions exige de sortir d'un récit climatique, biosphérique et environnemental produit par l'Occident au sens de centre de la civilisation anthropocène ayant aliéné le système-terre.

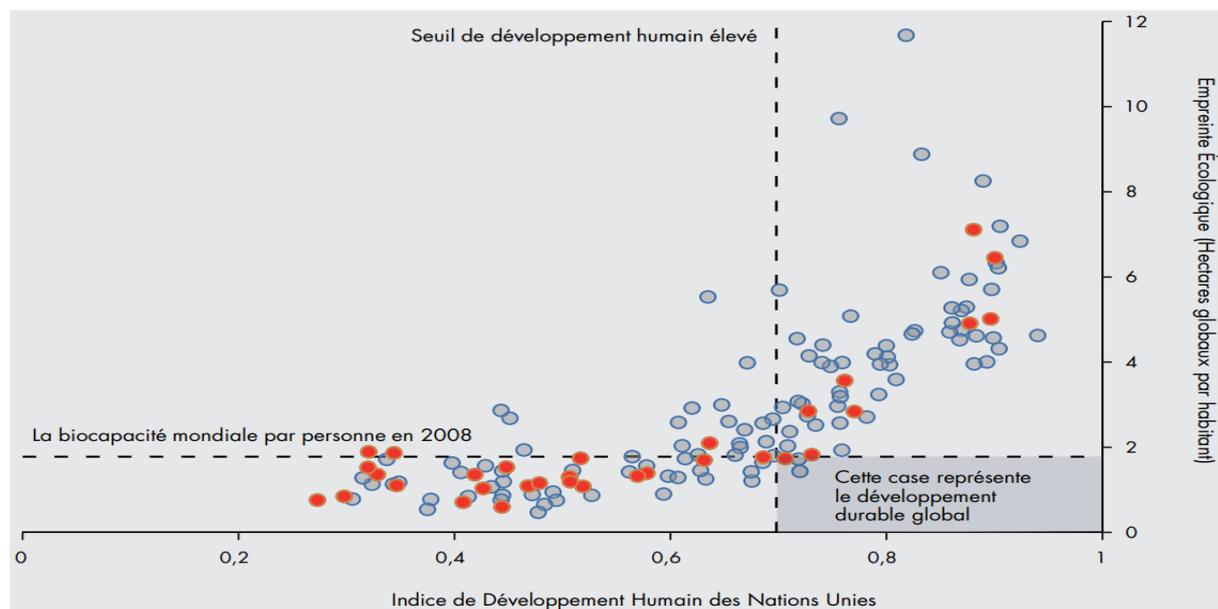
« *The limits of growth* », titre du rapport Meadows de 1972, est donc de nouveau d'actualité car ses prédictions alarmantes sont en train de se réaliser malgré sa réception négative par des économistes, dont notamment William Nordhaus, prix Nobel d'économie 2018. Les travaux actuels qui reprennent la modélisation de

Meadows afin de vérifier ses différents scénarii montrent, non seulement que le monde a continué avec le modèle *business as usual* (Turner, 2014), mais aussi que, dans ces conditions, l'effondrement prédit par le rapport Meadows est en voie de réalisation (Turner, 2014 ; Rockström, 2009 ; Harington, 2020). Le schéma ci-après montre la factualisation historique et prédictive du scénario-catastrophe du rapport Meadows.



Source : Turner (2014)

Un autre aspect des rendements décroissants de la raison développementaliste est la contradiction qui apparaît entre l'Indice de Développement Humain (IDH), l'empreinte écologique et la bio-capacité (capacité qu'a un écosystème de régénérer ses ressources et d'éliminer les déchets induits par leur utilisation par ledit écosystème) des pays. Le schéma ci-après montre que les pays qui ont l'IDH le plus élevé sont aussi ceux qui ont l'empreinte carbone la plus grande alors que ceux qui ont l'IDH le plus faible ont l'empreinte carbone la plus faible. Cela implique que se développer, au sens dominant de ce terme, est incompatible avec la protection de la nature mais en corrélation positive avec la destruction du système-terre. Ce même schéma montre aussi que les pays avec un IDH élevé se situent au-delà de la bio-capacité mondiale pour l'année 2008. C'est-à-dire que ce sont des pays incapables de rendre soutenables leurs écosystèmes. Il en découle que le développement dit durable devient impossible comme l'indique le cadran (case vide en gris foncé) censé le représenter sur la figure ci-après.



Source : Global Footprint Network, 2008.

3. LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT COMME UN ENSEMBLE DE TRANSITIONS JUSTES

Le système-monde et sa version capitaliste et industrielle du développement ont entraîné le dépassement des limites planétaires² lorsqu'on prend en compte à la fois le plafond des activités humaines qui correspond à ce que la planète peut fournir au maximum de ses capacités en termes de ressources, et un plancher qui représente les besoins humains essentiels. Le développement comme modernisation industrielle et capitaliste ne peut donc plus être d'actualité. Ses effets désastreux nécessitent un changement de paradigme au sens de Kuhn (1962) étant donné que le mal est profond et d'ordre civilisationnel. Le nouveau paradigme qui se dessine à la fois comme une méthode scientifique partagée par une communauté scientifique et un modèle épistémique que cautionnent des chercheurs dans un monde à l'âge du réchauffement climatique, est censé modifier la manière d'analyser le monde et son changement. Il s'agit du paradigme des transitions justes en remplacement du développement comme modernisation capitaliste et industrielle. Comment réaliser le bien-être et la prospérité sans dépasser les limites de la planète ?

3.1 La transition juste : qu'est-ce à dire ?

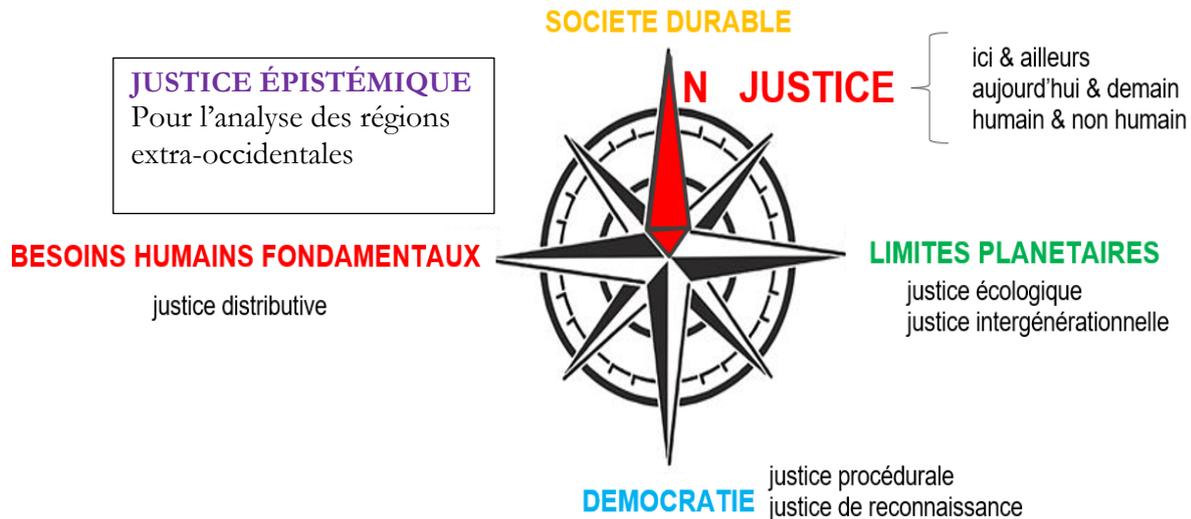
La problématique de la transition n'est pas nouvelle dans le champ du développement. Elle en constitue même le cœur étant donné que le développement a toujours été approché par l'économie du développement comme une transition de la société traditionnelle à la société moderne capitaliste et industrielle. La transition d'une économie agricole à une économie industrielle (Fei et Ranis, 1964 ; Kuznets, 1960), la transition du secteur agricole au secteur moderne (Lewis, 1966), la transition démographique (Malthus, 1963), la transition financière ou la libéralisation financière (Mc Kinnon, 1973 ; Shaw, 1973), et même les programmes d'ajustements structurels des années 1980, sont des modèles de transitions d'une forme de société à une autre.

La transition juste dont nous parlons ici au pluriel n'est pas de même nature que ces anciennes transitions à plus d'un titre. Premièrement, elle exige une révolution à la fois scientifique et civilisationnelle en ce sens qu'elle vise à installer un style et un mode de vie incompatibles avec la façon d'habiter le monde de l'actuel paradigme industriel et capitaliste (Danouta, 2013). Deuxièmement, elle ne fait pas de la croissance son moteur comme dans l'ancien paradigme mais de la justice prise dans son sens pluriel, parce que pas uniquement libérale et pas confinée aux seuls vivants humains. Troisièmement, son but est de sortir de la civilisation de la croissance suivant laquelle on pense à une croissance infinie dans un monde fini (Rapport Meadows, 1972). Quatrièmement, son but ultime est de construire les conditions de possibilités des écosystèmes humains soutenables. Cela implique une justice pas toujours déjà faite, une justice dynamique dans sa construction et son effectuation puis une solidarité internationale qui n'est plus une option lorsqu'on tient compte du fait que des interactions entre les questions sociales (inégalités, pauvreté...), économiques, écologiques, climatiques et biosphériques font des vivants humains et non-humains une seule et même communauté à sauvegarder.

En conséquence, avec l'exigence d'une justice plurielle, d'une inclusion multiforme et de leurs effectivités, les transitions justes consistent à assurer le passage juste et équitable des sociétés productivistes aux sociétés soutenables dans l'usage des ressources humaines, naturelles, financières, institutionnelles, organisationnelles et spirituelles, via un encastrement biophysique et social de l'économie, des institutions, des organisations, de la monnaie, de la politique monétaire, du système financier, des marchés, des politiques fiscales et des politiques budgétaires dans le but de construire des territoires de vie décarbonés, c'est-à-dire capables d'une reproduction soutenable et élargie de la vie sur terre. Ce sont des passages de sortie de l'anthropocène en utilisant celui-ci comme méthode de recherche et comme Pharmakon, c'est-à-dire à la fois comme la figure du mal suprême dont il faut soigner le monde au XXI^{ème} siècle, et comme instance révélatrice des désastres actuels du productivisme capitaliste sur le système-terre. Les transitions justes marquent le passage à une nouvelle civilisation du vivant dont la fonction n'est plus uniquement de permettre aux humains de vivre en grands regroupements grâce à une lutte continue contre la méchanceté, la domination et la malveillance des uns par rapport aux autres (pulsions de vie contre pulsions de mort), mais aussi de réduire drastiquement la violence sur les écosystèmes en faisant des vivants humains et non-humains des membres d'une chaîne d'interdépendances vitales.

² Les limites planétaires en 2023 sont au nombre de huit : le climat ; l'intégrité fonctionnelle des écosystèmes ; le cycle de l'azote ; le cycle du phosphore ; l'eau douce souterraine ; l'eau douce de surface ; la surface occupée par les écosystèmes naturels ; les aérosols.

En conséquence, comme l'esquisse le schéma ci-après, tout changement mélioratif sur le plan politique, économique et social à l'âge de l'anthropocène doit être contraint par les cinq points cardinaux de la transition juste que sont la justice territoriale, temporelle, transgenre et trans-espèces (ici et ailleurs, humains et non-humains, aujourd'hui et demain), la justice écologique et la justice intergénérationnelle (les limites planétaires), la justice procédurale et la justice de reconnaissance (démocratie), la justice distributive (les besoins humains fondamentaux) et la justice épistémique nécessaire pour la saisie fidèle des sociétés extra-occidentales très souvent analysées suivant des méthodes de recherche dont les problématiques et les caractéristiques ne respectent pas les spécificités des contextes extra-occidentaux et encore moins la façon dont les différentes crises s'y manifestent, s'y déclinent et s'y vivent.



Source : Rapport du Haut Comité d'Experts sur la Transition Juste, Belgique, 2024.

3.2 Les défis de la transition juste

Réaliser la révolution copernicienne dont nous parlons ne peut être possible sans relever victorieusement un grand nombre de défis. Nous allons nous limiter à quelques-uns qui nous semblent incontournables.

L'intrication de la crise sociale (pauvreté, inégalités), économique, écologique, climatique et biosphérique fait que toutes ces crises constituent un système dont la crise est fractale, en ce sens que chacune de ces crises est non seulement le miroir des autres, mais aussi les contient toutes quelle que soit l'échelle d'analyse envisagée (Amougou, 2022). L'analyse du système-monde ne peut donc plus se limiter à son seul fonctionnement. Elle se doit d'avoir des cadrages normatifs par rapport aux objectifs de soutenabilité, eux-mêmes inséparables d'une exigence de justice variable suivant les contextes.

Reformater les imaginaires du Nord et du Sud s'avère donc nécessaire étant donné que le paradigme *development as usual*, c'est à dire comme un processus de modernisation capitaliste et industrielle, reste robuste dans l'imaginaire des sociétés malgré un niveau de connaissance jamais autant élevé par le passé sur ses désastres sur les écosystèmes et le climat. Ce travail de reformatage par l'éducation et le militantisme ne peut se faire sans la construction de nouveaux récits dont la caractéristique est la promotion des transitions justes via un double processus de formation des opinions et des volontés d'agir. L'anthropocène ne peut par exemple pas servir à la factualisation de la justice dans les Suds en faisant l'économie, non seulement d'une distinction entre plusieurs anthropocènes possibles, mais aussi sans montrer les étapes antérieures à la révolution industrielle. Étapes où certaines sociétés ont payé au prix fort (esclaves de plantations, commerce triangulaire) la division du travail à grande échelle du système-monde. Faire la différence entre plusieurs types d'anthropocènes permettrait de souligner par exemple que la famille Rockefeller et ses raffineries ne peuvent représenter le même anthropocène que les pygmées africains qui vivent depuis toujours dans la forêt et de la forêt sans jamais la détruire. De même, toute l'Afrique, qui représente 4 % des gaz à effet de serre mais dépense 7 % de son PIB pour résoudre des problèmes liés au réchauffement climatique, ne peut être un anthropocène du même acabit que les grands pays industriels principaux pollueurs du monde. Certains auteurs ont forgé le terme « plantaciocène » (Macé, 2020) pour montrer le sort de nombreuses sociétés du Sud lors du commerce triangulaire et de l'économie des plantations y afférente. Avoir pour objectif la justice dans les transitions exige donc un narratif historique à la fois objectif et comparatif du système-monde, tant pour bien y distinguer les rôles et les places des uns et des autres que pour dégager des

arguments concrets capables d'aider dans l'élaboration des mécanismes de justice au sein des sociétés et entre elles. Cela aiderait à faire la différence entre les approches théoriques des transitions justes et leurs approches empiriques. Ces dernières, quoique dépendantes des premières, semblent plus à même de mettre en lumière les décalages dans le travail transitionnel et les ajustements transitionnels à réaliser dans les transitions justes. Le fait d'avoir engendré des sociétés historiquement favorisées et des sociétés historiquement défavorisées implique tant des responsabilités différentes dans la sortie du paradigme *development as usual* que des efforts différents dans la mise en place des politiques et des projets ad hoc. Un narratif juste et véridique des origines et de l'opérationnalisation du système-monde jusqu'à la crise fractale dont nous parlons participe donc de l'objectif de justice à la fois historique, épistémique et compensatoire. En outre, plusieurs asymétries existent entre pays du Nord et ceux du Sud dans de multiples domaines. De nombreuses sociétés du Sud ont des besoins essentiels pré-matérialistes alors que celles du Nord ont des besoins post-matérialistes comme la protection de l'environnement. À titre d'exemple, au Nord, les nuisances sonores entraînées par la suractivité d'un aéroport deviennent un problème majeur de bien-être (cas de l'aéroport de Bruxelles-capitale par rapport aux activités de transport de DHL) alors qu'au Sud l'emploi que fournirait un tel aéroport l'emporterait sur les nuisances sonores dont personne ne se préoccupe : ventre affamé n'a point d'oreilles !

Si on considère les types d'économies, la question de la justice dans les rapports entre les économies agricoles de nombreux pays du Sud et les économies post-industrielles européennes est à trouver dans les articulations des différentes chaînes de valeurs à transformer en chaînes de solidarité. Quel type de solidarité mettre en place ? Une solidarité mécanique propre aux sociétés traditionnelles ou organique propre aux sociétés modernes ? Ces questions et ces multiples asymétries rappellent que la transition juste elle-même ne peut se concevoir de la même façon au Nord et au Sud. Une société africaine par exemple comprendrait la transition juste comme l'acquisition des commodités de vie qui lui font défaut. Cela nécessiterait la hausse de la consommation supplémentaire d'énergie afférente (agriculture, santé...) alors que la société européenne comprendrait la transition juste comme un usage sobre de ce qu'elle possède déjà comme commodités de vie. Des moratoires et des seuils de tolérance devraient donc être définis pour permettre à certains pays de continuer à augmenter leur consommation d'énergie pour garantir la satisfaction de besoins essentiels alors que d'autres devraient réduire cette consommation.

Quelle alternative de sortie d'un récit occidental-centré sur le réchauffement climatique parce que dominé par la rationalité technoscientifique et ses problèmes contemporains ?

Par rapport au défi de bâtir des écosystèmes humains soutenable, le Sud global ne devrait-il pas devenir un acteur qui veille à ce que les politiques de transition juste ne se réduisent à une simple étape nécessaire à l'ajustement d'un capitalisme qui s'habille en vert pour préserver ses opportunités d'accumulation en absorbant de l'intérieur les ajustements fondamentalement nécessaires à la réparation de la terre ? Le Sud global ne deviendrait-il pas, dans le cas contraire, une simple variable d'ajustement à la reproduction contemporaine d'un capitalisme mondial où sa position historique a toujours été celle du subalterne de la division internationale du travail du système-monde ?

Ces questions soulignent l'urgence d'un changement de perspective qui va au-delà et diffère des 17 objectifs du développement durable (ODD). Ceux-ci restent, non seulement anthropocentrés sans tenir compte explicitement des interdépendances entre les vivants humains et les vivants non-humains, mais aussi indifférenciés suivant les générations, leurs contextes, leurs histoires, leurs urgences et leurs cultures. Prendre en compte les multiples asymétries de situations et d'urgences dans les sociétés et entre elles explicite mieux, autant que la soutenabilité en lieu et place de la durabilité, les formes de justices qu'il faut inventer pour atténuer les effets de l'anthropocène. Les ODD restent aussi marqués par un prisme occidental du développement et une non-prise en compte de la question des narratifs en conflits qui conditionnent la justice entre générations. La démographie du Sud global, jeune et potentiellement dominante dans les générations futures, ne devrait plus être appréciée suivant une perspective malthusienne mais suivant les capacités de reproduction soutenable des sociétés dans le temps long en dehors de la seule croissance économique. Des réserves sont donc à apporter sur l'innovation technologique sur laquelle mise la modernisation écologique, étant donné l'existence de technologies inspirées uniquement par les forces du marché et inutiles à la reproduction soutenable des écosystèmes. Il en découle la nécessité d'un récit non occidental-centré du climat afin que s'expriment plusieurs rapports à l'environnement, d'autres entendements de la justice climatique et d'autres conceptions des transitions justes. Cet autre récit doit souligner le fait que la solution de sortie du réchauffement climatique n'est pas que scientifique mais aussi politique, culturelle et anthropologique. Pas uniquement scientifique parce que la science est aussi responsable d'une nature rendue intelligible pour son aliénation par le capitalisme. Ce sont donc les apports politiques, culturels, anthropologiques et mythologiques des mondes périphériques par rapport au centre du

capitalisme global qui sont à même de penser une extériorité climatique susceptible de sortir le monde de la civilisation anthropocène. L'apport politique du Sud global est donc de mettre en avant les asymétries à prendre obligatoirement en compte dans la pensée des transitions justes. Ces asymétries sont un rôle de leader du capitalisme pour le Nord et un rôle de combustible pour le Sud global depuis le XV^{ème} siècle ; des économies industrielles au Nord et des économies agricoles au Sud ; des institutions démocratiques au Nord et des institutions prédémocratiques au Sud ; le pouvoir d'ajustement au Nord et le devoir d'alignement au Sud ; des préoccupations post-matérialistes au Nord (jeunes Européens qui marchent pour le climat) et des préoccupations pré-matérialistes au Sud (jeunes Africains qui ne marchent pas pour le climat à cause d'une urgence plus pressante de satisfaction de besoins élémentaires) : « Ventre affamé n'a point de climat ! » (Amougou, 2019).

Des cultures et mythologies extra-capitalistes sont nécessaires à la préservation d'une diversité de régimes climatiques capable de sortir le monde du climatisme capitalistique qui le colonise. C'est ainsi que le Sud global peut participer au remplacement progressif des mythes prométhéens, progressistes et capitalistes devenus des dystopies avec le réchauffement climatique.

La transition en général et encore plus la transition juste exigent un soubassement politique et normatif précis afin de servir de base et d'accroche aux politiques économiques qui visent à transformer le réel, les pratiques et les habitudes. Raison pour laquelle nous pensons qu'un enjeu névralgique des transitions justes est la monnaie. Si la réforme de la monnaie ne peut tout faire, il faut signaler qu'aucune transition juste ne peut être possible sans une conception de la monnaie et de la politique monétaire compatible avec les objectifs de la transition juste. Dans cet ordre d'idée, toutes les organisations et toutes les institutions du monde moderne doivent coopérer et entrer en interactions dynamiques et concertées afin d'optimiser le changement pour une transition juste. Il est donc urgentissime, étant donné le rôle névralgique de la monnaie, des banques centrales et du financement dans la vie de tous les jours et dans la dynamique du capitalisme contemporain, de ne pas éviter la question de savoir quels types de monnaies, de banques centrales et de financements sont capables de soutenir une transition juste. Éviter une telle question revient à pratiquer la politique de l'autruche sachant que la monnaie se trouve au début et à la fin de toute politique, de son implémentation sur le terrain à ses résultats. Tout le travail sur la transition juste serait un coup d'épée dans l'eau si la conception, la gestion et la régulation du nerf de la guerre qu'est la monnaie n'étaient pas adaptées aux exigences d'une transition juste. Notre réflexion consiste à esquisser des réponses aux trois questions ci-après. Où en sommes-nous avec la conception de la monnaie et de la banque centrale ? Qu'est-ce qui fonde l'incompatibilité entre l'état actuel des choses dans le champ monétaire et la philosophie politique d'une transition juste ? Vers quelle conception de la monnaie et de la banque centrale devons-nous aller et que proposons-nous pour mettre les monnaies et les banques centrales au service d'une transition juste ?

S'agissant de la première question, on peut noter que de 1945 à 1970, la doctrine économique en vigueur est d'inspiration keynésienne. C'est elle qui, en compagnie du fordisme, permit à la fois la sortie de la crise de 1929 et la grande prospérité des trente glorieuses. Les États sont interventionnistes à travers une politique monétaire et une politique budgétaire actives. Cela parce que, d'après la conception keynésienne de l'économie, c'est non seulement la demande qui engendre l'offre, mais aussi l'État qui doit utiliser la politique monétaire et budgétaire pour corriger les imperfections du marché (court terme au détriment du long terme, intérêt privé au détriment de l'intérêt général, le déséquilibre comme la règle et l'équilibre comme l'exception, les esprits animaux...). Dans cette période keynésienne les faits stylisés qui prédominent se présentent comme suit. Les politiques menées dans le domaine financier et monétaire sont dites de répression financière pour signifier que les États interventionnistes régulent leurs systèmes financiers en privilégiant certains secteurs par l'orientation des crédits, la bonification des taux et le contrôle des mouvements de capitaux. La conception monétaire est endogène. La monnaie n'est pas considérée neutre. Elle est créée pour les besoins de l'économie. Le déficit public productif est un instrument de lutte contre le chômage. La banque centrale n'est pas indépendante. Elle a un rôle de prêteur en dernier ressort et mène une politique monétaire active. Le trésor public joue un rôle important dans la création monétaire aux côtés des banques secondaires. Le financement de l'économie se fait principalement par le canal étroit du crédit (le crédit bancaire) au sein des économies dites d'endettement.

La crise du modèle keynéso-fordiste dès les années 1970 va connaître la contre-offensive du courant néoclassique et notamment du monétarisme de Milton Friedman, depuis toujours opposé aux politiques d'inspiration keynésienne. D'où le passage des politiques de répression financière aux politiques de libéralisation financière. Tout cela se fait avec en arrière-plan l'opposition historique entre économistes favorables à l'intervention de l'État (notamment keynésiens) et économistes adeptes du marché libre (notamment néoclassiques). Avec l'essoufflement du modèle keynésien, l'heure était désormais au néo-

libéralisme sous-tendu par le triptyque libre échange, économie de l'offre et monétarisme. Sous l'égide du monétarisme de Milton Friedman, la nouvelle orthodoxie monétaire se présente ainsi : la monnaie, considérée comme neutre, n'est qu'un voile, autrement dit elle n'est pas de la richesse mais uniquement un instrument servant d'intermédiaire aux échanges ; de ceci découle que toute inflation est d'origine monétaire³. Il faut donc neutraliser la monnaie. La politique monétaire ne sert à rien. Elle peut avoir des effets à court terme parce que les populations sont victimes d'illusion monétaire. Elle n'a aucun effet à long terme si ce n'est celui de renforcer l'inflation. En application de cette nouvelle orthodoxie, la banque centrale est désormais indépendante (Kydland et Prescott, 1977 ; Rogoff, 2016). Le trésor public recule drastiquement au profit des banques secondaires dans la création monétaire. Les déficits publics sont honnis au profit des grands équilibres macroéconomiques à préserver. L'État ne doit plus intervenir dans le domaine monétaire au profit de la banque centrale indépendante, des marchés financiers et des banques secondaires.

Une incompatibilité dirimante existe entre cet état de choses et le paradigme des transitions justes. Être dans une dynamique de transition juste relève de la philosophie politique, c'est-à-dire de penser ce qui pourrait être ou devrait être pour réaliser une telle transition. Le concrétiser ne peut donc faire fi des sciences sociales au sens de ce qui est et a été. Examinée à cette aune, l'orthodoxie sur la monnaie et la banque centrale sont inaptés au stade actuel des choses pour plusieurs raisons dont celles ci-dessous.

Le principe d'une banque centrale indépendante n'apporte rien à la coordination souhaitable et nécessaire entre toutes les politiques institutionnelles axées sur la transition juste mais affecte négativement la transition juste par une aggravation des inégalités issues des politiques monétaires dites non-conventionnelles (*quantitative easing*).

Considérer la monnaie comme neutre est un luxe car le monde se prive ainsi d'un instrument politique central sachant que la monnaie n'est pas neutre (effet de richesse, effet revenu, loi psychologique fondamentale...) et que la politique monétaire a des effets redistributifs dans la société (Fontan et *al.*, 2019). Si, dans les années 1970, la conjoncture de sortie des économies keynésiennes était la lutte contre l'inflation, la conjoncture actuelle est celle de la lutte contre le réchauffement climatique, la pauvreté et les inégalités, choses complètement ignorées par la monnaie neutre et la banque centrale indépendante : ces deux concepts sont donc frappés d'incohérence conjoncturelle car l'intérêt public au XXI^{ème} siècle c'est la transition juste (Amougou, 2021).

Les hypothèses qui sous-tendent, non seulement le raisonnement suivant lequel toute inflation est d'origine monétaire, mais aussi celui selon lequel les agents économiques ont une rationalité illimitée (anticipations rationnelles) sont très peu réalistes. Pour la première il faut qu'il y ait plein-emploi (ce qui est très loin de la réalité actuelle) et, pour la seconde, c'est plutôt la rationalité limitée qui s'avère plus réaliste depuis les travaux des Nobels d'économie d'Herbert Simon et Richard Thaler (De Nanteuil et Amougou, 2022).

Mener des politiques de transition juste exige de faire confiance aux acteurs politiques qui la mettent en œuvre. Cela est impossible avec une théorie économique de la banque centrale indépendante et du monétarisme, qui jette la suspicion et le discrédit sur les décisions politiques et les États taxés de peu crédibles. Dans des pays démocratiques, une banque centrale indépendante n'a aucun compte à rendre aux gouvernements issus d'élections démocratiques. Elle prend cependant des décisions qui engagent lesdits gouvernements et impactent profondément la vie du peuple souverain en démocratie. Cela entraîne que la légitimité rationnelle-légale des politiques de la banque centrale indépendante soit toujours factuellement supérieure à leur légitimité démocratique, sachant que la légitimité démocratique intègre les questions de soutenabilité contrairement à la légitimité rationnelle-légale de la banque centrale (Tucker, 2018). Dans la mesure où plus une banque centrale devient indépendante plus ses objectifs se restreignent, cela pose un grand problème au moment où les objectifs des politiques économiques s'élargissent suite au réchauffement climatique et aux objectifs de transition juste.

Vers quelle politique de la monnaie devons-nous aller pour servir les transitions justes ?

Le réchauffement climatique, la crise des *subprimes* de 2007 et la pandémie Covid-19 démontrent, à suffisance, que les sociétés modernes sont plus en quête de sens que de la stabilité monétaire. Ces crises mettent aussi en lumière l'interconnexion entre les questions sociales, climatiques, économiques et monétaires. Dès lors, toutes les institutions doivent être mobilisées et coordonnées pour atteindre la transition juste, l'objectif suprême que vise le XXI^{ème} siècle pour les générations futures. Cela exige la sortie des idéologies (monétarisme) et d'une orthodoxie (la banque centrale indépendante) qui, sans participer à la réalisation de cet objectif l'aggravent par leurs effets redistributifs conservateurs.

³ L'inflation actuelle montre que toute inflation n'est pas d'origine monétaire. Elle peut aussi être le résultat d'un confinement qui entraîne un choc d'offre (contraction) et un choc de demande (hausse brusque d'une demande de précaution et concentrée de certains produits).

Les rapports du GIEC sur le réchauffement climatique, la crise des crédits hypothécaires et la pandémie du Covid-19 montrent que des fissures commencent à apparaître dans le bouclier de l'orthodoxie de la banque centrale indépendante et du monétarisme dominant. Dominique Strauss Kahn, alors directeur du FMI, déclara au lendemain de la crise des subprimes : « *Le Fonds vert soulèvera des réticences car la lutte contre le changement climatique ne fait pas partie des compétences du FMI. Et parce que l'injection de ces 100 milliards de dollars risque d'accélérer l'inflation mondiale de 1 % à 2 %, perspective qui horripile les banques centrales. Mais les experts du climat nous disent que le temps nous est compté. Autrement dit, que préfère la communauté internationale ? 1% d'inflation supplémentaire ou bien 2°C de température moyenne de plus avec les catastrophes climatiques qui s'en suivront ?* » (Faujas, 2010). Cette déclaration de Dominique Strauss Kahn est très importante car elle montre que l'arbitrage conjoncturel pour les banques centrales du XXI^{ème} siècle n'est plus entre inflation et absence d'inflation mais entre inflation et réchauffement climatique. Le moment est venu d'accepter une légère inflation si cela concourt à la transition juste. Les mêmes banques centrales occidentales sont sorties de l'orthodoxie pour atténuer les effets de la même crise des crédits hypothécaires. Cela s'est concrétisé par l'adoption de politiques monétaires non conventionnelles comme l'assouplissement quantitatif (*le quantitative easing*) consistant en des opérations d'achat de titres et de dettes par les banques centrales, par exemple dans le but de relancer l'activité économique par la baisse des taux d'intérêts. Cela est une preuve supplémentaire que ni la monnaie ni la politique monétaire ne sont neutres dans les sociétés.

Outre cela, de nombreux hauts responsables des banques centrales rappellent le rôle d'utilité publique de celles-ci depuis la crise des crédits hypothécaires de 2007. « *À chaque étape de notre travail et de notre prise de décision, nous tenons compte du bien-être du peuple américain et de la prospérité de notre nation* » déclara en 2018 Janet L. Yellen, présidente de la réserve fédérale américaine jusqu'en février 2018. Mark Carney, gouverneur de la banque d'Angleterre se base sur la Charte de 1694 pour signifier que « *la mission intemporelle* » de cette institution est de « *promouvoir le bien public et l'intérêt de notre peuple* ». Mark Carney poursuit en disant « *qu'en 1694, promouvoir le bien du peuple voulait dire financer la guerre contre la France* » (Dietsch et al., 2019). Ces déclarations permettent de rappeler que le climat mondial est un bien public mondial actuel. Participer à la lutte contre le réchauffement climatique est donc la « guerre » de tout le monde, y compris des banques centrales pour la préservation du bien public nécessaire au bien-être de l'humanité. Mais des résistances persistent. Le réflexe conservateur du monopole monétariste dans la conception monétaire, de la politique monétaire et de la banque centrale indépendante résiste et voit d'un mauvais œil ces fléchissements par rapport à l'orthodoxie régnante : « Dans un récent sondage mondial réalisé auprès des gouverneurs des banques centrales, seulement 2 des 44 répondants ont affirmé que la banque centrale avait perdu un peu ou beaucoup de son indépendance durant la crise » (Blinder et al., 2017). Il faut donc aller plus loin... Pour responsabiliser les investissements, les rendre soutenables écologiquement et prioritaires dans les secteurs et les travailleurs pour lesquels le confinement a montré le caractère irremplaçable dans la continuité des sociétés, il faut de la monnaie. Orientation discrétionnaire impossible de nos jours en Europe où le monétarisme de Milton Friedman et des Chicago boys domine la conception de la monnaie, la pensée sur la monnaie et la politique monétaire depuis les années 1980. Avec une monnaie devenue un bien privé entre les mains d'entreprises privées et gérée de façon idéologique par les banques centrales indépendantes, les États européens et extra-européens modernes n'ont pas seulement perdu le principal levier de leur action politique, économique et sociale, mais ont aussi enregistré un recul démocratique au sens où la Banque centrale indépendante n'a de compte à rendre à personne d'autre qu'à elle-même.

Il va donc sans dire que retrouver du sens dans les investissements, orienter ceux-ci vers les secteurs révélés vitaux par le confinement et le Covid-19, soutenir des politiques de lutte contre le réchauffement climatique et les inégalités, favoriser le travail et les travailleurs utiles à la société juste, puis redonner des ressources à la sécurité sociale via le renforcement de l'État social exigent, non une banque centrale indépendante et une monnaie neutre, mais une banque centrale responsable et une monnaie qui ne soit pas neutre. Cette responsabilité implique tant la prise en compte dans toute politique monétaire des interconnectivités entre l'économie, les inégalités, la pauvreté, l'écologie, la prospérité et le bien-être que la possibilité pour les États de recréer de la monnaie via le canal du Trésor public de façon à mener une politique monétaire dont la lutte contre l'inflation n'est qu'une modalité de la responsabilité, contrairement à la situation actuelle où le dogmatisme anti-inflationniste devient une éviction de la responsabilité de la monnaie et de sa politique sur la pauvreté, les inégalités, le réchauffement climatique et la sécurité sociale. Nous proposons de refaire de la monnaie un bien commun géré de façon responsable par des États dont la politique encadre l'économie, la banque centrale et sa politique. C'est la clé de tout changement de politique en Europe et dans le monde. Il faut inventer une nouvelle fonction de production où la solidarité, la santé de la population et le sens à donner aux sociétés sont choisis et figurent comme des paramètres centraux. Les transitions justes exigent

le passage des banques centrales indépendantes aux banques centrales responsables où la raison de la soutenabilité doit prendre la place des raisons développementaliste et monétariste.

CONCLUSION

Sans prétendre à l'exhaustivité tellement la tâche pour arriver aux transitions justes est colossale, cette réflexion a tenu à montrer la naissance, la dynamique, l'apogée et la faillite d'un système-monde qui a conçu le développement des sociétés comme une modernisation capitaliste, extractiviste, productiviste et industrielle. La division internationale du travail à grande échelle qui en découle n'a pas, comme le pensait Adam Smith dans *La Richesse des Nations*, entraîné une mondialisation heureuse. La rationalité bourgeoise, prométhéenne et smithienne ont donné naissance au mythe du progrès éternel qui se transforme aujourd'hui en dystopie avec le réchauffement climatique, la dégradation écologique, la hausse de la pauvreté et des inégalités à travers le monde. Les sociétés se retrouvent lourdement endettées par rapport au système-terre et sont dans une situation de retard de paiement par rapport à cette dette biophysique et climatique dont le service, si rien n'est fait, s'annonce désastreux pour l'hospitalité qui a toujours été celle de la terre à l'endroit des Hommes.

En conséquence, le processus de développement des sociétés ne peut plus être ce qu'on a pensé qu'il devait être jusqu'ici. Il semble désormais devoir se faire dans un nouveau paradigme, celui des transitions justes dont nous avons mis en évidence certains enjeux majeurs qu'il faut relever pour éviter d'en faire un autre mirage. D'autres enjeux existent et n'ont pas été développés ici. Il s'agit par exemple de la problématique du genre, de l'approche du travail, de l'approche du temps pour analyser les interactions entre le temps linéaire de l'économie et le temps cyclique de la nature, de la place primordiale du droit et d'une économie déontique dans des sociétés en transitions justes, du rapport de l'Occident aux cosmovisions des sociétés extra-occidentales, d'une éthique des nombres pour rendre méliorative et soutenable la gouvernance par les nombres, de la sortie de l'Homme économique grâce à une anthropologie qui devra prendre en compte la souffrance des Hommes sous le capitalisme, la violence du système capitaliste sur la nature et autres vivants non-humains puis d'une économie comportementale de l'anthropocène. Le système-terre est abimé tel que nous le présente aujourd'hui le GIEC à cause d'un ensemble de comportements issus d'un style de vie capitaliste qui, d'après Max Weber (1964), est « la puissance la plus décisive de notre vie moderne ». En sortir nécessite la sortie de cette puissance décisive par et pour une autre, les transitions justes. La part des choses entre les défauts attribués aux comportements humains et ceux attribués aux perspectives théoriques et paradigmatiques n'est pas nécessaire car les deux sont à la fois en interdépendances continues et comptables de la crise actuelle du développement.

BIBLIOGRAPHIE

- ACEMOGLU D., JOHNSON S., ROBINSON J. (2001) Les origines coloniales du développement comparatif : une enquête empirique, *The American Economic Review*, 91(5), 1369-1401.
- AMOUGOU T. (2019) Pourquoi la jeunesse africaine ne se mobilise pas pour le climat ?, *Le Monde Afrique*, 25 mars.
- AMOUGOU T. (2020) *Qu'est-ce que la raison développementaliste ? Du fardeau de l'Homme blanc aux mégapoles du développement*, Bruxelles, Academia.
- AMOUGOU T. (2021) Le déficit de développement réel en Afrique subsaharienne, *Recherches Internationales*, 121, 15-39.
- AMOUGOU T. (2022) *Pandémisme ou les tremblements de l'anthropocène. Esquisse d'une société pandémique moderne*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- AMOUGOU T. (2023) Les enjeux de la solidarité internationale par rapport aux transitions justes, communication au colloque de l'Institut fédéral pour le développement durable 9-11 novembre, Bruxelles.
- BLAUG M. (1999) *La pensée économique*, Paris, Economica.
- BLINDER A., EHRMANN M., DE HAAN J., JANSEN D.-J. (2017) Necessity as the Mother of Invention: Monetary Policy after the Crisis, *Economic Policy*, 32(92), 707-755.
- BRAUDEL F. (1958) Histoire et science sociales : la longue durée, *Annales*, 725-753.
- CHAKRABARTY D. (2022) *Après le changement climatique, penser l'histoire*, Paris, Gallimard.
- CONRAD J. (1899) *Au cœur des ténèbres (Heart of Darkness)*, Londres, Blackwood's Magazine.
- COOPER F. (2015) *L'Afrique dans le monde. Capitalisme, Empire, État-Nation*, Paris, Petite Biblio Payot.
- DANOUTA L. (2013) *La souveraineté de la terre. Une leçon africaine de l'habiter*, Paris, Seuil.
- DE NANTEUIL M., AMOUGOU T. (2022) *Introduction à la sociologie économique. Analyse Critique des Organisations et des marchés*, de Boeck, Bruxelles.

- DESCOLA P. (2015) Humain, trop humain, *Esprit*, 12, 8-22.
- DE SOUSA SANTOS B. (2016) *Les épistémologies du Sud. Mouvement citoyen et polémique sur les sciences*, Desclée De Brouwer.
- ELOI L. (2023) *Économie pour le XXI^e siècle. Manuel des transitions justes*, Paris, La Découverte.
- FAUJAS A. (2010) La boîte à idée planétaire de Dominique Strauss-Kahn, *Le Monde*, 8 mars.
- FEI J., RANIS G. (1964) *Development of the Labor Surplus Economy: Theory and policy*. Homewood, Irwing.
- FONTAN C., DIETSCH P., CLAVEAU, F. (2019) Les banques centrales et la justice sociale, *Éthique publique*, 2(2).
- FUKUYAMA F. (1992) *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.
- GÉLINAS J. (1994) *Et si le Tiers-Monde s'autofinçait ?* Paris, Ecosociété.
- GEORGESCU-ROEGEN N. (1977) The Steady State and Ecological Salvation: A Thermodynamic Analysis, *Bio-Science*, 27, 266-270.
- GLOBAL FOOTPRINT NETWORK (2008), Rapport annuel.
- HARRINGTON C. (2020) Un anthropocène quantique ? Relations internationales entre rupture et enchevêtrement, In J. Castro Pereira et A. Saramago (éd.), *La nature non-humaine dans la politique mondiale : théorie et pratique*, Springer Verlag, 53-73.
- HCTJ (Haut Comité d'Experts sur la transition Juste) (2024) Rapport, Belgique.
- JAURÈS J. (1959) citations in : *Toutes les citations de Jean Jaurès* (lefigaro.fr)
- JEVONS S. (1865) *The Coal Question. An Inquiry Concerning the Progress of the Nation, and the Probable Exhaustion of Our Coal Mines*, United Kindom, Macmillan and Co.
- KUHN T. (1962) *La structure de la révolution scientifique*, Paris, Flammarion.
- KUZNETS S. (1960) Population Change and Aggregate Output, in *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, National Bureau of Economic Research, Inc, 324-351.
- KYDLAND F., PRESCOTT E (1977) Rules rather than Discretion/ the inconsistency of optimal plans, *Journal of Political Economy*, 85(3), 473-492.
- LADRIÈRE J. (2005) Les Institutions de la raison, in *Les Défis de la rationalité*. Actes du colloque organisé par l'Institut Supérieur de Philosophie (UCL) à l'occasion des 80 ans de Jean Ladrière, Édition de l'institut supérieur de philosophie, 17-48.
- LEWIS A. (1966) *Development planning: The essential of economic policy*. London, George Allen & Unwin.
- MACÉ È. (2020) Anthropocène et sciences sociales : de l'urgence climatique à l'urgence théorique, *Analyse Opinion Critique*, février.
- MAC KINNON R. (1973) *The Order of Economic Liberalization. Financial Control in the transition to a market economy*. Baltimore and London, John Hopkins University Press.
- MALTHUS T. R. (1798) *Essai sur le principe de population*.
- MALTHUS T. R. (1963) *Essai sur le principe de population*, Paris, Gonthier.
- MAROUBI C. (2004) *Économie de la nature. Essai sur Adam Smith et l'anthropologie de la croissance*, Paris, Seuil.
- MEADOWS D., MEADOWS D., RANDERS J., BEHRENS W. (1972) *The limits to growth*, New York, Universe books.
- PEEMANS J.-P. (2010) Acteurs, histoire, territoires et la recherche d'une économie politique d'un développement durable, *Monde en développement*, n° 150, 23-47.
- PIKETTY T. (2013) *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil.
- QUESNAY F. (1958) *Le tableau économique*, Paris, Archives nationales.
- RAPPORT BRUND'TLAND (1987) New York, Organisation des nations Unies.
- RICARDO D. (1817) *Principes de l'économie politique et de l'impôt (On the Principles of Political Economy and Taxation)*, Angleterre, John Murray.
- ROCKSTRÖM J. (2009) A safe operating space for humanity, *Nature*, 461, 472-475.
- ROGOFF K. (2016) *Rethinking Central bank Design*, First Annual Karl Brunner Memorial, Zurich.
- SEERS D. (1963) The limitation of the special case, in R. Jolly (eds), *Jalons et points tournants dans la pensée du développement. IDS Compagnons du développement*, Palgrave Macmillan, Londres.
- SHAW E. (1973) *Financial Deepening in Economic Development*, New York, Oxford University Press.
- SMITH A. (1776) *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Londres, Éditions de Londres.
- TUCKER P. (2018) *Unelected Power. The Quest of Legitimacy in Central banking and the regulatory State*, Princeton University Press.
- TURNER G. (2014) Is Global Collapse Imminent? An Updated Comparison of The Limits to Growth with Historical Data, Research Paper n° 4, August.
- WALLERSTEIN I. (2009) *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte.
- WALLERSTEIN I. (2006) *World-Systems Analysis. An Introduction*, Duke University Press.
- WALLERSTEIN I. (1986) *Le système du monde du XV^e siècle à nos jours*, t. I, *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, t. II, *Le mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde européenne, 1600-1750*, Paris, Flammarion.
- WEBER M. (1964) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 354 pages.
- WEBER M. (1991) *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard.

Systemes d'innovation inclusifs dans le Sud : repenser les politiques publiques d'innovation au regard des impératifs d'inclusion

Vanessa CASADELLA⁴ et Sofiane TAHI⁵

Les travaux sur les systèmes d'innovation (SI) ont été engagés depuis plus de trente ans (Dosi et *al.*, 1988) dans l'optique de valoriser l'innovation comme un processus dynamique et non linéaire, représenté par un ensemble d'institutions et d'organisations interconnectées autour des sphères productives, académiques et de recherche. Les SI ont été théorisés à travers de nombreux jalons mêlant évolutionnisme (Edquist, 1997), institutionnalisme (North, 1990) et théorie du savoir et de la connaissance (Lundvall, 1992). Analysés plus tardivement dans les économies en développement, ils ont toutefois trouvé sens, non seulement pour influencer les politiques publiques d'innovation mais également pour mettre en exergue les différentes contraintes organisationnelles, institutionnelles ou systémiques les caractérisant (Djefflat, 2016 ; Amdaoud, 2017). Leur périmètre a été décliné selon la nature de leurs connexions : sectorielle (Malerba, 2004), principalement pour caractériser une trajectoire d'innovation agricole, locale pour identifier un « milieu » innovateur donné (Uzunidis, 2008), régionale pour valoriser les interdépendances régionales (Cooke, 1992), nationale pour mettre en exergue la dimension historique et culturelle de l'« État-Nation » (Lundvall, 1992), et même globalisée (Binz, Truffer, 2017). Le caractère national est relatif aux politiques publiques d'innovation, à la domestication des activités productives et à leurs spécialisations (Lundvall, 1988), mais aussi à l'importance des cultures, structures socio-économiques, styles politiques et modèles de gouvernance (Lundvall, 1992).

Définis de façon large ou étroite, les SI ont été progressivement reconfigurés à la lumière des différents enjeux du développement économique (Lundvall et *al.*, 2002) et de l'inclusion (Berdegúe, 2005). Les politiques d'innovation, au sein desquelles gravitent les SI, sont définies autour de la mise en connexion entre la science, la technologie et l'innovation (Lundvall, Borrás, 2005). Ces politiques d'innovation doivent considérer les défis sociétaux en stimulant un changement « transformateur » et en combinant la durabilité sociale, économique et environnementale. L'inclusion a été définie dans les Objectifs du Développement Durable (ODD) promus par l'ONU en 2015 : il s'agit, entre autres, de la réduction des inégalités, du bien-être et de la bonne santé des populations, des objectifs de paix durable, de l'élimination de la pauvreté ou encore de l'égalité des sexes et de l'autonomisation économique des femmes. Au cœur du Programme de Développement Durable de l'Agenda 2030, la promesse de transformation, au centre de ce programme, est de ne laisser « personne de côté » : discrimination, exclusion et marginalisation sont des obstacles de taille devant être combattus pour un meilleur développement économique.

Si la littérature économique fait progressivement référence à l'inclusion en décrivant la configuration de ces nouveaux systèmes d'innovation inclusifs (Villalba-Morales et *al.*, 2023), les travaux sur les politiques d'innovation inclusives en lien avec ces dynamiques systémiques sont pauvres. En ce sens, nous nous sommes interrogés sur les conditions de réalisation de ces politiques d'innovation inclusives. Que doivent

⁴ Université Picardie Jules Verne, LEFMI. vanessa.casadella@u-picardie.fr

⁵ Université Picardie Jules Verne, LEFMI, sofiane.tahi@u-picardie.fr

considérer les acteurs publics afin de pouvoir les intégrer comme stratégie majeure et viable ? À la lumière de l'état de l'art sur les SI inclusifs, nous proposons quatre conditions *sinon qua none*, que nous déclinerons après avoir présenté une première partie sur les SI traditionnels et inclusifs et une seconde partie sur les politiques inclusives d'innovation déclinées à partir de leur SI.

1. DES SI TRADITIONNELS AUX SI INCLUSIFS

1.1 La conceptualisation des SI

Les travaux sur les systèmes d'innovation ont fait l'objet de nombreux débats autour de leur nature et de leur conceptualisation (Casadella et al., 2015). Deux approches s'opposent dans la définition de l'innovation systémique : une approche restreinte liée aux activités de R&D, à la science et à la technologie (Nelson, 1992) et une approche large liée aux capacités d'apprentissage (Lundvall, 1992) (Tableau 1).

Tableau 1. Interaction entre les éléments formels et informels du système d'innovation

| | Étroit | Large |
|-----------------|--|---|
| Formel | Organisations, institutions et réseaux formels liés à la sciences et technologie | Organisations promouvant l'innovation en général, institutions et réseaux formels |
| Informel | Réseaux et institutions informelles liés à la science et technologie | Institutions informelles influençant l'innovation et réseaux informels (comme les valeurs historiques et culturelles) |

Source : adapté de Schoser (1999).

Concernant la définition *stricto sensu*, l'innovation est représentée par la R&D et la création de connaissances. Le sous-système analysé est celui lié à la science et à la technologie. Aucun élément n'est considéré autour des facteurs ou même des impacts autour de l'innovation. L'analyse est focalisée généralement autour d'outputs tels que la représentation des activités de R&D, le nombre de scientifiques, le nombre de publications en sciences et technologie et tout ce qui peut représenter la dynamique organisationnelle et formelle autour des entreprises innovantes (Nelson, 1992). L'environnement local touche principalement la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs.

La seconde approche, communément appelée « approche large » est issue des travaux de Lundvall (1992, 2002) ou Edquist (1997). Les influences des autres sous-systèmes accompagnant les dynamiques d'innovation sont importantes et touchent à la fois des éléments méso-économiques (notamment dans les relations entre firmes multi-nationales et filières de production) et macro-économiques (importance des coutumes, des religions, des traditions, de la réglementation, des systèmes éducatifs). On représente le SI sous la forme de piliers ou de pôles de compétences scindées entre les ressources humaines, les connaissances, la valorisation de la recherche, la capacité d'absorption de l'innovation, la dynamique entrepreneuriale et le financement (Kegels, 2009). L'innovation n'est pas uniquement le fruit de la science et de la technologie et ne concerne pas seulement des innovations de produits. Les innovations managériales, incrémentales représentées par les secteurs de faible technologie sont aussi considérées, tout comme la capacité des acteurs à diffuser et utiliser les technologies existantes. Les compétences nationales créées à travers des capacités d'apprentissage constituent le prérequis des systèmes d'innovation (Casadella, Uzunidis, 2018). Cette seconde acception est actuellement la plus représentative, eu égard aux travaux sur les systèmes d'innovation dans les PED (Chaminade et al., 2018). Le SI « large » est identifié sous l'angle du développement économique. Les outils méthodologiques sont donc plus qualitatifs et moins basés sur des données agrégées ou *benchmarks*.

Tableau 2. Évolution conceptuelle du SI

| Nature | Évolution conceptuelle | Outils méthodologiques |
|--|--|------------------------|
| R&D | SI <i>stricto sensu</i> (Nelson, 1992) | Quantitatifs |
| R&D et système productif | SI large (Lundvall, 1992) | Qualitatifs |
| R&D, système productif et capital humain | SI large (Lundvall, Christensen, 1999) | Qualitatifs |
| R&D et capacités : « culture d'apprentissage » (Johnson, Lundvall, 2003) | SI large (Lundvall et al., 2002, Chaminade et al., 2018) | Qualitatifs |

1.2 Les SI inclusifs

Le concept de SI est caractérisé par des angles d'approche différents selon les outils méthodologiques proposés. Toutefois, ce concept n'est plus utilisé en tant que résultat (ou rang technologique) mais en tant que moyen, et ce, plus particulièrement dans les PED. Lundvall et *al.* (2002) avaient déjà émis ce souhait en valorisant le SI non plus comme un instrument relatif aux performances technologiques, mais bien comme un instrument lié à la compréhension du développement économique. Ce point a été largement repris dans la littérature pour caractériser un système d'innovation inclusif (Arocena et *al.*, 2018, Villalba-Morales et *al.* 2023).

L'innovation inclusive se concentre sur le développement de nouveaux biens et services pour et par des groupes marginaux tels que les pauvres, les femmes, les handicapés et les minorités ethniques, elle vise à parvenir à un développement équitable (Heeks et *al.*, 2014) et à promouvoir la cohésion économique et sociale (Stiglitz, 2012 ; Piketty, 2020. Les systèmes d'innovation inclusifs servent directement les intérêts des groupes à faible revenu et exclus, en améliorant leurs revenus, leur bien-être et leurs moyens de subsistance (Altenburg, Pegels, 2012). Cela implique un développement horizontal pour intégrer les secteurs sociaux qui répondent directement aux besoins des personnes marginalisées dans les pays en développement, tels que la santé, l'éducation et l'agriculture à petite échelle, mais également un développement vertical qui intègre les innovateurs, les entrepreneurs et les consommateurs situés à la base de la pyramide économique (Foster, Heeks, 2015).

L'effet de l'inclusion dans les activités d'innovation sur les résultats en termes de développement est un domaine de recherche émergent (Heeks et *al.*, 2014 ; Johnson et Andersen, 2012 ; Chaminade et *al.*, 2018). Ce thème a jusqu'ici été largement ignoré dans les études sur l'innovation systémique et le développement (Cozzens et Sutz, 2014). En effet, la plupart des recherches empiriques sur l'inclusion et l'innovation se concentrent sur les processus microéconomiques (par exemple, les innovations frugales), mais l'importance des structures institutionnelles où les divers processus sont intégrés est largement méconnue (Cozzens, Sutz, 2014). En 2012, un rapport initié par le Réseau Globelics (Johnson, Andersen, 2012) mettait en lumière la définition de l'innovation inclusive. Selon ce rapport, l'innovation inclusive est une forme d'« ingrédient » du développement inclusif. Il s'agit de l'innovation par et pour les pauvres. Les populations défavorisées ont besoin de produits accessibles. En cela, les entrepreneurs doivent répondre aux besoins du bas de la pyramide grâce à une connaissance particulièrement fine de ce besoin. L'innovation systémique inclusive requiert 3 particularités (Johnson, Andersen, 2012) : l'importance des capacités existantes, menées par des processus d'apprentissage internes et externes à la firme, l'importance des connaissances tacites et non codifiées, enfin l'importance des relations et des interactions dans le système social.

La croissance inclusive représente une approche plurielle du développement où les dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles sont interdépendantes. Johnson et Andersen (2012) expliquent la notion de système d'innovation inclusif à travers la reconnaissance de larges systèmes d'innovation orientés vers la croissance et le développement économique. Les travaux SNI sont de plus en plus nombreux à proposer cette dimension inclusive de l'innovation (Tableau 3).

Tableau 3. Les SI inclusifs

| Thème | Travaux |
|--|--|
| Inégalités et réduction de la pauvreté | Dolla, 2004, Berdegué, 2005, Schot, Steinmueller, 2018 |
| Démocratisation de la connaissance | Dutrenit, Sutz, 2014, Chaminade et <i>al.</i> , 2018 |
| Insertion des systèmes éducatifs | Cassiolato et <i>al.</i> , 2014 |
| Reconnaissance et mesure des capacités socio-économiques | Fagerberg et <i>al.</i> , 2010 |
| Prise en compte des liens informels et des connaissances autochtones | Muller, 2011 |
| Construction des capacités comme fin et moyen du développement | Lundvall et <i>al.</i> , 2002 |

Les retards de développement sont ainsi à interpréter en relation avec des éléments structurels interprétés dans un contexte global. D'où la considération de la nature spécifique, sociale, culturelle, historique des économies en question. L'innovation inclusive permet que le développement, l'utilisation et la diffusion de technologies soient couplés avec des politiques sociales visant à réduire les inégalités (Lundvall, Lema, 2014). L'inclusion peut être « passive » ou « active » selon le degré qu'ont les individus, les communautés à jouer un rôle « actif » dans le développement économique. L'inclusion passive représente la réduction des inégalités de revenus, créant des embauches et des incitants pour augmenter les revenus des pauvres.

L'inclusion active est une large perspective où des segments exclus de la société doivent directement participer à travers leurs droits et contributions au processus de développement et d'innovation (Heeks et al., 2014).

L'innovation inclusive est associée à d'autres concepts tels que les innovations populaires (*grassroot innovations*), axées sur les pauvres (*pro-poor innovations*), les innovation BOP (*bottom of the pyramid*) ou les innovations frugales (Le Bas, 2023 et 2021 ; Haudeville et Le Bas, 2018). Tandis que les innovations axées sur les pauvres représentent davantage des innovations de produits ciblant les besoins des plus pauvres et des segments marginalisés de la société, le terme d'innovation frugale fait plutôt référence à un processus d'ingénierie visant à réduire les coûts de production d'un bien particulier, dans l'objectif de le commercialiser et le produire en masse dans les PED (Chaminade et al., 2018). Le but recherché est le bien-être, l'amélioration de la qualité de vie et la diminution de la pauvreté. Ces innovations peuvent d'ailleurs être également considérées comme une forme d'innovation sociale, définie comme un produit, un processus ou une technologie, ou même comme une idée, une référence législative, un mouvement social, une intervention publique ou la combinaison de certains d'entre eux (Phils et al., 2008).

L'innovation inclusive a une place capitale dans les travaux sur les SI pour comprendre comment les innovations technologiques et non technologiques, réalisées par les plus pauvres ou par tous les autres acteurs de la société, ont été utilisées par toutes les organisations, communautés et sociétés civiles.

1.3 SI inclusifs et développement durable

Un certain nombre de travaux ont rappelé que les débats sur le développement durable sont trop succincts dans les études sur les SI (Johnson et al., 2012). Pourtant, la compréhension du rôle des innovations dans et pour le développement durable n'est pas nouvelle et a été analysée par Freeman dans les années 1970 (Perez, 2015). Dans son *Economics of Hope* (1992), il avait préalablement rappelé l'intérêt d'un *paradigme techno-économique vert*. À partir des innovations durables, une pléthore de concepts a émergé : innovations environnementales, innovations à faible intensité carbonique, éco-innovations et innovations socio-écologiques (Franceschini et al., 2016). Toutes ces définitions ont en commun le fait de trouver des solutions technologiques, sociales ou institutionnelles pour réduire l'impact environnemental sur l'activité humaine (Chaminade et al., 2018). C'est Segura-Bonilla le premier qui s'intéressa à cet aspect, en définissant un SI durable comme constitué par des éléments sociaux, humains et naturels ainsi que des relations qui interagissent dans la production, diffusion et utilisation de la connaissance nouvelle et économiquement profitable (Segura-Bonilla, 2003). Dès lors, on peut envisager un *SI pour le développement durable* (Su et al., 2004) ou *l'innovation durable comme nouvelle opportunité du XXI^e siècle* (Segura-Bonilla, 2003). Dans les travaux sur les SI, on va ainsi retrouver les 4 formes de ressources tangibles/intangibles comme fondement de méthodologies proposées.

Tableau 4. Les différentes ressources utilisées dans les travaux sur les SI

| | Ressources facilement reproductibles | Ressources difficilement reproductibles |
|-------------------------------|--|---|
| Ressources tangibles | Capital productif (Lundvall, 1992) | Capital naturel (Segura-Bonilla, 2003) |
| Ressources intangibles | Capital intellectuel (Cassiolato et al., 2014) | Capital social (Heeks et al., 2014) |

Source : adapté de Lundvall et al., 2002.

Néanmoins, la littérature sur les SI durables a tendance à focaliser son intérêt sur une seule technologie (biomasse, solaire, véhicule électrique, etc.) ou sur un cluster technologique, sans tenir compte des relations complexes entre ces technologies et la fourniture de services (Chaminade et al., 2018). Quoi qu'il en soit, les problèmes liés au changement climatique, à l'environnement et au développement durable sont à considérer urgemment dans les travaux sur les SI (Fagerberg, Hutschenreiter, 2019).

2. PROPOSER DES POLITIQUES INCLUSIVES D'INNOVATION DANS LES PED À TRAVERS LES CARACTÉRISTIQUES DES SI DU SUD

2.1 Se nourrir des contraintes des SI pour optimiser les outils adéquats

Utiliser les meilleurs instruments politiques et actionner de nouveaux leviers stratégiques répondant aux besoins d'innovation des P.E.D nécessite de s'interroger sur la nature de l'innovation (Casadella et al., 2015). Eu égard à la nature hétérogène des contextes, il est complexe de définir avec précision l'ensemble des

contraintes inhérentes à ces derniers. Toutefois, il est possible de les classer selon différentes échelles (Chaminade et *al.*, 2012 ; Casadella, Tahi, 2019). On peut les recenser ainsi, sans tentative d'exhaustivité :

- Contraintes macroéconomiques : liées à la réglementation, aux droits de propriété intellectuelle, à la culture, tradition, religion, au poids du passé colonial, à la gouvernance (clientélisme, corruption) ;
- Contraintes mésoéconomiques : liées à la mauvaise connectivité des réseaux formels, informels, aux asymétries d'information entre acteurs ;
- Contraintes microéconomiques : liées aux faibles capacités en R&D, faibles ressources, accès aux financements, infrastructures et organisations défaillantes, etc.

Ces contraintes sont largement identifiées dans la littérature (Amdaoud, 2017 ; Ben Slimane, Ramadan, 2017 ; Casadella, Tahi, 2017) et révèlent la difficile capacité des territoires ou États à créer des SI viables. Néanmoins, certains PED ont su améliorer certains indicateurs et se dirigent dans la voie de l'émergence, malgré les difficultés de gouvernance (Djeflat, 2016). Dans cette perspective, la question se pose de savoir quels vont être les outils pertinents à mobiliser dans une politique d'innovation (Borras, Edquist, 2013) eu égard aux différents problèmes que peuvent rencontrer les PED. Ces problèmes sont principalement liés à la difficile capacité du SI de soutenir la création, l'absorption, l'utilisation et la diffusion de connaissances grâce à l'apprentissage interactif ou en R&D (Carlsson, Elg, Jacobsson, 2010).

Pour cela, l'idée est d'éviter la proposition d'instruments optimaux mais de contextualiser ces derniers. La *policy mix* est souvent celle la plus appropriée car elle met l'accent sur la diversité des stratégies déployées (Flanagan et *al.*, 2011). Aussi, place-t-elle l'accent sur les outils complémentaires en considérant la nature hétérogène des économies en développement. Les exemples d'instruments sont les services de soutien à la R&D (incubateurs, *fab-labs*, parcs scientifiques, technologiques), tout comme les formes d'incitations indirectes liées aux allègements fiscaux. Loin des grands programmes publics, il s'agit ici de règles dédiées au soutien de l'innovation et des investissements en R&D.

2.2 De la considération des espaces interactifs d'apprentissage

L'utilisation des connaissances est un aspect important de l'innovation dans les PED (Lall, 1992 ; Lundvall et *al.*, 2002). Les opportunités superposées aux capacités constituent des espaces interactifs d'apprentissage (Arocena, Sutz, 2003). Grâce à ces derniers, des réseaux d'innovation se développent par la constitution de liens formels et informels entre le secteur productif, universitaire et de recherche. Sans tomber dans toute forme de manichéisme, les économies occidentalisées se développent comme de réelles sociétés d'apprentissage et les PED comme de plus fragiles espaces interactifs d'apprentissage (Tableau 5).

Tableau 5. Classification des pays selon leurs espaces d'apprentissage

| Classification | PED | Pays émergents | Pays développés |
|--|---|---|--|
| Espaces interactifs d'apprentissage | Pauvres espaces interactifs d'apprentissage : peu d'interrelations verticales et horizontales | Espaces d'apprentissage asymétriques, encore peu développés | Riches espaces d'apprentissage : réseaux d'innovation, liens entre le secteur productif et universitaire |
| Capacités d'apprentissage | Capacités d'apprentissage limitées en R&D et ingénierie | Capacités d'apprentissage présentes mais non abondantes | Capacités d'apprentissage abondantes et disponibles |
| Opportunités d'apprentissage | Opportunités d'apprentissage limitées : fuite des cerveaux, peu d'accès à l'enseignement supérieur ; Accession limitée au commerce international ; Processus de rattrapage technologique long | Opportunités d'apprentissage limitées : marchés du travail fragiles, marqués par l'informel et le manque de salariés fortement qualifiés, etc. ; Accession au commerce international ; Processus de rattrapage technologique observable mais hétérogène | Opportunités d'apprentissage plus larges : marchés du travail absorbant de compétences (promotion de salariés, recrutement de salariés qualifiés, etc.) Large accession au commerce international |

Les déterminants explicatifs avancés retiennent l'idée selon laquelle les capacités d'apprentissage et d'assimilation technique des PED sont rares et difficilement aptes à internaliser la connaissance et la technologie extérieure. Dans les espaces interactifs des PED, les interrelations sont défaillantes, les capacités sont limitées en raison du manque de personnel technique et scientifique qualifié, et les marchés du travail

peu adaptés et peu professionnalisants. L'accès au commerce international est donc limité à des relations de dépendance (ou d'opportunisme) en termes de flux de matières premières. Le processus de rattrapage technologique est donc long, et parfois très laborieux. Contrairement à cette tendance, c'est avec davantage de fluidité que les économies occidentalisées vont créer des espaces dynamiques d'apprentissage. Les liens sont davantage créateurs de connaissances et les capacités et opportunités présentes et disponibles. Les pays émergents sont quant à eux dans une logique intermédiaire, avec généralement certaines capacités ou opportunités manquantes, et donc dans des espaces interactifs relativement asymétriques. Cette tendance ne veut nullement caractériser *de facto* la totalité des paysages économiques, très variés et très hétérogènes.

2.3 De la prise en compte de la maturité des SI

À partir du paysage précité, on retient, à travers les *espaces interactifs d'apprentissage*, la grande hétérogénéité des SI. Cette grande diversité provient de leur spécificité institutionnelle, culturelle, historique et de leur niveau de développement.

Chaminade et Vang (2008) opposent deux types de systèmes d'innovation : les systèmes d'innovation émergents et les systèmes d'innovation matures.

Dans les systèmes d'innovation émergents, les liens intersectoriels sont faibles et on constate une absence d'interfaces et d'universités spécialisées principalement dans l'offre de main-d'œuvre. La dynamique d'apprentissage est faible, les compétences et ressources également et les relations manquent de confiance (Lundvall, 1992). Les capacités de recherche, sollicitées dans les structures privées ou laboratoires de recherche, sont fragiles. Les acteurs ne peuvent impulser des innovations en raison de leur déficit de savoirs et leur difficile engagement dans les apprentissages interactifs. Ce SI peut prendre progressivement la voie de la maturité une fois toute forme d'impulsion donnée (de façon *top-down* par les acteurs publics, ou *bottom-up*, par la société civile). Ainsi, dans les SI matures, les interactions sont plus formelles, elles peuvent se concrétiser par des mécanismes de marchés, liens d'informations ou autres types de réseaux. Les entreprises et autres organisations du système développent leur capacité d'absorption et participent à un apprentissage interactif continu avec d'autres organisations, utilisateurs, universités du SI. Le tableau 6 fait état des caractéristiques des deux formes précitées.

Tableau 6. SI mature versus SI émergent

| Composants | SI mature | SI émergent |
|-------------------------------------|--|---|
| Problèmes liés aux capacités | Manque de capacités technologiques et de recherche et manque d'interactions avec le consommateur Manque de grandes installations de recherche facilitant la recherche avancée | Manque de capacités d'ingénierie et de conception Manque de capacités managériales Manque d'organisations d'apprentissage Absence de centres techniques |
| Problèmes réticulaires | Manque de réseaux denses inter-firmes Faibles réseaux industries-universités | Faibles liens entre les firmes locales et les firmes multinationales Faibles liens avec les consommateurs Besoin de liens entre les universités et les communautés rurales Faible capital humain entre universités et industries Manque d'organisations passerelles |
| Problèmes institutionnels | Problèmes de gouvernance Droits de propriété intellectuelle | Faibles liens entre institutions formelles et informelles Faible inclusion sociale Corruption Droits de propriété intellectuelle Faibles prestations de confiance Faible réglementation propice à l'innovation |
| Exemples | Hong Kong, Singapour, Corée du Sud, Taiwan | Mauritanie, Ghana, Salvador, Guatemala |

Source : Chaminade, Vang, 2008.

Néanmoins, d'autres formes de SI peuvent émerger. C'est le cas des systèmes d'innovation fragmentés (Chaminade et al., 2018). Le caractère fragmenté provient de la nature duale de ces SI où certains types de réseaux vont être innovants et créateurs de nouveaux process/technologies tandis que d'autres, moins développés font preuve de faibles capacités d'innovation et d'apprentissage. Au final, le SI superpose plusieurs formes de dynamiques d'apprentissage, d'organisation du travail, de connexions inter-organisationnelles et d'institutions. D'une part, on y retrouve des ingénieurs, scientifiques, équipes

techniques qualifiées et d'autre part, des industries ou systèmes de production agricole plus traditionnels où l'apprentissage sur le tas est très représentatif. Dans ces industries, on retrouve parfois des filiales de grands groupes où la stratégie d'internationalisation permet de compenser le manque d'organisations et institutions de la connaissance. Ce sont des systèmes d'innovation « en formation », représentés par de l'informalité dans l'organisation du travail et une prédominance d'industries traditionnelles ou agricoles. On peut citer la Chine, l'Inde, le Mexique ou le Brésil comme exemples précis de ces systèmes décrits.

De cette classification découlent trois types de pays et de trappes à revenu (Chaminade et *al.*, 2018), dont les pays à faible revenu souffrant de faibles niveaux d'éducation, faibles salaires et faible degré de spécialisation dans les produits d'export avec davantage de prix volatiles sur les marchés internationaux. Ces pays ont tendance à tomber dans la trappe à pauvreté assez facilement. Seule une création de connaissances et une transformation structurelle de l'économie permettraient de s'échapper de cette trappe.

2.4 Des formes d'inclusion dans les politiques d'innovation

Dans les économies en développement, une transformation économique est réalisable à partir d'une stratégie politique ambitionnant un changement structurel et technologique et promouvant le progrès économique et l'inclusion. L'inclusion peut intervenir sous plusieurs formes et avec divers outils dans les politiques d'innovation : incitants dans des projets collaboratifs prenant en compte l'ensemble des parties prenantes (Godenhjelm, Johanson, 2018), reconnaissance des différents publics comme acteurs centraux des processus d'innovation (personnel en situation de handicap, individus dans l'exclusion et la marginalité) afin de créer ou d'améliorer des opportunités pour améliorer leur bien-être (George et *al.*, 2012). Le problème majeur de l'implémentation de ces politiques, outre l'aspect volontariste, est le nombre de contraintes associées à ces pays : pauvreté endémique, inégalités économiques, sociales, en matière de santé, faiblesse des systèmes financiers, etc. Il est évidemment nécessaire d'assouplir ces contraintes, démocratiser l'accès et créer de nouveaux modèles de développement. En cela, quatre variables clés du SI sont primordiales : la réglementation, le savoir-faire technologique, les attitudes et modes de consommation et le capital humain (George et *al.*, 2012). Les normes sociales, les comportements et les modes de consommation influencent l'aspiration individuelle vers de meilleures conditions de vie (Banerjee, Duflo, 2009). Dans certains pays en développement où le secteur agricole est prépondérant, la mise en place de politiques agricoles a permis d'améliorer le bien-être des agriculteurs en favorisant les processus d'innovation au bénéfice des petits exploitants (Devaux et *al.*, 2018). Ces politiques agricoles ont également été à l'origine de transformations de pratiques sociales préexistantes, où les idées sur le temps, l'espace et le rôle des femmes ont été remises en question (Pansera, Owen, 2018). Toutefois, ces politiques ne sont pas reconnues comme de réelles politiques d'innovation, mais sont surtout implémentées sectoriellement selon les territoires. Nous considérons qu'il y a quatre facteurs majeurs qui influent sur une politique d'innovation inclusive. Les trois premiers points ont été préalablement décrits dans chaque sous-partie :

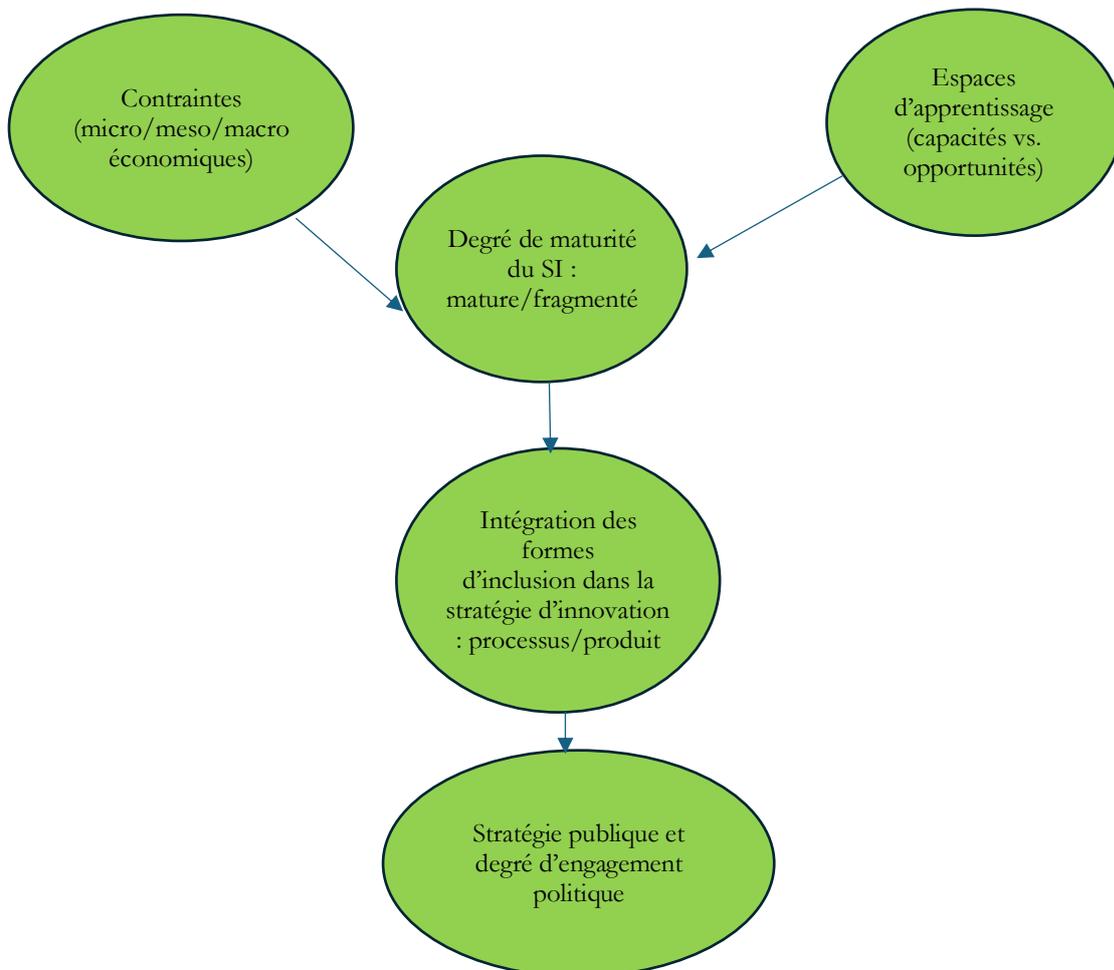
- (1) Les contraintes,
 - (2) Les espaces d'apprentissage,
 - (3) La maturité du système d'innovation,
 - (4) Les formes de l'inclusion
- (1) Les contraintes sont les obstacles recensés sur différentes échelles (micro, méso, macroéconomiques) qui mettent à mal plus ou moins fortement les dynamiques d'apprentissage. Comme déjà mentionné, elles peuvent être liées à la réglementation, au système financier, éducatif, de santé, mais aussi aux mentalités, à la trajectoire de développement du pays (guerre, clientéliste, corruption, trajectoire coloniale) aux infrastructures défaillantes, personnel de R&D, etc. Ces contraintes ont été largement décrites dans les travaux sur les SI en développement (Djefflat, 2016).
 - (2) Les espaces d'apprentissage représentent la capacité d'un territoire à proposer des offres ou opportunités d'apprentissage et des capacités d'apprentissage, par les ressources disponibles. Les capacités d'apprentissage représentent la connaissance existante ou requise, l'expérience ou l'organisation de pratiques routinières. Elles se développent très rapidement au sein de contextes d'opportunités d'apprentissage : c'est-à-dire l'accès aux universités, aux centres et institutions de recherche, mais aussi aux systèmes éducatifs ou projets de recherche nationaux. Si les capacités permettent la diffusion et la création de connaissances, les opportunités d'apprentissage sont relatives à l'application et l'utilisation de ces dernières (Arocena, Sutz, 2003).
 - (3) La maturité du SI est liée à son engagement dans les processus d'innovation. Cet engagement est représenté par des « stades » de développement pouvant représenter des « gap » entre territoires et

contextes nationaux. La maturité du SI est déterminée à la fois par le niveau de capacités, la qualité des institutions et les différents degrés de connexion entre acteurs.

Les contraintes, les espaces d'apprentissage et le degré de maturité du SI peuvent se regrouper sur certains points, comme les capacités, représentant le prérequis de tout développement d'un SI (Casadella, Uzunidis, 2018). Gérer les politiques d'innovation de manière efficiente et efficace nécessite des connaissances qui font défaut aux gouvernements. Le manque de capacités est un obstacle important dans les PED. Ces capacités sont multiformes et requièrent le développement de compétences en « *learning by solving* » (Saidi et al., 2020) au sein des universités, laboratoires de recherche ou entreprises publiques ou privées.

- (4) Les formes de l'inclusion sont un élément important de toute stratégie politique à adopter puisqu'elles nécessitent de la positionner dans les dynamiques d'innovation (en amont par le processus, ou en aval par le produit). On peut ainsi recenser deux formes principales (Cozzens, Sutz, 2014) : l'inclusivité du processus, liée à la participation de l'ensemble des membres d'une communauté à la conception et au développement d'une innovation, l'inclusivité d'un produit/service, qui implique le développement, la production ou encore la fourniture de biens et services adaptés aux besoins des pauvres (liés aux *grassroots innovation*, *jugaad innovation*, *pro-poor innovation*, etc.). S'intéresser au processus nécessite de considérer l'engagement de l'ensemble des parties prenantes dans un processus d'innovation (Fagerberg, 2018). On revient à considérer toute forme d'innovation responsable, définie comme une démocratisation de l'innovation, par un modèle de gouvernance multi parties prenantes (Burget et al., 2017).

Figure 1 : Des conditions d'élaboration aux stratégies de politiques inclusives d'innovation



La prise en compte de ces éléments et le degré d'engagement politique appellent nécessairement à un changement politique de deuxième ordre (afin de créer de nouveaux instruments de politique publique) ou même troisième ordre (modifiant le paradigme d'une politique publique), et donc à un degré élevé de réflexivité (Hall, 2005). L'engagement vers une politique inclusive d'innovation peut ainsi changer les rôles, les identités et les pratiques habituelles des acteurs sociaux et politiques, générant une résistance forte qui

devra être surmontée grâce à l'exercice d'un leadership politique habile. Ce deuxième ou troisième ordre pourrait être nommé « seconde transition profonde » (Schot, 2016), impliquant de modifier un ensemble d'orientations profondément ancrées (consommation de masse, productivité, intensité des ressources, etc). L'ampleur des changements sociaux et techniques requis pour une deuxième transition profonde impliquerait alors d'entrer dans une nouvelle phase de l'histoire de l'industrialisation, du capitalisme industriel et peut-être même de la modernité. De là, il serait nécessaire de repenser la construction d'une nouvelle relation entre l'État, le marché et la société civile et, très probablement, de nouvelles formes d'action de l'État sur différentes échelles (Schot, Steinmueller, 2018).

CONCLUSION

Les politiques d'innovation inclusives, *mission-oriented* (Mazzucato, 2018) ou transformatrices (Steward, 2012) doivent impérieusement considérer les nouveaux challenges des SI inclusifs. Dans la même lignée que Lundvall (2022), nous affirmons que les S.I où se mêlent *stricto sensu* science, technologie et innovation, ou plus largement toutes les formes d'institutions de la connaissance, ne sont pas contraires à un changement mais qu'ils demeurent au contraire tout à fait pertinents pour éclairer les politiques visant à la transformation d'un système tout entier. La science, la technologie et l'innovation font partie intégrante des nouvelles stratégies de développement. Dès lors, les nouvelles politiques inclusives doivent pouvoir considérer l'ensemble des contraintes technologiques et non technologiques faisant souvent obstacle à la diffusion de connaissances, caractériser leurs espaces d'apprentissage afin de consolider leurs capacités et opportunités d'apprentissage, décrire le degré de maturité de leurs SI et intégrer l'ensemble des formes d'inclusion dans leurs stratégies politiques. Ces quatre éléments représentent les conditions préalables d'implémentation d'une politique d'innovation inclusive. La dernière condition est certainement la plus complexe à considérer, eu égard à la grande hétérogénéité des formes d'inclusion possibles : discrimination, exclusion, marginalité, bien-être, pauvreté, genre, handicap, etc. Pourtant, innovation et inclusion font désormais partie des nouveaux discours des politiques nationales, régionales et internationales. Contre-discours à l'hégémonie mondiale de la doctrine néolibérale depuis les années 1990, le développement inclusif représente une réelle tentative d'intégrer les droits de l'homme dans l'économie. Et ce discours inclut l'innovation systémique lorsqu'elle arrive à connecter l'ensemble des acteurs d'une économie vers un processus global de diffusion, assimilation de connaissances formelles ou informelles.

Mais actuellement, les politiques d'innovation dominantes ne considèrent pas les populations dans leurs formes d'exclusion, qu'elles peuvent même parfois renforcer (Arocena et Sutz, 2021). On évoque l'expression de *dark side* innovation (Chaminade et al., 2018) pour identifier les effets néfastes de l'innovation sur certains groupes sociaux. Si l'innovation améliore les conditions économiques et sociales de certaines classes sociales, elle en exclut encore d'autres. L'innovation est souvent interprétée comme exclusivement réservée à une élite (capitalistes, managers, scientifiques, ingénieurs et politiciens) sans considérer les effets qu'elle génère sur d'autres classes sociales. Ces effets sont liés à différents facteurs comme le coût élevé, les conditions d'accès, la conception, le processus de développement ou les intrants. D'autres facteurs plus indirects jouent également : la localisation, le niveau d'éducation, le pouvoir d'achat ou la nature des relations interpersonnelles.

Alors que l'innovation devrait diffuser les fruits de ses dynamiques sur la population, elle va parfois au contraire les restreindre. De là, plusieurs formes de préconisations pourraient être faites en termes de recommandations de politiques publiques, comme d'inclure les connaissances traditionnelles en tant que complémentaires aux connaissances de base, de renforcer les intermédiaires systémiques (coopératives, associations, mutuelles) générant des activités interactives dans les espaces d'apprentissage, ou même de considérer les catégories marginalisées de la société comme capables de s'approprier les technologies pertinentes (Villalba-Morales et al., 2023). Ces préconisations nous renvoient à l'impérieuse nécessité du multipartisme dans la configuration des acteurs liés à ces politiques. Plus largement, ces politiques d'innovation inclusive et transformatrice doivent être considérées comme une réponse à ce qui se passe dans le monde contemporain en transition (Schot, Steinmueller, 2018). Elles nécessitent une vision, une orientation et une coordination efficaces s'étendant aux acteurs non gouvernementaux (Edler, Fagerberg 2017). Pour cela, nous revenons à l'indispensable promotion de la culture d'apprentissage dans la société. Elle fait référence à la promotion quotidienne de l'apprentissage dans tous les segments de l'économie (R&D, production, ressources humaines, institutions, politique), de l'apprentissage individuel à l'apprentissage organisationnel, tacite et explicite, formel et informel, dans les faibles et moyennes technologies, des sciences exactes jusqu'aux sciences humaines. Cette culture requiert l'adaptation de la

connaissance aux conditions locales et son amélioration dans l'économie entière (Lundvall et *al.*, 2002). Autrement dit, la valorisation de l'apprentissage dans toutes ses formes est primordiale pour cerner la manière dont les acteurs apprennent. Et c'est principalement ce point essentiel qui fait largement défaut dans les politiques d'innovation inclusives actuelles, notamment dans les PED. Les systèmes d'innovation inclusifs sur lesquels les politiques d'innovation s'appuient ne trouveront ainsi sens qu'en développant une réelle culture d'apprentissage mobilisant l'ensemble des acteurs de la société.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTENBURG T., PEGELS A. (2012) Sustainability-oriented innovation systems – managing the green transformation, *Innovation and Development*, 2(1), 5-22.
- AMDAOUD M. (2017) Le Système National d'Innovation en Algérie : entre inertie institutionnelle et sous-apprentissage. *Innovations*, 53, 69-104.
- AROCENA R., SUTZ J. (2003) Understanding underdevelopment today: news perspectives on NSI, GLOBAL Network for Economic of Learning, Innovation and Competence Building Systems, Brésil.
- AROCENA R., SUTZ J. (2021) Universities and social innovation for global sustainable development as seen from the south. *Technological Forecasting and Social Change*, 162 (C), 120399.
- AROCENA R., GORANSSON B., SUTZ J. (2018) *Developmental Universities in Inclusive Innovation Systems: Alternatives for Knowledge Democratization in the Global South*. Palgrave Macmillan.
- BANERJEE A. V., DUFLO E. (2009) The experimental approach to development economics, *Annual Review of economics*, 1(1), 151-178.
- BEN SLIMANE S., RAMADAN M. (2017). Le système national d'innovation dans les pays du Maghreb : entre faille structurelle et besoin de coordination et de gouvernance appropriées, *Innovations*, 53(2), 105-127.
- BERDEGUÉ J. A. (2005). Pro-poor innovation systems: Background paper. Rome, International Fund for Agriculture and Development: <http://www.ifad.org/events/gc/29/panel/e/julio.pdf>
- BINZ C., TRUFFER B. (2017) Global Innovation Systems. A conceptual framework for innovation dynamics in transnational contexts. *Research policy*, 46(7), 1284-1298.
- BORRAS S., EDQUIST C. (2013) The choice of innovation policy instruments, *Technological forecasting and social change*, 1513-1522.
- BURGET M., BARDONE E., PEDASTE M. (2017) Definitions and conceptual dimensions of responsible research and innovation: A literature review. *Science and engineering ethics*, 23, 1-19.
- CARLSSON B., ELG L., JACOBSSON S. (2010) Reflections on the co-evolution of innovation theory, policy and practice: the emergence of the Swedish Agency for Innovation Systems, in R. E. Smits, S. Kuhlmann, P. Shapira (ed.), *The Theory and Practice of Innovation Policy*, chapter 7, Elgar Publishing.
- CASADELLA V., TAHI S. (2017) Capacités et politiques d'innovation dans les pays moins avancés : enseignements tirés du cas du Sénégal. *Innovations*, 53, 13-39.
- CASADELLA V., TAHI S. (2019) L'utilisation du concept « Système National d'Innovation » dans les PED : quelle pertinence conceptuelle pour quels indicateurs ?, *Revue d'économie industrielle*, 167, 9-37.
- CASADELLA V., UZUNIDIS D., LIU Z. (2015) *Innovation Capabilities and Economic development in open economies*, Editions Wiley. Londres. 126 p.
- CASADELLA V., UZUNIDIS D. (2018) Innovation Capabilities as a Prerequisite for Forming a National Innovation System, in D. Uzunidis (ed.), *Collective Innovation Processes*, Wiley, New York,
- CASSIOLATO J. E., MATOS M. P., LASTRES H. M., (2014) Innovation systems and development, In B. Currie-Alder, R. Kanbur, D. M. Malone (Eds) *International development: ideas, experience and prospects*, Oxford University Press.
- CHAMINADE C., INTARAKUMNERD P., SAPPRASERT K. (2012) Measuring systemic problems in National Innovation Systems. An application to Thailand, *Research Policy*, 41(8), 1476-1488.
- CHAMINADE C., LUNDVALL B. A., HANEEF S. (2018) *Advanced Introduction to National Innovation Systems*, Elgar Publishing.
- CHAMINADE C., VANG J. (2008) Globalisation of knowledge production and regional innovation policy: Supporting specialized hubs in the Bangalore software industry, *Research Policy*, 37(10), 1684-1696.
- COZZENS S., SUTZ J. (2014) Innovation in informal settings: reflections and proposals for a research agenda, *Innovation and Development*, 4(1), 5-31.
- COOKE P. (1992) Regional innovation systems: Competitive regulation in the new Europe, *Geoforum*, 23, 365-382.
- DEVAUX A., TORERO M., DONOVAN J., HORTON D. (2018) Agricultural innovation and inclusive value-chain development: a review, *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*, 8(1), 99-123.
- DJEFLAT A. (2016) *L'intégration des connaissances et l'innovation dans les pays du Sud, Cas des économies du Maghreb*, Paris, L'Harmattan.
- DOLLA V. S., (2004) Innovation systems, development and the poor: A comparative analysis of China and India, Second Globelics Conference. Beijing, Chine.
- DOSI G., FREEMAN C., NELSON R., SILVERBERG G., SOETE L. (Eds) (1988) *Technical change and Economic Theory*. Pinter, Londres.

- DUTRENT G., SUTZ J. (2014) *National Innovation Systems, Social Inclusion and Development: The Latin American Experience*. Cheltenham, Edward Elgar.
- EDLER J., FAGERBERG J. (2017) Innovation policy: what, why, and how, *Oxford Review of Economic Policy* 33(1), 2-23.
- EDQUIST C. (1997) *Systems of Innovation, Technologies, Institutions and Organizations*. Pinter. Londres.
- FAGERBERG J. (2018) Mobilizing innovation for sustainability transitions: a comment on transformative innovation policy. *Research Policy*, 47(9), 1568-1576.
- FAGERBERG J., HUTSCHENREITER G. (2019) Coping with Societal Challenges: Lessons for Innovation Policy Governance, *Journal of Industry, Competition and Trade*, 20, 279-305.
- FAGERBERG J., SRHOLEC M., VERSPAGEN B. (2010) The role of innovation in development, *Review of Economics and Institutions*, 1(2), 64-82.
- FLANAGAN E., UYARRA M., LARANJA M. (2011) Reconceptualising the policy mix for innovation, *Research Policy*, 40, 702-713.
- FOSTER C., HEEKS R. (2015) Policies to support inclusive innovation, Paper 61, Working paper series, CEED Manchester.
- FRANCESCHINI S., FARIA L., JUROWETZKI R. (2016) Unveiling scientific communities about sustainability and innovation. A bibliometric journey around sustainable terms. *Journal of Cleaner Production*, vol. 127, 72-83.
- GEORGE G., MACGAHAN A. M., PRABHU J. (2012) Innovation for inclusive growth: towards a theoretical framework and a research agenda. *Journal of Management Studies*, 49(4), 661-683.
- GODENHJELM S., JOHANSON J. (2018) Les effets de l'inclusion des parties prenantes sur l'innovation dans les projets du secteur public. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 84, 47-67.
- HALL A. (2005) Capacity development for agricultural biotechnology in developing countries: an innovation systems view of what it is and how to develop it. *Journal of International Development*, 17(5), 611-630.
- HAUDEVILLE B., LE BAS C. (2018) Développer l'innovation en Afrique et dans les PMA : construire le SNI, encadrer l'innovation frugale, multiplier les systèmes locaux, *Mondes en développement*, n° 184, 101-118.
- HEEKS R., FOSTER C., NOGROHO Y. (2014) New models of inclusive innovation for development, *Innovation and Development*, 4(2), 175-185.
- JOHNSON B., ANDERSEN A. D. (Eds.) (2012) *Learning, Innovation and Inclusive Development: New perspectives on economic development strategy and development aid*. Aalborg Universitetsforlag. Globelics Thematic Report.
- JOHNSON B., LEMA R., VILLUMSEN G., (2017). Research on Innovation and Development in the Anthropocene, Globelics Working Paper Series 2017-01.
- JOHNSON B., LUNDVALL B. A. (2003) National System of Innovation and Economic development, in M. Muchie, P. Gammeltoft, B. A. Lundvall (eds.), *Putting Africa First: the making of African Innovation Systems*, Aalborg University Press. Danemark, 13-29.
- KEGELS C. (2009) La politique d'innovation dans une économie de la connaissance. *Reflets et perspectives de la vie économique*, XLVIII, 151-159.
- LALL S. (1992). Technological capabilities and industrialization, *World development*, 20(2), 165-186.
- LE BAS C. (2023) *The Economics of Frugal Innovation. Technological Change for Inclusion and Sustainability*, Edward Elgar, Londres, 186 p.
- LE BAS C. (2021) L'innovation frugale peut-elle être un levier de croissance économique pour les pays en développement ? *Mondes en développement*, n° 194, 121-136.
- LUNDVALL B. A. (1988) Innovation as an interactive process: form user-producer interaction to the national system of innovation, in G. Dosi, C. Freeman, R. Nelson, G. Silverberg, L. Soete (Eds.), *Technical change and Economic Theory*. Pinter. Londres, 349-369.
- LUNDVALL B. A. (1992) *National Innovation System, Toward a theory of innovation and interactive learning*, Pinter Publishers, Londres.
- LUNDVALL B. A. (2022) Transformative policies for sustainable innovation systems. *Lund Papers in Economic History*, n° 239, 25 p.
- LUNDVALL B. A., BORRAS S. (2005) Science technology and innovation policy, in *Oxford book of innovation*, 599-631.
- LUNDVALL B. A., CHRISTENSEN J. L. (1999) Extending and deepening the analysis of innovation systems- with empirical illustrations from the DISCO project, DRUID Working Paper N 99-12. Aalborg University. Danemark.
- LUNDVALL B. A., LEMA R. (2014) Growth and structural change in Africa: development strategies for the learning economy, *African Journal of Science, Technology, Innovation and Development*, 6(5), 455-466.
- LUNDVALL B. A., JOHNSON B., ANDERSEN E. S., DALUM B. (2002) National systems of production, innovation and competence building, *Research Policy*, 31(2), 213-231.
- MALERBA F. (2004) *Sectoral systems of innovation: concepts, issues and analyses in six majors sector in Europe*. Università Commerciale Luigi Bocconi, Milan.
- MAZZUCATO M. (2018) *Mission-oriented research & innovation in the European Union. A problem-solving approach to fuel innovation-led growth*, European Commission, 36 p.
- MULLER J. (2011) *Making Ends Meet: Local socio-technological transformations in the South: based on case studies from Tanzania*. Aalborg, Department of Development and Planning, Aalborg University.
- NELSON R. (1992) National innovation systems: a retrospective on a study, *Industrial and corporate change*, 1(2), 347-374.

- NORTH D. (1990) *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.
- PANSERA M., OWEN R. (2018) Framing inclusive innovation within the discourse of development: Insights from case studies in India, *Research Policy*, 47(1), 23-34.
- PEREZ C. (2015) The new context for industrializing around natural resources: an opportunity for Latin America (and other resource rich countries), *Technology Governance and Economic Dynamics*, Working Paper, n° 62.
- PIKETTY T. (2020). *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, points historiques.
- PHILS J. A., DEIGLMEIER K., MILLER D. T. (2008) Rediscovering social innovation, *Stanford Social Innovation Review*, 6(4), 34-43.
- SAIDI T., VAN DER WESTHUIZEN D., CONRAD N., MUTSVANGWE T., DOUGLAS T. (2020) Learning by solving as a pedagogical approach to inclusive health innovation, *Development Southern Africa*, 37(3), 418-431.
- SCHOSER C. (1999) The institutions defining national systems of innovation: a new taxonomy to analyse the impact of globalization, Conférence Annuelle EAEP Economy. Prague.
- SCHOT J. (2016) Confronting the second deep transition through the historical imagination. *Technology and Culture*, 57(2), 445-456.
- SCHOT J., STEINMUELLER W. E. (2018) Three frames for innovation policy: R&D, systems of innovation and transformative change. *Research Policy*, 47(9), 1554-1567.
- SEGURA-BONILLA O. (2003) Competitiveness, systems of innovation and the learning economy: the forest sector in Costa Rica, *Forest Policy and Economics*, 5, 73-384.
- STEWART F. (2012) Transformative innovation policy to meet the challenge of climate change: socio-technical networks aligned with consumption and end-use as new transition arenas for a low-carbon society or green economy. *Technology. Analysis and Strategic Management*, 24(4), 3331-3343.
- STIGLITZ J. (2012) *Le prix de l'inégalité*, Paris, Actes Sud.
- SU Y., MU R., CHEN K., REN J. (2004) Research on National System of Innovation for sustainable development, *Second Globelics Conference*. Beijing, Chine.
- UZUNIDIS D. (2008) Milieu innovateur et gestation d'un entrepreneuriat innovant. *Marché et organisations*, 6, 119-145.
- VILLALBA-MORALES M. L., CASTANEDA W. R., VELASQUEZ J. R. (2023) Configuration of inclusive innovation systems: function, agents and capabilities, *Research. Policy*, 52(7), 104796.

Utilité et principes d'un programme d'urgence pour les pays en développement

William GESLIN ONDAYE⁶

La persistance des problèmes de sous-développement des pays ne devrait laisser ni les chercheurs ni les décideurs politiques indifférents. Les réflexions menées et les initiatives proposées aux États à travers les plans nationaux de développement, ou au niveau régional à travers les politiques d'intégration, ou encore au niveau mondial se font souvent avec l'appui des institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale). C'est l'expression de la quête du bien-être pour tous les humains. La comparaison avec les pays développés permet de constater l'écart en termes de niveau de vie, de bien-être et de conditions sociales.

La prise de conscience internationale du phénomène du sous-développement a commencé en 1966 au niveau des Nations Unies qui ont adopté le "Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels". Le développement est reconnu comme un droit dans la Déclaration sur le droit au développement de 1986 ainsi que dans d'autres textes adoptés par la suite montrant qu'il est possible d'alléger les souffrances des populations des pays pauvres en mettant en œuvre la stratégie des biens essentiels.

En Afrique, il y a eu le Plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique adopté en 1980, puis le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de 2001. Leurs déclinaisons en plans nationaux de développement justifient la mobilisation de financements intérieurs et extérieurs.

Le caractère multidimensionnel du sous-développement justifie l'appel à l'expertise, souvent en provenance des pays développés, ou d'institutions spécialement créées à cet effet. La mobilisation internationale répond aux efforts déployés dans chaque pays. Elle devient considérable après l'adoption en 2000, par 189 membres de l'ONU, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces objectifs, déclarés exécutoires au cours de la période 2002-2015, seront suivis par les Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015. Essentiellement centrés sur les personnes, ils sont au nombre de huit : éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; garantir l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes ; améliorer la santé des enfants et réduire la mortalité des moins de 5 ans ; améliorer la santé maternelle et réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle ; lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; préserver l'environnement et enfin mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Dix-sept objectifs quantifiables et 48 indicateurs pour faciliter leur réalisation et leur évaluation étaient proposés.

Cependant, la pauvreté ne recule pas dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, et encore moins les inégalités, la dégradation de l'environnement, les difficultés d'accès aux infrastructures de base (électricité, eau, routes, internet, logements décents, paysages), aux soins et à l'éducation, etc. Les maux qui justifient les politiques économiques spécifiques continuent de tourmenter les populations et les solutions proposées restent sans effets.

⁶ Enseignant-chercheur, Laboratoire de recherches et d'études économiques et sociales, Faculté des sciences économiques, Université Marien Ngouabi (République du Congo), Brazzaville. ondaye.william@yahoo.fr

Les mouvements migratoires sont l'expression de la pluralité des facettes du sous-développement au sud du Sahara. Il suffirait de s'emparer de ce seul fait pour plaider en faveur des pays en développement qui méritent une attention particulière de la part des chercheurs de tous bords. La communauté scientifique ainsi que les décideurs politiques sont tenus de privilégier l'objectif du développement des nations. Une stratégie globale de développement en faveur des pays pauvres serait considérée comme bénéfique si elle pouvait remédier aux problèmes auxquels ces pays sont confrontés.

L'immigration est un phénomène qui ne peut être circonscrit au seul sens intercontinental. Les migrations internes massives à l'intérieur d'un pays ou d'une région reflètent toutes la recherche d'une vie meilleure. Une stratégie internationale soutenue par les chercheurs et appuyée par les autorités politiques est vivement souhaitée. Elle doit être un modèle de développement inédit pour attirer l'attention de tous.

Les objectifs universellement adoptés représentent la solution et l'espoir d'une voie à suivre. Les écueils à surmonter se trouvent au stade des stratégies pour les atteindre. De tout temps, des objectifs nobles à atteindre en termes de bien-être ont été formulés. La mise en œuvre des plans de développement destinés à déclencher la réalisation des objectifs fixés est à l'origine de l'état stationnaire des économies du Sud.

Le sous-développement continue à prendre des dimensions inquiétantes. Plus de la moitié de la population mondiale croupit dans la pauvreté. Cette situation est très visible dans la région sub-saharienne.

1. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Le remplacement des OMD par les ODD au cours de l'année 2015 témoigne non seulement d'une mobilisation sans précédent de la communauté internationale à l'égard du sous-développement, mais aussi d'une certaine déception au regard des résultats obtenus avant le terme fixé des OMD (les ODD ont évidemment été conçus et affinés bien avant leur date d'adoption).

Les 17 Objectifs de développement durable, issus de l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2015, reposent sur 169 cibles à atteindre d'ici 2030. Ils abordent l'ensemble des thématiques qui fondent les piliers du développement durable : réduction des inégalités, éradication de la pauvreté, économie et croissance durable, écologie, démocratie et gouvernance en partenariat. Ce sont des défis partagés à l'échelle mondiale et des solutions proposées pour le développement et la paix des nations, sans lesquels les territoires et leurs limites ne pourront qu'être menacés.

Les OMD et les ODD ont certainement permis d'attirer l'attention de la communauté internationale sur l'urgence de la question du développement, légitimant ainsi les financements et l'assistance technique nécessaires, les initiatives d'annulation de la dette et la mobilisation de la solidarité internationale et des différents acteurs (Robilliard & *al.*, 2010).

L'ONU reconnaît le danger autour des ODD : seuls 15 % des objectifs sont sur la bonne voie, d'autres objectifs sont inversés, l'extrême pauvreté persiste, l'éducation est en inéquation avec les besoins de la société, etc.

La littérature consacrée à la question révèle également des critiques sur plusieurs fronts. Les ODD ne peuvent pas conduire à la croissance économique des pays en raison de leur fondement sur le Consensus de Washington promu par les institutions de Bretton Woods et axé sur les doctrines libérales : liberté des entreprises et des marchés, discipline budgétaire, réduction des impôts, respect des droits de propriété, privatisation des entreprises publiques, etc. Toutefois, bon nombre des pays en développement qui ont rejeté ces politiques n'ont pas non plus enregistré de progrès. Dans la plupart des cas, il s'agit d'anciens pays socialistes.

Les ODD sont également considérés comme irréalistes en ce qu'ils simplifient la problématique du développement à la question de la lutte contre la pauvreté. Il est indéniable qu'à ce jour, les politiques de développement sont conçues au Centre par l'État dans une approche top-down, sans impliquer les bénéficiaires qui se trouvent être éloignés administrativement et géographiquement des centres de décision. Partout, ces politiques cherchent à réduire un phénomène global aux dimensions complexes qui dépasse le quantifiable et les normes. La méthodologie des OMD suppose une convergence des préférences collectives et des systèmes de valeurs (Hugon, 2016).

Chaque pays en développement est un ensemble de systèmes et de structures, formels et informels. C'est la dimension formelle et donc officielle qui s'impose et oriente les politiques mises en œuvre. Il en est de même dans le cadre des politiques de décentralisation, c'est à dire l'État officiel avec ses démembrements mais aussi ses insuffisances.

Le programme d'urgence doit prendre en compte la dimension informelle et non officielle ainsi que les acteurs qui ont un rôle majeur dans l'État central et les territoires. Ce type d'acteur est représenté par les

ONG, et plus particulièrement les mutuelles. Les ONG du Sud tendent la main aux pays du Nord. Pour plusieurs raisons, dans ce groupe d'acteurs, les mutuelles sont plus transparentes et mieux gouvernées que les simples ONG.

En tant qu'entités de l'économie sociale et solidaire, les mutuelles sont guidées par les principes de la pluralité démocratique, la pluralité économique et la place qu'y occupe le principe de réciprocité (Laville, 2010). Leurs ressources sont composées des droits d'adhésion et des cotisations des membres. Des contributions spécifiques sont dédiées aux prestations bien définies par les textes de la mutuelle. Les types de mutuelles sont liés aux catégories sociales qui les organisent : communautés, syndicats, coopératives, mouvements de femmes, associations de crédit, religion, etc.

Les critiques formulées par Polanyi (1944) et Stiglitz (2002), qui considèrent l'exclusion, les inégalités, les déséconomies, la pauvreté et le sous-développement comme perversions de l'économie de marché, justifient la recherche d'une autre voie à suivre.

Les mutuelles sont considérées comme une alternative entre le libéralisme et le socialisme dans les doctrines de Pierre-Joseph Proudhon, Léon Walras, Charles Fourier et Robert Owen.

Selon Proudhon la mutualité est le contrat social par excellence, à la fois politique et économique, qui embrasse l'individu, la famille et la cité (Ferreira, 2011). Le mutualisme est en phase avec la construction historique de la société entre la division du travail et les forces collectives. Il implique l'assurance mutuelle, le crédit mutuel, l'aide mutuelle, l'éducation mutuelle, le service mutuel, la propriété mutuelle, les garanties réciproques d'opportunités d'emploi et de marchés, d'échange, de travail, de bonne qualité et de prix équitables des biens, de l'éducation et de la formation, du travail, etc.

L'idée d'une organisation fédérative des institutions du mutualisme est avancée par Proudhon à cause de l'échec de l'associationnisme.

La littérature montre que les mutuelles sont très actives dans l'épargne et le crédit ainsi que l'assurance maladie. L'axe de la lutte contre la pauvreté est très documenté à travers les travaux montrant les effets positifs de la microfinance sur la réduction de la pauvreté en Afrique (Miled et Rejeb, 2014 ; Niels, 2014 ; Imai et al., 2012 ; Couchoro et Gbandi, 2018), qu'il s'agisse de la pauvreté financière ou des dimensions santé et de développement humain. L'étude de Couchoro et Gbandi (2018) met un accent particulier sur la pauvreté multidimensionnelle qui recule en pourcentage avec le microcrédit accordé par habitant dans la CEDEAO.

Defourny et Failon (2011) soulignent l'intérêt que suscitent les mutuelles de santé auprès des acteurs publics et privés face aux enjeux sanitaires de l'Afrique. Elles concourent à la réduction des dépenses de santé des ménages en remboursant une partie ou la totalité des frais médicaux, à l'amélioration de l'accès aux soins de santé, à la protection contre les chocs financiers, etc.

Les obstacles à la fois techniques, financiers, humains, organisationnels et institutionnels des mutuelles en Afrique sont soulignés (Boidin, 2021 ; Gbénahou, 2019). Toutefois, ces auteurs affirment que le caractère très mitigé du succès des mutuelles locales est dû aux barrières à l'adhésion, la faible capacité contributive des populations, la prise en compte très inégale des besoins selon les mutuelles et les pays. Ils justifient l'appui prioritaire à accorder au mouvement mutualiste international. Les structures mutualistes ont besoin de bénéficier des compétences et de l'expérience de leurs pairs tout en tenant compte des spécificités culturelles et historiques locales.

Les mutuelles de santé du Rwanda sont citées comme exemples de réussite en Afrique, ainsi que celles du Ghana dans une certaine mesure, ce qui a inspiré d'autres pays comme le Sénégal, le Bénin, le Togo, etc.

La particularité de ces mutuelles de santé est qu'elles offrent une couverture du risque maladie aux populations pauvres et sans-emploi basée sur les principes d'affiliation et de solidarité (Kestemont et al., 2020). En touchant les populations rurales et le secteur informel, cette approche mutualiste possède la capacité de s'étendre à toute la population (sauf refus d'adhérer à une mutuelle).

Les mutuelles connaissent surtout un grand succès dans le secteur de la microfinance. Les Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC) sont solidement installées depuis les années 1980. Ce modèle est aussi un exemple de réussite en Afrique, à côté d'autres pays (Sénégal, Guinée Conakry, Kenya, Mali, Togo, Cameroun, Maroc et Burkina Faso).

Le système mutualiste l'a démontré par des expériences réussies : il est capable de prendre en compte les dimensions formelles et informelles. Les mutuelles peuvent offrir des services essentiels que l'État n'est pas en mesure de proposer. Elles peuvent également atteindre des populations plus éloignées, se rassembler et se développer plus rapidement grâce au système d'affiliations et d'adhésions. Des études montrent à suffisance que les mutuelles de microfinance peuvent constituer de puissantes sources de financement.

Après huit années de mise en œuvre des ODD et des niveaux de financement importants, de nombreux observateurs estiment que les résultats sont très éloignés des objectifs fixés. Selon la Banque mondiale,

environ 95 millions de personnes sont en situation de pauvreté (vivant avec moins de 2,15 dollars par jour). Plus de 60 % de ces pauvres se trouvent en Afrique subsaharienne. Les femmes, et surtout les enfants, en sont particulièrement victimes.

Les institutions de Bretton Woods attribuent à la pandémie de COVID-19 la baisse des résultats obtenus dans la recherche des objectifs de développement entre 1990 et 2019. Les conflits en sont également la cause, tout comme le changement climatique.

En ce qui concerne le changement climatique, son lien avec la pauvreté n'est pas vraiment établi comme il devrait l'être. En effet, les mauvaises conditions de vie et l'habitat indécemment accentuent la pauvreté, tout comme la dégradation de l'environnement perturbe les cycles et les activités agropastorales et halieutiques. L'environnement est l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines. C'est un bien public dont la transversalité des externalités résultant de la consommation peut dépasser les frontières nationales des États. A ce jour, les initiatives mondiales n'ont pas permis de réduire ou d'éradiquer la raréfaction des ressources en eau, la pollution de l'eau, le réchauffement climatique dû aux émissions de gaz toxiques et à effet de serre, la destruction des forêts, les catastrophes écologiques, les phénomènes de désertification et de pluies acides. Par exemple, la désertification touche environ un milliard de personnes dans le monde, sans compter des milliers d'espèces animales et végétales.

L'activité humaine est au cœur de la plupart des dégradations environnementales, ainsi que le montrent les résultats de nombreuses études mettant en évidence le lien entre croissance économique et émissions de carbone (Ondaye *et al.*, 2021).

Au-delà des questions méthodologiques, les problèmes dans les pays en développement sont légion. Ces problèmes doivent faire l'objet d'une préoccupation mondiale, comme c'est le cas pour les guerres. Si les Nations Unies pouvaient reconnaître les limites des initiatives actuelles et proposer un programme innovant basé sur ce qui n'a jamais été fait, elles gagneraient à transformer les projets et programmes actuels en un programme d'urgence. Les questions de développement sont une urgence, d'où l'intérêt de se poser des questions sur les nouveautés qu'apporterait un tel programme aux pays en développement. Aussi :

- Quels seraient les objectifs et le contenu de ce programme ?
- Quel en serait le mode opératoire notamment l'échelle de sa mise en œuvre ?
- Quels résultats attendus ?

L'intérêt de la communauté mondiale composée de plusieurs acteurs, notamment les États, est l'espoir de bénéficier des avantages d'un monde sans zones de misère. C'est dans une approche collective que tous les États pourraient atteindre les objectifs du programme d'urgence pour les pays en développement.

2. OBJECTIFS ET CONTENU DU PROGRAMME D'URGENCE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

L'objectif principal du Programme d'urgence pour les pays en développement est de promouvoir dans chaque pays, grâce à l'émergence d'une structure fédérative de mutuelles, la production de biens de club et de biens publics en milieu rural et de l'étendre aux grandes villes. Il s'agit d'un cadre global d'élaboration de plans de développement dont les activités sont conçues et exécutées par et pour les structures mutualistes des collectivités locales.

Il s'agit aussi de permettre aux mutuelles qui ont fait leurs preuves de se regrouper pour élaborer des plans de développement. L'organe national de coordination des mutuelles devrait produire des biens de club selon la typologie de Buchanan (1965), puis des biens publics de Samuelson (1954).

Nous nous référons à Hugon (2016) pour dire qu'à l'instar des OMD et des ODD, le programme d'urgence pour les pays en développement est justifié par les théories des biens publics mondiaux, des biens primaires ou des régimes au sens de Krasner (1983). L'humanité ne serait pas heureuse sur une planète parsemée de territoires sous-développés. Le bien-être dans un monde global doit être partagé.

Ce programme peut être considéré comme un compromis basé sur un système coopératif, une conception universelle et humaniste du développement, ce dernier étant un droit de l'homme, la philosophie de la dignité humaine. La dimension "big push" de Sachs y sera incluse.

La validité scientifique et politique d'un Programme d'urgence pour les Pays en Développement dépendrait des principes cardinaux de son contenu. Celui-ci doit être différent de tous les plans et programmes exécutés à ce jour par les Nations Unies, quelles que soient leurs variantes.

En général, les plans et programmes de développement méritent d'être loués pour leurs objectifs ainsi que pour les résultats escomptés. Le problème est le mode de fonctionnement et la mise en œuvre. Ce

programme ne devrait être mis en œuvre ni par l'État central ni par ses démembrements. Il n'y a pas lieu de répéter le même schéma qui a toujours donné des résultats décevants.

Le plaidoyer pour la prise en compte des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement se construit progressivement. Les autorités locales sont à la pointe de l'action internationale en ce sens.

La prise en compte des acteurs locaux est essentielle, y compris au niveau décentralisé (toutes les collectivités locales) mais pas par les autorités décentralisées. La nuance est fondamentale. Le problème est la qualité de la gouvernance qui n'est pas différente de celle observée au niveau central.

La décentralisation transfère le pouvoir aux territoires avec ses attributs et pratiques de gouvernance. Par ailleurs, dans les pays en développement, les écarts entre le centre et les territoires sont visibles : infrastructures, éducation, santé, niveau de vie, etc. Cet écart est la cause directe de l'exode rural.

C'est la qualité des décisions, la gestion des institutions publiques, le type de gouvernance et la responsabilité des acteurs qui sont la cause des échecs des plans de développement.

3. MODE OPÉRATOIRE ET ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE

Le mode de fonctionnement suit la qualité de la gouvernance des mutuelles en matière de démocratie et de transparence. Le programme d'urgence pour les pays en développement sera soutenu par un organisme mondial de mutualistes qui devrait être organisé en s'inspirant des expériences des pays qui ont réussi dans ce domaine. Il pourrait être placé sous l'égide de l'ONU ou d'une institution financière internationale qui remplacerait la Banque mondiale. Le corps mondial des mutualistes sera un organe de validation des politiques et des savoir-faire à mettre en œuvre dans les territoires décentralisés, ces politiques étant conçues par les bénéficiaires eux-mêmes (mutualistes) et non par des acteurs étatiques. Cette instance aura pour mission de concevoir des politiques au bénéfice de ses mutualistes avec une vision d'extension à l'ensemble des populations des territoires décentralisés. Sans autorité sur la législation nationale, elle développera des standards, des normes et des règles que les mutuelles pourront intérioriser.

Dans la mise en œuvre d'un tel programme d'urgence, les relations entre les mutualistes et l'État entrent dans le cadre des partenariats publics-privés.

Les mutualistes produisent d'abord des biens collectifs exclusifs au profit de leurs membres. L'objectif est d'inciter la population à adhérer en acceptant les conditions. Il existe un ordre de priorité dans la production de ces biens. Nous nous référons à la typologie des biens essentiels (Ndour et Boidin, 2012) pour dire que les besoins essentiels doivent être pris en compte.

Cet ordre de priorité est sujet à discussion. Il doit être encadré par les principes du développement durable. Tout simplement parce que les biens essentiels tels que l'alimentation, la santé, l'éducation et le logement y sont liés.

Un logement décent, par exemple, est conçu dans un environnement éco-durable. Il peut être produit comme un bien de club, mais sa construction nécessite d'abord un bien public tel qu'un plan cadastral en termes de normes. Dans cette logique, la production de biens de club dans un cadre stratégique nécessite des biens publics.

C'est ainsi que l'on peut établir un ordre de priorités, en commençant par des normes ou des plans environnementaux durables. Viennent ensuite les plans cadastraux, les plans d'écotourisme, le logement, puis l'alimentation, la santé, l'éducation, les routes et les transports, etc.

Les plans cadastraux des zones rurales viendront en premier, ceux des grandes villes en second. Ces plans sont inexistantes ou mal conçus en Afrique subsaharienne.

Le système mutualiste a le mérite de prendre en compte la finance informelle et toutes les structures non officielles qui contribuent pourtant à la vie et aux activités des pays en développement. Il permettrait de construire des standards de qualité internationalement élevés pour tous les biens publics. D'abord la santé (assurance maladie), puis l'éducation, les routes, l'électricité, l'eau, etc. Les mutuelles rendent compte à leurs membres, bien sûr, mais aussi au regard de la loi dont l'État est garant.

Ce système peut être considéré comme une alternative au capitalisme (Ouyahia et Roux, 2017). Une hybridation entre la recherche du profit, l'entraide et la démocratie ; ou encore entre le capitalisme et le socialisme. Malgré les critiques et les dangers auxquels le système mutualiste est soumis, il est certainement possible que ce modèle s'adapte à l'environnement social des pays en développement dans lesquels le secteur informel est prédominant et la tradition reste ancrée dans la vie quotidienne.

Les mutuelles couvrent plusieurs secteurs : travail, santé, consommation, crédit, etc. Selon Combes et Lacan (2021), "le mutualisme est plus qu'un modèle économique, c'est un mouvement social qui a traversé le temps en promouvant des valeurs et des principes résolument humanistes".

Cette approche laisse place à la réussite d'un modèle qui s'étendra à l'ensemble du territoire et est censé inciter les pouvoirs publics à intégrer les meilleures pratiques de la gestion privée.

L'organisme mutualiste devrait recevoir l'aide internationale par l'intermédiaire de l'ONU ou de la nouvelle institution financière chargée du développement (Banque mondiale réformée).

Les financements dédiés au développement ne seraient plus dirigés vers l'État central, mais vers les collectivités locales, en faveur des activités des mutuelles et mis en œuvre par les mutuelles elles-mêmes. L'État et les autorités décentralisées ne joueront qu'un rôle de régulation et de surveillance. Ce financement doit être suffisamment puissant par rapport à celui mobilisé par les mutualistes eux-mêmes.

La hiérarchisation des biens essentiels détermine la réussite de la mise en œuvre des plans de développement. L'objectif stratégique de développement durable classe la protection de l'environnement au premier rang des biens essentiels. Dans les pays en développement caractérisés par la négligence de l'environnement, l'insalubrité et l'habitat précaire, l'environnement devient indissociable d'un logement décent. Il fait partie du triptyque "environnement-logement-paysage".

Après l'échec des politiques de développement durable dans les grandes villes des pays africains comme Kinshasa ou Lagos, les territoires ruraux restent les espaces de la dernière chance pour déployer des instruments innovants de développement durable (campagne écologique, écotourisme, conservatisme, etc.). Les mutuelles sont en mesure de demander aux autorités étatiques de produire des plans cadastraux qui font cruellement défaut aux collectivités locales des pays en développement. Elles peuvent financer la réalisation de ces plans ou toute autre opération indispensable à la réalisation de leurs activités.

Il existe des exemples de paquets de biens offerts en une seule fois sous conditions, tels que "logement-assurance maladie-éducation". Un deuxième périmètre couvrira un autre type de biens.

CONCLUSION : LES RÉSULTATS ATTENDUS

La mise en œuvre d'activités mutualistes dans le cadre de plans devrait permettre la production de biens de club qui devraient progressivement migrer vers des biens publics en fonction du succès rencontré et du degré de coopération avec les autorités centrales ou décentralisées de l'État.

Il serait normal que ce programme engloutisse toutes les initiatives existantes. Cet aspect peut être controversé, car il faut alors s'attendre à des critiques de la part de ceux qui accusent l'ONU et toutes ses structures similaires d'être une machine complexe dans laquelle les rôles et les fonctions des structures se confondent les uns avec les autres.

Il faut s'attendre à une transformation des pays en développement, en partant de l'intérieur de leurs territoires, c'est-à-dire leurs périphéries. Cette transformation s'étendra jusqu'au centre, notamment les centres urbains.

Par ailleurs, il y aura de forts taux d'activités dans les campagnes, entraînant des migrations internes avec leurs effets, notamment le retour aux activités agricoles indispensables à la lutte contre la faim ; la réduction du déséquilibre ville-campagne, etc.

La propagation des bonnes pratiques, des savoir-faire et des normes de bonne gouvernance et de développement inverserait les résultats obtenus jusqu'à ce jour dans la réalisation des ODD.

BIBLIOGRAPHIE

BUCHANAN J. M. (1965) An Economic Theory of Clubs, *Economica*, 32(125), 1-14.

COMBES V., LACAN A. (2021) Spécificité mutualiste et spécificité d'un management mutualiste, 32ème Congrès de L'AGRH, Paris, 13-15 octobre.

COUCHORO M. K., GBANDI B. (2018) Microfinance et pauvreté multidimensionnelle dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : une perspective macro-économique, *Mondes en développement*, n° 181, 147-164.

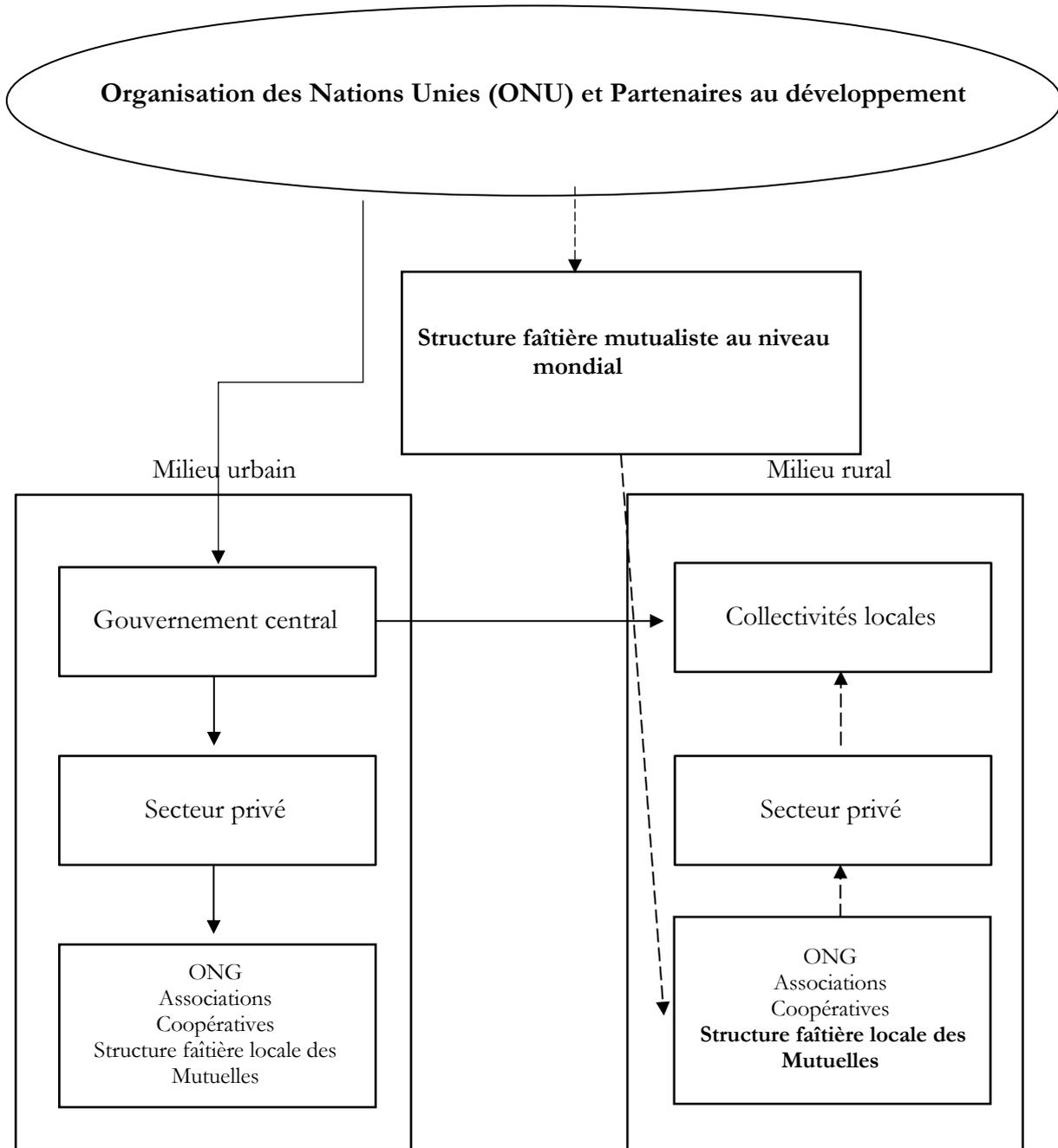
DEFOURNY J., FAILON J. (2011) Les déterminants de l'adhésion aux mutuelles de santé en Afrique subsaharienne : un inventaire des travaux empiriques, *Mondes en développement*, n° 153, 7-26.

FERREIRA N. (2011) Crédit et monnaie sociale chez P. J. Proudhon (1809-1865), *Revue de philosophie économique*, vol. 12, 91-116.

- GBENAHOU MÊTONMASSÉ H. B. (2019) Comprendre les faibles taux d'adhésion et de cotisation aux mutuelles de santé : exploration dans quatre communes du Bénin, *Anthropologie et santé*, 18. <https://doi.org/10.4000/anthropologiesante.4847>
- HUGON P. (2016) Du bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le Développement aux difficultés de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, *Mondes en développement*, n° 174, 15-32.
- IMAI K., GAIHA R., THAPA G., ANNIM K., GUPTA A. (2011) Performance of Microfinance Institutions. A Macroeconomic and Institution Perspective, Economics Discussion Paper, n° EDP-1116, University of Manchester institutions.
- KESTEMONT M.-P., PAUL E., BOURGEOIS M., HOREMANS C., NDIAYE P., N'KOUÉ E. S. (2020) *Le rôle des mutuelles de santé et des initiatives d'économie sociale dans l'extension des mécanismes de protection sociale aux travailleurs ruraux du Bénin*, Rapport, Académie de recherche et d'enseignement supérieur, 186 pages.
- KRASNER S. D. (1983) *International Regimes*, London, Cornell University Press, 368 p.
- LAVILLE J.-L., 2010 *La politique de l'association*, Paris, Seuil.
- MILED K. B., REJEB J. E. (2014) Microfinance et réduction de la pauvreté : une approche macroéconomique, *International Journal of Business & Economic Strategy*, 5, 1-8.
- NDOUR M., BOIDIN B. (2012) L'accès aux biens et services essentiels : une notion centrale et ambiguë du développement, *L'Homme & la Société*, n° 185-186, 223-248.
- NIELS H. (2014) Does Microfinance Affect Income Inequality?, *Applied Economics*, 46(9), 1021-1034.
- ONDAYE W. G., NDOMBI ONDZE C. I. L., HOTALE IMONGUI E. (2021) Effects of Economic Growth on Environmental Degradation in the Republic of Congo: The Case of CO² Emissions, *Modern Economy*, 12(12), 1703-1717.
- OUYAHIA O., ROUX M. (2017) Le mutualisme du XXI^e siècle réducteur des inégalités ? *Revue d'économie financière*, 128, 207-223.
- POLANYI K. (1944) *La grande transformation*, Paris, Gallimard.
- ROBILLIARD A.-S., GÜBERT F., ROUBAUD F., GASTINEAU B. (2010) Madagascar face au défi des objectifs du millénaire pour le développement, Marseille, IRD éd., 335 p.
- SAMUELSON P. A. (1954) The Pure Theory of Public expenditures, *Review of Economics and Statistics*, 30(4), 36-44.
- STIGLITZ J. E. (2002) *La grande désillusion*, Paris, Fayard.

ANNEXE

Figure1 :Cadre actuel de management et de financement Vs Proposition du nouveau cadre du Programme d'urgence pour les pays en développement.



Légende :



Cadre actuel de management et de financement des projets et programmes de développement



Nouvelle proposition de management et de financement dans le cadre du programme d'urgence pour les pays en développement

Source : Auteur.

Dettes publiques extérieures et catastrophes naturelles : rôle des flux internationaux de capitaux

Loïc OBAME NKOGHE⁷ et Sansan Vincent de Paul KAMBOU⁸

Deux sources de risque menacent aujourd'hui la stabilité du système financier international, à savoir les crises de la dette et environnementale. L'une des propositions visant à traiter simultanément ces deux problèmes, et qui n'alourdit pas le fardeau de la dette, a relancé l'intérêt pour l'échange « dette-nature » qui consiste à réduire la dette d'un pays contre son engagement à dépenser une fraction de la réduction consentie pour protéger l'environnement (Lovejoy, 1984). Ce mécanisme est susceptible d'améliorer conjointement la soutenabilité environnementale et de l'endettement public.

Bien que les économistes aient longtemps débattu de la soutenabilité de la dette publique, l'impact de la dimension environnementale sur celle-ci a été moins étudié. Dans la littérature économique, plusieurs études ont analysé l'effet des flux financiers internationaux sur la qualité de l'environnement, tandis que d'autres ont montré comment certains de ces flux de capitaux ainsi que les aléas climatiques pourraient conduire à une augmentation de la dette publique. Cependant, une question subsiste, celle de savoir comment les flux de capitaux internationaux impactent la trajectoire de la dette extérieure en présence de catastrophes naturelles. L'analyse du lien entre risque environnemental et dynamique de la dette publique est un volet relativement nouveau dans la littérature sur la dette souveraine. Des études empiriques récentes ont montré des relations équivoques et des causalités inverses entre ces termes, bien que les conclusions sur l'effet de la dette restent assez mitigées. Le consensus trouvé dans la littérature soutient que l'aide internationale (APD) non seulement améliore la qualité de l'environnement mais également permet de revoir à la baisse la dynamique de la dette. À l'inverse, une aide volatile conjuguée à un coût élevé du financement des politiques environnementales et des catastrophes naturelles peuvent augmenter la dette. Le changement climatique, quant à lui, a un impact négatif sur l'activité économique. Particulièrement, les catastrophes naturelles liées au climat entraînent des répercussions physiques qui détériorent les finances publiques, dégradent la notation souveraine et peuvent compromettre la viabilité de la dette. Ainsi, le bouleversement des équilibres macroéconomiques par les aléas climatiques a conduit à l'introduction des préoccupations environnementales dans les modèles macroéconomiques mettant climat et nature au cœur des politiques nationales et internationales, autant dans les économies avancées qu'émergentes ou en développement.

Le champ d'implémentation considéré est la zone regroupant les pays les moins avancés (PMA). Deux principales raisons justifient ce choix : l'instabilité de l'aide internationale qu'ils reçoivent d'une part, leurs vulnérabilités économiques et environnementales d'autre part.

La première partie est une revue de littérature portant sur le lien entre flux de capitaux internationaux et soutenabilité environnementale d'une part, et sur la relation entre flux de capitaux internationaux, changement climatique et risque souverain d'autre part. La seconde présente les résultats préliminaires de notre étude empirique.

⁷ Université de Toulon, LEAD. loic.obame-nkoghe@univ-tln.fr

⁸ Université de Clermont Auvergne, CNRS, IRS, CERDI, Clermont-Ferrand. Sansan.Kambou@doctorant.uca.fr

1. ÉTAT DE L'ART

Au cours des dernières années, plusieurs études scientifiques ont contribué à l'analyse de la relation entre les flux financiers internationaux et les défis environnementaux dans les pays en développement (PED), émergents et développés. La littérature aborde cette question en analysant les effets à long terme à travers le prisme des modèles théoriques calibrés ou en examinant les effets de court et de long terme à travers le prisme des modèles empiriques. Nous proposons un cadre unique, amenant la théorie aux données, en documentant d'abord l'effet de ces flux sur la qualité de l'environnement (i), puis leur impact ainsi que celui du changement climatique et des catastrophes naturelles sur la dynamique de l'endettement public et le risque souverain (ii).

La littérature théorique est dominée par les modèles à générations imbriquées. Davin et al. (2021 ; 2023) traitent spécifiquement du rôle des politiques budgétaires, de la dette publique et des transferts de revenus dans la lutte contre les épidémies. Ils explorent le rôle de ces politiques financées par la dette dans l'atténuation des impacts macroéconomiques et sanitaires des épidémies en tenant compte de la vulnérabilité des personnes âgées et de l'influence de la pollution. Ils montrent que la dette publique et les transferts de revenus peuvent remédier à cette situation en stabilisant l'économie pendant la crise et favoriser la convergence vers un état stable sans épidémie à long terme. Cependant, l'intensité de la pollution ne doit pas être trop élevée pour que ces politiques soient efficaces. Fodha et Seegmuller (2014) étudient le lien entre accumulation du capital, qualité environnementale et politiques environnementales financées par la dette. Ils trouvent que si le stock de capital initial est suffisamment élevé, l'économie converge vers un état stable à long terme alors que, dans le cas contraire, elle sera prisonnière du piège de la pauvreté environnementale car la longévité s'accroît avec la qualité de l'environnement dont les dépenses d'entretien peuvent être financées par l'émission d'un emprunt. Dans ce modèle, le rôle de la dette est double : elle redistribue le bien-être entre générations existantes et futures et finance le secteur public de la réduction de la pollution.

En ce qui concerne les modèles d'évaluation intégrée (MEI) dont l'un des précurseurs est Nordhaus (1991), ils considèrent que l'activité économique génère une externalité négative à travers une hausse des émissions de gaz à effet de serre (GES), ce qui engendre la détérioration de la production et l'introduction d'une taxe pigouvienne qui internalise le coût social de la hausse des températures en fixant un prix pour une tonne supplémentaire d'émissions. En effet, un des débats actuels sur la façon de contenir la concentration de CO₂ consiste à estimer les coûts globaux de leur émission en termes de bien-être afin d'imposer une taxe sur les combustibles fossiles qui assure l'équilibre entre croissance économique et émissions de GES (Golosov et al., 2014). Zenios (2022) s'intéresse à l'analyse de la viabilité de la dette en tenant compte des risques climatiques. Il utilise des MEI pour tester l'effet de l'accroissement des températures sur la dynamique de la dette italienne. Les projections montrent que la dynamique de la dette s'aggrave lorsque l'on tient compte du changement climatique. Après le milieu du siècle, l'augmentation de la dette connaît une accélération due en partie aux effets négatifs croissants sur la croissance et à la hausse non linéaire des primes de risque avec l'augmentation du taux d'endettement.

Pour ce qui est des modèles DSGE (Dynamic Stochastic General Equilibrium), Milivojevic (2021) utilise un modèle avec un secteur fiscal et un secteur agricole dépendant des conditions météorologiques afin d'étudier leurs implications sur le cycle économique. Il calibre le modèle pour qu'il ressemble à l'économie du Bangladesh, un pays moins avancé sensible aux fréquents événements météorologiques. Le modèle met donc en avant des agriculteurs dotés de terres dont la productivité fluctue dans le temps et qui sont soumis à des contraintes économiques et météorologiques. Les résultats de la simulation suggèrent l'existence d'un lien entre climat et fiscalité, puis montrent le rôle de la résilience structurelle dans la limitation de l'impact des catastrophes naturelles. Les catastrophes naturelles entraînent non seulement des pertes de production mais aussi une détérioration de la situation budgétaire, dont un accroissement de la dette publique. Kellner et Runkel (2020) analysent le niveau optimal de la dette lorsque les impôts sont utilisés pour à la fois financer les dépenses publiques et corriger les externalités du changement climatique, et constatent que la prise en compte des externalités peut impliquer que la politique optimale s'écarte du lissage fiscal. De plus l'internalisation des externalités environnementales diminue (augmente) la dette publique optimale si les taux d'imposition se situent du côté croissant (décroissant) de la courbe de Laffer.

1.1 Le financement des politiques environnementales

Le financement des politiques environnementales est souvent contraint par des objectifs budgétaires qui imposent un contrôle des déficits et de l'endettement public. Les PED sont les plus exposés au changement

climatique (Coopérations monétaires Afrique-France, rapport 2019), et reçoivent généralement des pays dit développés et/ou d'organisations internationales des fonds sous forme d'aide publique au développement (APD), prêts concessionnels, assistance technique, dons, aide pour la préservation de la biodiversité... La littérature montre que les flux d'aide et l'emprunt extérieur peuvent être utilisés comme des instruments susceptibles d'assurer la viabilité à long terme des politiques climatiques, et comment les IDE et les transferts financiers des migrants impactent l'environnement.

1.1.1 Dette publique et qualité de l'environnement

S'agissant de la première relation, les travaux montrent que la dette publique peut être utilisée comme moyen de financement des politiques environnementales. C'est notamment le cas de Boly et *al.*, (2022) qui étudient l'effet à court et à long terme de la dette publique sur la dette environnementale. Ils testent les prédictions du modèle théorique, notamment : la substituabilité probable entre la dette publique et la dette environnementale à court terme et la complémentarité entre les deux dettes à long terme. Ils s'appuient sur un modèle autorégressif à retards distribués (ARDL) dans un panel de 22 pays (OCDE) sur la période 1990-2011. Les résultats confirment qu'une dette publique plus élevée est associée à une dette environnementale plus élevée à long terme, et à une dette environnementale plus faible à court terme (exclusivement dans les pays à faible dette). Une augmentation de la dette publique diminue la qualité de l'environnement en raison de la pression que son remboursement peut exercer sur l'environnement. La réduction de la pollution ne doit pas se faire au prix d'une hausse de la dette quand le stock de capital est faible.

D'autres travaux traitant de la question du financement des politiques environnementales par la dette publique mettent cependant l'accent sur le piège de la pauvreté environnementale⁹. Clootens (2016) étudie comment la dette publique et l'entretien public peuvent être utilisés pour échapper à ce piège dans 59 pays sur la période 2000 à 2010. Il montre plutôt comment un gouvernement peut utiliser les dépenses publiques financées par la dette afin d'améliorer la qualité de l'environnement et le niveau de capital. Les résultats montrent que la dette publique permettrait d'échapper au piège de la pauvreté environnementale dans les pays à faible espérance de vie, tout en résolvant le problème de suraccumulation du capital et en permettant d'atteindre les objectifs environnementaux. Il trouve donc l'existence d'une valeur maximale du taux d'endettement telle que la qualité environnementale soit positivement affectée par une hausse de la dette. Toutefois, l'étude ne donne pas exactement les niveaux du ratio dette/PIB qui améliorent ou qui dégradent la qualité de l'environnement.

Les travaux traitant de l'impact environnemental de la dette publique suggèrent des résultats mitigés. Un accroissement de l'endettement public dégrade la qualité environnementale (Boly et *al.*, 2022) tandis que pour Clootens (2016), la dette permettrait d'échapper au piège de la pauvreté environnementale.

1.1.2 APD et qualité de l'environnement

En tant que lien important dans les rapports Nord-Sud, l'APD joue un rôle majeur parmi les mécanismes internationaux de financement extérieur. À ce titre, certaines études évaluent l'effet de l'aide sur la qualité de l'environnement dans le contexte des PED. Elles montrent généralement un effet bénéfique de l'aide sur les variables environnementales.

Carfora et *al.* (2021), quant à eux, tiennent compte du développement social dans leur étude du lien entre la production d'énergie renouvelable et l'APD allouée à l'énergie et à l'environnement dans un panel de 85 pays au cours de la période allant de 1995 à 2015. Pour analyser comment la vulnérabilité, la production d'énergie renouvelable et le développement humain affectent la distribution de l'aide, les auteurs ont recours à un modèle de panel dynamique en utilisant le GMM (méthode des moments généralisés) systématique. Leurs résultats suggèrent que l'APD reçue par les PED est positivement liée à leur vulnérabilité et négativement liée à leur développement social (les pays ayant atteint un bon niveau dans les trois indices de l'IDH reçoivent moins de fonds des donateurs). Elle permet par ailleurs de réduire l'émission de GES au sein des pays bénéficiaires.

Contrairement aux auteurs qui précèdent, Li et *al.* (2021), considérant le contexte institutionnel, évaluent empiriquement l'impact de l'APD verte sur les émissions de carbone dans le cadre de 86 pays bénéficiaires sur la période 2003-2014 en utilisant une méthode des moments généralisés (GMM). Ils constatent que l'APD verte dans son ensemble n'a pas de lien direct avec la réduction des émissions de carbone. Cependant,

⁹ Le "piège de la pauvreté environnementale" : hypothèse selon laquelle une faible longévité implique peu d'entretien de l'environnement, ce qui conduit à des niveaux élevés de pollution qui, à leur tour, maintiennent un faible niveau d'espérance de vie.

lorsque les indices de qualité institutionnelle sont inclus, tels que la liberté économique, le contrôle de la corruption et l'état de droit, ils trouvent un effet significatif de la qualité institutionnelle sur l'efficacité de l'APD verte. En général, l'APD verte est associée à des émissions de carbone plus élevées dans les pays dotés d'institutions médiocres. En particulier, l'APD verte est efficace pour atténuer les émissions de carbone lorsqu'elle est acheminée vers des pays qui jouissent d'une plus grande liberté économique et d'une plus grande absence de corruption. Dans l'ensemble l'APD a le potentiel de contribuer à la réduction des émissions CO₂, mais il convient de prendre en compte l'interaction avec la qualité institutionnelle.

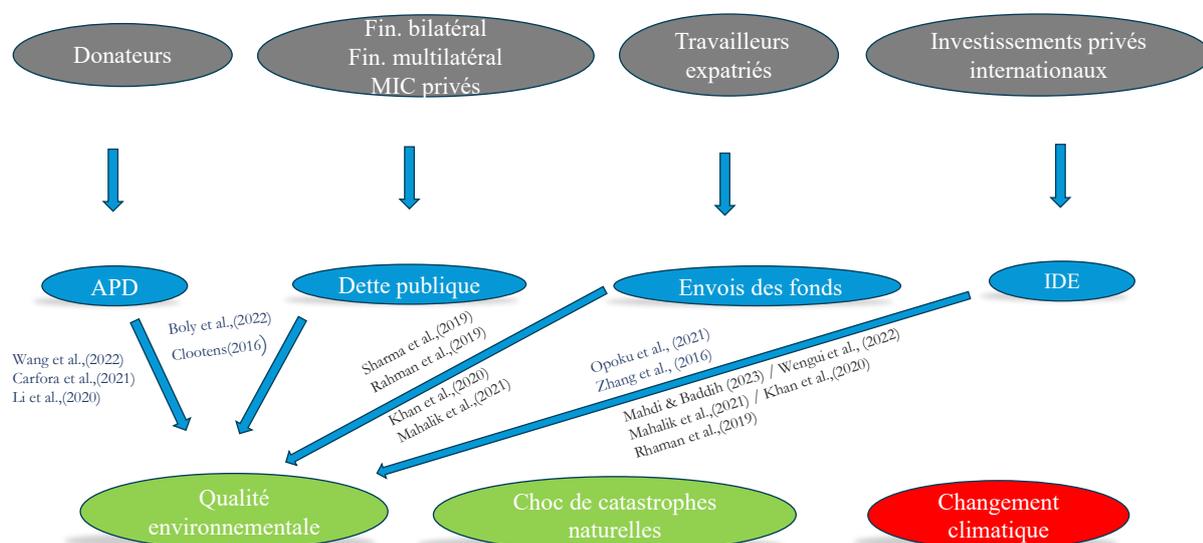
1.1.3 IDE et qualité de l'environnement

Selon plusieurs études les IDE en direction de différentes régions ne sont pas sans conséquences sur l'environnement. Sur le plan empirique, il existe aussi une controverse concernant l'impact environnemental des IDE. Le débat tourne autour de deux hypothèses, notamment le havre de pollution, dit « refuge pour pollueurs », et le halo de pollution. Le havre de pollution suggère un effet négatif des IDE car, avec la mondialisation, on assiste à une relocalisation des firmes polluantes des pays à réglementation stricte (pays du Nord) vers ceux dont la réglementation environnementale est laxiste (pays du Sud) (El Mahdi & Baddih, 2023 ; Wengui, Nonga, Sane, 2022 ; Mahalik *et al.*, 2021). Quant au halo de pollution, il repose sur un effet positif pour l'environnement car les entrées de multinationales peuvent introduire des technologies propres, respectueuses de l'environnement. Opoku *et al.* (2021) examinent l'effet des IDE sur les émissions de CO₂ en ASS entre 1995 et 2014. Leurs résultats indiquent qu'avec une hausse des flux d'IDE, la dégradation de l'environnement est réduite. Des résultats similaires sont trouvés par Zhang *et al.* (2016) pour le cas de la Chine entre 1995 et 2010, confirmant ainsi à leur tour l'hypothèse du halo de pollution.

1.1.4 Transferts de fonds des migrants et qualité de l'environnement

Pour ce qui est de l'effet des envois de fonds des travailleurs expatriés sur la qualité environnementale, Sharma *et al.* (2019) étudient le lien entre l'aide étrangère, la croissance, les envois de fonds et les émissions de CO₂ au Népal (PMA). Les résultats empiriques suggèrent qu'une hausse de l'aide étrangère et des envois de fonds réduisent les émissions de CO₂, tandis que le développement financier et des revenus plus élevés augmentent les émissions. Khan *et al.* (2020) étudient la relation entre les émissions de CO₂, les envois de fonds, les revenus, la consommation d'énergie et les IDE dans le cadre des BRICS sur la période 1986-2016. Les résultats empiriques montrent clairement que les envois de fonds vers la région contribuent à la dégradation de l'environnement au Brésil, en Russie et en Chine, tandis que dans le cas de l'Inde les flux entrants semblent lutter contre les émissions. Quant à la consommation d'énergie et aux flux d'IDE vers la région, ils augmentent les émissions de CO₂, confirmant ainsi l'hypothèse du havre de pollution. Rahman *et al.* (2019), qui étudient l'impact des envois de fonds, des IDE, de la consommation d'énergie sur les émissions de CO₂ entre 1982 et 2014 dans 6 pays asiatiques aboutissent également aux mêmes résultats.

Cadre conceptuel : financement des politiques environnementales



Source : auteur.

Globalement, la littérature des effets des flux financiers internationaux sur la qualité environnementale met en exergue le fait que la dette publique, l'APD et, dans une moindre mesure, les IDE et les transferts des migrants peuvent être des réponses au financement des politiques environnementales et/ou participer à l'amélioration de la qualité de l'environnement. Cependant, une autre approche se préoccupe de la relation inverse, en analysant l'effet sur la dynamique de la dette de certains de ces flux de capitaux et des désastres naturels dans le contexte de maintien des objectifs environnementaux.

1.2 Flux de capitaux internationaux, changement climatique et risque souverain

L'évolution de la recherche économique sur la dette souveraine a conduit à l'analyse des enjeux environnementaux et de certains flux financiers internationaux sur sa dynamique. Particulièrement, l'effet des aléas climatiques sur la dette suscite des inquiétudes sur la capacité de remboursement de l'État. Si le changement climatique ralentit la croissance, le pays pourrait être pris dans un piège de la dette duquel il est difficile de s'extirper car de nombreuses économies semblent être passées du financement du développement par la dette au financement de la dette. Cette littérature identifie aussi les facteurs susceptibles de contribuer à contenir des niveaux élevés d'endettement et met en lumière le risque climatique pour la stabilité budgétaire.

1.2.1 Aide publique au développement et dynamique de la dette publique

L'analyse de l'effet du coût de financement d'objectifs environnementaux élevés dans un contexte de volatilité de l'aide internationale est nouvelle dans la littérature sur la dette. Une des rares études à avoir analysé cette relation est celle d'Assoumou-Ella (2023). Alors que la littérature existante analyse l'effet de l'aide sur la protection de l'environnement, il s'intéresse au lien inverse en analysant l'impact sur la dette publique des fluctuations de l'aide internationale et du coût des politiques de préservation de l'environnement. Il montre que le financement de la protection de l'environnement peut appauvrir les pays et augmenter leurs niveaux d'endettement. Pour ce faire, il fait l'hypothèse de l'opportunisme environnemental¹⁰ et la teste en utilisant des outils de théorie des jeux et d'économétrie.

L'étude conclut que les variables de politiques environnementales et les baisses de l'APD augmentent la dette tandis que les augmentations de l'APD la baissent. L'APD verte peut aider les pays à atténuer la pression sur la dette publique. Si une augmentation de la dette publique ne s'accompagne pas d'une accélération de la croissance économique, elle peut être source d'instabilité macroéconomique. Comparativement aux études précédentes, Assoumou-Ella trouve un niveau d'aide de 74.810.000 dollars US en dessous duquel les interactions entre l'aide et les variables de politiques environnementales accroissent la dette publique dans les pays de la zone équatoriale.

D'autres études aboutissent à la même conclusion, s'agissant de la possibilité que la croissance des flux d'APD exerce une influence positive sur la dette, notamment Mitchell et *al.* (2018) et Acevedo (2014), dont les résultats suggèrent que l'aide internationale joue un rôle atténuant important car les ratios dette/PIB diminuent en réponse aux augmentations en matière d'APD. Cependant, presque toutes ces études restent muettes sur la composante exacte de l'aide qui contribue à la réduction de la dette dans les pays bénéficiaires.

1.2.2 Envois de fonds des migrants et dynamique de la dette publique

Les études récentes qui analysent cette relation aboutissent à des conclusions un peu mitigées en raison des facteurs tels que l'échantillon, la période, la méthode d'estimation. Adouma (2023) analyse l'effet des transferts des migrants sur la dynamique de la dette dans 6 pays de la zone CEMAC entre 2000 et 2020, en appliquant la méthode des variables instrumentales et l'approche de régression quantile (QR). Il émet l'hypothèse selon laquelle les transferts de fonds des migrants réduisent le niveau des dettes publiques en zone CEMAC. Les résultats empiriques montrent qu'une hausse des envois de fonds réduit considérablement la dette extérieure. Plus précisément, une hausse de 10 % des envois des migrants entraîne une baisse de la dette d'environ 38 %. Il suggère que des efforts nécessaires devraient être faits par les pays de la zone afin d'accroître ces transferts pour la réduction de leur dette.

Dans la même perspective, en utilisant des données de panel sur la période 1970-2017 et couvrant 50 pays à revenu faible et intermédiaire à l'aide de la méthode GMM, Mijiyawa & Oloufade (2023) analysent l'effet

¹⁰ Cette hypothèse suggère que les autorités publiques choisissent de pallier l'insuffisance de l'APD par l'accroissement de la dette publique pour atteindre les objectifs de politiques environnementales et avoir une bonne image auprès des partenaires internationaux (théorie de l'opportunisme environnementale).

sur la dynamique de la dette extérieure des flux de transferts des travailleurs expatriés des PED, en identifiant les réserves internationales comme un canal de transmission potentiel. Selon les résultats obtenus, une augmentation d'un point de pourcentage des envois de fonds (en % du PIB) entraînerait une hausse d'environ 0,76 point de pourcentage du ratio dette extérieure/PIB. Tandis qu'une augmentation d'un point de pourcentage des réserves internationales (en % du PIB) entraînerait une diminution d'environ 0,30 point de pourcentage du ratio dette extérieure/PIB. Ces études ont néanmoins montré que l'APD et les envois de fonds de migrants sont deux sources non négligeables de financement extérieur pour les PED.

1.2.3 Chocs climatiques, dynamique de la dette publique, envois de fonds et aide internationale

Un corpus croissant de recherches se focalise sur l'impact des externalités environnementales sur la trajectoire de la dette publique, et a montré des effets négatifs et significatifs des aléas climatiques sur les finances publiques, la croissance et la dette. Pris au piège de la pauvreté environnementale (Clootens, 2016), le pays pourrait être pris également au piège de la dette si le changement climatique venait à freiner la croissance du PIB (Zenios, 2022). Ces études analysent la viabilité de la dette publique avec un module climatique.

Un premier exemple est celui de Milivojevic (2021), qui examine dans quelle mesure le ralentissement de la croissance économique est aggravé par le creusement des déficits budgétaires et les pressions correspondantes sur la dette publique après des catastrophes naturelles, dans un panel de 108 pays sur la période 1979-2010. Les résultats empiriques suggèrent que les catastrophes naturelles entraînent une détérioration budgétaire statistiquement significative, une hausse de la dette publique et un déficit budgétaire. Les pays dont le secteur agricole est plus important ont tendance à connaître une plus grande détresse économique.

Dans la même perspective, Acevedo (2014) examine les effets des catastrophes naturelles sur le ratio dette/PIB et le PIB par habitant dans 12 économies des Caraïbes sur la période 1970-2009, en utilisant un panel avec des variables exogènes (VARX). Les résultats des effets des catastrophes naturelles sur la croissance économique et la dette montrent qu'elles ont un effet négatif immédiat sur la croissance. Concernant l'analyse de la dette, les résultats indiquent que, contrairement aux tempêtes, la dette augmente avec les inondations en raison d'une croissance faible, d'une hausse des niveaux d'endettement pour le financement des activités de redressement et de reconstruction. S'agissant de la possibilité que la croissance des flux d'APD (en % PIB) exerce une influence sur la dette après une catastrophe naturelle, il conclut que les flux d'aide ciblés semblent jouer un rôle dans l'atténuation des effets négatifs sur la dette, réduisant la pression sur l'accumulation de dette pour le financement des activités de reconstruction. Enfin, Mitchell et al. (2018) trouvent des résultats similaires en distinguant les petits états insulaires en développement (PEID) et les non-PEID, afin de déterminer si la taille compte.

Mitchell et al. (2018) et Acevedo (2014) reconnaissent que la croissance des flux d'APD exerce une influence à la baisse sur le ratio dette/PIB, cependant aucune de ces contributions ne donne le volume d'aide internationale qui permet d'infléchir durablement la dynamique de la dette.

Yang (2008) examine l'impact des ouragans sur les flux de ressources vers les PED. Il trouve que dans les PED, une plus grande exposition aux ouragans entraîne une forte augmentation de l'aide étrangère. Pour les autres types de flux financiers internationaux, l'impact des ouragans varie en fonction du niveau de revenu. L'exposition aux ouragans entraîne une hausse des envois de fonds de migrants dans les pays pauvres tandis qu'elle stimule l'afflux de nouveaux prêts de la part des institutions multilatérales dans la moitié la plus riche de l'échantillon. Enfin, Mohapatra et al. (2009) étudie la relation entre les envois de fonds et les catastrophes naturelles à l'aide des données macroéconomiques et d'enquêtes auprès des ménages. Les résultats suggèrent que les envois de fonds augmentent à la suite de catastrophes naturelles dans les pays qui comptent un plus grand nombre de migrants à l'étranger.

1.2.4 Effet du changement climatique sur la notation souveraine et le risque souverain

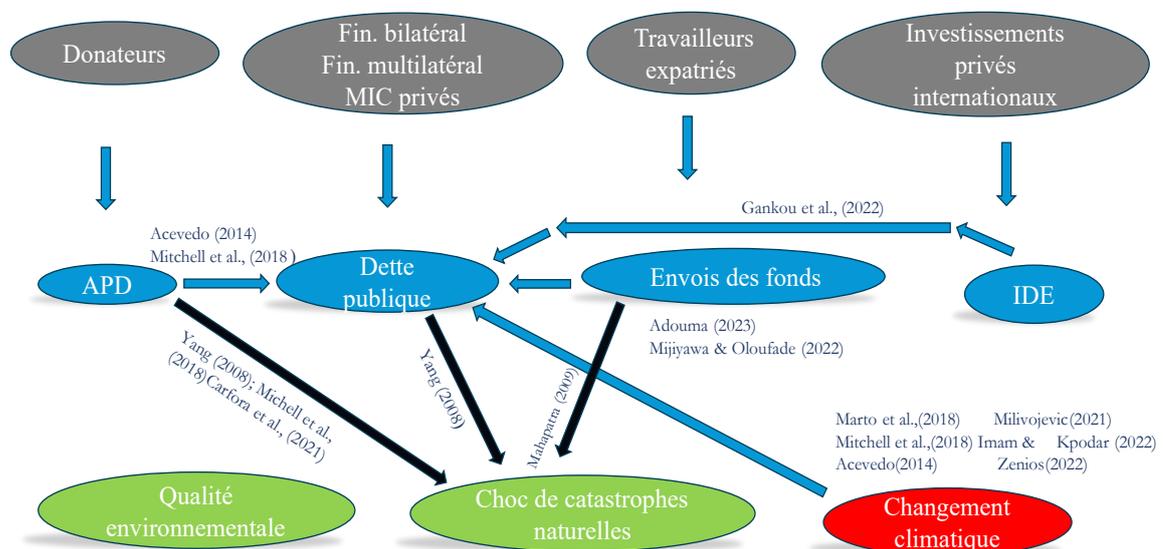
De nombreux pays continuent d'être confrontés à des difficultés d'accès aux marchés des capitaux internationaux au motif d'une notation de crédit défavorable ou de leur vulnérabilité climatique. Les investisseurs perçoivent les catastrophes naturelles comme un choc économique nuisible, capable de mettre la dette publique sur les sentiers de l'insoutenabilité car les souscripteurs de titres exigent une hausse de prime (Klomp, 2016). Ce pan de la littérature tente d'évaluer empiriquement l'effet du changement climatique sur le risque souverain et la notation de crédit. Parmi ces travaux, Beirne et al. (2021) examinent l'effet du changement climatique sur le risque souverain dans six pays d'Asie du Sud-Est, en estimant des

modèles MCO spécifiques à chaque pays et un panel à effets fixes, en utilisant des données pour la période 2002-2018 et des indices de vulnérabilité et de résilience au changement climatique. Les résultats du panel et par pays montrent qu'une plus grande vulnérabilité climatique semble avoir un effet positif important sur les rendements des obligations souveraines, tandis qu'une plus grande résilience au changement climatique a un effet compensatoire. Dans le même sens, Cevik & Jalles (2022) confirment que la vulnérabilité climatique a un effet préjudiciable sur le coût de l'emprunt, tandis que la résilience climatique contribue à réduire le risque souverain. Ils trouvent que les pays qui résistent le mieux au changement climatique ont des rendements obligataires plus faibles par rapport aux pays qui sont plus vulnérables.

Klusak *et al.* (2021), quant à eux, modélisent et simulent, à l'aide de deux modèles climato-économiques, l'effet du changement climatique sur les notations de crédit de 108 pays émises par S&P entre 2004 et 2020. Leurs conclusions suggèrent que le réchauffement climatique affecte négativement les notations souveraines et réduisent par conséquent la solvabilité des États. Le climat pourrait avoir un impact sur les notations sur un horizon standard de 10 ans. Ainsi, la dégradation de la notation souveraine due au climat conduit à une augmentation du coût des emprunts souverains (hausse des paiements d'intérêts annuels sur la dette publique).

Dans la partie suivante, nous analysons tout d'abord l'impact des catastrophes de forte intensité sur le stock de dette extérieure, ensuite dans quelle mesure les flux de capitaux extérieurs amenuisent le stock de dette extérieure, et enfin leur impact sur la dette en présence d'un choc de catastrophe naturelle.

Cadre conceptuel : capitaux internationaux, dette publique et changement climatique



Source : auteur.

2. STRATÉGIE EMPIRIQUE ET RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

2.1 Présentation des variables et des sources de données

La présente étude s'inspire des études déjà réalisées sur la problématique de la soutenabilité de la dette. Elle se focalise sur les déterminants de son accumulation et les facteurs de sa réduction comme l'a démontré la revue de littérature. Nous cherchons à vérifier si les variables admises dans ces travaux s'avèrent significatives dans le cas des pays les moins avancés (PMA). Ainsi, au regard de la littérature, de la disponibilité des données et de la spécificité des pays, les variables retenues sont les suivantes.

- Stock de la dette extérieure (% du RNB) : l'encours total de la dette extérieure par rapport au RNB est la dette due aux non-résidents, remboursable en devises, en biens et en services. Elle est la somme de la dette à long terme publique garantie par l'État et privée non garantie, de l'utilisation du crédit du FMI et de la dette à court terme. La dette à court terme comprend toutes les dettes ayant une échéance initiale d'un an ou moins et les intérêts en souffrance sur la dette à long terme. Le RNB (anciennement PNB) est la somme de la valeur ajoutée de tous les producteurs résidents plus les taxes sur les produits (moins les subventions) non incluses dans l'évaluation de la production plus les recettes nettes de revenus primaires (rémunération

des salariés et revenus de la propriété) de l'étranger (Source : Banque mondiale, Statistiques sur la dette internationale).

- APD : l'aide publique au développement (APD) nette comprend les dons et les prêts accordés par le secteur public à des conditions financières concessionnelles aux pays et territoires en développement figurant sur la liste des bénéficiaires de l'aide du CAD de l'OCDE, et dont l'objectif principal est la promotion du développement économique et du bien-être. L'aide publique au développement comprend les activités menées avec l'objectif principal de favoriser le développement économique et la prospérité des pays en développement. Elle permet de mesurer l'effort consenti par les donateurs, notamment les dons et les équivalents-dons des prêts concessionnels. L'APD peut prendre la forme (i) de dons, dans le cadre duquel des ressources financières sont fournies à des pays en développement sans intérêt et sans remboursement prévu, ou (ii) de prêts assortis de conditions libérales, qui doivent être remboursés avec des intérêts, mais à un taux sensiblement inférieur à celui qui aurait été appliqué si les pays en développement avaient emprunté auprès de banques commerciales (OCDE, 2024). Les dons ou prêts accordés aux pays et territoires figurant sur la liste des bénéficiaires de l'aide du CAD doivent répondre à trois critères pour être comptabilisés comme APD : être accordés par des organismes officiels, notamment les gouvernements des États et les collectivités locales, ou par leurs agences exécutives ; avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être ; être accordés à des conditions financières concessionnelles (les prêts doivent comporter un élément de don d'au moins 25 %, calculé à un taux d'actualisation de 10 %). En outre, les statistiques du CAD excluent l'aide à des fins militaires et antiterroristes. Le signe attendu est négatif.

- Subventions (hors coopération technique) : les subventions sont définies comme des engagements juridiquement contraignants qui engagent une valeur spécifique de fonds disponibles pour le décaissement et pour lesquels il n'existe aucune obligation de remboursement ; en d'autres termes, les subventions sont des transferts en espèces, en biens ou services qui ne donnent lieu à aucun remboursement. Les données issues de la Banque Mondiale sont exprimées en dollars américains courants.

- IDE : les IDE correspondent aux entrées nettes d'investissements directs étrangers (en % PIB). Ils font référence aux flux de capitaux propres d'investissements directs dans l'économie. Il s'agit de la somme des capitaux propres, du réinvestissement des bénéfices et des autres capitaux. Ils sont ici mesurés par les entrées nettes des investissements directs étrangers en pourcentage du PIB. Selon la banque mondiale les investissements directs étrangers correspondent aux entrées nettes d'investissements pour acquérir une participation durable dans la direction (10 % ou plus des actions avec droit de vote) d'une entreprise opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur. Il s'agit de la somme des capitaux propres, du réinvestissement des bénéfices, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme tels qu'ils apparaissent dans la balance des paiements. Cette série montre les entrées nettes (les nouveaux investissements moins les désinvestissements) dans l'économie déclarante en provenance des investisseurs étrangers et est divisée par le PIB. Données Banque mondiale. Le signe attendu est positif.

- Transferts de fonds des migrants : lorsque les travailleurs expatriés envoient chez eux une partie de leurs revenus sous forme d'argent ou de biens pour subvenir aux besoins de leur famille, ces transferts sont connus sous le nom de transferts de fonds des travailleurs ou des migrants, ici mesurés en logarithme népérien (Données banque mondiale).

- Inflation : l'inflation, mesurée par l'indice prix à la consommation (% annuel), reflète la variation annuelle en pourcentage du coût pour le consommateur moyen d'acquérir un panier de biens et services, qui peut être fixe ou modifié à un intervalle régulier, par exemple une fois par an (WDI Banque mondiale).

- Taux de croissance réel du PIB : c'est la mesure la plus couramment utilisée de l'activité économique globale d'un pays. Il représente l'augmentation de la valeur totale à prix constants des biens et services finaux produits dans un pays au cours d'une période donnée, par exemple un an. Le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour la dépréciation des biens fabriqués ou la perte de valeur ou la dégradation des ressources naturelles. Données Banque Mondiale. Le signe attendu est négatif.

- État de Droit : reflet des perceptions de la portée de la confiance des agents dans les normes de la société et de leur respect, en particulier la qualité de l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les instances juridiques. World Governance indicators.

- Contrôle de la corruption : reflet des perceptions de la mesure dans laquelle le pouvoir public est utilisé à des fins privées, prenant en compte de manière simultanée la corruption à petite échelle et à grande échelle, ainsi que l'emprise des élites et des intérêts privés de l'État. World Governance indicators.

- Masse monétaire : la masse monétaire (% du PIB) est la somme de la monnaie fiduciaire hors banques ; des dépôts à vue autres que ceux du gouvernement central, des dépôts à termes, d'épargne en devises étrangères des secteurs résidents autres que le gouvernement central, des chèques bancaires et de voyage, et d'autres titres (WDI).

- Catastrophes naturelles : une catastrophe est une situation ou un événement qui dépasse les capacités locales, nécessitant une demande d'aide extérieure au niveau national ou international, un événement imprévu et souvent soudain qui provoque de grands dégâts, des destructions et des souffrances humaines. Parmi toutes les catastrophes, nous sélectionnons les événements géophysiques, météorologiques, hydrologiques et climatologiques, qui comprennent les sécheresses, les tempêtes, les températures extrêmes, les inondations et les incendies de forêt. Une catastrophe naturelle est considérée comme telle s'il y a au moins : 10 décès, 100 personnes touchées, une déclaration d'état d'urgence et un appel à l'aide internationale (EM-DAT). Le signe attendu est positif.

2.2 Quelques faits stylisés

Tableau 1. Analyse descriptive des données (2000-2022)

| Variable | Obs | Mean | Std. dev. | Min | Max |
|--------------|-------|----------|-----------|-----------|----------|
| StockDette~B | 907 | 59.1337 | 66.03418 | 1.760777 | 610.4519 |
| APD | 1,023 | 8,69E+08 | 1.05e+09 | 4030000 | 7.99e+09 |
| IDE | 997 | 3.966165 | 7.706391 | -32.95523 | 103.3374 |
| Remittances | 908 | 7.84e+08 | 2.21e+09 | 0 | 2.22e+10 |
| RealGDPGro~h | 1,002 | 4,115269 | 5.434161 | -50.3 | 33.6 |
| EtatDeDroit | 1,024 | 24,60484 | 18.62128 | 0 | 88.99522 |
| Corrupt | 1,015 | 26.05886 | 18.57599 | 0 | 76.84729 |
| Catastroph~t | 1,015 | 1.861836 | 1.437022 | 1 | 12 |
| Inflationc~u | 820 | 9.129374 | 20.77676 | -16.85969 | 359.093 |
| Broadmoney~B | 819 | 31.93402 | 23.50249 | .0352913 | 176.7889 |

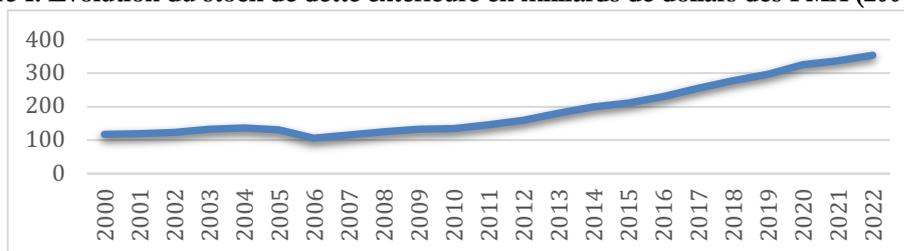
Source : Calculs de l'auteur.

Le tableau n°1 résume les statistiques descriptives des différentes variables macroéconomiques. Il montre que les PMA ont en moyenne un stock de dette de près de 59% du revenu national brut (RNB), avec une valeur minimale de 1.76, une maximale de 610 et un écart-type de 66. Ce qui signifie une forte dispersion et une hétérogénéité de niveau d'endettement entre les pays. Concernant les flux internationaux de capitaux, ils reçoivent en moyenne 869 millions des pays donateurs. Les montants vont de 4.030.000 à 7.99 milliards, indiquant que certains bénéficient plus que d'autres en raison des besoins socio-économiques, environnementaux ou des priorités des donateurs internationaux. Avec une moyenne de près de 4% du PIB, les IDE varient entre -32.96 et 103.34. Ce qui traduit que dans certaines périodes, pendant que certains pays connaissent une forte sortie d'IDE d'autres connaissent des entrées nettes en raison de l'environnement des affaires. Pour ce qui des transferts de fonds des migrants, les travailleurs expatriés envoient en moyenne 784 millions pour les besoins de leurs familles. Avec une valeur maximale de 22 milliards contre 7.99 milliards pour l'APD, les transferts de fonds des migrants représentent près de 3 fois ceux de l'APD.

Bien que la moyenne du taux de croissance dans ces pays se situe autour de 4 %, ils connaissent néanmoins des performances différentes en termes de croissance, celle-ci variant de -50.3 à 33.6 %. Un taux de croissance faible rend bien évidemment difficile la capacité de remboursement. Certains de ces pays sont plus fréquemment touchés par des catastrophes naturelles (12) tandis que d'autres le sont moins. Toutefois, ils restent touchés en moyenne par deux catastrophes naturelles par an.

Dans les graphiques suivants nous analysons l'évolution du stock de dette, de la croissance, des IDE, de l'APD et des catastrophes naturelles.

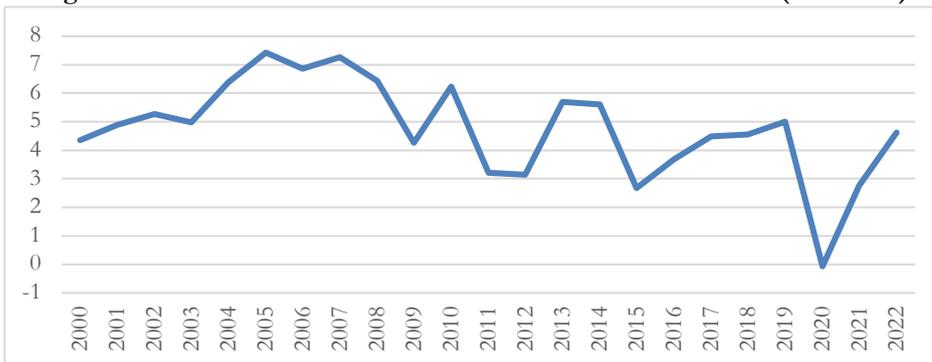
Figure 1. Évolution du stock de dette extérieure en milliards de dollars des PMA (2000-2022)



Source : Calculs CNUCED (2023) basés sur la base de données de la Banque Mondiale.

Il ressort deux grandes tendances de l'évolution du stock de dette extérieure des PMA en tant que groupe sur les deux dernières décennies. On observe une phase plutôt stable entre 2000 et 2006, tandis que depuis 2006, on observe une tendance explosive et ininterrompue du stock de dette extérieure garanti par l'État. Il est passé de 105 milliards de dollars (son niveau le plus bas) à 353 milliards en 2022, soit 3 fois plus qu'en 2006. Alors que l'encours de la dette stagne de 2000 à 2006, la croissance connaît une augmentation sur la même période. Inversement, alors que la croissance connaît une chute prononcée de 2006 jusqu'à la fin de période, le stock de dette quant à lui va connaître un accroissement explosif. Le stock de la dette extérieure et le taux de croissance évoluent de façon totalement opposée, ce qui semble cohérent avec l'argument théorique de la non-linéarité dans la relation entre dette et croissance. Ainsi, cette hypothèse semble vérifiée dans le cas des PMA, où l'on observe une dette exponentielle conjuguée à une croissance atone (cf. figure 2). Mais faut-il toujours accroître la dette pour que la croissance revienne ou au contraire stimuler la croissance qui permet de réduire l'augmentation de la dette ?

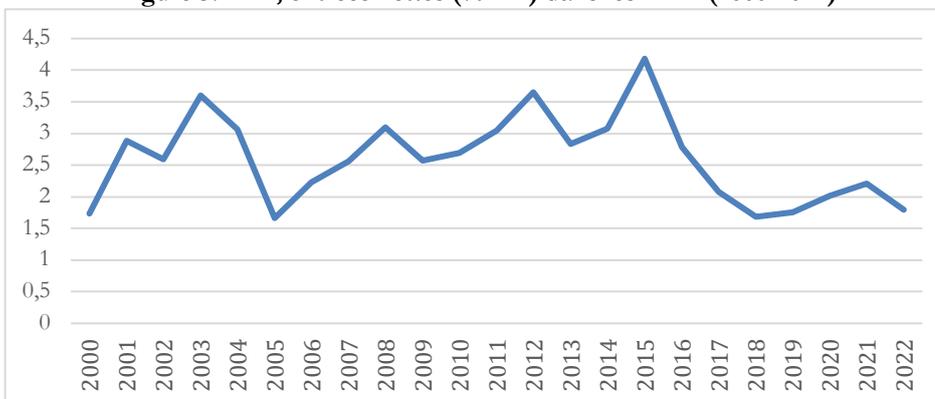
Figure 2. Évolution du taux de croissance en % du PIB des PMA (2000-2022)



Source : Auteurs à partir des données de la Banque Mondiale (WDI 2024).

Le graphique ci-dessus illustre l'évolution du taux de croissance annuel du PIB des PMA en tant que groupe. On observe globalement un déclin de cet indicateur sur la période 2000-2022 avec une tendance irrégulière. Il se dégage des cycles de hausses (2000 à 2005, 2010-2014 ; 2015 à 2019 ; 2021-2022) et de baisses (2005 à 2015 et 2020) indiquant la sensibilité de ces économies aux chocs extérieurs. Les années 2008, 2014 et 2019 montrent des chutes plus prononcées, probablement du fait de plusieurs crises économiques majeures (subprimes, baisse du prix du baril de pétrole, covid-19). Au-delà de la fluctuation des prix internationaux des matières premières, cette décroissance pourrait aussi être le résultat de facteurs structurels tels que des failles institutionnelles ou d'une conjoncture économique défavorable dans les pays importateurs. La baisse de la demande extérieure produit un effet équivalent sur la croissance des pays exportateurs dont les produits d'exportation occupent une part importante dans la constitution du PIB. Par ailleurs, on constate un rebond de la croissance post-covid, probablement dû aux effets de la reprise économique, mais il reste en deçà de son niveau atteint entre 2005 et 2006.

Figure 3. IDE, entrées nettes (%PIB) dans les PMA (2000-2022)



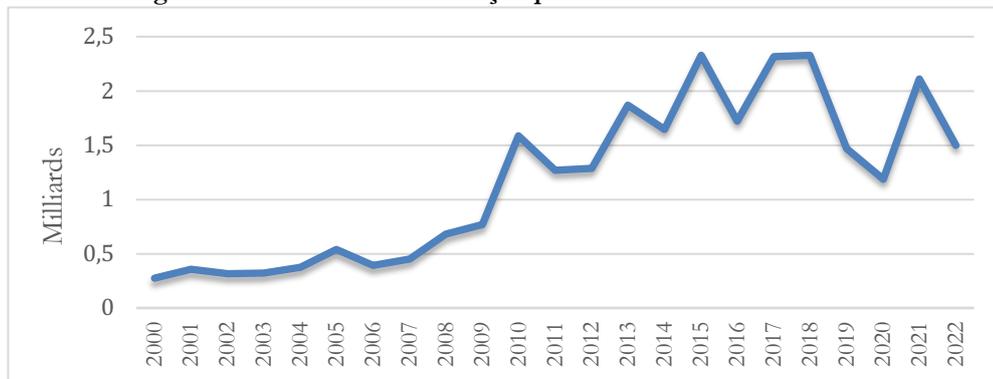
Source : Auteur à partir des données de la Banque.

Le graphique 3 montre le poids relatif des IDE dans l'économie des PMA. Entre 2000 et 2015, les IDE en pourcentage du PIB ont connu d'importantes fluctuations. Deux périodes d'accroissement (2000 à 2003 et de 2005 à 2015), puis deux périodes de baisse (2003-2005 et 2016-2022). Cela peut être du soit à une

augmentation des flux d'IDE entrants, soit d'une croissance du PIB plus faible pendant ces périodes. En effet, à partir de 2016, on observe une nette tendance à la baisse, indiquant soit un recul des IDE, soit une accélération de la croissance du PIB. Après 2019, la courbe semble stable en raison d'une stabilisation des IDE ou d'une croissance plus homogène.

Les graphiques suivants montrent l'évolution de l'APD, la tendance des flux de transferts des travailleurs expatriés et la fréquence des catastrophes naturelles des PMA.

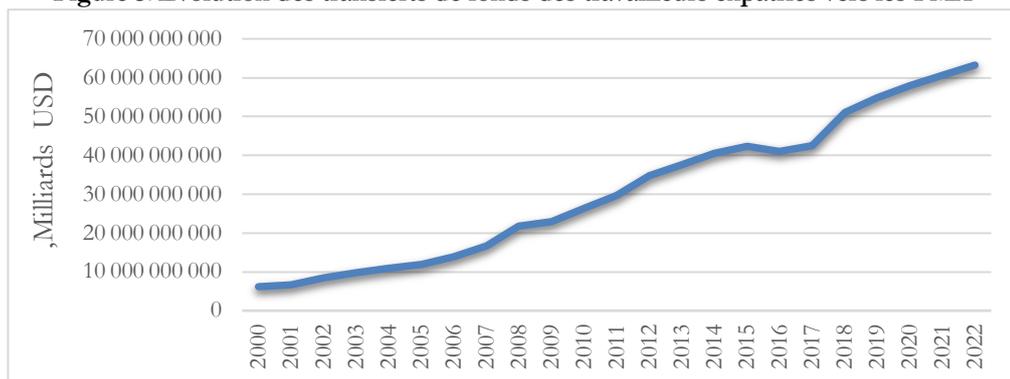
Figure 4. Évolution de l'APD reçue par les PMA entre 2000 et 2022



Source : OCDE, Banque Mondiale et calculs de l'auteur.

L'aide publique au développement reçue par les PMA en tant que groupe a connu une hausse progressive au cours des deux dernières décennies avec une certaine instabilité issue des récentes fluctuations. Elle est passée de 274 millions USD en 2000 à 1.5 milliard de dollars en 2022. Entre 2000 et 2010, elle connaît une tendance croissante et constante. Les PMA reçoivent des montants croissants d'aide avec un rythme modéré probablement dû à la nécessité de soutenir ces pays dans le cadre des engagements internationaux des pays donateurs. Sur la période 2010-2018, la croissance s'accélère. Cet accroissement du flux d'aide pourrait s'expliquer par des crises spécifiques comme des catastrophes naturelles, des conflits, etc. Enfin, après le pic de 2018, les flux d'aide chutent en 2020, en raison des perturbations économiques mondiales issues du choc sanitaire (covid-19), qui ont réduit les décaissements des donateurs internationaux. La reprise partielle en 2021 est ensuite suivie d'une nouvelle diminution en 2022. Ainsi, la pérennité de l'APD n'est pas garantie, dans la mesure où les baisses récentes montrent que les PMA restent vulnérables aux aléas budgétaires des donateurs. Il est intéressant de voir si la baisse d'APD est compensée ou non par la hausse d'autres types de financement extérieurs, à l'instar des transferts de fonds des migrants.

Figure 5. Évolution des transferts de fonds des travailleurs expatriés vers les PMA

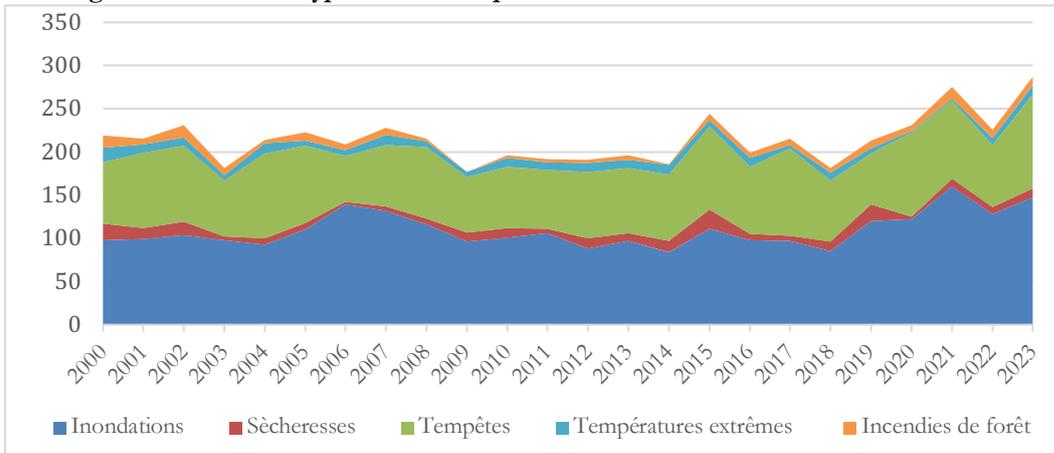


Source : OCDE, Banque Mondiale et calculs de l'auteur.

Sur les deux dernières décennies, on observe une croissance régulière des flux des transferts de fonds des migrants vers les PMA, passant de 6 milliards de dollars à 63 milliards de dollars entre 2000 et 2022. Cette augmentation reflète un accroissement des migrations internationales et un rôle croissant des diasporas dans le soutien économique de leurs pays d'origine. De plus, comparativement à l'APD, les transferts des travailleurs expatriés constituent une source de financement extérieur plus stable et plus importante que celle de l'aide étrangère en volume. Entre 2014 et 2017, on observe néanmoins un ralentissement de sa croissance, mais après 2017 les transferts reprennent une trajectoire ascendante au point de dépasser les 60 milliards USD en 2022. Ils constituent une source clé pour le soutien du revenu des ménages, jouant le rôle

de stabiliseur en période de crises diverses. L'augmentation continue de ces flux reste tributaire des conditions économiques dans les pays d'accueil des migrants, des politiques migratoires, et des innovations technologiques et en matière de coûts de transferts. Leur rôle économique et social semble dépasser celui de l'APD et des IDE, ce qui pourrait inciter les gouvernements des PMA à mettre en œuvre des programmes incitatifs afin d'orienter ces fonds vers des investissements productifs.

Figure 6. Nombre et types de catastrophes naturelles dans les PMA entre 2000-2023



Source : Calculs de l'auteur basés sur la base de données EM-DATA.

Les PMA représentent approximativement 16 % de la surface mondiale, 13 % de la population mondiale et 4 % des émissions mondiales de gaz à effets de serre. Sur les 23 dernières années, les PMA en tant que groupe ont connu 5691 catastrophes naturelles, dont 2629 inondations (soit 46 %), ce qui en fait la catastrophe naturelle la plus fréquente, suivie par les tempêtes (1911 soit 34 %), les périodes de sécheresse (238 soit 4 %), les phénomènes de température extrêmes (201) et les incendies de forêts (165). Les épisodes de sécheresse ont tendance à affecter les PMA africains des régions du Sahel (Sénégal, Mauritanie, Mali, Tchad, Niger) et de la corne de l'Afrique (Somalie, Ethiopie, Kenya), tandis que les pays insulaires et côtiers sont généralement vulnérables aux tempêtes. De plus les Comores, Djibouti, le Lesotho, le Malawi et le Niger sont les pays les plus vulnérables de l'échantillon (cf. tableau 2) et ceux dans lesquels l'impact des catastrophes naturelles a affecté au moins 10% de la population au cours des dernières années.

Tableau 2. PMA ayant atteint la marge supérieure de vulnérabilité

| Pays | Année | Intensité |
|----------|-------|-----------|
| Comores | 2005 | 0.14 |
| Comores | 2019 | 0.13 |
| Djibouti | 2008 | 0.11 |
| Lesotho | 2011 | 0.11 |
| Lesotho | 2020 | 0.10 |
| Malawi | 2005 | 0.12 |
| Malawi | 2015 | 0.13 |
| Niger | 2009 | 0.15 |

Source : auteur.

Les PMA listés sont ceux ayant atteint le seuil critique de vulnérabilité tel que défini par Fomby et *al.*, (2013), rendant leur situation préoccupante en matière de résilience face aux chocs climatiques. Le Niger et les Comores apparaissent comme étant les plus vulnérables aux risques météorologiques. Le Niger par exemple a connu en 2009 des pluies diluviennes avec une forte inondation dans la région nord d'Agadez. Tandis que le 25 avril 2019, le passage du cyclone Kenneth dans l'archipel des Comores a fait 4 morts, 182 blessés, 15.000 sinistrés et de nombreux dégâts matériels.

Pour consolider ces présomptions issues de l'analyse des statistiques descriptives, nous complétons notre démarche par une étude économétrique afin de tester :

- l'effet des catastrophes naturelles de forte intensité sur le stock de dette extérieure,
- l'effet des capitaux extérieurs sur le stock dette extérieure,
- l'effet des capitaux extérieurs sur la dette extérieure en présence de catastrophes naturelles.

L'intérêt étant d'analyser le rôle de ces flux financiers internationaux sur la trajectoire de l'endettement en présence de catastrophes naturelles de forte intensité.

Suivant Fomby *et al.*, (2013) la mesure de l'indice de l'intensité de catastrophes naturelles est donnée par :

$$ND_{t,i}^k = \begin{cases} \text{inondations}_{t,i} & \text{si } k = 1 \\ \text{tempêtes}_{t,i} & \text{si } k = 2 \\ \text{sècheresses}_{t,i} & \text{si } k = 3 \\ \text{temp. extrêmes}_{t,i} & \text{si } k = 4 \\ \text{incendies de forêt}_{t,i} & \text{si } k = 5 \end{cases} \quad (1)$$

Où

$$Instensity_{t,i,j}^k = \frac{\text{killed}_{t,i,j}^k + 0.3 * \text{total affected}_{t,i,j}^k}{\text{population}_{t,i}}, \quad (2)$$

$$Sev_ND_{t,i,j}^k = \begin{cases} =1, & \text{if } Instensity_{t,i,j}^k > 0,01 \\ =0, & \text{otherwise,} \end{cases} \quad \text{et} \quad ND_{t,i,j}^k = \begin{cases} =1, & \text{if } Instensity_{t,i,j}^k > 0,0001 \\ =0, & \text{otherwise,} \end{cases} \quad (3)$$

$$\text{Avec} \quad ND_{t,i}^k = \sum_{j=1}^j ND_{t,i}^k \quad (4)$$

Où j décrit le nombre total d'évènements de type k ($k=1,2,3,4,5$ correspondants respectivement aux phénomènes d'inondations, de tempêtes, de sècheresses, de températures extrêmes et d'incendies de forêt) qui ont eu lieu dans le pays i au cours de l'année t .

2.3 Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous utilisons des données de panel annuelles pour un ensemble de 45 PED à revenus faibles et intermédiaires de la tranche inférieure. Pour tester l'effet des catastrophes naturelles et des capitaux extérieurs, nous calculons un indice d'intensité de catastrophes naturelles (Fomby *et al.*,2013). Contrairement à ces auteurs nous étudions cinq types de catastrophes naturelles : les sècheresses, les inondations, les tempêtes, les températures extrêmes, les incendies de forêt.

Compte tenu du biais d'endogénéité provenant de la double causalité entre le stock de dette et ses variables explicatives, notamment les catastrophes naturelles, et du fait que les pays de notre échantillon sont par nature vulnérables aux catastrophes naturelles, on estime le modèle à l'aide de l'estimateur des moindres carrés en deux étapes (2SLS) qui permet de traiter l'endogénéité potentielle. Nous utilisons un indice de catastrophes naturelles retardé comme instrument, qui est validé par les statistiques de Kleibergen-Paap¹¹ et de Hansen. Suivant Cevik & Jalles (2022) la spécification économétrique de base est la suivante :

$$Dette_{i,t} = \beta_1 + \beta_2 flux_{it} + \beta_3 Nat_D_{it} + \beta_4 control_{it} + v_i + \mu_t + \varepsilon_{i,t} \quad (1)$$

Dans cette équation $Dette_{i,t}$ représente le stock de dette du pays i à la période t ; β_1 est l'intercept (constante); $flux_{it}$ et $control_{it}$ sont les vecteurs de variables explicatives financières (APD, IDE, transferts de fonds des migrants), et de contrôle respectivement; Nat_D_{it} est l'indice d'intensité de catastrophes naturelles; les β_i sont les coefficients associés aux variables explicatives qui montrent l'effet sur la dette; v_i représente les effets fixes spécifiques aux pays; μ_t représente l'effet fixe temps et $\varepsilon_{i,t}$ le terme d'erreur.

Nous étudions empiriquement l'impact des catastrophes naturelles et des flux de capitaux extérieurs sur la dette publique en appliquant différentes spécifications de modèles dans le modèle de base ci-dessus. On estime huit modèles différents. Les modèles 1 à 3 et 5 à 7 permettent respectivement de voir l'impact direct d'un choc de catastrophes naturelles de forte intensité et l'effet des capitaux internationaux pris de façon individuelle sur l'évolution du stock de dette extérieure. Alors que les modèles 4 et 8 intègrent l'ensemble des variables.

¹¹ En examinant les statistiques de diagnostic pour évaluer la validité de la stratégie des variables instrumentales, les p-values du test de sous-identification rejettent généralement la nullité selon laquelle les différentes équations sont sous-identifiées. Les statistiques du test de Hansen révèlent la validité des instruments (c'est-à-dire non corrélés avec le terme d'erreur) (Tableau 3).

Tableau 3. Résultats des estimations

| Modèles | (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) | (8) |
|--|--------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Estimateurs | OLS | OLS | OLS | OLS | 2SLS | 2SLS | 2SLS | 2SLS |
| VARIABLES | log_stockdebt | log_stockdebt | log_stockdebt | log_stockdebt | log_stockdebt | log_stockdebt | log_stockdebt | log_stockdebt |
| L.Natural_D | 0.129** (0.0603) | 0.0941 (0.0618) | 0.124** (0.0619) | 0.154** (0.0630) | 0.233** (0.100) | 0.197* (0.101) | 0.179* (0.0990) | 0.233** (0.102) |
| log_APD | -0.147*** (0.0269) | | | -0.111*** (0.0262) | -0.146*** (0.0277) | | | -0.108*** (0.0264) |
| Log_Remittances | | -0.0374*** (0.00867) | | -0.0314*** (0.00879) | | -0.0338*** (0.00860) | | -0.0281*** (0.00857) |
| Log_IDE | | | 0.152*** (0.0244) | 0.167*** (0.0266) | | | 0.163*** (0.0258) | 0.168*** (0.0271) |
| RealGDPGrowth | -0.00304 (0.00655) | -0.00449 (0.00633) | -0.0171*** (0.00513) | -0.00433 (0.00604) | -0.00453 (0.00703) | -0.00701 (0.00690) | -0.0170*** (0.00536) | -0.00449 (0.00654) |
| EtatDeDroit | -0.00961*** (0.00274) | -0.0117*** (0.00263) | -0.0152*** (0.00243) | -0.00735*** (0.00274) | -0.00987*** (0.00303) | -0.0124*** (0.00289) | -0.0151*** (0.00255) | -0.00760** (0.00298) |
| Corrupt | 0.00868*** (0.00218) | 0.0102*** (0.00217) | 0.0118*** (0.00204) | 0.00488** (0.00215) | 0.00841*** (0.00233) | 0.0102*** (0.00228) | 0.0111*** (0.00208) | 0.00441* (0.00232) |
| Inflationconsumerpricesannu | 0.00527*** (0.00158) | 0.00645*** (0.00213) | 0.000697 (0.00190) | 0.00501*** (0.00180) | 0.00674*** (0.00196) | 0.00646*** (0.00226) | 0.00202 (0.00239) | 0.00534*** (0.00193) |
| BroadmoneyofGDPFMLBLB | 0.00268** (0.00125) | 0.00480*** (0.00137) | 0.00333*** (0.00105) | 0.00440*** (0.00114) | 0.00371*** (0.00130) | 0.00551*** (0.00143) | 0.00423*** (0.00110) | 0.00503*** (0.00121) |
| Constant | 6.984*** (0.525) | 4.768*** (0.203) | 4.318*** (0.128) | 6.862*** (0.512) | 6.979*** (0.546) | 4.701*** (0.203) | 4.329*** (0.131) | 6.747*** (0.504) |
| Observations | 725 | 668 | 678 | 626 | 660 | 618 | 618 | 580 |
| R-squared | 0.299 | 0.264 | 0.351 | 0.386 | 0.256 | 0.233 | 0.322 | 0.354 |
| Time Fixe effect | Yes | Yes | Yes | Yes | Yes | Yes | Yes | Yes |
| Country Fixe Effect | No | No | No | No | No | No | No | No |
| Kleibergen-Paap ¹² : p-value | / | / | / | / | 0.000*** | 0.000*** | 0.000*** | 0.000*** |
| Cragg-Donald.W F stat ¹³ | | | | | 224.258 | 203.727 | 220.196 | 194.185 |
| Hansen J statistic ¹⁴ : p-value | | | | | 0.4267 | 0.5714 | 0.2568 | 0.1750 |

Robust standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Les résultats du test de sur-identification de Hansen révèlent la validité de l'instrument utilisé lors des estimations car les probabilités sont supérieures à 0.05. De plus les p-values du test de sous-identification de Kleibergen-Paap montrent que nos différentes équations ne sont pas sous-estimées.

Le retard d'ordre 1 de l'indice de catastrophes naturelles de forte intensité a un effet positif et significatif sur la valeur du stock de dette extérieure de la période courante sur presque l'ensemble des spécifications estimées, ce qui traduit que la survenance d'une catastrophe naturelle à une année donnée engendre un accroissement du stock de dette l'année suivante. Plus précisément, lorsque l'intensité d'un choc de catastrophes naturelles s'accroît de 1 %, le stock de dette augmente de 23 % dans les pays de l'échantillon. En effet le coût de la reconstruction lié aux dommages sur les infrastructures publiques n'est pas sans conséquences sur les finances publiques. Le choc occasionne des dégâts matériels, des difficultés de collecte de l'impôt, un impact négatif sur l'attractivité du pays, limitant l'entrée d'IDE et ralentissant la croissance, et par conséquent affaiblit la capacité de remboursement. Ainsi, le coût budgétaire lié à la reconstruction creuse le déficit budgétaire, et augmente la pression sur l'accumulation de la dette en réponse au choc. Ce résultat obtenu est en accord avec plusieurs résultats de la littérature empirique sur l'impact des catastrophes sur les indicateurs budgétaires, notamment Yang (2008), Acevedo (2014), Mitchell et al. (2018), Milivojevic (2021).

Concernant les flux internationaux de capitaux, nous observons que les flux d'aide publique au développement et les transferts de fonds des migrants ont un effet négatif et significatif sur le stock de la dette. Nos résultats montrent qu'une augmentation d'un pourcent de chacun de ces flux réduit le stock de dette respectivement de 0.10 et 0.03 pourcent. Cela suggère que l'aide extérieure est utilisée pour réduire le déficit et la dépendance à l'endettement, tandis que les transferts de fonds des travailleurs expatriés permettent d'accroître le revenu national par habitant pour le financement des besoins locaux et de réduire la pression financière sur le gouvernement ou la nécessité d'emprunter pour soutenir les ménages, ce qui réduit le besoin d'emprunt. Ainsi un régime élevé de transferts de fonds des migrants peut baisser la charge de l'État vis-à-vis des ménages ou des populations en cas de sinistre par exemple. Ce résultat est une

¹² Test de sous-identification (statistique LM de Kleibergen-Paap rk).

¹³ Test d'identification faible (statistique F de Cragg-Donald Wald).

¹⁴ Test de sur-identification de tous les instruments.

confirmation empirique de ceux trouvés par Mitchell et *al* (2018) et Acevedo (2014) qui reconnaissent que la croissance des flux d'APD exerce une influence à la baisse sur la dette publique. Ainsi, l'APD et les transferts des migrants peuvent amenuiser la pression sur l'endettement extérieur selon nos résultats. Pour ce qui est des IDE, les résultats de nos estimations indiquent un signe positif et significatif sur la dette. Ce résultat peut s'expliquer par le coût budgétaire inhérent à leur attractivité (amélioration du climat des affaires, construction d'infrastructures...).

En outre, s'agissant du cadre institutionnel, le signe associé à l'État de droit est négatif et significatif sur l'ensemble des régressions. Cela indique qu'une meilleure qualité de la gouvernance permet de réduire l'accumulation de la dette ou augmente l'efficacité des finances publiques. La corruption quant à elle est associée à un signe positif et significatif suggérant des inefficacités ou des gaspillages dans la gestion des fonds publics. Les modèles 5 à 8 utilisent des estimations 2SLS pour corriger les biais potentiels d'endogénéité, ce qui renforce la robustesse de nos résultats.

Implications pour les PMA : les résultats montrent des liens significatifs entre les variables institutionnelles et économiques d'une part et le stock de dette extérieure d'autre part. Une meilleure gouvernance (renforcement de l'État de droit, réduction de la corruption) pourrait aider à limiter l'accumulation de la dette ou/et améliorer son bon usage. Les flux externes, à l'instar de l'aide et des envois de fonds, sont susceptibles de jouer un rôle clé dans la réduction des besoins d'emprunt. En revanche, les IDE ou l'inflation semblent aggraver les niveaux d'endettement. Ces résultats peuvent guider les politiques publiques en insistant sur l'amélioration du cadre institutionnel et la mobilisation des flux externes pour limiter l'accumulation excessive de la dette, bien que ces pays n'exercent aucune influence directe sur ces capitaux extérieurs. Les flux d'aide sont décaissés en fonction de la conjoncture économique des pays donateurs, tandis que les flux d'IDE sont tributaires de l'attractivité du pays.

CONCLUSION

Le présent travail avait pour objectif d'analyser l'impact des flux de capitaux sur l'endettement public en présence de catastrophes naturelles dans le cadre d'une catégorie de pays en développement particulièrement vulnérables aux aléas climatiques, à savoir les pays les moins avancés (PMA). Pour atteindre cet objectif, les données contemporaines issues des bases de données multilatérales ont été utilisées. Pour tester dans un premier temps l'impact des catastrophes naturelles sur le stock de dette extérieure, nous calculons un indice de catastrophes naturelles, et ensuite le modèle est estimé à l'aide de l'estimateur des moindres carrés en deux étapes (2SLS).

Les résultats issus des différentes estimations montrent que l'impact des catastrophes naturelles conduit à une augmentation systématique du stock de dette extérieure. S'agissant de l'effet des flux de capitaux internationaux sur la dette extérieure, les investissements directs étrangers contribuent à un accroissement de la dette du fait du coût lié à leur attractivité, alors que les transferts de fonds des migrants et l'aide publique au développement amenuisent l'endettement extérieur. Ces résultats révèlent l'importance des flux financiers extérieurs. Ils sont susceptibles de jouer un rôle clé dans la réduction des besoins d'emprunt extérieur. Ils peuvent orienter les politiques publiques en insistant sur l'amélioration du cadre institutionnel et la mobilisation des flux externes pour limiter l'accumulation excessive de la dette extérieure, bien que ces pays n'exercent aucune influence directe sur ces capitaux extérieurs. Les flux d'aide, par exemple, sont décaissés en fonction de la conjoncture économique des pays donateurs, tandis que les flux d'IDE sont tributaires de l'attractivité du pays donc du climat des affaires.

Ils montrent également des liens significatifs entre les variables institutionnelles et économiques et le stock de dette extérieure. Une meilleure gouvernance, par exemple incarnée par le renforcement de l'état de droit et la réduction de la corruption, pourrait aider à limiter l'accumulation de la dette ou à une meilleure affectation de celle-ci dans des pôles de croissance susceptibles d'améliorer la capacité de remboursement. Par ailleurs, ce travail a analysé, dans sa première phase, l'effet des catastrophes naturelles liées au changement climatique ainsi que l'impact des flux de capitaux internationaux sur la dette extérieure. Une extension actuelle en cours vise à approfondir cette analyse en décomposant la structure de l'APD. Cette approche permettra de distinguer clairement les prêts concessionnels et les dons, afin d'examiner séparément leur incidence respective sur l'évolution de la dette extérieure, notamment dans le contexte de chocs de catastrophes naturelles.

BIBLIOGRAPHIE

- ADOUMA P. O. (2023) Transferts de fonds des migrants et dettes publiques dans la zone CEMAC. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(4-2), 247-263.
- ACEVEDO S. (2014) Debt, growth and natural disasters: A Caribbean trilogy. IMF Working Paper n° 14/125). Washington, DC: International Monetary Fund.
- ASSOUMOU-ELLA G. (2023) Protection de l'environnement, aide et dynamique de la dette publique : théorie de l'opportunité environnementale et optimalité de l'aide. Document de travail GAE n° 9. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.4324675>
- BEIRNE J., RENZHI N. VOLZ U. (2021) Prepare for the typhoon: climate change and sovereign risk in Southeast Asia. *Sustainable Development*, 29(3), 537-551.
- BOLY M., COMBES J.-L., MENUET M., MINEA A., MOTEL P. C., VILLIEU P. (2022) Can public debt mitigate environmental debt? Theory and empirical evidence, *Energy Economics*, Volume 111, 105895.
- CEVIK S., JALLES J. T. (2022) This changes everything: Climate shocks and sovereign bonds*. *Energy Economics*, 107, 105856.
- CARFORA A., SCANDURRA G., THOMAS A. (2021) Factors affecting official development assistance distribution. A panel investigation. *Journal of Cleaner Production*, 304, 126970.
- CLOOTENS N. (2017) Public debt, life expectancy, and the environment. *Environmental Modeling & Assessment*, 22, 267-278.
- COOPÉRATIONS MONÉTAIRES AFRIQUE FRANCE (2019) : Rapport économique et financier sur la CEMAC, l'UEMOA et l'Union des Comores. Publication Banque de France
- DAVIN M., FODHA M., SEEGMULLER T. (2023) Environment, public debt, and epidemics. *Journal of Public Economic Theory*, 25(6), 1270-1303.
- DAVIN M., FODHA M., SEEGMULLER T. (2021) Environnement, dette publique et épidémies, *Journal de théorie économique publique*.
- EL MAHDI E. M., BADDI H. (2023) L'impact des IDE sur les émissions de CO₂ au Maroc : étude de causalité. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 4(9), 454-466.
- FODHA M., SEEGMULLER T. (2014) Environmental quality, public debt and economic development. *Environmental and Resource Economics*, 57(4), 487-504.
- FOMBY T., IKEDA Y., LOAYZA N. V. (2013) The growth aftermath of natural disasters. *Journal of applied econometrics*, 28(3), 412-434.
- GOLOSOV M., HASSLER J., KRUSELL P., TSYVINSKI A. (2014) Optimal taxes on fossil fuel in general equilibrium. *Econometrica*, 82(1), 41-88.
- KELLNER M., RUNKEL M. (2020) Climate policy and optimal public debt. *Available at SSRN 3628456*
- KHAN Z. U., AHMAD M., KHAN A. (2020) On the remittances-environment led hypothesis: empirical evidence from BRICS economies. *Environmental Science and Pollution Research*, 27, 16460-16471.
- KLOMP J. (2016) Economic development and natural disasters: A satellite data analysis. *Global Environmental Change*, 36, 67-88.
- KLUSAK P., AGARWALA M., BURKE M., KRAEMER M. MOHADDES K. (2021) Rising Temperatures, Falling Ratings: The Effect of Climate Change on Sovereign Creditworthiness, CAMA Working Paper n° 34/2021.
- LI D. D., RISHI M., BAE J. H. (2021) Green official development Aid and carbon emissions: do institutions matter? *Environment and Development Economics*, 26(1), 88-107.
- LOVEJOY T. E. (1984) Aid Debtor Nations' Ecology. *The New York Times*, New York
- MAHALIK M. K., VILLANTHENKODATH M. A., MALLICK H., GUPTA M. (2021) Évaluation de l'efficacité de l'aide étrangère totale et des flux d'aide énergétique étrangère sur la qualité de l'environnement en Inde. *Politique énergétique*, 149, 112015.
- MIJIYAWA A. G., OLOUFADE D. K. (2023) Effect of Remittance Inflows on External Debt in Developing Countries. *Open Economics Review*, 34(2), 437-470.
- MILIVOJEVIC L. (2021) Natural disasters and fiscal drought. First draft. World Bank. Disponible sur <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3857881>
- MITCHELL T., ZAMAN S., RAJA C. (2018) A Panel VARX Analysis of Debt and Natural Disasters in SIDS, Economics Technical Working Paper 2018/02, Commonwealth Secretariat, London.
- MOHAPATRA S., JOSEPH G., RATHA D. (2009) Remittances and Natural Disasters: Ex-Post Response and Contribution to Ex-Ante Preparedness. Social Science Research Network, Policy Research Working Paper Series 4972, The World Bank.
- NORDHAUS W. D. (1991) To slow or not to slow: the economics of the greenhouse effect. *The economic journal*, 101(407), 920-937.
- OPOKU E. E. O., ADAMS S., ALUKO O. A. (2021) The foreign direct investment-environment nexus: does emission disaggregation matter?. *Energy Reports*, 7, 778-787.
- RAHMAN Z., HONGBO C., AHMAD M. (2019) A new look at the remittances-FDI-Energy-Environment nexus in the case of selected Asian Nations. *The Singapore Economic Review*. 68(1), 157-175.
- SHARMA K., BHATTARAI B., AHMED S. (2019) Aid, growth, remittances and carbon emissions in Nepal. *The Energy Journal*, 40(1), 129.

- WENGUI F. N., NONGA F. N., SANE M. (2022) Investissements directs étrangers et durabilité environnementale des entreprises agricoles au Cameroun. *Revue de Recherches en Économie et en Management Africain*, 10(10).
- YANG D. (2008) Coping with Disaster: The Impact of Hurricanes on International Financial Flows, 1970-2002, *Advances in Economic Analysis & Policy*, 8(1), 1903.
- ZENIOS S. (2022) The Risks from Climate Change to Sovereign Debt, *Climatic Change*, 172, 1-19.
- ZHANG C., ZHOU X. (2016) Les investissements directs étrangers entraînent-ils une réduction des émissions de CO₂ ? Preuve d'une analyse régionale en Chine. *Revue sur les énergies renouvelables et durables*, 58, 943-951.

ANNEXE

Tableau : métadonnées

| Pays | Groupe de revenu (BM) | Région | Unité monétaire | Catégorie de prêts | Autre groupe |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|
| Afghanistan | Faible revenu | Asie du Sud | Afghani afghan | IDA | PPTE |
| Angola | RII | ASS | Kwanza angolais | BIRD | |
| Bangladesh | RII | Asie du Sud | Taka bangladais | IDA | |
| Bénin | RII | ASS | Franc cfa Afr.Ouest | IDA | PPTE |
| Burkina-Faso | Faible revenu | ASS | Franc cfa Afr.Ouest | IDA | PPTE |
| Burundi | Faible revenu | ASS | Franc burundais | IDA | PPTE |
| Cambodge | RII | Asie Est/Pacifique | Riel cambodgien | IDA | |
| RCA | Faible revenu | ASS | Franc cfa Afr.central | IDA | PPTE |
| Tchad | Faible revenu | ASS | Franc cfa Afr.central | IDA | |
| Comores | RII | ASS | Franc comorien | IDA | PPTE |
| RDC | Faible revenu | ASS | Franc congolais | IDA | PPTE |
| Djibouti | RII | Moy.Orient/Afr.Nord | Franc Djiboutien | IDA | |
| Erythrée | Faible revenu | ASS | Nakfa érythréen | IDA | PPTE |
| Ethiopie | Faible revenu | ASS | Birr éthiopien | IDA | PPTE |
| Gambie | Faible revenu | ASS | Dalasi gambien | IDA | PPTE |
| Guinée | RII | ASS | Franc guinée | IDA | PPTE |
| Guinée-Bissau | Faible revenu | ASS | Franc cfa Afr.central | IDA | PPTE |
| Haïti | RII | Am. latine et caraïbe | Gourde haïtienne | IDA | PPTE |
| Kiribati | RII | Asie Est/Pacifique | Dollar australien | IDA | |
| RDP Lao | RII | Asie Est/Pacifique | Kip | IDA | |
| Lesotho | RII | ASS | Loti du Lesotho | IDA | |
| Libéria | Faible revenu | ASS | Dollar libérien | IDA | |
| Madagascar | Faible revenu | ASS | Ariary malgache | IDA | PPTE |
| Malawi | Faible revenu | ASS | Kwacha malawite | IDA | PPTE |
| Mali | Faible revenu | ASS | Franc cfa Afr.Ouest | IDA | PPTE |
| Mauritanie | RII | ASS | Ouguiya mauritanien | IDA | PPTE |
| Mozambique | Faible revenu | ASS | Nouveau metical mozambicain | IDA | PPTE |
| Myanmar | RII | Asie Est/Pacifique | Kyats birman | IDA | |
| Népal | RII | Asie du Sud | Roupie népalaise | IDA | |
| Niger | Faible revenu | ASS | Franc cfa Afr.Ouest | IDA | PPTE |
| Rwanda | Faible revenu | ASS | Franc rwandais | IDA | PPTE |
| Sao Tomé-et-Principe | RII | ASS | Dobra STN | IDA | PPTE |
| Sénégal | RII | ASS | Franc cfa Afr.Ouest | IDA | PPTE |
| Sierra Léone | Faible revenu | ASS | Leone sierra-léonais | IDA | PPTE |
| Iles Salomon | RII | Asie Est/Pacifique | Dollar des Iles Salom | IDA | |
| Somalie | Faibles revenu | ASS | Shilling somalien | IDA | PPTE |
| Soudan du Sud | Faible revenu | ASS | Livre sud-soudanaise | IDA | |
| Soudan | Faible revenu | ASS | Livre soudanaise | IDA | PPTE |
| Tanzanie | RII | ASS | Shilling tanzanien | IDA | PPTE |
| Timor-Leste | RII | Asie Est/Pacifique | Dollar américain | Mélange | |
| Togo | Faible revenu | ASS | Franc cfa Afr.Ouest | IDA | PPTE |
| Tuvalu | RIS | Asie Est/Pacifique | Dollar australien | IDA | |
| Ouganda | Faible revenu | ASS | Shilling ougandais | IDA | PPTE |
| Rep.Yemen | Faible revenu | Moy.Orient/Afr.Nord | Rial yéménite | IDA | |
| Zambie | RII | ASS | N.Kwacha zambien | IDA | PPTE |

Source : Banque Mondiale.

Classification géographique/structurelle

Les pays les moins avancés (PMA) sont classés selon une combinaison de critères géographiques et structurels. Les petits PMA insulaires géographiquement situés en Afrique ou en Asie sont ainsi regroupés avec les îles du Pacifique pour former le groupe des PMA insulaires, en raison de leurs similitudes structurelles. Haïti et Madagascar, considéré comme un grand État insulaire, est regroupé avec les PMA africains.

PMA africains et Haïti : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Togo, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie.

PMA asiatiques : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Yémen.

PMA insulaires : Comores, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, Îles Salomon, Timor-Leste, Tuvalu.

Quelle renaissance africaine ?

Stéphane CALLENS¹⁵

Il s'agit ici de présenter une synthèse des conclusions d'un ensemble de quatre ateliers portant sur le thème de l'« Afrique durable » durant l'année 2023. Ces ateliers totalisent une quarantaine de contributions. Cette synthèse permet de replacer la culture politique de la Renaissance dans une histoire du panafricanisme (1), de mieux préciser ce qu'il faut définir comme un épisode de Renaissance (2), d'indiquer la place du continent africain dans le monde d'aujourd'hui (3), d'envisager comment il est possible de répondre aux défis des situations complexes (4) et de rendre durables les politiques du continent (5).

1. LES CULTURES POLITIQUES DU PANAFRICANISME : CULTURE RÉVOLUTIONNAIRE, DE DIASPORA, DE RENAISSANCE

L'analyse de l'actualité africaine vient ajouter un nouveau chapitre qui reste à écrire à l'histoire du panafricanisme. La brillante synthèse d'Amzat Boukari-Yabara (2019) s'arrête à l'élection d'Obama. La réaction anti-démocratique ultérieure portée par le populiste Trump aux États-Unis a altéré les indicateurs de bonne gouvernance dans le monde entier, suscitant par ailleurs le renouveau civique du mouvement Black Lives Matter. Le continent africain ne sort pas indemne de cette dégradation générale, cependant celle-ci peut être aussi l'occasion d'un courant de renaissance.

Des tournants dans le panafricanisme ont amené une succession de trois cultures politiques, celle d'une culture révolutionnaire, d'une culture de diaspora et d'une culture de renaissance. Cette dernière est clairement revendiquée par les héritiers de Nelson Mandela (Crouzel, 2000). Il n'apparaît pas de prospective claire à l'heure d'aujourd'hui sur le devenir des différentes cultures politiques en Afrique. Toutefois, le thème de la « renaissance africaine » reste cependant central dans le panafricanisme. Il avait été le titre d'un opuscule de Nkrumah et d'un article de Cheikh Anta Diop, dont les itinéraires ont été ceux d'une promotion du fédéralisme africain. Nkrumah (1909-1972) est une personnalité centrale pour le panafricanisme. Dans son ouvrage de 1963, *L'Afrique doit s'unir*, il incarne une vision plus fédérale que confédérale de l'Union Africaine (Nkrumah, 1963). Les jeux d'alliance en 1960 lors de la création de l'organisation de l'unité africaine donnèrent plusieurs groupes de pays, celui de Brazzaville (12 pays francophones), celui de Casablanca (Maroc, Algérie, Ghana, Guinée, Mali, Egypte-Syrie, Libye) puis celui de Monrovia (groupe de Brazzaville plus huit pays : Liberia, Nigeria, Sierra Leone, Somalie, Togo, Ethiopie, Tunisie, puis Libye, seul pays ayant quitté le groupe de Casablanca). Au total, le projet confédéral de Monrovia (20) a été majoritaire lors de la création de l'organisation des États africains, 6 pays seulement ayant opté pour l'option fédérale voulue par le Ghana, le programme du groupe de Casablanca. Les deux approches, Casablanca et Monrovia, plaidaient pour une renaissance africaine, dans la paix et l'unité et dans la rupture avec l'apartheid et le colonialisme.

¹⁵ LEM UMR 9221 CNRS, Université d'Artois. stephane.callens@univ-artois.fr

Si les trois cultures politiques – Révolution, Diaspora, Renaissance – s’expriment dans le monde, la singularité du panafricanisme est d’avoir connu deux tournants majeurs. Un premier tournant au dix-neuvième siècle a été opéré avec l’apparition d’une culture politique de diaspora. Les premières républiques caribéennes étaient étroitement liées à la culture politique des Révolutions de la fin du XVIII^e siècle. Cela ne peut convenir à la situation des noirs émancipés des États-Unis, une minorité qui n’a pas une ressource révolutionnaire. La culture politique se tourne vers une culture de diaspora, qui va former le Libéria au XIX^e siècle. Un nouveau tournant est apparent au moment de la formation de la Société Des Nations vers 1920. La situation d’un pays africain en *remote control* de la diaspora est écartée, en faveur d’une conception de pays africains dont les citoyens exercent le contrôle politique. Le modèle des États-Unis reste très présent pour former un courant fédéraliste, autour de Nkrumah et du Ghana. Dans des espaces publics comme ceux du Sénégal ou de l’Afrique du Sud, la culture politique de la renaissance africaine est couramment invoquée. « Le contexte de mondialisation autorise l’ouverture d’un « espace de sens » pour le continent africain. Expriment une identité collective singulière et opposable au reste du monde, le discours de la renaissance africaine apparaît comme une tentative de définition d’un tel espace » (Crouzel, 2000, 178). Les cultures politiques de renaissance se situent dans une prétention à l’universel, à partir d’un mémoriel au contenu tragique d’effondrement. Les réalisations peuvent être décevantes (par exemple, la statue monumentale sénégalaise de la Renaissance Africaine réalisée par le président Wade et un atelier nord-coréen). Il est donc légitime d’essayer de mieux comprendre ce qui fait la réussite d’une Renaissance. Elle est évaluée par la qualité de ses productions intellectuelles et artistiques, et ses apports innovants majeurs.

2. LES RENAISSANCES : CONCILIER HISTOIRE GLOBALE ET DE L’HUMANITÉ

L’anthropologue Jack Goody a mené une étude comparative sur les processus de renaissance, cependant sans traiter explicitement le cas du continent africain. Le courant de l’Histoire Globale impulsé par Jack Goody a conclu à la multiplicité des renaissances (Goody, 2020). Une perspective de plus grande ampleur est celle de la paléanthropologie et de l’histoire des changements climatiques, qui met plus encore en avant le continent africain. L’introduction de l’écriture modifie des caractéristiques de la séquence Effondrement/Renaissance, mais celle-ci peut se produire dans des contextes culturels propres à la préhistoire et la protohistoire.

Une définition contemporaine de la renaissance est celle d’innovations systémiques ayant un fort impact durable. La littérature récente s’est intéressée au risque systémique négatif, les effondrements. Mais il existe la situation avec le signe algébrique opposé pour les conséquences, celle de la renaissance. Les études récentes indiquent une bonne synchronisation entre chocs climatiques et phénomènes d’effondrement/renaissance, particulièrement en Afrique. Les interrogations sur les risques systémiques déclinent des aspects négatifs (le risque systémique se définit alors comme le risque d’effondrement de tout ou partie d’un système) et positifs (des périodes marquées par de grandes innovations systémiques, les renaissances). Une même péjoration climatique peut entraîner des effondrements de systèmes ayant connu une renaissance précédemment (par exemple, pour le neuvième siècle, la fin de la renaissance carolingienne, celle de l’empire Tang et celle du système des cités mayas), effondrements eux-mêmes suivis d’une nouvelle renaissance, ou pas. Dans une perspective d’histoire globale, il va donc y avoir des successions irrégulières effondrement/renaissance, et ceci dans tous les continents.

Le point de départ de la démarche comparative de Goody, pourtant anthropologue spécialiste du Ghana, est le retour aux arts antiques dans l’humanisme de la Renaissance italienne. Il limite sa démarche comparative à l’Eurasie, et se focalise sur le processus de sécularisation dans les religions abrahamiques. Il conclut que ces situations de Renaissance se retrouvent bien dans toute l’Eurasie, et qu’il est donc légitime de mettre au pluriel le vocable « renaissances », même en conservant la césure qui marque tous ses travaux d’anthropologie, celle sur la littératie, le passage des cultures orales à l’écrit. Goody privilégie une grande transition, celle de 5,3 ka (5 300 ans avant le présent, année de référence 1950) avec l’introduction de l’écriture en Égypte et en Mésopotamie. Cette transition permet à terme une Histoire objective, de sorte que l’on puisse utiliser un passé pour le futur. Les cultures orales recomposent plus facilement à leur guise des passés alternatifs conjugués simultanément. La démarche comparée de Goody est basée sur des restrictions d’échantillonnage : un seul continent, une même stase technologique, une focalisation sur les seules religions du Livre. Malgré ces restrictions, les renaissances restent multiples et variées, à la différence des scénarii plus standardisés des effondrements.

Les péjorations climatiques de l’histoire globale sont de faible intensité. Le dérèglement climatique d’aujourd’hui est plus important, il faut donc s’interroger sur des périodes antérieures, celles où les premiers

humains se sont développés, pour avoir des dérèglements climatiques d'ampleur comparable, mais antérieurs aux sociétés historiques de l'histoire globale.

Le passage aux sociétés historiques maîtrisant l'écriture se fait dans L'Égypte et la Mésopotamie antique. La plus ancienne inscription date d'une tombe de la culture Nagada III en Égypte, attestant de l'invention de l'écriture il y a 5 300 ans. Vers -4 200 ans se produit une péjoration climatique, surmontée dans le cas de l'Égypte et de la Mésopotamie, mais fatale aux civilisations de l'Indus et du fleuve jaune. Ceci confirme une hypothèse des travaux de l'histoire globale sur le rôle positif de la littératie. Une péjoration climatique antérieure, comme celle de -8 200 ans a sans doute contribué à une absence de présence humaine en Afrique du Nord-Ouest, puis à faciliter l'arrivée des premiers agriculteurs vers -7 000. Celle-ci est expliquée par un renouveau culturel préalable, donc une renaissance, selon les travaux de Jacques Cauvin (1998). Le passage aux sociétés à écriture introduit des séquences plus courtes entre Effondrement et Renaissance, mais celles-ci existaient auparavant avec des étallements importants dans le temps entre ces deux moments.

Il est possible de trouver des caractéristiques générales des renaissances, conciliant l'histoire globale et celle de l'humanité. Diamond (2020) propose douze conditions générales pour un redressement d'une société. La dimension particulière d'une Renaissance est celle d'un grand progrès dans les connaissances et la qualité des productions artistiques. Des innovations systémiques surviennent. Par exemple, dans la péjoration climatique de -4 200 ans, les villes se regroupent dans les zones à forte pluviosité qui subsistent. Le perfectionnement ultérieur d'une hydraulique urbaine est une amélioration devant cette fragilité des premières agglomérations humaines, et une caractéristique très présente dans les sociétés de l'Antiquité en Asie. L'essai de définition de la Renaissance de Guillaume Logé (2019), à partir des seuls courants artistiques contemporains et des œuvres de la renaissance italienne, indique une cohérence autour d'une liaison harmonisatrice de l'homme, l'environnement et le cosmos dans un dynamisme universel. Cette notion de concordance est centrale dès l'Égypte antique, avec Maât, la déesse solaire de l'harmonie cosmique. Les concordances sont redéfinies dans la « reprogrammation d'un nœud de relations avec le vivant » à chaque renaissance. Celle-ci « correspond à un moment de rupture qui engendre une connexion renouvelée avec l'homme et le monde » (Logé, 2019, 137). Selon cette définition, l'introduction de l'agriculture en Afrique du Nord, longtemps après des sécheresses débutant en -8 200, a bien été une renaissance.

Des concepts unificateurs communs à l'histoire globale et à la paléanthropologie, comme ceux de risque systémique et de Renaissance, permettent de pondérer des évaluations par trop optimistes des péjorations climatiques en s'appuyant sur l'histoire de l'humanité, qui a survécu à de terribles épreuves durant l'ère quaternaire, ou par trop pessimistes, vu le caractère très conflictuel des sociétés historiques, bouleversées dès la moindre modification du régime des pluies.

3. LA RENAISSANCE AFRICAINE AUJOURD'HUI : L'AFRIQUE DANS LE MONDE

Les interrogations sur la place de l'Afrique dans le monde se sont déplacées d'une incertitude centrée sur le devenir de l'Afrique à celle sur les évolutions générales des relations internationales dans le monde. Trois configurations se mêlent : celle ancienne d'un jeu des puissances, celle d'une globalisation où une Afrique ouverte cherche à attirer des investisseurs, et celle d'une post-globalisation où priment les réponses appropriées à trouver devant des défis complexes. Les grands dossiers internationaux (changement climatique, traité de non-prolifération nucléaire) indiquent les modifications en cours. Un monde quadripolaire est esquissé, laissant une place entière au continent africain. Les théoriciens de la globalisation avaient arrêté les compteurs du monde à trois, titre de l'ouvrage programmatique de Kenichi Ohmae (1985). La traduction institutionnelle de cette organisation quadripolaire a depuis longtemps été proposée. Elle résulte d'une simple considération arithmétique de représentativité, le continent africain représentant un bon quart des États existants, et à peu près un quart de la population mondiale à un horizon 2050. Sa taille en PNB est du même ordre de grandeur que d'autres membres actuels du Conseil de Sécurité, comme la France ou la Grande-Bretagne, et est supérieure à celle de la Russie. Les projets de réforme du Conseil de Sécurité au début du nouveau millénaire ont remis en avant le principe de représentativité qui avait présidé à la création des institutions des Nations Unies. Ces projets de réforme proposaient un monde organisé de façon quadripolaire, Amériques, Asie et Océanie, Europe et Afrique sur la base des projections démographiques et économiques à l'horizon 2050. Les quatre groupes de pays ont des effectifs qui varient entre 37 et 54. Le système des différents sièges, permanents et non-permanents, au Conseil de Sécurité a eu des propositions de réforme, notamment la création de sièges semi-permanents, mais avec un principe de parité entre les quatre parties du monde pour leur répartition. Pour le continent africain, ce poids de 25 %

est la position la plus éloignée de la composition actuelle du Conseil de Sécurité, puisqu'il est le seul continent à ne pas y avoir de siège permanent. Le Conseil de Sécurité, qui n'a pas su se réformer, s'est vu concurrencé par des structures telles que le G7, les Brics et le G20, mais seul ce dernier remplit la condition de représentativité du monde. L'Union Africaine est présente dans ces structures, ainsi que l'Afrique du Sud, un des trois grands pays africains, au G20. Bien plus, le gouvernement légal du Niger, qui était membre non-permanent du Conseil de Sécurité, a été renversé après avoir fait une proposition, en décembre 2021, de prise en compte par un bilan bisannuel des conséquences du changement climatique pour la sécurité mondiale, proposition à laquelle la Russie a mis son veto, peu avant sa tentative d'invasion de l'Ukraine.

Le niveau moyen de l'éthique des affaires du continent africain est en progression favorable, dépassant celui du continent asiatique. Ceci permet de positionner de façon empirique le continent africain entre globalisation et post-globalisation. Si la question d'une globalisation maîtrisée est universelle, le cas du continent africain est des plus incertains. Il est difficile de le situer entre globalisation et post-globalisation. L'économie africaine est très tournée vers les échanges avec les autres parties du monde. Des politiques économiques d'attractivité sont clairement affichées aujourd'hui par la plupart des pays africains. La consolidation d'un marché intérieur africain est impulsée par un niveau fédéré africain, mais reste en chantier dans la période considérée, de 2016 à 2023.

Les textes programmatiques de la globalisation (Ohmae, 1985 et 1996) étaient ceux d'une expansion sans limite du champ organisationnel (firmes, associations, collectivités territoriales) : comme acteur public, il ne resterait plus finalement que des collectivités territoriales déployant des incitations pour attirer la localisation des entreprises, après une disparition des États-nations. Les tâches traditionnelles des États disparaîtraient. Par rapport à ce programme de globalisation, la situation du continent africain était déjà particulière, avec des administrations faibles et un emploi public en diminution pendant la période des ajustements structurels. L'horizon lointain promis par la globalisation n'était pas loin d'une idéalisation des réalités institutionnelles africaines.

À partir de la crise financière de 2008, puis avec la pandémie de Covid et les tentatives d'invasion de l'Ukraine, les différents risques systémiques ont mis au premier plan des tâches qui demandent une action collective de plus haut niveau fédéral que celui de grandes collectivités territoriales, seules subsistantes selon les promoteurs de la globalisation. Le haut d'une pyramide fédérale, entre le global, les États et des très grandes entreprises se retrouvent dans une situation qui peut être qualifiée de post-globalisation, ou globalisation maîtrisée selon les auteurs. Cependant, la comparaison des indicateurs de durabilité et de transparence de 39 pays africains ne permet pas de mettre en évidence une nette dichotomie entre pays « bons élèves » et le reste du continent. Une forte progression en moyenne de l'éthique des affaires pour un pays se fait souvent avec un accroissement de la dispersion des résultats : la forte progression de l'indicateur moyen d'éthique des affaires en Afrique du Sud fait aussi une entrée remarquée dans la « liste noire » des grands fonds d'investissement de plusieurs entreprises sud-africaines en 2020.

Face à la proposition d'une dynamique d'auto-organisation d'un champ organisationnel que les théoriciens de la globalisation supposent en expansion, les impossibilités des politiques économiques amènent à proposer une structure ternaire différenciant les possibles convergences, et posent le problème de la post-globalisation, ou de la globalisation maîtrisée, à savoir comment retrouver une universalité dans un champ organisationnel traversé de dynamiques divergentes. Cette situation de globalisation maîtrisée n'est pas celle vers laquelle semble tendre l'évolution dans le continent africain durant la période 2016-2023, faute d'avoir suffisamment développé des institutions propres à réguler les firmes multinationales, comme les parquets financiers indépendants et les autorités de la concurrence. L'Afrique reste entre Globalisation et Post-Globalisation, tout en ayant traversé des situations complexes avec une progression enregistrée de bonnes pratiques durables.

4. LA RENAISSANCE AFRICAINE AUJOURD'HUI : LES DÉFIS DES SITUATIONS COMPLEXES

Des travaux pionniers, comme ceux d'Edgar Morin (2005), peuvent servir de base pour introduire la terminologie et la mise en place des concepts pour la systémique. Le fil conducteur est celui d'une gouvernance multiscalaire. Des modulations particulières sont nécessaires pour tenir compte de différents aspects de situations complexes : l'insécurité, la corruption, la migration Sud-Sud, les interactions entre changement climatique et dette souveraine.

Une contribution de Mohamed Amara dans les ateliers préparatoires conclut, à propos de la situation sahélienne, que « les États sahéliens ne sont pas parvenus à intégrer, dans le cadre d'un projet de maîtrise

sécuritaire, les modes de pensée et les visions citoyennes des représentants des villages et des régions. Or, il serait difficile de cheminer vers la paix et le mieux vivre ensemble si les rapports entre les dirigeants et leurs concitoyens n'évoluent pas vers la satisfaction des demandes de ces derniers. C'est au travers d'interactions sociales quotidiennes et diversifiées que les États sahéliens incarnent une vision novatrice de la lutte contre l'insécurité ».

Concevoir des réponses aux défis des situations complexes se fait en considérant une multiplicité de niveaux. Cependant, selon les diagnostics portés sur chacune des situations, les maillons faibles repérés et devant être corrigés ne se situent pas dans les mêmes niveaux. Ainsi, les diagnostics sur la dégradation de la situation sécuritaire indiquent des défaillances au niveau de la proximité des populations et de l'implication de formes de démocraties locales traditionnelles, tandis que les diagnostics portés sur les questions de corruption insistent sur le caractère exemplaire et déterminant des responsables publics de haut niveau. Le procédé de repérage des maillons faibles institutionnels est utilisé dans la gestion des risques systémiques financiers, et il se décline ainsi de façon différente selon la nature des risques systémiques (par exemple insécurité ou corruption) en cause. De plus, les approches doivent être contextualisées pour chaque pays.

Le cadre international de conceptualisation juridique des migrations comprend plusieurs volets, dont celui d'un asile en raison d'une mise en danger. Une dimension toute nouvelle est apportée par l'aggravation du dérèglement climatique. Cela introduit des questions nouvelles, comme celle des migrations Sud-Sud, peu traitée par les investigations académiques en regard de son importance quantitative. Une étude empirique menée par Gwenaëlle Otando et Mhammed Echkoundi met en évidence des transformations vers des comportements plus solidaires dans la dernière génération de ces migrants Sud-Sud.

La discussion de la « finance durable », en particulier sur la mise en place de nouveaux instruments financiers permettant d'aborder de façon innovante la gestion des dettes souveraines, s'inscrit comme un nouvel épisode des innovations systémiques qui accompagnent les renaissances. Le programme de finance durable pour l'Afrique énoncé dans les travaux et réunions préparatoires des dernières COP est celui d'un changement d'échelle par rapport aux dispositions communes. La communauté internationale se doit d'améliorer le cadre et l'attraction des investissements en Afrique. Les trois principaux points d'accord du premier sommet de Nairobi des pays africains sur le changement climatique ont été ceux d'un sextuplement du niveau des investissements dans les énergies renouvelables d'ici 2030, d'une nouvelle politique des institutions financières permettant un allègement de la dette souveraine, d'une taxation carbone (négoce des énergies fossiles, transport maritime et aérien, transactions financières).

5. LA RENAISSANCE AFRICAINE AUJOURD'HUI : L'AFRIQUE DURABLE

La durabilité est une notion qui invite à s'écarter des carroyages temporels, comme ceux des philosophies de l'Histoire du dix-neuvième siècle, proposant un progrès linéaire à partir d'un point origine. Les temporalités de la durabilité introduisent de la circularité, des demi-tours technologiques dans une ouverture issues de traces et de traversées. Ces analyses de durabilité ont été menées selon des secteurs, comme ceux du transport et tourisme, de la hi-tech, des industries de main d'œuvre, et de l'agriculture. Les sentiers technologiques pour le tourisme et les transports se présentent comme non linéaires, et sont aussi divers. Parfois, il faut partir d'une technologie délaissée, mais encore largement présente en Afrique, comme la propulsion vélique. L'Afrique durable est pour une bonne part une réalité, conclut une des analyses sectorielles menées. La situation des industries hi-tech n'est pas pour autant absente de la renaissance africaine, indiquant les opportunités nouvelles offertes par l'Intelligence artificielle. L'avenir des industries de main d'œuvre, comme l'industrie textile marocaine, est aussi circulaire, prenant place dans une recomposition générale de ce secteur.

CONCLUSION

Les renaissances sont des phénomènes majeurs qui fixent une convention d'harmonie entre les hommes et leur environnement. L'échantillonnage délimité dans l'étude de Goody – Eurasie et religions du Livre – avait déjà permis de conclure à la diversité des séquences de renaissances. Avec la prise en considération du continent africain, la démarche comparée des renaissances élargit ses horizons. Elle gagne en profondeur dans l'échelle temporelle, en suivant les premiers développements des arts par les hommes, tout en ouvrant une perspective d'avenir.

Les démarches comparées sur les processus civilisationnels indiquent une priorité historique à la vallée du Nil. Les premiers sites connus de massacres datent de la sédentarisation résultant plutôt d'une amélioration climatique, tandis qu'une péjoration climatique sévère amène une modification de la conception de l'harmonie faisant place à une sociabilité de cour.

La démarche comparée des renaissances en indique des caractéristiques partagées : la mémoire d'un effondrement, une imbrication entre Effondrement et Renaissance, une prétention à l'universel, une dimension culturelle ou spirituelle la différenciant de la simple phase de prospérité d'une émergence, une mise à jour des préventions et gestions des risques systémiques, et un ensemble d'innovations systémiques. L'ouvrage *Bouleversement* de Jared Diamond participe des préoccupations sur l'enchaînement de l'Effondrement à la Renaissance. Il adopte une démarche comparée et conclut sur les opportunités offertes par la globalisation pour mieux gérer les risques systémiques (Diamond, 2020). Il indique sa préoccupation devant la politique partisane qui aboutit au populisme pour les États-Unis. Il conclut par l'affirmative à la question « faut-il une crise pour galvaniser et pousser une nation à adopter des changements sélectifs majeurs ? », ce qui fait qu'une Renaissance est bien nommée, puisqu'elle correspond à une nouvelle naissance en situation d'effondrement.

Une Renaissance a un contenu d'innovations systémiques. Certaines participent de la mise à jour des bonnes pratiques en matière de prévention et gestion des risques systémiques. Elle a un support multi-niveaux, avec de nouvelles formes d'organisations, comme ce fut le cas pour la renaissance italienne. L'innovation financière que constitue l'emprunt public, qui date de cette époque, provient des institutions municipales et sera adoptée environ deux siècles plus tard par les États. Cette innovation constituait bien une amélioration notable dans la gestion des risques systémiques. Il s'agit maintenant d'apporter une nouvelle impulsion à la renaissance africaine.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUKARI-YABARA A. (2019) *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte.
- CAUVIN J. (1998) *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture : la révolution des symboles au Néolithique*, nouvelle éd., Paris, Flammarion.
- CROUZEL I. (2000), « La renaissance africaine » : un discours sud-africain ?, *Politique africaine*, 77(1), 171-182.
- DIAMOND J. (2020) *Bouleversement. Les nations face aux crises et au changement*, trad. H. Borraz, Paris, Gallimard, 448 p.
- GOODY J. (2020) *Renaissance(s). Au singulier ou au pluriel ?*, Paris, Armand Colin.
- LOGÉ G. (2019) *Renaissance sauvage. L'art de l'Anthropocène*, Paris, PUF.
- MORIN E. (2005) *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Éditions du Seuil, 158 p.
- NKRUMAH K., ARRIGONI R., NAPOLITANO G. (1963) *Africa must unite*. London, Heinemann.
- OHMAE K. (1996) *De l'État-nation aux États-Régions*, Paris, Dunod.
- OHMAE K. (1985) *La Triade. Émergence d'une stratégie mondiale de l'entreprise*, Paris, Flammarion.

Impact des Investissements Directs Étrangers sur la réduction de la pauvreté dans la zone UEMOA : une analyse empirique basée sur une approche de cointégration bivariée dynamique (1990-2017)

Mathieu Vincent KOUAME¹⁶ et Kan David N'DRI¹⁷

La lutte contre la pauvreté a enregistré des progrès sans précédent au cours des 25 dernières années, témoignant ainsi de l'efficacité d'une action collective déployée à l'échelle mondiale. En effet, le taux mondial de pauvreté est passé de 36,2 % à 9,2 % de 1990 à 2017, soit un passage de 1912 millions de personnes à 689 millions de personnes vivant en-dessous du seuil de 1,90 dollars (Rapport Banque Mondiale, 2020). Mais ces chiffres restent tout de même encore élevés et, selon les Nations Unies, la plupart de ces pauvres vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Cette situation préoccupante a amené les Nations Unies à faire de la lutte contre la pauvreté leur premier objectif sur les dix-sept à atteindre à l'horizon 2030 dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces pays en développement ne disposant pas de ressources suffisantes¹⁸ ont, depuis les années 1980, mis en avant leurs avantages concurrentiels en misant sur leur main-d'œuvre bon marché et des avantages fiscaux pour attirer les IDE. Cette stratégie a modifié, par la suite, la distribution mondiale des flux entrants d'IDE en faveur des pays en voie de développement (PVD), même si leurs parts mondiales restent faibles¹⁹. Ainsi, en Afrique subsaharienne, les flux entrants d'IDE sont passés de 247,98 millions de dollars en 1980 à 2690,58 millions de dollars en 2017. Et particulièrement dans l'UEMOA, sur la même période, les flux entrants d'IDE sont passés de 207,7 à 2772,95 millions de dollars (CNUCED, 2017). Le taux de pauvreté, lui, est passé de 52,1 % à 39,56 % (BCEAO, 2012 ; FMI, 2018). Ce constat permet d'entrevoir l'existence d'un lien possible entre les IDE et la réduction de la pauvreté au sein de l'UEMOA et autorise une investigation sur ce sujet. De ce fait, cette étude a pour objectif d'analyser l'effet direct des IDE sur la réduction de la pauvreté dans les pays de la zone UEMOA. En d'autres termes, il s'agira de déterminer dans quelle mesure les IDE participent à la réduction de la pauvreté dans l'UEMOA. Nous commençons par la revue de littérature de l'effet des IDE sur la réduction de la pauvreté puis nous abordons l'étude empirique sur l'Union en utilisant l'approche de cointégration de panel bivariée.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

L'étude des effets des IDE sur la réduction de la pauvreté a toujours suscité beaucoup d'intérêt, aussi bien pour les pays en développement que pour les partenaires économiques et financiers. L'absence d'unanimité

¹⁶ Enseignant-Chercheur, Unité de Formation et de Recherche des Sciences Économiques et de Gestion (UFR SEG), Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Côte d'Ivoire. kouamema@gmail.com

¹⁷ Enseignant-Chercheur à l'Université Internationale de Grand-Bassam, Côte d'Ivoire. ndrikandavid@gmail.com

¹⁸ Ces pays ont une faible épargne intérieure et vivent une baisse de l'Aide Publique au Développement avec la volonté des institutions de Bretton Woods de reléguer le financement public au second rang (Zalle, 2011).

¹⁹ Asie du Sud-Est 13,6 %, Afrique subsaharienne, 2,97 %, l'UEMOA, 0,027 % (CNUCED, 2017).

au niveau des résultats est due non seulement aux techniques économétriques utilisées mais aussi aux choix des variables. À cet effet, certaines études ont analysé l'effet direct des IDE sur la réduction de la pauvreté à travers l'emploi ou la réduction du nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté.

1.1 L'approche théorique de l'effet des IDE sur la réduction de la pauvreté

Les IDE sont souvent reconnus comme un catalyseur important de la croissance économique, en comblant le déficit de financement entre l'investissement à réaliser et l'épargne disponible sur le marché domestique. Ce faisant, les IDE peuvent aider le pays d'accueil à sortir du cercle vicieux du sous-développement grâce aux avantages directs qui en découlent.

En effet, les IDE peuvent avoir des effets directs sur la réduction du taux de pauvreté dans le pays d'accueil. L'effet direct des IDE sur la réduction de la pauvreté repose sur l'augmentation de l'emploi et la réduction du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, conséquences de l'augmentation de la demande d'emplois, ainsi que sur l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre et des filets de sécurité (Nguyen, 2003).

Les effets directs des IDE sur la réduction de la pauvreté ne sont pas les mêmes dans tous les cas et peuvent varier en fonction de nombreux facteurs. Ces facteurs sont le volume et la qualité de l'investissement (à forte intensité de main-d'œuvre ou de capital), le type d'investissement (Greenfield, fusion et acquisition, privatisation), les conditions du secteur dans lequel l'investissement a lieu, les améliorations technologiques, les impôts payés par les IDE et la manière dont ils sont dépensés, l'efficacité des investissements et des salaires. De plus, parce que ces facteurs sont affectés par les conditions économiques et politiques, l'économie et la politique sont parmi les déterminants les plus importants de l'influence des IDE sur la réduction de la pauvreté (Shahbaz et Aamir, 2008). De ce fait, si un pays veut obtenir un meilleur résultat en matière de réduction de pauvreté grâce aux IDE, les conditions économiques et politiques pour de tels investissements doivent être attrayantes. Les IDE, en particulier à forte intensité de main-d'œuvre, apportent des contributions directes et importantes à la réduction de la pauvreté due au chômage. En ce sens, l'influence des IDE sur la réduction de la pauvreté s'exerce à travers ses effets sur l'emploi. Il est clair que les IDE contribuent directement à la réduction de la pauvreté, par exemple à travers des emplois mesurables et la génération de revenus qu'ils engendrent, mais leur effet global vu en ces termes est très faible (Ucal, 2014).

1.2 L'approche empirique de l'effet des IDE sur la réduction de la pauvreté

Les études empiriques réalisées ont montré que les IDE ont une influence directe sur la réduction de la pauvreté dans les pays d'accueil.

Selon la littérature économique, les études de l'effet direct des IDE sur la réduction de la pauvreté ont abouti à des résultats mitigés.

En effet, la majorité des études ont abouti à une relation positive entre les IDE et la réduction de la pauvreté. D'abord, Jalilian et Weiss (2002) établissent une relation positive entre les IDE entrants et la réduction de la pauvreté dans les pays membres de l'« Association des Nations de l'Asie du Sud-Est » (ANASE ou ASEAN). Ensuite, Sharma et Gani (2004), à l'aide d'un modèle à effet fixe sur données de panel, ont montré que cette relation était positive pour des pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires entre 1975 et 1999. Zaman et *al.* (2012) ont étudié la relation entre les IDE et la croissance pro-pauvre au Pakistan ; ils ont trouvé que les IDE influencent positivement le revenu des catégories les plus défavorisées, ce que l'on caractérise comme une croissance pro-pauvre. De leur côté, Gohou et Soumaré (2012) ont analysé l'effet des IDE sur la réduction de la pauvreté sur un échantillon de 52 pays africains entre 1990 et 2007, en recourant aux données de panel et en contrôlant l'endogénéité à l'aide de la régression des doubles moindres carrés. Ils ont découvert une relation positive forte et significative entre les IDE et la réduction de la pauvreté. De même, Fowowe et Shuaibu (2014) étudient la relation entre les entrées d'IDE et la réduction de la pauvreté dans certaines économies africaines. Leurs résultats indiquent que les IDE contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté. Dans la même veine, à l'aide d'un modèle de panel à effet aléatoire, Ucal (2014) prouve que les IDE réduisent la pauvreté dans 26 pays en développement sur la période 1990-2009. De même, Soumaré (2015) a examiné la relation entre IDE et bien-être en Afrique du Nord de 1990 à 2011, en utilisant une régression dynamique sur données de panel et la causalité au sens de Granger. Dans l'étude, l'IDH et le PIB par habitant ont été utilisés comme indicateurs indirects de bien-être. Il a constaté une relation forte et positive entre les entrées nettes d'IDE et l'amélioration du bien-être. De même, Ait Soussane et Mansouri (2020) ont montré, avec un modèle de cointégration de panel bivariable

dynamique sur 17 pays d'Afrique subsaharienne de 2004 à 2017, que les IDE marocains ont un effet global positif sur la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne. De leur côté, Topalli et *al.* (2021) examinent l'effet des IDE sur la réduction de la pauvreté dans 6 pays des Balkans occidentaux. En ayant recours à la méthode des moments généralisés sur la période de 2002 à 2021, leurs résultats indiquent que les IDE contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté dans les pays des Balkans occidentaux.

Récemment, Van Le et *al.* (2022) ont examiné le rôle du développement du secteur privé (mesuré par la proportion de la main-d'œuvre dans les entreprises multinationales) dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Vietnam, en utilisant des données de panel provinciales sur la période 2010-2019. À l'aide de la méthode des moments généralisés, les auteurs montrent que le développement du secteur privé contribue à réduire la pauvreté multidimensionnelle.

Toutefois, certaines études ont trouvé des résultats négatifs et non significatifs. En effet, Huang et *al.* (2010) ont prouvé que les IDE entrants dans les pays de l'Asie de l'Est et de l'Amérique latine ont un impact significativement négatif sur la réduction de la pauvreté. Également, en utilisant un modèle ARDL (modèles *autorégressifs à retards* échelonnés ou *distribués*) de cointégration sur des données de séries chronologiques pour la période 1972-2008 au Pakistan, Ali et *al.* (2010) sont parvenus au même résultat. Quant à Tsai et Huang (2007), à l'aide de données de séries chronologiques sur la période 1964-2003 à Taïwan, ils montrent que les IDE n'ont pas d'effet significatif sur le revenu moyen des pauvres. De même, Akinmulegun (2012) étudie l'interrelation entre les IDE et le niveau de vie au Nigeria sur la période 1986-2009 en utilisant un modèle de régression VAR (Vecteur Autoregressif). Les résultats confirment que les IDE n'ont pas d'effet significatif sur la réduction de la pauvreté. Mbang (2022), quant à lui, a analysé l'effet des IDE sur le développement humain au Cameroun sur la période 1995 à 2019, à l'aide d'un modèle ARDL. Les résultats ont montré qu'à long terme, la relation entre les deux variables est positive alors qu'à court terme elle est négative. À notre connaissance, aucune étude n'a recherché l'effet global des IDE sur la réduction de la pauvreté dans l'UEMOA.

Dans la section suivante nous étudierons, de façon empirique, la relation entre les IDE et la pauvreté au sein de l'UEMOA.

2. MÉTHODOLOGIE

Dans cette section, nous justifierons d'abord le choix du modèle et nous présenterons la procédure d'estimation, la spécification du modèle et les données utilisées.

2.1 Justification du choix de l'approche de cointégration de panel bivariable

Selon la littérature économique discutée dans la deuxième section, outre l'effet direct, il existe plusieurs canaux par lesquels les IDE peuvent influencer indirectement la pauvreté, tels que la croissance économique, l'investissement domestique, la qualité des institutions, les politiques économiques... Dans ce travail, nous cherchons à analyser l'effet global des IDE sur la réduction de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA. Dans cette optique, nous utilisons l'approche de cointégration de panel bivariable. Cette approche ne vise pas à isoler les effets indirects des IDE sur la réduction de la pauvreté mais à capturer leur effet global (Ait Soussane et Mansouri, 2020). Effectivement, la recherche des effets globaux des IDE sur la réduction de la pauvreté fournit un argument majeur en faveur de l'approche bivariable au lieu de l'approche multivariable qui cherche le contrôle des variables auxiliaires. De ce fait, on évite aussi des problèmes sérieux de mesure (Ait Soussane et Mansouri, 2020). Par ailleurs, dans la littérature économique, l'approche bivariable a été utilisée pour éluder les complications résultant de la causalité indirecte de ce que l'on appelle les variables auxiliaires, qui sont prises en compte dans un cadre multivarié. En outre, la taille de l'échantillon utilisable tend à se rétrécir considérablement lors du test de la causalité dans un système à plusieurs variables (Konya, 2004).

2.2 Présentation des méthodes d'estimation

La méthode classique pour l'estimation d'un vecteur de cointégration est celle des Moindres Carrés Ordinaires (MCO). Mais le recours aux MCO pour estimer une équation de long terme sur données de panel conduit à des estimations biaisées (Pedroni, 2004). Pour résoudre ce problème, il convient d'utiliser une méthode d'estimation efficace. À cet effet, la littérature économique propose la méthode FMOLS, initialement proposée par Phillips et Hansen (1990), ou la méthode DOLS de Saikkonen (1991) et Stock et

Watson (1993). Dans le cas des données de panel, Kao et Chiang (2000) ont montré que ces deux techniques conduisaient à des estimateurs asymptotiquement distribués selon une loi normale de moyenne nulle. Des résultats similaires sont obtenus par Pedroni (1996) et Phillips et Moon (1999) pour la méthode FMOLS. Nous présentons maintenant les deux méthodes.

2.2.1 La méthode des moindres carrés entièrement modifiés (FMOLS)

Cette procédure, étudiée notamment par Pedroni (1996), permet de tenir compte des problèmes d'endogénéité du second ordre des régresseurs (engendrés par la corrélation entre les résidus de cointégration et les innovations des $I(1)$ présentes dans la relation de cointégration) et des propriétés d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité des résidus. Soit le système cointégré suivant :

$$y_{it} = \alpha_i + \beta x_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

$$\text{Avec : } x_{it} = x_{it-1} + \mu_{it} \quad (2)$$

Pour $i = 1, \dots, N$. Le vecteur des erreurs $(\varepsilon_{it}, \mu_{it})'$ est stationnaire de matrice de variance-covariance asymptotique Ω_i , que l'on peut décomposer comme suit :

$$\Omega_i = \Omega_i^0 + \Gamma_i + \Gamma_i' \quad (3)$$

Où Ω_i^0 désigne la covariance contemporaine et Γ_i est une somme pondérée d'autocovariances. β est le vecteur de cointégration, le vecteur $(y_{it}, x_{it})'$ étant intégré d'ordre 1.

L'estimateur FMOLS $\hat{\beta}_{FM}$ de β est donné par (Pedroni, 1996) :

$$\hat{\beta}_{FM} = \left(\sum_{i=1}^N \hat{L}_{22i}^{-2} \sum_{t=1}^T (x_{it} - \hat{x}_i)^2 \right)^{-1} \sum_{i=1}^N \hat{L}_{11i}^{-1} \hat{L}_{22i}^{-2} \left(\sum_{t=1}^T (x_{it} - \bar{x}_i) y_{it}^* - T \hat{\gamma}_i \right) \quad (4)$$

$$\text{Où } y_{it}^* = (y_{it} - \bar{y}_i) - \frac{\hat{L}_{21i}}{\hat{L}_{22i}} \Delta x_{it} + \frac{\hat{L}_{11i} - \hat{L}_{22i}}{\hat{L}_{22i}} \beta (x_{it} - \bar{x}_i) \quad (5)$$

\hat{L}_i est la décomposition triangulaire inférieure de l'estimateur $\hat{\Omega}_i$ de la matrice de variance-covariance asymptotique Ω_i , \hat{L}_i étant normalisé de telle sorte que :

$$\hat{L}_{i22} = \hat{\Omega}_{i22}^{-1/2}, \text{ et le paramètre d'ajustement pour la corrélation sérielle } \hat{\gamma}_i \text{ s'écrit :}$$

$$\hat{\gamma}_i = \hat{\Gamma}_{21i} + \hat{\Omega}_{21i}^0 - \frac{\hat{L}_{21i}}{\hat{L}_{22i}} (\hat{\Gamma}_{22i} + \hat{\Omega}_{21i}^0) \quad (6)$$

Ainsi que l'a montré Pedroni (1996), l'estimateur $\hat{\beta}_{FM}$ est distribué selon une loi normale. Par ailleurs, Pedroni (1996) a proposé une extension des tests de racine unitaire afin de tester des contraintes sur les coefficients estimés de la relation de cointégration, c'est-à-dire sur les vecteurs de cointégration. Ces tests reposent sur la méthode FMOLS qui présente l'avantage de donner des résultats plus robustes que la méthode usuelle des MCO lorsque les échantillons sont de petite taille. De façon générale, les distributions des estimateurs des méthodes MCO des vecteurs de cointégration sont asymptotiquement biaisées. De plus, selon Pedroni (1996), dans le cas des panels, l'analyse serait encore plus compliquée à cause d'une éventuelle hétérogénéité dans les dynamiques. C'est pour cela que les estimateurs de la méthode FMOLS sont construits de manière à ne pas imposer aux dynamiques de court terme d'être les mêmes pour les différents pays du panel. En outre, cette approche tient compte des effets de rétroaction endogènes entre les variables de l'équation de cointégration. De ce fait, elle permet d'aboutir à des statistiques sans biais relatif à l'autocorrélation des erreurs et à l'endogénéité, normalement distribuées et asymptotiquement non biaisées. Pedroni (1996) démontre que le FMOLS est un estimateur asymptotiquement sans biais et distribué suivant une loi normale standard libre de toute corrélation sérielle et de tout effet de feedback endogène idiosyncratiques.

2.2.2 La méthode des moindres carrés dynamiques (DOLS)

L'estimateur DOLS est au départ développé par Saikkonen (1991) uniquement pour les séries temporelles. Mais, il sera plus tard adapté par Kao et Chiang (2000) aux données de panel. Afin d'obtenir un estimateur sans biais des paramètres de relations de long terme, l'estimateur DOLS rajoute des avances et des retards de Δx_{it} dans la relation de cointégration pour éliminer la corrélation entre les variables explicatives et le terme d'erreur. Soit un modèle de panel avec des effets fixes : $y_{it} = \alpha_i + \beta x_{it} + \mu_{it}$ (7)

Où y_{it} représente la matrice des variables dépendantes, β un vecteur de coefficient des variables explicatives de dimension $(k, 1)$, α_i l'effet fixe individuel et μ_{it} le terme d'erreur.

Ensuite, l'équation (7) est transformée en ajoutant les avances et les retards pour éliminer la corrélation entre les variables. Avec x_{it} suivant un processus autorégressif en différence première d'où :

$$x_{it} = x_{it-1} + \varepsilon_{it} \quad (8)$$

L'estimateur DOLS provient de la structure de l'équation suivante :

$$y_{it} = \alpha_i + \beta x_{it} + \sum_{j=-q_1}^{j=q_2} \delta_{ij} \Delta x_{it+j} + v_{it} \quad (9)$$

Où δ_{ij} est le coefficient des avances et retards des différences premières des variables explicatives.

L'avantage de l'estimateur DOLS comparé à une simple procédure des moindres carrés ordinaires, c'est qu'il rend compte à la fois de la corrélation et du problème d'endogénéité de l'échantillon d'étude. En pratique, la somme infinie est bien évidemment tronquée à une valeur relativement faible du nombre de retards/avances, et l'estimateur DOLS est obtenu en estimant la régression (9) par les MCO. L'estimateur DOLS a la même distribution asymptotique que l'estimateur FMOLS.

Enfin, Kao et Chiang (2000) se sont intéressés aux propriétés en échantillon fini des estimateurs des MCO, FMOLS et DOLS. Leur étude met en avant que l'estimateur des MCO souffre d'un important problème de biais et que l'estimateur FMOLS ne permet pas d'améliorer de façon substantielle l'estimateur des MCO. Ils concluent alors en termes de supériorité de l'estimateur DOLS dans l'estimation des relations de cointégration sur données de panel.

2.3 Spécification du modèle empirique

Conformément aux études utilisant l'approche de cointégration bivariée (Chakraborty et Nunnenkamp, 2008 ; Khan, 2011 ; Herzer et Nunnenkamp, 2012 ; Mehmood et Siddiqui, 2013, Ait Soussane et Mansouri, 2020), nous formulons le modèle bivarié ci-dessous :

$$PAUV_{it} = \alpha_i + \beta_1 IDE_{it} + \varepsilon_{it} \quad (10)$$

Où : $PAUV_{it}$: l'indice de développement humain²⁰ dans le pays i à l'année t ; IDE_{it} : le stock d'IDE entrants en pourcentage du PIB dans le pays i à l'année t ; α_i : l'effet fixe spécifique à chaque pays pour contrôler les facteurs omis spécifiques au pays qui sont relativement stables au fil du temps ; ε_{it} : le terme de l'erreur. Étant donné que l'équation (10) présume qu'il y a une relation bivariée de long terme entre IDE et PAUV, nous n'aurons pas besoin d'autres variables pour produire des estimateurs non biaisés des effets à long terme des IDE sur PAUV. Selon Ait Soussane et Mansouri (2020), une caractéristique intéressante de cette équation est que sa structure est parcimonieuse ; c'est la raison pour laquelle nous l'utilisons.

Cependant, une condition importante pour que l'équation (10) soit une description correcte des données est que les séries individuelles temporelles soient non stationnaires et surtout qu'elles soient intégrées du même ordre. De plus, PAUV et IDE forment une paire cointégrée. De surcroît, une régression composée de deux variables cointégrées ayant un terme d'erreur stationnaire ε_{it} à son tour signifie qu'il n'y a pas de variables intégrées pertinentes qui sont omises. S'il y a des variables non stationnaires omises qui font partie de la relation de cointégration, elles entreront dans le terme d'erreur. Par ce moyen, des résidus non stationnaires se produisent et, par conséquent, conduisent à un échec pour détecter la cointégration. Dans ce cas, l'équation (10) représente une régression fallacieuse au sens de Granger et Newbold (1974). Johansen (2000) avance que si une relation de cointégration existe entre un ensemble de variables non stationnaires, la même relation de cointégration existe aussi dans un espace prolongé de variables. Par conséquent, Pedroni (2007) argue qu'une implication importante de trouver une cointégration est qu'il n'y a pas de variables intégrées pertinentes dans la régression de cointégration ; les estimateurs de cointégration sont donc robustes à l'omission de variables non stationnaires qui ne font pas partie de la relation de cointégration. Bien sûr, il y a plusieurs facteurs (la croissance économique, la qualité des institutions, l'investissement domestique et la politique de redistribution) qui influencent la réduction de la pauvreté. De ce fait, l'ajout de ces variables supplémentaires peut donc donner lieu à des nouvelles relations de cointégration. Mais, puisque la propriété de cointégration est invariante à des extensions de l'ensemble de l'information, les estimations ne seront pas influencées de façon significative par la présence (ou l'absence) de variables supplémentaires (Juselius, 2006).

2.4 Présentation des données

Dans le cadre de cette étude, notre analyse empirique couvre la période 1990-2017 et se base sur des données de panel non cylindré des pays membres de l'UEMOA (sauf la Guinée-Bissau et le Burkina Faso à cause du manque de certaines données). Les données relatives aux stocks d'IDE proviennent de la base de données de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) ; celles de l'indice

²⁰ À l'instar des études sur l'effet des IDE sur la réduction de la pauvreté de Sharma et Gani (2004) en Asie, Gohou et Soumaré (2012) en Afrique et Soumaré (2015) en Afrique du Nord, nous choisissons l'IDH comme indicateur de la pauvreté dans notre travail.

de développement humain sont extraites du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

3. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

Dans cette section, nous présentons dans un premier temps l'analyse descriptive et nous procédons dans un second temps à l'analyse empirique.

3.1 Analyse descriptive

L'analyse des propriétés statistiques des variables utilisées dans cette étude, contenues dans le tableau n° 1, indique que l'IDH et les IDE comptent respectivement 168 et 166 observations pays-année.

Tableau 1. Statistiques descriptives des variables

| Variable | Observation | Moyenne | Ecart-type | Minimum | Maximum |
|----------|-------------|---------|------------|---------|---------|
| IDH | 168 | 0.386 | 0.076 | 0.212 | 0.515 |
| IDE | 166 | 16.195 | 13.799 | 1.127 | 78.525 |

Source : auteurs.

Ainsi, l'IDH affiche une moyenne de 0,386 point avec un écart-type de 0,076 ; ses valeurs minimum et maximum concernent respectivement le Niger avec 0,212 point en 1990 et le Bénin avec 0,515 point en 2017. C'est dire combien le niveau de bien-être reste faible au sein de l'Union. En ce qui concerne le stock d'IDE, il présente une moyenne de 16,20 % du PIB avec un écart-type de 13,80, et une valeur minimum de 1,13 % du PIB en 1992 au Bénin contre une valeur maximum de 78,53 % du PIB en 2017 au Niger. Par ailleurs, la faiblesse des écarts types indique que les variances sont minimales entre les valeurs des variables. Il n'est donc pas utile de recourir à une transformation logarithmique de celles-ci afin de normaliser les séries.

3.2 Présentation des résultats de l'analyse économétrique

L'application des méthodes d'estimation FMOLS et DOLS requiert la validation de trois étapes : d'abord le test de stationnarité, ensuite le test de cointégration et enfin l'estimation des coefficients de long terme.

3.2.1 Test de racine unitaire en panel

On distingue, dans le cas des données de panel, les tests de racine unitaire de première génération et ceux de seconde génération²¹ qui abandonnent l'hypothèse d'indépendance des individus du panel.

Dans le cadre de ce travail, nous effectuons quatre tests complémentaires de racine unitaire en panel pour évaluer de façon adéquate les propriétés de stationnarité de nos variables, à savoir : les tests de LLC (2002), Breitung (2000), IPS (2003) et Phillips et Perron (1988) dont les résultats sont consignés dans le tableau n° 2. Les deux premiers supposent qu'il existe un processus de racine unitaire commune (l'homogénéité), de sorte que le coefficient autorégressif soit identique entre les pays alors que les deux derniers supposent qu'il existe un processus de racine unitaire individuelle (l'hétérogénéité), de sorte que le coefficient autorégressif soit différent entre les pays.

Selon les résultats, l'IDH et les IDE ne sont pas stationnaires en niveau puisque l'hypothèse nulle d'une racine unitaire n'est pas rejetée pour les tests LLC, Breitung, IPS et PP. Mais, les deux variables deviennent stationnaires en différence première puisque l'hypothèse nulle d'une racine unitaire est rejetée au seuil de signification de 1% pour tous les tests et dans tous les modèles considérés.

En conclusion, les séries de nos deux variables sont non stationnaires en niveau mais stationnaires à la première différence : les deux variables sont intégrées au premier ordre I (1). Dans ces conditions, il serait judicieux de tester la relation de long terme qui pourrait exister entre ces variables au moyen d'un test de cointégration de panel.

²¹ Nous n'effectuons pas de test de 2^{ème} génération car il n'est recommandé que pour les échantillons dont N (le nombre de pays) est grand et T (la dimension temporelle) petit, ce qui n'est le cas dans notre étude.

Tableau 2. Résultats des tests de racine unitaire sur données de panel

| | | Racine unitaire commune | | | | | | | | Racine unitaire individuelle | | | | | | |
|-----|-----------------------|-------------------------|------------------|------|--------------|----------------|-----------------|------|--------------|------------------------------|-----------------|------|--------------|----------------------|-----------------|--------------|
| | | Levin, Lin et Chu (LCC) | | | | Breitung | | | | Im, Pesaran et Shin (IPS) | | | | Phillips-Perron (PP) | | |
| | | I (0) | I (1) | I(2) | Décision | I (0) | I (1) | I(2) | Décision | I (0) | I (1) | I(2) | Décision | I (0) | I (1) | Décision |
| IDH | Constante | 5,59 (1,00) | -7,37 (0,00) | - | I (1) | | | | I (1) | 8,95 (1,00) | -6,45 (0,00) | - | I (1) | 7,31 (1,00) | -5,78 (0,00) | I (1) |
| | Constante et tendance | -0,28 (0,39) | -8,46 (0,00) | - | | 4,62 (1,00) | -4,42 (0,00) | - | | 1,57 (0,94) | -7,17 (0,00) | - | | 1,37 (0,91) | -6,17 (0,00) | |
| | Aucune | 11,97 (1,00) | -1,57 (0,06) | - | | | | - | | | | | | | 11,00 (1,00) | |
| IDE | Constante | 3,044 (0,99) | -9,81 (0,00) | - | I (1) | | | | I (1) | 4,01 (1,00) | -8,95 (0,00) | - | I (1) | 4,39 (1,00) | -7,67 (0,00) | I (1) |
| | Constante et tendance | 0,99 (0,84) | -9,46 (0,00) | - | | 2,05 (0,98) | -7,18 (0,00) | | | 2,77 (0,99) | -8,66 (0,00) | - | | 2,73 (0,99) | -7,54 (0,00) | |
| | Aucune | 3,69 (0,99) | -10,16 (0,00) | - | | | | | | | | | | | 4,54 (1,00) | |

Notes : les valeurs entre parenthèses sont les p-values des t-stat

Source : auteurs.

3.2.2 Test de cointégration de panel

À ce stade de notre travail, nous procédons aux tests de Johansen (1988) et Kao (1999) pour tester la cointégration et déterminer le nombre de relations de cointégration.

Les résultats des tests de cointégration de Johansen sont présentés dans le tableau n° 3 grâce aux tests de Trace et de Max-Eigen. D'abord, dans la spécification de la tendance déterministe, nous supposons l'existence d'une tendance déterministe linéaire. Sous cette hypothèse, les deux tests de Fisher rejettent l'hypothèse nulle de non cointégration entre l'IDH et les IDE au seuil de 5 % et acceptent l'hypothèse alternative selon laquelle les deux variables sont cointégrées. De plus, les deux tests ne peuvent pas rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il existe au plus une relation de cointégration. À cet effet, on pourrait conclure, selon les deux tests de Fisher, que les variables sont cointégrées, c'est-à-dire qu'il existe une relation de long terme entre les deux variables.

Tableau 3. Résultats du test de Johansen

| Hypothèse nulle : absence de cointégration | Trace | Max-eigen value |
|---|--------------------|-------------------|
| Aucune cointégration | 24,54** (0,017) | 22** (0,038) |
| Il existe au plus une relation de cointégration | 19,09* (0,086) | 19,09* (0,086) |

Notes : ***, **, *: significativité à 1%, 5% et 10%

Source : auteurs.

De même, le résultat du test de cointégration de Kao (1999), présenté dans le tableau n° 4, confirme celui de Johansen. En effet, ce test rejette également l'hypothèse nulle de non cointégration au seuil de significativité de 10 %. Il existe donc une relation de cointégration entre les deux variables.

Tableau 4. Résultats du test de Kao

| Test de Kao | Statistique | P-value |
|-------------|-------------|---------|
| ADF | -1,620* | 0,052 |

Notes : ***, **, *: significativité à 1%, 5% et 10%

Source : auteurs.

En conclusion, suite aux résultats d'estimation des tests de Johansen et de Kao, la condition de cointégration des deux variables est vérifiée. Par conséquent, la dernière étape consistera à l'estimation de cette relation de long terme.

3.2.3 Estimation des coefficients de long terme

Après avoir confirmé la présence de cointégration entre les variables, nous utilisons, à l'instar de Rahman et Velayutham (2020), d'abord la méthode des moindres carrés entièrement modifiés (FMOLS), ensuite la méthode des moindres carrés dynamiques (DOLS) en vue de vérifier la robustesse des résultats.

Tableau 5. Résultats des estimations des coefficients de long terme

| Variable dépendante : PAUV | | | | | |
|----------------------------|-----|---------------------|--------|---------------------|--------|
| | | Méthode de panel | | | |
| Méthode d'estimation | | Grouped | | Pooled | |
| | | Coefficient | T-stat | Coefficient | T-stat |
| FMOLS | IDE | 0,023*** (0,000) | 14,126 | 0,015*** (0,000) | 9,607 |
| PDOLS | IDE | 0,026*** (0,000) | 8,977 | 0,016*** (0,000) | 9,058 |

Notes : ***, **, *: significativité à 1%, 5% et 10%

Source : auteurs.

Les estimateurs produits par les FMOLS et DOLS ont l'avantage de produire des estimations non biaisées même avec des régresseurs endogènes et de permettre aux coefficients de différer d'un pays à l'autre (Ait Soussane et Mansouri, 2020).

Les résultats, consignés dans le tableau n° 5, indiquent que les estimateurs produits par les FMOLS et DOLS, en utilisant les deux techniques de panel « *Pooled-mean* » et « *Grouped-mean* », sont significatifs au seuil de 1 %. De plus, les coefficients obtenus diffèrent peu d'une approche à l'autre. En effet, en considérant la technique de panel « *Grouped-mean* », une augmentation de 1 point des IDE entraîne une amélioration de l'IDH de 0,023 et 0,026 point. Mais, cette hausse est respectivement de 0,015 et de 0,016 point dans le cas de la technique de panel « *Pooled-mean* ». Ce résultat corrobore celui de Ait Soussane et Mansouri (2020) dans le cadre de leur étude sur l'Afrique subsaharienne.

En somme, les résultats indiquent que les IDE ont un effet global positif sur l'IDH et donc contribuent à la réduction de la pauvreté dans l'UEMOA.

Une relation de long terme entre les variables d'intérêt implique qu'il existe une relation de causalité dans au moins une direction. Il convient dès lors de déterminer le sens de la causalité entre nos variables.

3.2.4 Test de causalité de Dumetriscu et Hurlin (2011) sur données de panel

Afin d'approfondir ce travail, nous recourons à l'analyse de la causalité entre nos variables en nous appuyant sur le test de Dumetriscu et Hurlin (2011). En effet, ce test tient compte de l'hétérogénéité des individus de l'échantillon en termes de non causalité au sens de Granger. L'hypothèse nulle considérée est celle de non causalité homogène (HNC) contre l'alternative (HENC), selon laquelle il existe au moins une relation de causalité entre les IDE et l'IDH pour les pays de l'Union. Les résultats du test, présentés dans le tableau n° 6, indiquent que la relation de causalité est unidirectionnelle.

Tableau 6. Résultats du test de causalité de Dumetriscu et Hurlin (2011)

| W-Stat | Zbar-Stat | Prob. | Retard | Conclusion |
|----------|-----------|-------|--------|---|
| 6,073*** | 3,832*** | 0,000 | 2 | Les IDE influencent de façon hétérogène l'IDH |
| 3,721 | 1,495 | 0,134 | 2 | L'IDH n'influence pas de façon homogène les IDE |

Notes : ***, **, *: significativité à 1%, 5% et 10%

Source : auteurs.

En effet, les résultats montrent que les IDE influencent de façon hétérogène l'IDH dans l'Union. De ce fait, les valeurs passées des IDE permettent de prédire les valeurs présentes de l'IDH. Ainsi, les variations dans les IDE peuvent permettre d'expliquer les variations dans l'IDH. Ce résultat vient, par conséquent, confirmer la contribution positive des IDE à l'évolution de l'IDH. En d'autres termes, les IDE favorisent le développement humain et donc participent à réduire la pauvreté. Par contre, la relation inverse n'est pas observée ce qui pourrait signifier que l'afflux des IDE ne dépend pas du niveau de développement humain dans les pays étudiés.

CONCLUSION

Cette étude a consisté à étudier l'effet global des IDE sur la réduction de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA. Pour ce faire, après une revue de la littérature, nous avons analysé l'effet global IDE sur la réduction de la pauvreté, pendant la période 1990-2017, en utilisant une approche de cointégration de panel bivariée précédée par des tests de stationnarité et de cointégration.

Le principal enseignement tiré de ce travail est que les investissements directs étrangers influencent positivement la réduction de la pauvreté dans la zone UEMOA. Ce résultat révèle l'importance des IDE au sein de l'UEMOA.

De ce fait, en guise de recommandation économique, les politiques gouvernementales des pays de l'Union devraient promouvoir et encourager les IDE dans la réalisation des objectifs du développement économique.

Cependant, le résultat obtenu dans le cadre de cette étude reste global et ne permet pas de déceler les effets indirects des IDE, c'est-à-dire les effets des IDE sur la réduction de la pauvreté à travers certains canaux tels que : les institutions, la croissance économique, les inégalités de revenus...

BIBLIOGRAPHIE

- AIT SOUSSANE J., MANSOURI Z. (2020) L'impact des investissements directs étrangers marocains sur la réduction de la pauvreté dans les pays de l'Afrique subsaharienne : essai de modélisation économétrique. *International Journal of Economics and Management Research*, 1(2) juillet-décembre.
- AKINMULEGUN S. O. (2012) Foreign direct investment and standard of living in Nigeria. *Journal of Applied Finance and Banking*, 2(3), 295-309.
- ALI M., NISHAT M., ANWAR T. (2010) Do foreign inflows benefit Pakistan poor ? *The Pakistan Development Review*, 48(4), 715-738.
- BANQUE MONDIALE (2020), *Revers de fortune*. Rapport sur la pauvreté et la prospérité partagée.
- BCEAO (2012) *Rapport sur la situation de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA*, Direction Générale des Etudes Economiques et de la Monnaie Direction de la Recherche et de la Statistique. <http://www.bceao.int>
- BREITUNG J. (2000) The local power of some unit root tests for panel data, *Advances in Econometrics*, vol 15, 161-177.
- CHAKRABORTY C., NUNNENKAMP P. (2008) Economic Reforms, FDI and Economic Growth in India: A Sector Level Analysis. *World development*, 36(7), 1192-1212.
- CNUCED (2017) *L'investissement et l'économie numérique*. Rapport sur l'investissement dans le monde. New York et Genève, Nations Unies.
- DUMÉTRISCU E.-I., HURLIN C. (2011) Testing for Granger non-causality in heterogeneous panels, *Economic Modelling*, 29(4), 1450-1460.
- FMI (2018) *Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine : entretiens dans le cadre des consultations de 2018 au titre de l'article IV sur les politiques communes des pays membres, communiqué de presse ; rapport des services du FMI ; déclaration des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour l'UEMOA*. Rapport du FMI n° 2018/106.
- FOWOWE B., SHUAIBU M. I. (2014) Is foreign direct investment good for the poor ? New evidence from African Countries. *Economic Change and Restructuring*, 47(4), 321-339.
- GOHOU G., SOUMARÉ I. (2012) Does foreign direct investment reduce poverty in Africa and are there regional differences? *World Development*, 40(1), 75-95.
- GRANGER C. W. J., NEWBOLD P. (1974) Spurious regressions in econometrics, *Journal of Econometrics*, 2(2), 111-120.
- HERZER D., NUNNENKAMP P. (2012) The effect of foreign aid on income inequality: Evidence from panel cointegration, *Structural Change and Economic Dynamics*, 23(3), 245-255.
- HUANG C., TENG K., TSAI P. (2010) Inward and outward foreign direct investment and poverty reduction: East Asia versus Latin America. *Review of World Economics*, 146(4), 763-779.
- IM K. S., PESARAN M. H., SHIN Y. (2003) Testing for Unit Roots in Heterogeneous Panels, *Journal of Econometrics*, 115(1), 53-74.
- JALILIAN H., WEISS J. (2002) Foreign direct investment and poverty in the ASEAN region. *ASEAN Economic Bulletin*, 19(3), 231-253.
- JOHANSEN S. (1988) Statistical Analysis of Cointegration Vectors, *Journal of Economic Dynamics and Control*, 12(2-3), 231-254.
- JOHANSEN S. (2000) Modelling of cointegration in the vector autoregressive model, *Economic Modelling*, 17(3), 359-373.
- JUSELIUS K. (2006) The cointegrated VAR model: Methodology and applications, cité par Ait Soussane et Mansouri (2020) L'impact des investissements directs étrangers marocains sur la réduction de la pauvreté dans les pays de l'Afrique subsaharienne : essai de modélisation économétrique. *International Journal of Economics and Management Research*, 1(2) juillet-décembre.

- KAO C. (1999) Spurious Regression and Residual-Based Tests for Cointegration in Panel Data, *Journal of Econometrics*, 90(1), 1-44.
- KAO C., CHIANG M. H. (2000) On the Estimation and Inference of a Cointegrated Regression in Panel Data, *Advances in Econometrics*, 15, edited by B. Baltagi et C. Kao, 179-222.
- KHAN T. A. (2011) Cointegration of International Stock Markets: An Investigation of Diversification Opportunities, *Undergraduate Economic Review*, 8(1), Article 7, 1-52.
- KONYA L. (2004) Unit-root, Cointegration and Granger Causality test Results for Export and Growth in OECD Countries, *International journal of Applied Econometrics and Quantitative Studies*, 1(2), 67-94.
- LEVIN A., LIN C. F., CHU C. S. J. (2002) Unit Root Test in Panel Data: Asymptotic and Finite Sample Properties, *Journal of Econometrics*, 108(1), 1-24.
- MBANG O. (2022) Foreign Direct Investment and Human Development in Cameroon. *American Journal of Industrial and Business Management*, 12(1), 58-72.
- MEHMOOD B., SIDDIQUI W. (2013) What Causes What ? Panel Cointegration Approach on Investment in Telecommunication and Economic Growth: Case of Asian Countries, *The Romanian of Economic forecasting*, 16(47), 3-16.
- NGUYEN T. P. H. (2003) Contribution of foreign direct investment to poverty reduction: the case of Vietnam 1990s. *Discussion Papers in Development Economics*, 30, Justus Liebig University Giessen, Institute for Development Economics.
- PEDRONI P. (2007) Social Capital, Barriers to Production and Capital Shares: Implications for the Importance of Parameter Heterogeneity From a Nonstationary Panel Approach, *Journal of Applied Econometrics*, 22(2), 429-451.
- PEDRONI P. (2004) Panel Cointegration: Asymptotic and Finite Sample Properties of Pooled Time Series Tests with an Application to the PPP Hypothesis, n° 2004-15, Department of Economics Working Papers, Department of Economics, Williams College.
- PEDRONI P. (1996) Fully Modified OLS for Heterogeneous Cointegrated Panels and the Case of Purchasing Power Parity, *Working Paper in Economics*, Indiana University.
- PHILLIPS P. C. B., HANSEN B. E. (1990) Statistical Inference in Instrumental Variables Regression with I (1) Processes, *Review of Economic Studies*, 57(1), 99-125.
- PHILLIPS P., MOON H. (1999) Linear Regression Limit Theory for Nonstationary Panel Data. *Econometrica*, 67, 1057-1111.
- PHILLIPS P. C. B., PERRON P. (1988) Testing for a unit root in time series regression, *Biometrika*, 75(2), 335-346.
- RAHMAN M. M., VELAYUTHAM E. (2020) Renewable and non-renewable energy consumption-economic growth nexus: new evidence from south asia, *Renewable Energy*, 147(1), 399-408.
- SAIKKONEN P. (1991) Asymptotically Efficient Estimation of Cointegrating Regressions, *Econometric Theory*, 7(1), 1-21.
- SHAHBAZ M., AAMIR N. (2008) Direct Foreign Investment and Income Distribution: A Case Study for Pakistan. *International Research Journal of Finance and Economics*, 21(7), 1-18.
- SHARMA B., GANI A. (2004) The Effects of Foreign Direct Investment on Human Development. *Global Economy Journal*, 4(2), 1-18.
- SOUMARÉ I. (2015) L'investissement direct étranger améliore-t-il le bien-être des populations dans les pays d'Afrique du Nord ? BAD, document de travail. Série sur les notes de politiques en Afrique du Nord.
- STOCK J., WATSON M. (1993) A Simple Estimator of Cointegrating Vectors in Higher Order Integrated Systems, *Econometrica*, 61(4), 783-820.
- TOPALLI M., PAPAANGJELI M., IVANAJ S., FERRA B. (2021) The Impact of Foreign Direct Investments on Poverty Reduction in the Western Balkans, *Economics E-Journal*, 15(1), 129-149.
- TSAI P., HUANG C. (2007) Openness, growth and poverty: The case of Taiwan. *World Development*, 35(11), 1858-1871.
- UCAL M. S. (2014) Panel data analysis of foreign direct investment and poverty from the perspective of developing countries. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, n° 109, 1101-1105.
- VAN LE D., TRAN T. Q., DOAN T. (2022) The private sector and multidimensional poverty reduction in Vietnam: A cross-province panel data analysis, *International Journal of Social Welfare*, <https://doi.org/10.1111/ijsw.12524>.
- ZALLE O. (2011) *Les investissements directs étrangers dans l'espace UEMOA : déterminants et analyse d'impacts*, Mémoire (DEA/Master-NPTCI), Université Ouaga II & CIERA.
- ZAMAN K., KHAN M., AHMAD M. (2012) The relationship between foreign direct investment and pro-poor growth policies in Pakistan: The new interface. *Economic Modelling*, 29(4), 1220-1227.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) en zone ouest-africaine : le rôle du volume commercial et du niveau de revenu

Mahaman Laouan ABOUBE²², Adamou TCHOUSSO²³
et Abdoul Bassidou MAHAMAN YAOU²⁴

Le commerce international, hérité de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), connaît une croissance fulgurante, bien qu'il soit confronté à l'épreuve des chocs, comme récemment en 2008 et en 2020. Cette croissance intervient à l'heure où la réglementation commerciale de l'organisation mondiale du commerce (OMC) prône l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, une facilitation accrue des échanges, un cadre juridique de protection de la propriété et fournit un environnement idéal à la globalisation des échanges (Bisarya, 2012). Elle intervient également dans un contexte où les pays en développement manifestent le désir d'améliorer le niveau de vie de leurs populations, en garantissant la qualité et l'accessibilité aux soins de santé, à l'éducation de qualité, aux biens vitaux essentiels et à un environnement soutenable à travers une croissance de leur produit par habitant (Islam et *al.*, 2022).

Cependant, les récents événements liés au changement climatique remettent en cause les gains de développement économique issus des investissements et du commerce et conduisent à la volatilité des prix sur les marchés (Baldos and Hertel, 2015). Les irrégularités climatiques remettent également en cause les origines du commerce des nations connues sur la base traditionnelle des avantages absolus (Smith, 1776), des avantages comparatifs (Ricardo, 1817) et des dotations factorielles (Heckscher, 1919 ; Ohlin, 1933). En effet, le changement climatique réduit les rendements agricoles des régions à basse altitude, augmente ceux des régions à haute altitude, crée des incertitudes sur le marché de l'énergie et altère la disponibilité de l'eau et des terres agricoles déterminantes pour le développement du flux commercial (Baldos & Hertel, 2015). Face à ces incertitudes, certains auteurs s'interrogent sur le rôle joué par la globalisation du commerce et la croissance de la production sur les désastres climatiques de plus en plus prononcés, et sur l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère (Copeland and Taylor, 1994 ; Grossman and Krueger, 1995).

Le raisonnement le plus plausible et le plus répandu sur ce débat houleux considère que le commerce international et l'environnement sont mutuellement exclusifs (Bisarya, 2012). Il semble en effet logique de croire qu'une croissance des relations multilatérales entraîne une croissance des émissions de gaz à effet de serre (effet d'échelle), notamment en raison de la progression de la déforestation et du recours intensif à l'eau et à l'énergie, et donc qu'elle contribue à une croissance des PIB intensive en pollution.

Toutefois, cet avis n'est pas partagé par un grand nombre de chercheurs, qui pensent que l'effet d'échelle est contrebalancé par la baisse des émissions promue par le développement et l'accès aux technologies vertes, facilités par la globalisation du commerce (Huang et *al.*, 2011). De plus, le commerce international

²² Enseignant-Chercheur, Département d'Économie, Faculté des Sciences économiques et de Gestion, Université Abdou Moumouni, Niger. aboube6@yahoo.fr

²³ Enseignant-Chercheur, Département d'Économie, Faculté des Sciences économiques et de Gestion, Université Abdou Moumouni, Niger. adamoutchouso@yahoo.com

²⁴ Trade Policy Training Centre in Africa (TRAPCA), Arusha, Tanzania. mabdoulbassidou02@gmail.com

contribue à compenser les déficits alimentaires des régions tropicales et semi-tropicales dus à la chute des rendements agricoles (Huang *et al.*, 2011), et réduit la vulnérabilité des populations les plus exposées à travers la croissance de leurs revenus (Goklany, 1995). Enfin, la croissance du niveau de revenus engendre un changement comportemental, vers une demande grandissante pour l'amélioration de la qualité de l'environnement (courbe environnementale de Kuznets) (Muradian & Martinez-Alier, 2001).

Les pays de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont parmi les plus pauvres au monde (Nations Unies, 2021), avec des taux de croissance démographique records et une forte vulnérabilité au changement climatique, notamment due à leurs dépendances aux activités influençables par le climat et à leurs niveaux de scolarisation et de revenu assez bas (IPCC, 2014). Ces pays sont également importateurs nets, et présentent en majorité des déficits chroniques de leurs soldes commerciaux (BCEAO, 2020). Néanmoins, ils présentent aussi des taux de croissance du PIB record dans cette décennie, surtout du fait des effets de la globalisation. En effet, à titre d'exemple, les huit pays de l'union économique et monétaire ouest-africains (UEMOA), qui est un sous-ensemble de la CEDEAO, ont enregistré en 2019 un taux de croissance nominal de +7 %, et les échanges de biens et services de cette zone ont progressé de 6 % sur la même période (BCEAO, 2020). Cette dynamique de croissance peut cependant cacher une grande pression sur l'environnement et sur l'empreinte carbone de la région. Selon le rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2015, l'agriculture, la déforestation et autres changements d'utilisations des terres ont constitué la deuxième plus grande source d'émissions de GES dans le monde en 2010 (IPCC, 2015). Dans le même contexte, même si l'Afrique de l'Ouest transforme très peu ses produits bruts, elle exporte des produits à forte empreinte carbone, dont le cacao (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria), le coton (Mali, Burkina Faso). L'Afrique de l'Ouest produit et exporte également des produits miniers, dont le pétrole brut (Côte d'Ivoire, Nigeria, Niger et, plus récemment, Sénégal et Ghana), qui pèsent beaucoup sur le Produit Intérieur Brut des pays concernés. Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser les coûts environnementaux de la dynamique de croissance économique dans la région.

L'objectif général de cet article est d'évaluer l'effet du commerce international sur l'environnement dans les pays de la CEDEAO. Il s'agit plus précisément de déterminer l'impact du volume commercial et du produit par habitant sur les émissions de GES, ainsi que le lien entre le niveau de revenu et la qualité de l'environnement dans l'espace CEDEAO. L'article est structuré comme suit : d'abord la revue de littérature conceptuelle est exposée. Ensuite, la démarche méthodologique est déclinée. Enfin, les résultats sont présentés suivis de discussions avant de conclure et tirer les implications de politique économique

1. LE COMMERCE ET L'ENVIRONNEMENT

L'étude de l'impact du commerce international sur l'environnement et le changement climatique est une extension du débat sur le lien entre globalisation des relations commerciales et développement durable, surtout dans sa composante environnement. Le changement climatique et le commerce ont d'importantes interdépendances, notamment par le biais des effets du commerce sur l'accumulation des gaz à effets de serre (GES) dans l'atmosphère, mais aussi sur la réduction de la vulnérabilité des pays négativement affectés par les variations du climat. En effet, malgré les divergences sur la véracité et les causes du changement climatique, un consensus se dégage quant à l'origine anthropogénique de l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère comme émanant de la croissance des activités économiques de la période industrielle (Baldos & Hertel, 2015). Le commerce affecte directement les émissions de gaz à effet de serre à travers la consommation des énergies fossiles dans le processus de production et de transport de marchandises (Huang *et al.*, 2011). La demande grandissante d'énergie pour les besoins de la croissance contribue pour une grande part à la dégradation de l'environnement (Sheikh, Malik and Masood, 2020). En outre, la conversion de superficies de plus en plus importantes de forêts (constituant des puits de carbone) pour les besoins de la croissance de la production a des implications majeures sur l'environnement, notamment sur la qualité de l'air, la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement (Copeland and Taylor, 1994 ; Huang *et al.*, 2011 ; Van Berkum, 2021). Les effets indirects du commerce sur l'environnement incluent les hypothèses de fuites de carbones vers des « paradis à pollution » (par allusion aux paradis fiscaux pour désigner les régions du monde où la réglementation est souple ou inexistante et où les entreprises du Nord, confrontées à la réglementation stricte dans ces pays, y migrent et y produisent). Selon ces hypothèses, suite à une globalisation des échanges, les pays qui mettent en place des réglementations environnementales plus strictes pour réduire leurs émissions de gaz à effets de serre liés aux industries à forte intensité d'émissions voient ces nuisances se réduire drastiquement. Cependant cette diminution des émissions sera plus que compensée, à l'échelle

globale, par une recrudescence des émissions dans les pays à réglementation environnementale plus souple ou inexistante, suite au déplacement de ces industries. L'effet total pourrait conduire à une augmentation globale des émissions, rendant les initiatives domestiques de politiques environnementales isolées inefficaces dans la lutte contre les pollutions (Copeland and Taylor, 1994 ; Grossman and Krueger, 1995).

Si le commerce international peut potentiellement saper le climat mondial, un grand nombre de ses effets bénéfiques sur l'environnement sont à recenser. Une ouverture commerciale grandissante conduit en effet à l'importation et au développement du savoir-faire puis des technologies vertes existant ailleurs, conduisant ainsi à une diminution des émissions dans le long terme (Huang et al., 2011 ; Muradian & Martinez-Alier, 2001). Dans le domaine de l'agriculture, qui constitue une des premières réserves de matière première pour le commerce, des auteurs soulignent la possibilité d'un accroissement des rendements suite à l'hypothèse de la « fertilisation au CO₂ » (Huang et al., 2011). Selon cette hypothèse, la présence grandissante du carbone accumulé dans l'atmosphère serait source de fertilisation des sols par le carbone et favoriserait ainsi une croissance des rendements de certaines productions, notamment le riz, le maïs, le blé, le soja. Enfin, un effet positif important du commerce sur l'environnement passe par la courbe environnementale de Kuznets. Celle-ci suppose une relation en U-inversé entre le niveau de croissance du revenu et celui des émissions de GES (Copeland & Taylor, 1994 ; Grossman & Krueger, 1995 ; Islam et al., 2022). La croissance de la production et donc de la pollution conduirait en effet à une croissance continue du revenu jusqu'à un certain seuil. Ce seuil de revenu atteint, les populations et les entreprises seraient amenées à exiger une meilleure qualité de l'environnement. Cela passe par exemple par le développement des standards de qualité, l'efficacité énergétique et la labellisation des produits (Huang et al., 2011). La critique importante portée à la courbe environnementale de Kuznets est qu'il est possible d'atteindre un seuil de non-retour écologique avant d'observer le niveau de croissance du revenu souhaité. Le temps que la croissance rende la population assez riche, il pourrait être trop tard pour rendre l'économie verte (Muradian and Martinez-Alier, 2001). À partir de ce développement, il paraît clair que l'impact de la croissance issue de l'ouverture commerciale sur l'environnement n'est pas connu d'avance. Cela dépendrait de la capacité des États et des politiques mises en place pour traquer et taxer les gaz à effets de serre contenus dans le commerce (Huang et al., 2011).

Les économistes classent les effets du commerce international sur la pollution en trois grandes catégories (Copeland and Taylor, 1994) :

- l'effet d'échelle : une croissance des émissions due à une expansion du niveau de production générée par la croissance du revenu par habitant ;
- l'effet de composition : une modification du niveau de la pollution (à la hausse ou à la baisse) due à la spécialisation du pays dans des industries particulières ;
- l'effet de technique : une baisse des émissions de GES due à l'adoption de technologies vertes permettant de réduire la pollution. Cet effet pourrait également émaner d'une demande grandissante de la population pour une meilleure qualité de l'environnement issue de la croissance de plus en plus importante de leur niveau de revenu due au commerce.

Toutefois, seules les études empiriques permettraient de déterminer l'effet total du commerce sur l'environnement à partir de ces trois types d'effets. Cependant, un certain nombre d'effets de l'environnement, à travers le climat, sur les relations commerciales internationales peuvent aussi être soulignés. Le changement climatique peut en effet avoir des effets directs et indirects sur les flux commerciaux et les ressources naturelles qui alimentent les échanges (Huang et al., 2011). Les irrégularités climatiques altèrent la disponibilité de l'eau, du capital et du travail puis la disponibilité ou l'accès aux technologies nouvelles protégées par des brevets. À cet effet, on s'attend dans le long terme à un bouleversement des fondements du commerce des nations, que sont les avantages comparatifs, les dotations factorielles et les différences technologiques. Le tourisme, qui représente aujourd'hui une source importante de revenu des nations, pourrait aussi être sérieusement bouleversé par le décalage de température et des précipitations, et les menaces pesant sur la biodiversité et la faune sauvage (Thomas and Nashina, 2018). Enfin, les effets de l'accumulation anthropogénique des gaz à effet de serre dans l'atmosphère suite à la croissance de la production (la hausse de température et du niveau de la mer) affectent aussi les méthodes de transports des marchandises et les chaînes de distribution traditionnelles (Chen and Woodland, 2013).

2. SOURCE DES DONNÉES

Les données utilisées dans cette étude sont collectées sur le site de la Banque Mondiale, concernant les indicateurs du développement mondial « *World development indicators* », pour les quinze pays de la CEDEAO. Cette étude couvre un horizon temporel allant de l'année 1990 à l'année 2022 (World Bank, 2024).

Le choix des variables de cette étude, présentées dans le tableau 1, a reposé sur une littérature existante qui a analysé le lien entre le commerce et l'environnement (Copeland and Taylor, 1994 ; Grossman and Krueger, 1995 ; Peters and Hertwich, 2006 ; Dogan, Taspinar and Gokmenoglu, 2019 ; Sun et al., 2019 ; Islam et al., 2021). La variable dépendante est les émissions de GES par habitant pour la période considérée (Some, 2020 ; Khan, Khan and Muhammad, 2021).

Tableau 1. Variables d'étude et source de données

| Variables dépendantes | Unité de mesure | Symbole | Source de données |
|--------------------------------|---|-----------|-------------------|
| GES | Nombre de tonnes par habitant de l'équivalent carbone du méthane (CH ₄), l'oxyde nitreux (N ₂ O) et du dioxyde de carbone (CO ₂) | GES | WDI (2024) |
| variables explicatives | | | |
| PIB/Habitant | PIB par habitant (\$ US courants) | PIB_HBT | WDI (2024) |
| (PIB/Habitant) ² | PIB par habitant au carré (\$ US courants) | PIB_HBTsq | WDI (2024) |
| Utilisation d'énergie | kg d'équivalent pétrole par habitant | ÉNERGIE | WDI (2024) |
| FBCF | Formation Brute du capital (Millions de \$ courant) | FBCF | WDI (2024) |
| Ouverture commerciale | (exportations + importations) | OUV | WDI (2024) |
| Investissement direct étranger | Entrées nettes (\$ US courants) | IDE | WDI (2024) |
| Urbanisation | Population urbaine (% population totale) | URB | WDI (2024) |
| Innovation technologique | Exportations de haute technologie (\$ US courants) | TIC | WDI (2024) |

Les variables explicatives sont composées notamment du volume des échanges, représenté par la somme des exportations et des importations (exportations + importations), qui est l'une des variables d'intérêt de cette étude ; du produit par habitant (PIB_HBT), qui mesure la sensibilité du niveau des émissions par rapport à la croissance ; du produit par habitant élevé au carré (PIB_HBTsq), qui mesure l'effet de seuil de la croissance sur l'environnement et qui constitue la seconde variable d'intérêt. Les autres variables contrôles sont l'urbanisation, censée représenter les changements dans les utilisations des terres et mesurée par le pourcentage de la population urbaine par rapport à la population totale ; l'innovation technologique, censée capter l'effet technique, c'est à dire les réductions des émissions suite à l'adoption de technologies vertes et aux transferts de technologies contenues dans les flux commerciaux, mesurée ici par les exportations riches en technologies nouvelles ; la formation brute du capital fixe (FBCF) représentant le capital ; enfin, les investissements directs étrangers qui représentent, dans ce modèle, les transferts de technologies contenues dans les flux de capitaux internationaux.

3. MODÈLES THÉORIQUE ET EMPIRIQUE

Cette étude utilise un modèle dynamique car ce dernier fonctionne mieux que les modèles statiques et permet de résoudre de nombreux problèmes tels que l'endogénéité et le biais des variables omises (Khan, Khan and Muhammad, 2021). Nous utilisons des estimateurs des moments généralisés GMM pour estimer le modèle. Cependant, l'estimateur GMM s'applique aux panels avec un nombre d'individus i supérieur au nombre d'années T , c'est-à-dire $i > T$ (Roodman, 2006). Pour ce faire, pour les modèles dynamiques, nous avons calculé des moyennes de trois années pour les quinze pays de la CEDEAO ($i = 15$), ce qui ramène le nombre d'années à 11 ($T = 11$), respectant ainsi la première condition de Roodman (2006). Cela nous permet également de bénéficier de plus d'informations que si nous considérons uniquement les onze (11) dernières années (Muhammad, 2019).

Le modèle empirique est présenté comme suit :

$$GES_{it} = \alpha_i + \beta_1 GES_{it-1} + \beta_2 OUV_{it} + \beta_3 IDE_{it} + \beta_4 PIB_HBT_{it} + \beta_5 PIB_HBT_{it}^2 + \beta_6 URB_{it} + \beta_7 TIC_{it} + \beta_8 FBCF_{it} + \alpha_i + \varphi_{it} \quad (1)$$

GES_{it} sont les émissions de GES du pays i à la période t , mesurées en nombre de tonnes par habitant, et GES_{it-1} leur valeur retardée d'une période. La variable OUV_{it} est l'ouverture commerciale du pays i à la période t , puis IDE_{it} représente les investissements directs étrangers. La variable TIC_{it} représente les exportations incorporant les nouvelles technologies. La variable URB_{it} représente la proportion des populations urbaines dans la population totale du pays i à la période t , et enfin la $FBCF_{it}$ représente le capital du pays. Les coefficients du modèle à estimer sont les β_i .

4. DESCRIPTION DES VARIABLES

Les pays africains en général et ceux de l'Afrique de l'Ouest en particulier présentent une empreinte carbone assez faible, variant en moyenne autour de 0,35 tonne de GES émis par habitant et par année (Tableau 2). Néanmoins d'importantes disparités existent en termes d'empreinte carbone entre les pays (figure 1). Cela est également confirmé par l'écart-type des émissions entre les pays qui est de 30 %.

Tableau 2. Statistiques descriptives

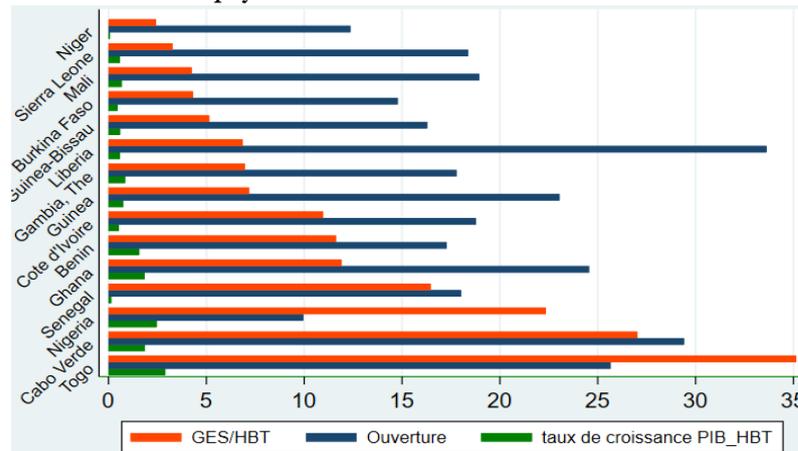
| VARIABLE | Obs. | Moyenne | Écart-type | Minimum | Maximum |
|--|------|----------|------------|----------|-----------|
| GES (Tonnes/Habitant) | 495 | 0,35 | 0,30 | 0,04 | 1,53 |
| IDE (Millions de \$ courant) | 495 | 459,32 | 1 115,62 | -186,79 | 8 841,06 |
| OUV (Milliard de \$ courant) | 495 | 10,28 | 25,62 | 0,032 | 220,81 |
| PIB par habitant (\$ courant) | 495 | 1 027,58 | 946,43 | 138,71 | 4 878,79 |
| URB (% pop totale) | 495 | 38,69 | 12,30 | 13,81 | 67,54 |
| ÉNERGIE (kg d'équivalent pétrole par habitant) | 495 | 440,63 | 1 623,85 | 15,61 | 22 504,64 |
| FBCF (Millions de \$ courant) | 495 | 5 152,22 | 15 775,68 | -20,61 | 145 948,4 |
| TIC (Millions de \$ courant) | 495 | 13,84 | 41,19 | 0,000003 | 495,09 |

Source : auteurs de l'étude.

Nous constatons que dans le classement de ces pays par rapport à leur niveau d'émission de GES par habitant (Figure 1), le Togo est le plus grand émetteur de la région. Il est également placé en tête en termes de croissance du PIB par habitant dans la région CEDEAO.

Le Niger est placé en dernière position en termes d'émission de GES, mais aussi en termes de croissance du produit par habitant en Afrique de l'Ouest sur la période 1990-2022.

Figure 1. Classement des pays de la CEDEAO en fonction de leur niveau d'émissions



Source : auteurs à partir des données WDI, 2024.

Le tableau 3 présente l'analyse de la matrice de corrélation entre les variables du modèle. Il apparaît une forte corrélation positive et significative entre le produit par habitant et les émissions de GES, puis des faibles corrélations positives et significatives entre les émissions de GES et l'ouverture commerciale, les investissements directs étrangers, la proportion des populations urbaines et le capital. Cependant, une faible corrélation positive non significative est observée entre les émissions de GES, les exportations de produits riches en technologies nouvelles et l'utilisation de l'énergie en Afrique de l'Ouest.

Tableau 3. Analyse de la matrice de corrélation

| | GES | OUV | PIB | PIB carré | IDE | URB | FBCF | ENER | TIC |
|------------------|---------|---------|---------|-----------|---------|---------|---------|------|-----|
| GES | 1 | | | | | | | | |
| OUV | 0,21*** | 1 | | | | | | | |
| PIB | 0,86*** | 0,33*** | 1 | | | | | | |
| PIB carré | 0,78*** | 0,20*** | 0,95*** | 1 | | | | | |
| IDE | 0,18** | 0,88*** | 0,27*** | 0,15* | 1 | | | | |
| URB | 0,22*** | 0,19** | 0,26*** | 0,15* | 0,20*** | 1 | | | |
| FBCF | 0,20*** | 0,83*** | 0,27*** | 0,16** | 0,69*** | 0,16** | 1 | | |
| ENER | 0,04 | 0,04 | 0,03 | 0,02 | 0,04 | 0,17** | 0,04 | 1 | |
| TIC | 0,09 | 0,48*** | 0,27*** | 0,14* | 0,36*** | 0,22*** | 0,51*** | 0,01 | 1 |

***significatif à 1% ; **significatif à 5% ; *significatif à 10%

5 RESULTATS

Le tableau 4 présente les résultats de l'estimation de l'effet du volume commercial, et du niveau de revenu sur les émissions de GES en Afrique de l'Ouest. Les modèles de base sont les estimateurs des moments généralisés en différence et en système en deux étapes, en utilisant comme instruments les valeurs retardées de la variable dépendante que sont les émissions de GES. Cependant, le modèle à effets fixes et l'estimateur des moments généralisés en système en une étape ont été utilisés pour vérifier la robustesse de nos résultats. La statistique AR(1) des estimateurs est significative à 1 % pour le modèle (2) et à 10 % pour les modèles (3) et (4), tandis que celles de l'AR(2) ne sont pas significatives pour tous les modèles. Ce qui signifie que les trois modèles ne souffrent pas de problème d'autocorrélation de second ordre. De plus, les statistiques de Sargan ne sont pas significatives pour tous les modèles dynamiques ; cela nous permet d'accepter l'hypothèse nulle que les instruments utilisés pour les estimations sont mutuellement valides.

Tableau 4. Effets du volume commercial, et du niveau de revenu sur les émissions de GES

| Variable | Modèle à effet fixe | GMM en | GMM en System | GMM en Différence |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Variable dépendante : émission de GES | (FE) | System | En deux étapes | En deux étapes |
| | (1) | (2) | (3) | (4) |
| OUVERTURE | - 0,0013*** (0,0003) | 0,0052** (0,0023) | 0,0071*** (0,0021) | 0,0088*** (0,0024) |
| IDE | - 0,0000* (0,0000) | - 0,0000* (0,0000) | - 0,0001*** (0,0000) | - 0,0001*** (0,0000) |
| PIB_HBT | 0,0002*** (0,0000) | 0,0003*** (0,0001) | 0,0001*** (0,0000) | 0,0001*** (0,0000) |
| PIB_HBTsq | - 0,0868*** (0,0229) | - 0,0399*** (0,0000) | - 0,0424*** (0,0130) | - 0,0390*** (0,0130) |
| URB | 0,0063*** (0,0010) | 0,0050 (0,0033) | 0,0076*** (0,0023) | 0,0086*** (0,0029) |
| ENERGIE_USE | - 0,0000 (0,0000) | - 0,0000 (0,0000) | - 0,0000 (0,0000) | - 0,0000 (0,0000) |
| TIC | - 0,0003*** (0,0001) | - 0,0021** (0,0009) | - 0,0018** (0,0009) | - 0,0019* (0,0011) |
| FBCF | - 0,0000*** (0,0000) | - 0,0000 (0,0000) | - 0,0000* (0,0000) | - 0,0000** (0,0000) |
| GES_(t-1) | | 0,7693*** (0,1216) | 0,7397*** (0,0626) | 0,7181*** (0,0626) |
| Constant | - 0,0474 (0,0299) | - 0,3034*** (0,1046) | - 0,2679*** (0,0819) | - 0,2868*** (0,1016) |
| F test: | 103,54 (0,0000) | | | |
| AR(1): | | - 3,75 (0,000) | - 1,83 (0,067) | - 1,67 (0,094) |
| AR(2): | | 1,53 (0,127) | 0,95 (0,344) | 1,05 (0,292) |
| Sargan: | | 16,23 (0,133) | 10,71 (0,296) | 5,223 (0,8144) |
| Observations: | 495 | 165 | 165 | 165 |
| R-Carré : | 0,4326 | | | |

Source : estimations des auteurs à partir des données WDI.

***significatif à 1% ; **significatif à 5% ; *significatif à 10%

NB : les écarts-types sont entre parenthèses.

Le premier résultat frappant de cette étude est que l'ouverture commerciale accroît significativement les émissions de GES en Afrique de l'Ouest pour les modèles (3) et (4) et que le résultat est corroboré par le modèle (2). Si le commerce est primordial pour le développement des Nations, les pays de la CEDEAO sont dépendants des importations pour presque toute la manufacture et pour les produits alimentaires. Le solde commercial de ces pays est chroniquement déficitaire depuis les années 1960 (BCEAO, 2020). En outre, le bilan des émissions de ces pays a montré que le changement d'affectations de terres et de forêts représente autour de 74 % de leurs émissions de GES, alors que le secteur de la production industrielle ne représente qu'une partie marginale de leur production (Groupe de la BAD, 2019). Ceci suggère que la recrudescence des émissions issues du commerce résulte des importations (fuites de carbone) suite à la quasi-inexistence de politiques commerciales en matière d'émissions de GES dans ces pays.

Le produit par habitant a un effet d'entraînement sur le niveau d'émission de GES alors qu'élevé au carré, il a un effet négatif sur le niveau d'émission en Afrique de l'Ouest, notamment à cause de l'effet de seuil. Le coefficient du PIB par habitant est positif et significatif à 1 % et celui du PIB par habitant au carré est négatif

et significatif à 1 % pour les deux modèles estimés – modèle (3) et modèle (4). Ces résultats sont également corroborés par les modèles à effet fixe et le GMM en système en une étape. L'hypothèse des PIB intensifs en pollutions est plausible dans le cas des pays Ouest-Africains car la région héberge les deux plus grands producteurs et exportateurs de cacao au monde, le Ghana et la Côte d'Ivoire (avec le Nigeria), pendant que des voix se lèvent de plus en plus pour fustiger les pertes de couvert forestier dues à la production cacaotière. La région produit 70 % de l'offre de cacao au monde (Schroth et al., 2017), et a perdu 90 % de sa forêt humide depuis les indépendances (Abu et al., 2021). Il est également documenté que les champs de cacao ont connu une expansion annuelle de 57 % entre 2000 et 2013 (Abu et al., 2021).

Cependant, la recrudescence des émissions de GES issues de la production (effet d'échelle) a un effet de seuil à partir duquel la production entraîne une amélioration de la qualité de l'environnement, comme le montre le coefficient de la production par habitant au carré, ce qui renvoie à l'existence de la forme en U-inversé de la structure de la production par rapport au niveau des émissions pour les pays de la CEDEAO et donc à l'existence de l'hypothèse de la courbe environnementale de Kuznets. Ce résultat est en phase avec celui de Copeland & Taylor (1994) qui conclut qu'à cause de l'effet revenu qui entraîne une demande d'un meilleur environnement et une adoption des technologies vertes, l'augmentation de l'activité économique n'entraîne pas une baisse de la qualité de l'environnement.

Le coefficient de la technologie est négatif et significatif pour les deux modèles estimés (1) et (2). Ce résultat est aussi corroboré par le modèle à effet fixe (3) et celui des moments généralisés en système en une étape (4). La part des exportations riches en technologies nouvelles améliore la qualité de l'environnement en Afrique de l'Ouest. Ce résultat peut être interprété à l'égard de l'effet de composition du produit de ces pays. En effet, plus les pays exportent des produits riches en technologies ou issus des nouvelles techniques de production (notamment dues aux normes et standards dans les pays importateurs qui sont en grande partie des pays du Nord) moins ils polluent, ce qui améliore l'état de l'environnement global (Copeland and Taylor, 1994 ; Grossman and Krueger, 1995).

CONCLUSIONS et implications de politiques économiques

Cet article évalue la contribution du commerce international et du niveau de revenu aux émissions de GES des pays de la CEDEAO. Nous avons utilisé le modèle des moments généralisés en deux étapes (two step GMM), et la méthode des moments généralisés en système en deux étapes (two step sys GMM) sur des données de panel de 1990 à 2022 pour les quinze pays de la CEDEAO. Le modèle à effet fixe (FE) et la méthode des moments généralisés en système en une étape (sys GMM) ont été utilisés pour évaluer la robustesse des résultats.

Il ressort que l'ouverture commerciale –à travers le volume commercial– et la production accroissent les émissions de GES dans les pays de la CEDEAO. Cependant, à travers l'effet de revenu lié au commerce, les émissions croissent dans un premier temps, puis baissent considérablement, respectant ainsi l'hypothèse de la courbe environnementale de Kuznets. Cette étude confirme ainsi les résultats de Copeland and Taylor (1994) et de Grossman and Krueger (1995), qui stipulent que si la libéralisation du commerce accroît le produit par habitant, elle améliore également la qualité de l'environnement.

L'investissement direct étranger entrant en Afrique de l'Ouest et les exportations riches en technologies nouvelles améliorent la qualité de l'environnement. Les IDE stratégiques sont en effet des vecteurs de transfert et de diffusion de technologies des pays du Nord vers les pays du Sud. Cela améliore la qualité de l'environnement à travers l'effet technique. De même, la composition technologique du produit et donc des exportations améliore la qualité de l'environnement.

À l'issue de ces résultats, il est important que les pays de la CEDEAO élaborent une politique commune en matière d'énergie. Ces pays ont en effet un important potentiel en énergie verte, et peuvent construire sur leurs propres expériences en matière d'énergie solaire (Mali, Côte d'Ivoire), éolienne (Sénégal), hydraulique (Nigeria). Ceci permet d'initier une industrialisation saine et durable.

Les pays Ouest-Africains doivent améliorer leur niveau d'insertion dans les chaînes de valeurs mondiales à travers la transformation de leurs produits de base exportés bruts pour réduire leur dépendance vis-à-vis des importations et accélérer leur industrialisation. Ils doivent aussi s'inscrire dans une trajectoire de développement propre, pour atténuer les émissions de GES dans le long terme.

Enfin, les pays de la CEDEAO doivent mettre en place des politiques de long terme visant à favoriser l'entrée des IDE liés au climat et orientés vers les ODD pour contenir leur niveau d'émissions de GES, et accélérer le transfert de technologie et la hausse du niveau de revenu au sein de la région.

BIBLIOGRAPHIE

- ABU I. O. SZANTOI Z., BRINK A., ROBUCHON M., THIEL M. (2021) Detecting cocoa plantations in Côte d'Ivoire and Ghana and their implications on protected areas, *Ecological Indicators*, 129(1), 107863.
- BALDOS U. L. C., HERTEL T. W. (2015) The role of international trade in managing food security risks from climate change, *Food Security*, 7(2), 275-290.
- BCEAO (2020) *Rapport sur le commerce extérieur de l'UEMOA en 2019*, 69 p.
- BISARYA A. (2012) International Trade and Environment, *SSRN Electronic Journal*, (July), 1-16. Available at: <https://doi.org/10.2139/ssrn.2071503>.
- CHEN X., WOODLAND A. (2013) International trade and climate change, *International Tax and Public Finance*, 20(3), 381-413.
- COPELAND B. R., TAYLOR M. S. (1994) North-South Trade and the Environment, *The Quarterly Journal of Economics*, 109(3), 755-787.
- DOGAN E., TASPINAR N., GOKMENOGLU K. K. (2019) Determinants of ecological footprint in MINT countries, *Energy and Environment*, 30(6), 1065-1086.
- GOKLANY I. M. (1995) Strategies to enhance adaptability: Technological change, sustainable growth and free trade, *Climatic Change*, 30(4), 427-449.
- GROSSMAN G. M., KRUEGER A. B. (1995) Economic growth and the environment, *The Quarterly Journal of Economics*, 110(2), 353-377.
- GROUPE DE LA BAD (2019) *Perspectives économiques en Afrique*.
- HECKSCHER E. (1919) The Effect of Foreign Trade on the Distribution of Income, *Ekonomisk Tidskrift* [Preprint].
- HUANG H., VON LAMPE M., VAN TONGEREN F. (2011) Climate change and trade in agriculture. *Food Policy*, 36(SUPPL. 1), S9-S13. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2010.10.008>
- IPCC (2014) *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Summaries, Frequently Asked Questions, and Cross-Chapter Boxes. A Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergover*. Geneva, World Meteorological Organisation, Switzerland.
- IPCC (2015) Drivers, Trends and Mitigation, *Climate Change 2014 Mitigation of Climate Change*, Working Group III Contribution to the IPCC Fifth Assessment Report, Cambridge University Press, 351-412. Available at: <https://doi.org/10.1017/cbo9781107415416.011>.
- ISLAM S., HOSSEIN E., KHAN A., RANA J., EMA N. S., BEKUN F. V. (2022) Heading towards sustainable environment: exploring the dynamic linkage among selected macroeconomic variables and ecological footprint using a novel dynamic ARDL simulations approach, *Environmental Science and Pollution Research*, 29(15), 22260-22279.
- KHAN S., KHAN M. K., MUHAMMAD B. (2021) Impact of financial development and energy consumption on environmental degradation in 184 countries using a dynamic panel model, *Environmental Science and Pollution Research*, 28(8), 9542-9557.
- MUHAMMAD B. (2019) Energy consumption , CO2 emissions and economic growth in developed, emerging and Middle East and North Africa countries, *Energy*, 179, 232-245.
- MURADIAN R., MARTINEZ-ALIER J. (2001) Trade and the environment: From a “Southern” perspective, *Ecological Economics*, 36(2), 281-297.
- NATIONS UNIES (2021) Manuel relatif à la catégorie des pays les moins avancés, *Nations Unies* [Preprint]. Available at: <https://DOI.ORG/10.18356/2F447845-FR>.
- OHLIN B. (1933) *Interregional and International Trade*. Cambridge,. Harvard University Press.
- PETERS G. P., HERTWICH E. G. (2006) Pollution embodied in trade: The Norwegian case, *Global Environmental Change*, 16(4), 379-387.
- RICARDO D. (1817) *On the Principles of Political Economy and Taxation*.
- ROODMAN B. D. (2006) *How to Do xtabond2: An Introduction to “ Difference ” and “ System ” GMM in Stata 1*, *Stata Journal*, 9(1), 86-136.
- SCHROTH G., LADERACH P., MARTINEZ VALLE A., BUNN C. (2017) From site-level to regional adaptation planning for tropical commodities: cocoa in West Africa, *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 22(6), 903-927.
- SHEIKH M. A., MALIK M. A., MASOOD R. Z. (2020) Assessing the effects of trade openness on sustainable development: evidence from India, *Asian Journal of Sustainability and Social Responsibility*, 5(1), 1-15..
- SMITH A. (1776) *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*. London: W. Strahan.
- SOME T. E. (2020) Empreintes environnementales du commerce international dans la zone CEDEAO, *Revue Economique et Sociale Africaine*, 9(70), 195-225.
- SUN H., CLOTTEY S. A., GENG Y., FANG K., AMISSAH J. C. K. (2019) Trade openness and carbon emissions: Evidence from belt and road countries. *Sustainability*, 11, (Switzerland). <https://doi.org/10.3390/su11092682>
- THOMAS C., NASHINA S. (2018) International Trade and Climate Change, *Game Theory and Climate Change*, 273-290.
- VAN BERKUM S. (2021) How trade can drive inclusive and sustainable food system outcomes in food deficit low - income countries.pdfmes in food deficit low-income countries, *Food Security*, 13(6), 1541-1554.
- WORLD BANK (2024) *WDI (World Development Indicators)*. World Bank Open Data. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Développement et émergence en Afrique. Limites et possibilités. Cas du Gabon

Jérôme TOUNG NZUÈ²⁵

Le développement et/ou l'émergence supposent l'amélioration quantitative et qualitative des infrastructures de développement et de bien-être d'un pays. L'un et l'autre supposent surtout un relèvement notable du niveau de vie de la population. Ils sont le résultat d'une accélération intense et continue de l'activité économique et de la construction d'infrastructures de base de qualité. Ce qui représente une performance que la plupart des États africains subsahariens ne semblent pas encore en mesure de réaliser, car empêtrés dans des logiques de gouvernance néo patrimoniales où les intérêts personnels supplantent la construction d'un État qui transcende l'instinct grégaire des dirigeants.

Pour conjurer le sort, dans les années 1990, nombre de chefs État d'Afrique subsaharienne ont cru bon de substituer le concept de développement à celui d'émergence sans trop chercher à changer leur mode de gouvernance et de conception de l'État.

Au Gabon, après deux septennats, les promoteurs de l'émergence ont donné des preuves suffisantes qu'ils n'avaient pas les coudées franches et n'étaient pas prêts à fournir les efforts colossaux et contraignants nécessaires pour atteindre l'objectif d'émergence de ce pays d'ici 2025. En effet, le bilan des deux septennats du promoteur de l'émergence à la gabonaise permet d'affirmer que le *Plan Stratégique Gabon Émergent* (PSGE) initié en 2009 par l'ex-président gabonais Ali Bongo Ondimba n'était qu'une simple incantation. C'est ainsi que les différents projets annoncés et certains travaux engagés sont à l'arrêt, ou au mieux avancent « à pas de tortue », à défaut de demeurer à l'état de maquette.

Dès lors, l'émergence du Gabon en 2025 s'est avérée n'être qu'un simple slogan, à la mode dans la même période dans les pays d'Afrique noire francophone et notamment ceux d'Afrique centrale. Pourtant, ce ne sont pas les moyens disponibles qui ont fait défaut.

Cadre théorique d'analyse

S'inscrivant dans le cadre de la sociologie du développement et de la sociologie politique, notre perspective épistémologique est transversale. Elle associe dans son économie approche compréhensive (Max Weber) et démarche hypothético-inductive. Mais, fondamentalement, nos différentes recherches s'appuient sur un socle théorique fourni par l'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg dans *L'acteur et le système* (1992). Cette approche que nous avons adoptée depuis notre thèse met particulièrement en exergue les stratégies d'acteurs et les relations de pouvoir au sein d'une structuration. Ainsi, à travers la prise en compte des enjeux, nous tentons de comprendre les logiques d'action et les motivations réelles qui justifient l'engagement des ressources dont dispose un acteur individuel ou collectif pour atteindre ses objectifs. En effet, dans certains pays comme le Gabon, les enjeux parfois contradictoires peuvent aboutir à une

²⁵ Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH)/CENAREST, Libreville, Gabon. jerometoung@gmail.com, jerometoung@cenerest-gabon.org

extraversion de l'économie entraînant la mise à l'écart des nationaux dans l'attribution des marchés, soit du fait de complicités entre l'acteur étatique et les opérateurs étrangers en vue de détournements de fonds des projets pourtant financés, soit par manque de compétitivité (au regard de la faible autonomisation et émancipation de l'expertise locale).

Dans cette contribution, nous définissons l'acteur comme celui qui a des capacités d'action pour mettre en œuvre des politiques publiques quelle que soit l'échelle de cette mise en œuvre. Or, dans le contexte africain (gabonais), le seul et unique acteur qui réponde à cette définition est l'État néopatrimonial, puisque propriétaire de toutes les ressources disponibles pour enclencher le processus de développement. Au niveau national, tous les autres acteurs sont soit non potentiel (coquilles vides), soit au service ou assujettis au détenteur du pouvoir suprême. Autrement dit, les relations de pouvoir au sein du système sont très largement défavorables aux autres acteurs potentiels pour atteindre les objectifs de développement. Cependant, depuis les années 1990, n'étant pas parvenus à développer leurs pays respectifs pour des raisons diverses et variées, et notamment par manque de volonté politique, certains chefs d'États au sud du Sahara n'ont pas trouvé mieux que de changer de concepts ou de paradigmes en substituant au concept de développement celui d'émergence, sans pour autant changer leurs modes de gouvernance.

Les résultats attendus

Montrer que pour la grande majorité des pays d'Afrique subsahariens, l'émergence n'est qu'un simple effet de mode, un leurre ; confronter le projet gabonais d'émergence en 2025 à l'épreuve du bilan des deux septennats de l'initiateur de ce projet ; faire un plaidoyer pour un développement patriotique par les acteurs locaux.

La contribution comporte trois principales articulations. Dans la première, nous confronterons le concept de développement avec celui d'émergence pour tenter de montrer que dans les faits, et surtout concernant l'Afrique, il s'agit d'exprimer la même chose, d'atteindre les mêmes objectifs avec des termes différents. Surtout montrer que, par effet de mode ou simple méthode Coué, certains chefs d'États, notamment ceux d'Afrique noire francophone, ont voulu se convaincre que, n'étant pas parvenus à développer leurs pays respectifs, ils pouvaient accéder directement à l'émergence à brève échéance sans modifier leur conception de l'État et leur propre gouvernance. Dans la deuxième articulation, nous présenterons un bilan succinct des deux septennats d'Ali Bongo Ondimba, placés sous le sceau d'un Gabon émergent en 2025. Une ambition aux antipodes de l'action politique. Ce qui permettra de comprendre les limites du processus de développement en Afrique (Gabon). Enfin, nous esquisserons notre problématique d'un développement patriotique par les acteurs locaux. Ce qui permettra d'entrevoir les possibilités d'un développement potentiel du pays.

1. DU DÉVELOPPEMENT À L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE ?

1.1 Bref aperçu historique et conceptuel du développement

En corroborant les termes de référence des 29^{es} Journées de l'Association Tiers-Monde, nous pouvons alléguer que, dans sa vision normative, très globale et largement partagée, le développement des sociétés est un processus endogène et cumulatif de long terme. Il a pour objectif principal de permettre à un nombre croissant de personnes de passer d'une situation de pauvreté, de précarité, de vulnérabilité et d'insécurité à une situation de plus grande maîtrise de l'incertitude, des instabilités, et de satisfaction des besoins fondamentaux. Enfin, le développement doit s'élaborer grâce à l'acquisition de droits (lieux de concertation, nouveaux acteurs de la société civile, changement dans la construction des politiques publiques, etc.). Si cette vision normative et très globale du développement est largement partagée, il n'en est pas toujours ainsi concernant la nature des processus envisagés et des politiques à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. D'où l'objet des assises des 29^{es} Journées de l'ATM : *comprendre au XXI^e siècle les différentes conceptions du développement ainsi que les politiques qui s'y rattachent, et les remises en cause qu'elles suggèrent.*

Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, on se retrouve face à un spectre large de paradigmes du développement. Ces paradigmes concernent d'abord les pays dits en développement ou sous-développés ; mais aujourd'hui ils s'étendent aux pays dits développés. En dépit de cette pluralité, les paradigmes du rattrapage, de la transformation structurelle comme passage obligé et unique des sociétés, à l'image de celui emprunté par les économies actuellement qualifiées de développées ou dites émergentes, restent dans un premier temps des paradigmes dominants. Ils seront par la suite remplacés par celui de mondialisation

« vertueuse », de la libéralisation ou de la financiarisation. Mais, très vite, ces paradigmes dominants seront bousculés et contestés à cause notamment de la croissance des inégalités et la persistance des trappes de pauvreté. Ils seront également contestés du fait de la difficulté à concevoir des perspectives d'industrialisation tardive dans plusieurs régions du monde, ou de l'impasse de transition démo-économique dans laquelle se trouve la plupart des pays, au sud du Sahara en particulier. Ces paradigmes s'épuisent plus fortement encore car ils ont en commun d'incarner un modèle de croissance et de développement basé sur les énergies fossiles, non soutenable au niveau de la planète à cause de la dictature des changements climatiques.

Aujourd'hui, plusieurs indicateurs, tels que l'accès à l'eau, aux services de santé, à l'éducation ou encore à l'alimentation, montrent qu'une large partie de la population en est encore exclue. Il en est de même de la composante du développement liée à l'acquisition de droits par les populations.

Cependant, en Afrique, le problème n'est pas tant la remise en cause des paradigmes dominants ou d'envisager des paradigmes alternatifs car c'est la nature patrimoniale de l'État et sa gouvernance qui posent problème. Ce faisant, les objectifs du processus ont moins de chance d'atteindre le résultat escompté, à savoir le développement de ces pays.

En effet, il faut bien l'admettre, les approches diverses et pluridisciplinaires sur les plans théoriques et méthodologiques, en vue d'un enrichissement des connaissances sur les processus de développement sont dans une impasse inextricable à cause des difficultés inhérentes à leur inapplicabilité.

Quid du passage du développement à l'émergence ?

1.2 Quid de l'émergence en Afrique subsaharienne ?

Depuis le début des années 1990, le débat sur l'émergence des pays africains semble avoir évacué, sans l'avoir résolue, la question du développement de ces pays. En effet, sur le plan théorique et politique, tout se passe aujourd'hui comme si, après s'être perdus sur la voie du développement, les pays africains tentaient de prendre une pause ou un raccourci pour atteindre les mêmes objectifs qu'ils se fixaient il y a plus de six décennies, en changeant simplement de concept. C'est ainsi que depuis cette date certains chefs d'État ne visent plus le développement mais l'émergence, certains à brève échéance (2020), d'autres à moyen terme (2025), les autres un peu plus tard (2030). Souvent, par de simples incantations.

En Afrique subsaharienne, les organisations sous-régionales, telles que la CEMAC et l'UEMOA, ont même retenu comme date fatidique 2025 : d'où les slogans ci-après ; Gabon émergent, Bénin émergent, Congo émergent, Burkina émergent, etc. Certains pays, plus pondérés, tels que le Cameroun, ont déplacé la borne à 2030, d'autres, trop optimistes, tels que la Côte-d'Ivoire, l'ont ramenée à 2020.

Mais, qu'est-ce qui pouvait déclencher un afro-optimisme aussi débordant ? Ne s'agit-il pas d'un mythe de plus, pour ces pays qui sont toujours en train de courir derrière des chimères depuis plus de soixante ans ?

Pour Madame Helen Clark, administratrice du PNUD, l'Afrique a fait le choix de l'émergence en la réduisant à la croissance économique. Or, celle-ci suppose l'amélioration de la gouvernance, la transformation en profondeur des économies et des sociétés, ainsi qu'une voix autorisée sur la scène internationale (Clark, 2015). De même, dans la détermination des préalables à l'émergence d'un pays, le financier gabonais Cédric Achille Mbeng soutient que l'atteinte de cet objectif passe nécessairement par la prise en compte de quatre piliers transformationnels, à savoir : le système éducatif, les infrastructures, le système financier et les institutions. Ainsi, pour Mbeng, l'importance du système éducatif tient au fait que les performances économiques reposent sur les ressources humaines qui ont un fort impact sur la productivité globale des facteurs. Les infrastructures sont essentielles pour garantir les services éducatifs et sanitaires : « sans elles, il n'est pas possible de mettre la technologie au service du développement ». Surtout, l'émergence suppose la disponibilité d'« un moyen optimal pour financer ces investissements et les besoins de l'économie réelle. Pour cela, il est indispensable de bâtir un système financier performant » (Mbeng, 2014, 169).

Comme on peut le constater, l'accès à l'émergence fait appel à une multitude de facteurs et de variables, les uns se présentant aussi indispensables que les autres. Des exigences et contraintes que les leaders africains, depuis les indépendances jusqu'à présent, sont loin de pouvoir remplir, préoccupés qu'ils sont par leur objectif de s'installer durablement au pouvoir et de s'approprier les ressources des États à leurs seuls profits et au bénéfice des réseaux nationaux et internationaux qui les amènent ou les maintiennent au pouvoir.

El Moussaoui (2015), dans une approche critique de la possibilité d'émergence de la Côte d'Ivoire en 2020, affirme qu'il ne s'agit que d'un simple slogan dans la mesure où « toutes les économies émergentes ont en commun d'être compétitives, ce qui leur a permis de conquérir des marchés au niveau mondial et de créer plus de richesses et d'emplois ». Or, la plupart des pays africains souffrent d'un déficit chronique de

compétitivité. De surcroît, la croissance de ces pays n'est pas inclusive, car elle provient de secteurs faiblement intégrés au reste de l'économie et donc peu créateurs d'emplois et d'un faible impact sur les revenus. Et, « quand l'essentiel des revenus est accaparé par une minorité, cela signifie que le reste de la société n'en profite pas ». Avec une telle exclusion économique, les inégalités sociales vont se renforcer, ce qui ne peut que limiter la qualité du capital humain, pièce maîtresse dans le puzzle de l'émergence (El Moussaoui, 2015).

Dans la même veine, lors de la conférence conjointe de la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEANU) et l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba, du 25 au 31 mars de 2015, « les dessous de l'émergence en Afrique ont été auscultés sans tabou », rapporte L. Caramel dans un article publié dans le journal *Le Monde* (9 avril 2015). De cette conférence, il ressort notamment que trois obstacles majeurs limitent l'émergence de l'Afrique, à savoir : l'insuffisance des emplois et trop d'inégalités sociales, l'absence d'usines et une trop grande dépendance de l'argent des autres. Autrement dit, si en théorie avec les dragons asiatiques, « la richesse d'un pays augmente avec sa population en âge de travailler », encore faudrait-il que l'économie soit en mesure d'offrir des emplois et que les jeunes soient formés pour les occuper. Or, en Afrique, l'effort consenti pour l'éducation et la formation professionnelle reste insignifiant comparativement aux efforts fournis par les pays asiatiques dans les années 1960-1970, d'où leur émergence aujourd'hui. Enfin, pour ce qui est du financement propre du développement, le constat a été fait « qu'aucun pays ne s'est développé de l'extérieur ». Certes, « les transferts financiers des migrants, les investissements directs étrangers et l'aide publique au développement représentent 2,5 fois le montant des capitaux privés investis par des Africains du continent ». Cependant, « l'argent tiré de l'exploitation des ressources naturelles prend toujours la route à l'étranger » (Caramel, 2015).

Au Gabon, outre un secteur éducatif en crise structurelle depuis les années 1990, le taux de chômage des jeunes diplômés pourrait avoisiner les 40 %. Le secteur industriel est toujours resté embryonnaire et l'économie demeure une économie de rente. Pourtant, au-delà de ce constat fondé sur des critères objectifs, de nombreux experts s'accordent à reconnaître que l'émergence devient viable en Afrique subsaharienne, comme elle l'a été dans les autres zones géographiques qui étaient au même niveau de développement que les pays africains au sortir des indépendances. En effet, le continent africain dans sa globalité est en émergence, affirment de nombreux économistes. C'est pourquoi, au-delà d'un constat général, quand on traite de l'émergence en Afrique, il faudrait toujours préciser la zone géographique et économique dont il s'agit. En effet, selon les zones géographiques et économiques ou selon les pays, les avancées en termes d'industrialisation ne sont pas les mêmes. Autant les zones maghrébines et sud-africaines ont déjà enclenché leur processus de transformation économique progressive, autant l'Afrique noire subsaharienne francophone est le cancre de la classe. Cette zone forestière reste encore embourbée dans une économie primaire, avec une industrialisation poussive. Qu'en est-il du cas gabonais ? Un bilan succinct des deux septennats d'Ali Bongo Ondimba permet de répondre à cette dernière interrogation.

2. DU PLAN STRATÉGIQUE « GABON ÉMERGENT » AU BILAN DES DEUX SEPTENNATS D'ALI BONGO ONDIMBA

Le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) est à l'origine du projet de société du candidat Ali Bongo Ondimba lors de l'élection présidentielle de 2009. Mais, en réalité, le plan stratégique Gabon émergent est un projet de société clé en main conçu, vendu et livré au candidat Ali⁹ par le *cabinet Performance Management Consulting*, dirigé par le Sénégalais Victor N'Diaye. Ce dernier était censé traduire *l'avenir en confiance*, projet de société du candidat Ali⁹ « en composantes, elles-mêmes déclinées en activités avec un chronogramme de mise en œuvre ». Mais, dans sa réalisation, ce *patchwork* se révèle n'être qu'une juxtaposition de plans sectoriels. Les stratégies de l'émergence ont réussi à en faire un fourre-tout capable d'intégrer une variété de projets, de plans et de programmes. On y a même intégré le rapport McKinsey contre la pauvreté, le plan climat, le plan d'affectation des terres, le bilan carbone, le Gabon bleu, et le récent programme GRAINE, etc. Lors de la mise en œuvre du PSGE, les difficultés se sont révélées d'autant que les opérateurs économiques locaux et l'expertise nationale étaient marginalisés. De fait, le PSGE était peu contextualisé. Quatorze ans après, le bilan succinct ci-dessous permet de juger son caractère inopérant.

2.1 Un premier mandat sous le signe des maquettes et des « éléphants blancs »

Pour comprendre le phénomène d'éléphants blancs et de sous-équipement chronique du Gabon, il n'est peut-être pas superflu de faire un bref passage en revue des différents dossiers révélés par le journal pro-gouvernemental *L'union*, sur les dessous de « l'opération mamba », en cours actuellement au Gabon.

En effet, une série d'articles parus dans le journal gouvernemental *L'Union* permet d'avoir une idée de l'ampleur du phénomène : « opération Mamba / un an après. Les milliards perdus du foncier » ; « Opération Mamba /Affaire Santullo-État gabonais. Route Akiéni-Onga : 10 milliards de francs CFA dans la boue » ; « Affaire "Nyonié" : 11 milliards engloutis dans un complexe touristique fictif » ; « Affaire "Mangouba" : 15 milliards au cœur de la tempête » ; « Affaire "Opus One" : 31 milliards dans un projet "mal ficelé" » ; « Affaire "Dorade" : forte odeur de surfacturation à Port-Gentil » (Ndembet, 2018, pp. 4-5).

Tout compte fait, l'échec du lancement du PSGE qui devait permettre l'émergence du Gabon en 2025 n'est nullement le résultat d'un manque de moyens financiers et d'investissements directs étrangers. En effet, « au cours du mandat (2009-2016), plusieurs centaines de milliards ont été décaissés ». Mais la matérialisation des projets pourtant financés a été un « flop » : « tout cela à cause des personnes sans scrupules qui ont privilégié leurs intérêts au détriment du grand nombre ». Ainsi, « plus techniquement, sur l'ensemble des marchés du foncier, de nombreuses anomalies ainsi que des entreprises véreuses ont participé activement à un réseau global de corruption et d'enrichissement illicite au détriment de l'État ». Mais, dans le fond, les hommes d'affaires sulfureux et les entreprises véreuses ne font qu'exploiter « les faiblesses d'une chaîne de la dépense bien poreuse qui a fait preuve de laxisme et trop souvent complice de toutes ces malversations, et autour de laquelle gravitent des réseaux mafieux qui se sont montrés assez bien organisés pour avoir réussi le tour de force de flouer tout le monde » (Ndembet, 2018, p. 4).

2.2 Un second mandat sous le signe de l'usurpation de la fonction présidentielle et du blocage du pays

Selon l'analyste économique et financier gabonais Mays Mouissi (Mouissi et Leckat, 2023), le programme *Mon engagement pour un Gabon émergent*, présenté par le candidat Ali Bongo Ondimba à sa propre succession lors de « l'élection présidentielle meurtrière » du 27 août 2016, contenait 105 engagements programmatiques, répartis en trois chapitres ou ordre de priorité.

Sept ans plus tard, sur les 105 promesses, seules 13 ont été réalisées.

En somme, pour son deuxième septennat, les différents gouvernements d'Ali Bongo Ondimba semblent avoir été « plus confortables dans la réalisation des promesses qui reposaient uniquement sur l'adoption des textes (5 des 13 promesses intégralement réalisées sont de nature législative ou réglementaire). Des succès ont été également enregistrés dans le domaine portuaire (3 des 13 promesses intégralement réalisées). Enfin, dans le domaine de l'éducation, on peut noter « la construction de plusieurs établissements primaires et secondaires réalisés avec le concours de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du programme PISE » (Mouissi et Leckat (2023). En revanche, tous les projets ayant un impact direct sur le développement infrastructurel et la résorption du chômage, l'efficacité de l'administration et le bien-être des populations ont été purement et simplement ignorés (25 000 jeunes engagés dans le service civique ; création de 4 établissements régionaux dédiés au sport et une académie nationale de sport-étude pluridisciplinaire ; construction de 110 000 m² de bureau pour regrouper les administrations centrales à la Cité de la Démocratie ; créer 5 000 emplois dans la ZERP de l'Îles Mandji par l'installation et l'entrée en production des premières unités de production pétrochimiques ; conduire la transition de 20 000 emplois du secteur informel vers le secteur formel, construire un centre de rééducation des jeunes délinquants, etc.).

Mais, plus fondamentalement, après son AVC survenu en Arabie Saoudite le 18 octobre 2018, Ali Bongo n'a plus réellement dirigé le pays. De fait, au prix de moult « tripatouillages » constitutionnels et avec la complicité active de toutes les institutions de la République, la fonction présidentielle a été usurpée ; dans un premier temps par l'Association des Jeunes émergents volontaires (AJEV), présidée par Brice Laccruche Alihanga ; dans un second temps par la Young Team, sous la houlette de Noureddine Bongo Ondimba. Voulant à tout prix conserver un pouvoir contesté et vacillant, ces usurpateurs ont mis entre parenthèses le développement du pays et les préoccupations des Gabonais. D'où une sorte de blocage du pays dans tous les domaines et dans tous les secteurs. C'est cette situation intenable qui a fini par trouver son épilogue le 30 août 2023, avec l'irruption des militaires dans le jeu politique gabonais.

Finalement, du PSGE au bilan des deux septennats d'Ali Bongo Ondimba, nous y voyons un comportement anti-patriotique de la part de l'ex-classe dirigeante du pays. D'où notre plaidoyer pour un développement patriotique par les acteurs locaux.

3. LA PROBLÉMATIQUE GABONAISE D'UN DÉVELOPPEMENT PATRIOTIQUE PAR LES ACTEURS LOCAUX

Pour H. Ngou (2024, 11), Le développement, en tant que processus endogène, signifie « qu'il dépend d'abord des autochtones qui doivent aimer leur pays pour bien le servir et le faire avancer dans le bon sens ». Autrement dit, « le développement d'un pays vaut par le dynamisme, le patriotisme et la maturité de ses dirigeants ». Cependant, cette approche patriotique du développement ne signifie nullement une exclusion ou une discrimination des investisseurs et des opérateurs étrangers ; il s'agit plutôt, pour l'élite dirigeante du pays, de ne pas détourner pour la satisfaction des besoins personnels les ressources disponibles devant servir au développement du pays. C'est pourquoi, dans notre approche patriotique, « on n'a pas peur des étrangers mais on interagit avec ». De même, « on préfère l'argent dans les banques nationales, on investit dans sa propre économie » (Mladenovic (2014, 106). Un comportement que n'adopte pas toujours l'oligarchie locale gabonaise puisque une grande partie de l'argent de la rente est dilapidée dans les dépenses somptuaires, qu'une autre partie est investie dans les pays occidentaux dans l'achat des biens mobiliers et immobiliers (bien mal acquis), et que presque rien n'est investi dans le pays d'où est soutirée cette manne financière. De fait, le problème est que la classe dirigeante ne dépend pas toujours du système socio-économique des pays qu'elle dirige, mais de celui des pays occidentaux. Il en est ainsi de l'éducation de leurs enfants, de leurs soins de santé, de leurs acquisitions immobilières ou de leurs placements bancaires.

Concernant la problématique du local, nous rappelons que le retour en force du local à l'heure du développement planétaire et mondialisé découle de « l'incapacité à traiter les stratégies d'acteurs en dehors des cadres spatiaux ». Ainsi, pour P. Veltz (2002, 42), « le retour du local démontre que la dynamique de globalisation repose sur des espaces où le local sert de ciment pour un territoire en réseau ». Désormais, en Afrique, (Elbakkari et En.Namy, 2021), ce retour au local dans les stratégies de développement tient une place particulièrement importante pour une irradiation du processus sur toute l'étendue du territoire national. Aussi, dans un pays comme le Gabon, la forte centralisation d'un État néopatrimonial a fini par réduire le développement à un processus urbain, laissant les territoires ruraux à la marge et souvent exclus des retombées positives, en termes d'infrastructures et de bien-être des populations. Le resurgissement du local dans la mise en œuvre du processus de développement s'est donc amorcé « avec l'émergence d'un débat portant sur le redéploiement des pratiques et des initiatives qui visent à désenclaver ces espaces voués à la marginalisation » (PDF consulté le 22/03/2024). Dans le cas du Gabon, l'institutionnalisation, sinon l'injonction faite aux entreprises qui exploitent les richesses du pays dans les territoires ruraux de signer les contrats de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) directement avec les populations riveraines, se présente actuellement comme une des voies pertinentes pour sortir les territoires ruraux de leur marginalisation et leur permettre de bénéficier directement des retombées des richesses exploitées dans leurs forêts communautaires ancestrales.

Car, on ne peut pas se développer ni émerger par procuration.

3.1 Peut-on émerger par procuration ?

Nous désignons par émergence par procuration le modèle de développement initié au Gabon depuis les années 1960, et qu'en 2009, le projet du candidat Ali Bongo Ondimba semble davantage conforter dans sa conception puis surtout dans son exécution pendant quatorze ans. Ce modèle extraverti considère les acteurs et les savoirs locaux comme superfétatoires et semble davantage privilégier les apports extérieurs, en termes de ressources humaines, en termes de technologie, en termes d'expertise, en termes de savoir et de savoir-faire et naturellement en termes de capitaux (Toung Nzuè, 2016).

Autrement dit, le modèle d'émergence adopté par les stratégies de l'émergence du Gabon d'ici 2025 consiste essentiellement à privilégier de façon excessive les apports extérieurs pour sortir le pays de son immersion. Pendant ce temps, la technocratie locale se divertit dans la politique et dans des cercles occultes pour sortir de la précarité ambiante. De même, les savoirs locaux sont ignorés ou sont d'avance condamnés à l'abandon et à leur stade primaire, alors qu'on pourrait les améliorer pour les rendre plus performants. De plus, ceux qu'on est censé développer ou sortir de la précarité ce sont bien les Gabonais. Dans ces conditions, ces derniers ne peuvent rester en marge du processus ou demeurer de simples spectateurs.

Par ailleurs, au Gabon depuis la création des Zones Économiques Spéciales (ZES), notamment la zone économique spéciale de Nkok, on a assisté à une baisse vertigineuse des recettes fiscales de l'État, à cause « des exonérations fiscales exorbitantes » concédées aux opérateurs privés étrangers qui investissent dans ces zones déconnectées du tissu économique national. En termes de PIB, en 2021, il n'y a que 10 % de la richesse produite au Gabon qui a été récupérée par l'État (en France 47%). Ce qui signifie que l'État

gabonais ne tire pas suffisamment de ressources de la richesse produite dans le pays. L'une des raisons en est que « depuis une dizaine d'années, on a créé des régimes spécifiques aux entreprises. Conséquence, peu d'entreprises paient des impôts ; l'État n'a pas suffisamment de ressources fiscales, il s'endette et investit peu » (J. G. Ntoutoumou Ayi, propos recueillis par nous le 1^{er} juillet 2023). Autrement dit, l'économie gabonaise ne rapporte pas significativement à l'État gabonais, encore moins aux ménages ; les opérateurs nationaux n'ayant qu'une existence symbolique, les seuls vrais bénéficiaires sont les investisseurs étrangers. Bref, les seuls bénéficiaires de la croissance au Gabon sont les investisseurs internationaux.

En somme, depuis 2009, l'appréhension d'une émergence du Gabon sans les gabonais n'est pas qu'une simple vue de l'esprit. En effet, dans certains secteurs comme celui de la filière bois-forêt, les signes d'une disparition prévisible des opérateurs nationaux commencent à se faire ressentir. Dans ce secteur occupé à plus de 80 % par les investisseurs étrangers, la part des Gabonais s'étiolle inexorablement. Il en résulte que l'activité des nationaux a du plomb dans l'aile, au point que la plupart des opérateurs nationaux ont déjà « mis la clé sous le paillason ». Le risque est donc réel de voir les Gabonais disparaître du secteur, malgré l'appui des partenaires au développement (Ngougourou, 2014). Dans ces conditions, il ne serait pas surprenant de voir l'industrialisation annoncée du secteur se faire sans l'apport des nationaux, comme c'est d'ailleurs le cas dans les autres secteurs de l'économie gabonaise.

En effet, dans ce pays pétrolier par excellence, « après plus de 70 ans d'exploitation pétrolière, la part de la production des entreprises autochtones demeure insignifiante » (Eyeghe Ekore, 2024, 6) ; il en est de même pour les autres secteurs miniers ou du bois. Plus globalement, après plus de soixante ans d'indépendance (1960-2024), le pays ne compte aucun capitaine d'industrie. D'ailleurs, aucun homme d'affaires n'émerge jusqu'à présent au Gabon ; aucun gabonais n'est propriétaire d'une entreprise importante dans quelque domaine que ce soit. Les rares Gabonais qui ont réussi à sortir de la précarité n'émargent que dans le champ politique (le plus souvent, le temps pendant lequel ils occupent de hautes fonctions administratives ou politiques), à défaut d'appartenir à ce qui peut être considéré comme l'oligarchie locale (membres de la famille présidentielle et leurs proches).

À n'en point douter, les dirigeants gabonais et la classe politique gabonaise font preuve d'un comportement antipatriotique dans la mise en œuvre du développement du pays, malgré les énormes richesses et potentialités disponibles, mais pillées et détournées à des fins privées et personnelles.

L'irruption des militaires dans le jeu politique gabonais le 30 août 2023 est justifiée, en grande partie pour remédier à cette ignominie et cette sorte de forfaiture. En effet, les militaires, se présentant comme des sauveurs d'un pays en dérive et abandonné aux mains des « étrangers », promettent de rendre aux Gabonais leur dignité par une appropriation de leur pays et de leur économie. Et, actuellement, la décentralisation et la RSE se présentent comme quelques-unes des voies pertinentes pour une intégration des acteurs et des territoires locaux au processus de développement de leur pays.

3.2 La RSE : une voie pertinente d'intégration des acteurs et territoires locaux au processus de développement

À l'origine, la responsabilité sociétale des entreprises ou la responsabilité sociale des entreprises (RSE) désigne la prise en compte par les entreprises des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs différentes activités et investissements, sur une base volontaire, et parfois juridique. Autrement dit, l'enjeu de la RSE résulte au départ « de demande de la société civile d'une meilleure prise en compte des impacts environnementaux et sociaux des activités des entreprises, qui est née notamment, des problèmes d'environnement planétaire rencontrés depuis les années 1970 ». En Europe, la RSE est souvent comprise comme « la mise dans l'entreprise, des exigences de développement durable, qui intègre trois piliers : environnemental, économique et social ». D'où, par exemple, la participation des multinationales au Sommet de la terre de Rio (1992), puis de Johannesburg (2002). (Wikipédia, Consulté le 28/03/2024). Cependant, certains y voient encore un mythe (Dwight, 2003, p. 5). Pour d'autres, il s'agirait plutôt, « d'une pression institutionnelle qui s'exerce sur les entreprises et qui pousse à une homogénéisation des modes d'action », (Alouche et al., 2004, p. 2407).

En Afrique et au Gabon, actuellement, la RSE se définit de plus en plus comme les responsabilités que les entreprises devraient assumer vis-à-vis des populations riveraines de leurs lieux d'implantation. Il s'agit donc, au-delà des aspects environnementaux, de la prise en compte par les entreprises des attentes des populations impactées par leurs diverses activités économiques. Plus encore, il s'agit désormais d'une obligation faite aux entreprises qui exploitent le sol et le sous-sol du pays de contribuer au développement, c'est-à-dire au bien-être, à l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations locales.

Plus globalement, au Gabon, l'engagement des entreprises dans la résolution des préoccupations sociales, économiques et environnementales est d'une grande nécessité. Cependant, pour un pays en développement, il faut aller plus loin en permettant aux PME et aux PMI de se développer, « en leur octroyant des marchés. Mettre en place des politiques de facilitation pour les jeunes entrepreneurs ». C'est pourquoi, aujourd'hui, « il n'est plus question qu'une société s'installe dans une localité, exploite les ressources humaines et celles du sous-sol, sans participer au développement de ladite localité ». Dans cette perspective, « plus de rigueur dans les contrats signés pourrait permettre à l'État de réduire significativement la fracture sociale » (Ntoutoume-Ndong, 2024, 3).

Dès lors, les contrats RSE pourraient permettre ainsi de jauger et d'apprécier la capacité des acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet ou de fédérer autour d'un objectif de développement commun, « en mobilisant les potentialités et les ressources existantes sur un territoire » (Angeon et Callois, 2004, 3-4).

Les prémices d'une telle mission des entreprises à travers leur contrat RSE peuvent être signalées dans quelques localités du Gabon.

3.2.1 Le cas du village Mindzi avec la société chinoise BSO

Mindzi est un village du département de l'Okano situé sur la nationale 2 à 28 km de Mitzié (Woleu-Ntem). Mindzi est propriétaire d'une forêt communautaire aux retombées très avantageuses pour la modernisation du cadre de vie, de l'habitat et des ressources financières des populations. Pour son organisation socio-économique et culturelle, ce village a créé une association communautaire bien structurée et disposant un siège moderne. Il s'agit de l'association dénommée *Croissance et Développement Rural* (CDR). Tous les riverains originaires du village en sont membres de droit.

Dans le cadre de son contrat RSE avec la société forestière BSO, l'association CDR a su moderniser le village à en juger par la qualité de l'habitat et des infrastructures. En effet, contrairement aux autres villages de la contrée et même du Woleu-Ntem, voire du Gabon, Mindzi ressemble à une belle petite cité urbaine, en zone rurale. Presque toutes les maisons sont construites en planches travaillées. Elles sont quasiment toutes de même dimension, peintes aux mêmes couleurs, jusqu'aux toitures. Les édifices comme l'école du village, l'église, le dispensaire et surtout le siège de l'association CDR sont des bâtisses modernes. Tous ces investissements ont été réalisés grâce aux fonds générés par le contrat RSE entre les populations et la société de bois chinoise BSO.

Par ailleurs, chaque membre du CDR perçoit une rente mensuelle. De plus, lorsqu'un jeune du village se marie, l'association décaisse un million cinq cents mille Francs CFA (1 500 000 F.CFA) et un million (1 000 000 F.CFA) pour les filles. En cas de maladie, le malade reçoit une aide forfaitaire. Le village n'est pas raccordé au réseau électrique national. Cependant, Mindzi dispose d'un groupe électrogène qui alimente le village par intermittence. Comme tous les villages de la contrée, la route est éclairée par énergie solaire de 18 heures à 6 heures. Tout ceci, est à mettre à l'actif des contrats RSE entre les populations riveraines et les différentes sociétés de bois installées dans la contrée (Toung Nzuè, 2023).

Un autre exemple d'un apport de contrat RSE au profit des populations riveraines est le cas de la ville de Bakoumba.

3.2.2 Le cas de Bakoumba avec la Comilog (SODEPAL)

Bakoumba est une commune, chef-lieu du département de Lékoko. Administrativement, Bakoumba est limitée au Nord par le Département de la Lébombi-Léyou (Moanda). À l'Est, par le District de Dienga (Département de Lombo-Bouenguidi). Au sud par la République du Congo (Mbinda). À l'Ouest par le département de l'Ogooué-Létili (Boumango).

Depuis le départ de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) qui exploitait le téléphérique, jusque dans les années 1980, l'activité économique est inexistante à Bakoumba. Hormis les agents de l'État en affectation, le reste de la population survit. Certains, dont beaucoup de femmes, pratiquent l'agriculture pour l'alimentation quotidienne et le petit commerce. Si la Société d'Exploitation du Parc de la Lékédi (SODEPAL) peut se prévaloir d'employer une quarantaine de «jeunes du village», le chômage y demeure endémique.

Pour la majorité des ménages, l'approvisionnement en eau est encore assuré par la SODEPAL. La présence de la SEEG n'est effective dans la localité que depuis 2015. Les autres sources d'approvisionnement sont les bornes fontaines construites, entretenues et réhabilitées par la Comilog via la SODEPAL. Comme pour l'eau, à Bakoumba, l'électricité est aussi fournie par la SODEPAL. Mais la SEEG est en train de réaliser son propre réseau pour prendre le relais. En somme, les principaux projets de développement réalisés ou à

réaliser rentrent pratiquement tous dans le cadre du contrat RSE Comilog (SODEPAL) Il s'agit notamment de la réhabilitation des écoles et des neuf bornes fontaines (Toung Nzuè, 2021).

CONCLUSION

Selon la Banque mondiale, le Gabon a un PIB parmi les plus élevés du continent africain (8 420,10 USD, en 2023) et une population modeste (2,341 millions en 2021). Ce qui place le Gabon dans la fourchette supérieure des pays africains. Le Gabon a donc tout pour se développer et pour assurer un niveau de vie correcte à sa population. Ce n'est malheureusement pas le cas. En effet, malgré une abondance de ressources naturelles, le taux de chômage officiel est de 21 % et 1/3 de la population vit avec moins de 5,50 dollars par jour, donc en dessous du seuil de pauvreté.

Ironie du sort, après 14 ans de règne (2009-2023), en lieu et place de l'émergence promise pour 2025, l'ex-président Ali Bongo Ondimba laisse un pays exsangue, surendetté (soit 7 000 milliards de F.CFA, selon les nouvelles autorités) et sous perfusion des injections de liquidité du FMI et des autres bailleurs de fonds internationaux. Pourtant, si en 14 ans, les budgets cumulés s'élèvent à 40 000 milliards de F.CFA, cependant les trois plans élaborés, à savoir le plan stratégique Gabon émergent (PSGE), le plan de relance économique (PRE) et le plan d'accélération de la transformation (PAT), n'ont été exécutés que très partiellement. En revanche, lors de son dernier septennat, on a assisté à une volonté manifeste de blocage du pays dans tous les domaines et dans tous les secteurs. D'où, par exemple, au niveau de la fonction publique : la suspension des recrutements, des reclassements, avancements et des mises en stage depuis 2013 ; la suspension des bourses des élèves du secondaire depuis 2018 ; les retraités n'avaient droit qu'à une prépension non arrimée au nouveau système de rémunération (NSR) mis en place depuis 2015. Bref, avant l'irruption des militaires dans le jeu politique gabonais le 30 août 2023, plus rien ne fonctionnait au Gabon normalement.

Pourtant, au-delà de ce tableau sombre, résultat d'une gouvernance antipatriotique, les possibilités de développement et d'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations restent intactes. Dans cette perspective, les actions fortes menées jusque-là par le comité de transition et de restauration des institutions (CTRI) sont de bon augure.

Surtout, la dynamisation actuelle de la politique de « territorisation » du développement, à travers notamment la signature des contrats de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) entre les populations locales et les entreprises qui y sont installées, semble être une des voies pertinentes du développement des territoires par leur intégration dans un processus, jusque-là exclusivement urbain, dont ils étaient exclus.

BIBLIOGRAPHIE

- ALOUICHE J., HUAUL I., SMIDT G. (2004) Responsabilité sociale des entreprises ; la mesure détournée ? XVe Congrès de l'AGRH.
- ANGEON V., CALLOIS J.-M (2004) Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité », Communication au *The 4th Congress on proximity Economics, Proximity, Networks and coordination*, Marseille 17-18 juin, pp.3-4.
- CARAMEL L. (2015) Les trois limites au rêve de l'émergence de l'Afrique, *Le Monde*, 9/04.
- CLARK H. (2015) *Cap sur l'émergence*, CIEA, Abidjan.
- CROZIER M., FRIEDBERG E. (1992) *L'acteur et le système*. Paris, Seuil, 259 p.
- DWIGHT W. J. (2013) Concept et phénomène de la responsabilité sociales des entreprises : défis et opportunités pour les syndicats », In *La responsabilité sociales des entreprises ; mythes et réalités*, *Éducation ouvrière*, n°130, 1-15.
- EL BAKKARI M., EN.NAMY Z. (2021) La participation des acteurs locaux au développement des communes territoriales d'Ouelтана amont, province d'Azilal (Maroc), *Revue Espace Géographique et société marocaine*, n° 49, 137-152.
- EL MOUSSAOUI H. (2015) Côte-d'Ivoire : l'émergence économique ne se décrète pas, *LibreAfrique.org*, 21/03.
- EYEGHE EKORE A. (2024) Secteur pétrolier : les sociétés autochtones veulent désormais s'affirmer, *L'Union*, n° 14483, 19/03, p. 6.
- MBENG A. (2014) Approfondir les marchés africains des capitaux pour le financement des infrastructures, *Revue d'économie financière*, 116(4), 165-176.
- MLADENOVIC M. (2014) *Le patriotisme économique vs le marché libre*. Thèse de doctorat, Université de Nice-Antipolis, Institut Supérieur d'Économie et de management, juin.
- MOUSSI M., LECKAT H. (2023) *Le bilan du second mandat d'Ali Bongo Ondimba (2016-2023). 105 promesses, 13 réalisations*. Libreville. (Consulté le 20 février 2023).
- NDEMBET L. J. (2018) Opération Mamba : un an après, les milliards perdus du foncier, *L'Union*, n° 12620, 11/01, pp. 4-5.

- NGOU H. (2024) Le patriotisme, un trésor caché, *L'Union*, n° 14444, 02/02.
- NGOUGOUROU E. (2014) Finances publiques. Quel budget en 2015, *L'Union*, n° 11640, 26/09, p. 2.
- NTOUTOUME-NDONG G. M. (2024) Maintenir le cap sur les réalisations RSE, *L'Union*, n°14483, 19/03, p. 3.
- PDF Chapitre premier. Le développement local : acteurs, espaces et régulation, 66p. dial.uclouvain.be (Consulté le 22/03/24).
- TOUNG NZUÈ J. (2016) *Le Gabon et leurre de l'émergence. Peut-on émerger par procuration ?* Paris, Publibook.
- TOUNG NZUÈ J. (2021) *Notice d'impact environnemental et social (NIES) de la commune de Bakoumba. Projet d'accès aux services de base en milieu rural et renforcement des capacités (PASBMIR)*. Rapport diagnostic socio-économique. Bakoumba, 12-13 décembre, 14 p.
- TOUNG NZUÈ J. (2023) *Étude d'impact environnemental et social (EIES). Projet d'exploitation d'or à petite échelle de la Société Équatoriale des Mines (SEM) à Ekouk-ville*. Rapport d'enquête socio-économique, Mitzic, 6-14 novembre, 29 p.
- VELTZ P. (2002) *Des lieux et des liens. Politique du territoire à l'heure de la mondialisation*, Éditions de L'aube, 160 p.

Acteurs et échelles de développement en Tunisie

Taoufik BELHARETH²⁶

Parmi les approches économiques, deux éléments retiennent souvent l'attention : les acteurs et les échelles du développement. Mobiliser les acteurs du développement des secteurs public, privé et associatif, et ce à toutes les échelles, semble être parmi les objectifs ultimes du développement économique. Les acteurs du développement ont un rôle prépondérant à jouer à l'amont et à l'aval du processus de mise en place du développement économique. Ils peuvent apporter une lecture critique des projets. Ils peuvent également provoquer un débat sur la nature et la progression des projets, ainsi que leur projection dans le temps (le court, le moyen ou le long terme).

Nous essayons de traiter de la problématique suivante : quelle est la nature et quelle est la complexité des articulations entre acteurs et échelles de développement économiques ?

Partant d'un bref aperçu du concept de développement, cet article s'organise en trois parties. La première traite des acteurs impliqués dans le développement économique. Le rôle de l'État sera examiné, puis celui du capital (ou investissements) et enfin celui de la société civile. La deuxième partie est consacrée à l'étude des échelles du développement en Tunisie, en distinguant les échelles actuelles (l'échelle locale et l'échelle régionale) des échelles prévues dans le cadre de la nouvelle conception des échelles spatio-administratives (échelle locale, échelle régionale et échelle suprarégionale), mise en place depuis 2022.

1-RÔLE DES ACTEURS DANS LE DÉVELOPPEMENT EN TUNISIE :

Parmi les acteurs influents dans le développement en Tunisie, nous pouvons signaler le rôle du capital et celui de la société civile. Toutefois le rôle de l'État semble être le plus déterminant.

1.1. Rôle de l'État dans le développement en Tunisie

Le rôle de l'État est souvent considéré comme capital dans le développement, compte tenu particulièrement du pouvoir exécutif dont il jouit et des divers instruments dont il dispose :

- *planification et élaboration des stratégies de développement,
- *concrétisation d'un environnement propice à la réalisation de projets,
- *gestion du secteur de l'emploi,
- *formation et amplification des ressources,
- *développement des programmes de recherche et d'innovation.

À côté des nombreux avantages des actions de l'État, plusieurs inconvénients limitent son rôle dans le développement. Le rôle de l'État se trouve biaisé en particulier dans l'organisation de ses propres administrations. En effet, gérer les intérêts, parfois contradictoires, des différents intervenants économiques,

²⁶ École Normale Supérieure de Tunis, Association Tunisienne des Études et Recherches Urbaines. taoufik.belhareth@gmail.com

est problématique pour l'État. Le cas des collectivités territoriales est le plus évident, au point que la mission des instances étatiques pourrait devenir périlleuse, voire même impossible.

Par ailleurs et malgré la multitude des expertises économiques, les pouvoirs publics rencontrent beaucoup de difficultés à définir avec clarté les perspectives des actions économiques. Dans la mesure où l'État doit privilégier une vision à long terme, afin d'assurer son autorité et sa légitimité, ses actions semblent sombrer dans une hypermétropie administrative qui l'éloigne des réalités. Mais, lorsque l'État entend s'intéresser de près à la gestion des données économiques, tant décentralisée que déconcentrée, c'est la confusion qui lui est souvent reprochée, ce qui laisse à penser que l'État développe invariablement un pilotage à long terme de la planification des facteurs économiques, alors que les évolutions de l'économie sont plutôt rapides.

Une autre limite au rôle de l'État, en rapport avec la complexité de planification des projets, est relative au cadre institutionnel. Celui-ci datant parfois de plusieurs décennies, semble inadapté aux données économiques, évoluant souvent à un rythme soutenu (Belhareth, 1998). L'examen du rôle de l'État permet enfin de se demander si celui-ci est doté d'une vision claire de la réalité économique, de la situation institutionnelle et des perspectives qu'il souhaite mettre en œuvre pour atteindre les objectifs poursuivis assortis des moyens mobilisés.

1.2. Rôle du capital dans le développement en Tunisie

Dans le langage courant, le capital est la liquidité dont l'entrepreneur ou le ménage a besoin pour lancer un investissement.

1.2.1. En économie

« Le capital est un des facteurs primaires de production (à côté du travail et des ressources naturelles). Il est un stock de richesse (les machines) qui, avec les ressources financières (trésorerie, prêts), est le point de départ de toute activité productive » (Windolf, 2005). Par conséquent, la fonction du capital est de produire des revenus pour rémunérer le capital investi (Gritli, 2019). Certains distinguent entre un stock (le capital sous forme de machines, terres, immeubles) et un flux (les revenus).

L'entreprise mobilise trois facteurs de production : les ressources naturelles, le travail et le capital. Ce dernier est composé de biens intermédiaires (ils sont détruits ou transformés comme les matières premières ou l'énergie) et de biens d'équipement durables (machines, bâtiments ou matériels de transport). Les équipements sont nés d'un acte d'investissement qui, pour l'entrepreneur, représente un détour de production pour mieux produire ensuite (Demazière, 2016). Ils peuvent être utilisés plusieurs fois, mais doivent être renouvelés régulièrement pour compenser l'usure.

1.2.2. Le capital fixe

Selon l'Insee, "le capital fixe productif comprend les moyens de production relativement durables (dépassant la durée du cycle de production) et participant directement à la fabrication des biens ou à la réalisation de la prestation de service" (machines, outils, bâtiments...). Il en découle la formation brute de capital fixe (FBCF) ou niveau d'investissement. Ce concept traduit les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents (mesurées en milliards d'euros). La FBCF est brute car on y inclut les dépenses de renouvellement d'équipement (amortissement). Le taux d'investissement est obtenu en rapportant la FBCF au PIB.

1.2.3. La Tunisie

À partir des années 1970, la Tunisie a adopté une politique de développement dirigée par le secteur public. L'État a joué un rôle important dans les secteurs considérés comme prioritaires, en limitant en particulier les investissements privés. Toutefois, c'est la crise économique de 1986 qui a poussé la Tunisie à effectuer des réformes visant à assurer une transition vers une économie de marché (Canesse, 2014). Dès la fin des années 1980 certains secteurs, étatiques ou paraétatiques de l'économie tunisienne se sont convertis au libre-échange. Depuis, le système bancaire tunisien est largement dominé par des capitaux privés (Jouini et Saïdane, 2016). En 2014, la structure d'actionariat traduit cette tendance, puisque le secteur privé détient les trois quarts des actifs²⁷ (Elachhab, 2018).

²⁷ L'État (24,4 %), les actionnaires privés tunisiens (33 %) et les actionnaires étrangers (42,6 %).

1.3. Rôle de la société civile dans le développement en Tunisie

1.3.1. Les atouts de la société civile

La notion de société civile est un vieux concept de la philosophie politique occidentale. Il connaît une popularité immense depuis quelques décennies. Toutefois, ce succès n'a pas empêché les multiples critiques soulignant « son caractère général et flou » (Pirotte, 2010).

Dans la mesure où le programme de développement de chaque secteur est déterminé par les politiques et les décisions d'investissement qui sont prises par les gouvernements centraux, les organisations de la société civile (OSC) opérant aux niveaux national et régional sont capables de contribuer à stimuler l'agenda économique de l'État. Par ailleurs, les OSC ont généralement la capacité de s'engager auprès des pouvoirs publics à l'échelle nationale ou régionale pour promouvoir les politiques et législations qui soutiennent un processus de développement économique contrôlé par les communautés.

Les OSC sont aussi en capacité de soutenir les stratégies qui orientent les départements et les agences afin de promouvoir une planification du développement en accord avec les aspirations de la communauté. Leurs actions peuvent également toucher la planification et la réalisation des documents d'aménagement spatial, tels les plans directeurs, nationaux ou régionaux, les plans de développement urbain, les plans d'aménagement de détail, voire les plans de gestion des catastrophes.

Les structures de la société civile peuvent, d'une part, faciliter l'intégration d'une dimension du développement dans le cadre des politiques sectorielles dont profite la population et, d'autre part, veiller à l'intégration des conclusions et des résultats des divers plans de développement locaux et régionaux. Leur intervention serait capitale dans la mise au point des processus de planification du développement économique et social dirigé par la communauté mettant en œuvre des actions et des interventions spécifiques proposées par ces communautés. Ainsi les OSC apporteraient de la cohérence dans les divers programmes et possibilités de financement.

1.3.2. Les limites de la société civile

À côté des avantages nombreux que présentent leurs actions, les structures de la société civile sont soumises à diverses contraintes, voire à des critiques limitant leur rôle dans le développement. Parmi ces difficultés nous pouvons indiquer :

- le manque de références, lié probablement à la liberté relative de la mise en place de ces structures et parfois à leur effectif énorme²⁸ ;
 - l'hétérogénéité des équipes, au niveau de leur formation, de leurs méthodes et de leurs perspectives ;
 - le manque (ou l'absence) de moyens permettant de réaliser leurs objectifs ;
 - leur faible impact à l'échelle politique, en particulier dans le monde en voie de développement ;
 - les difficultés dans l'exercice de leurs fonctions (liberté de réunion, liberté d'expression...etc.).
- Néanmoins, l'inconvénient le plus évoqué est leur caractère trop silencieux.

Les organisations de la société civile (OSC) constituent des acteurs clés²⁹ de la société démocratique en raison de leur position de relais entre décideurs et citoyens, mais leur rôle semble toutefois timide. Elles ne savent pas ou ne veulent pas assumer leur rôle de contre-pouvoir, capable de critiquer le pouvoir au niveau local, régional ou national, voire de proposer des solutions alternatives. En somme, les sociétés civiles, moins connues, peut-être, que les sociétés commerciales, seraient des organismes flexibles tant dans leurs modalités de création que dans leur fonctionnement. C'est là, à notre avis, leur avantage et leur inconvénient.

2. LES ÉCHELLES DU DÉVELOPPEMENT EN TUNISIE ET DANS LE MONDE

L'approche géographique des maillages administratifs fait appel à la notion d'échelle. Les échelles spatiales constituent le cadre du déroulement du processus de développement, avec cependant une nuance entre le monde occidental et la Tunisie. En Tunisie, la géographie a toujours été caractérisée par les déséquilibres spatiaux « entre les milieux, les régions, les pays "bleds" et les localités » (Belhedi, 2017). Mais le découpage territorial a considérablement évolué, donnant naissance à une différenciation des échelles spatiales, selon

²⁸ En 2021, la France comptait 1,3 million d'associations actives. Les trois quarts d'entre elles agissaient dans les domaines social, éducatif et humanitaire.

²⁹ D'autres structures jouent un rôle intermédiaire entre décideurs et citoyens, tels les syndicats et les associations.

lesquelles se déroule le processus de développement économique et social. Toutefois, c'est l'avènement, en 2022, du nouveau régime politique³⁰ qui constitue la charnière la plus évidente, au niveau du découpage du territoire tunisien.

2.1. Dimension spatio-économique des échelles dans le monde

2.1.1. Prépondérance de l'échelle locale

Dans le monde occidental et d'une manière générale, plusieurs échelles sont proposées dans le cadre d'un découpage spatial. C'est bien l'échelle locale qui est soulignée. L'intérêt du niveau spatial local réside dans sa capacité à répondre aux besoins spécifiques d'une communauté en tenant compte de ses caractéristiques uniques, comme la manière de penser, la culture et l'économie. Cela permet une planification et un développement mieux ciblés et plus efficaces.

Le local est plébiscité car il est le plus petit niveau d'analyse spatiale, celui par lequel on comprend plusieurs réalités et problématiques. Le local c'est aussi « le repère du quotidien des fonctionnements politiques, économiques et sociaux » (Boulineau, Didelon-Loiseau, 2019).

En France par exemple il y a près de 36 000 communes, et malgré des incompréhensions et un certain refus du processus, le local est en train de s'ancrer dans la vie sociale, économique et politique des Français.

Au Brésil, le découpage du local se réalise afin de mieux saisir l'occupation du sol et la dynamique du peuplement. Il s'opère selon plusieurs logiques : le statut de la terre, l'occupation du sol, le découpage en fonction d'un seuil démographique, la distinction entre le rural et l'urbain. Par conséquent, le Brésilien pense que pour « le local c'est bien la connaissance des territoires qui est en jeu » (Allefredse, 2002).

Un autre exemple nous est donné par le Sénégal³¹, où le découpage du local en communes sur l'ensemble du territoire est décidé par en haut.

Les responsables politiques montrent comment le succès de cette communalisation dépend en grande partie des édiles locaux et de leurs réseaux sociaux construits.

2.1.2. La région, une échelle intermédiaire et variable

L'échelle régionale est une échelle intermédiaire ou échelle "mésos", entre l'échelle nationale et l'échelle locale. La région est une portion de l'espace terrestre extrêmement variable, c'est un concept spatialement très large : il peut regrouper des échelons plus petits, tels que des quartiers, contrées, provinces, ou bien plusieurs États dans le cas d'une région du monde, mais sans jamais atteindre l'échelle planétaire.

Les géographes commencèrent après la seconde guerre mondiale à chercher des définitions régionales reposant sur des critères quantifiables de flux et de polarité (appels téléphoniques, mobilités étudiantes etc...). Dans une optique sociale et culturelle, certains (comme Armand Frémont) considèrent que la région est définie par l'espace vécu.

Une région peut acquérir son identité en fonction d'un caractère commun à l'espace concerné : régions historiques, naturelles, industrielles, agricoles, etc...

Toutefois, ce sont les relations économiques qui définissent le mieux l'échelle régionale de l'espace géographique, grâce aux flux des produits agricoles, industriels (matières premières, produits semi-finis, sources d'énergie) ou commerciaux.

La définition fonctionnelle de la région renvoie, par conséquent, à la cohésion interne et à une homogénéité dans au moins un domaine.

D'un point de vue géographique, l'espace régional est défini surtout par un système de relations matérialisées par des flux qui lient ses éléments entre eux d'une part, et cet espace régional à d'autres espaces régionaux ou suprarégionaux d'autre part.

Pour bien comprendre une région donnée, l'analyse géographique doit mettre à jour ses contraintes et ses atouts, son fonctionnement au travers des localisations, des polarisations et des flux, ses dynamiques, les périmètres administratifs qui la composent et ceux dont elle fait partie, les acteurs qui contribuent à son organisation et à son identité.

³⁰ Le président commença par suspendre la Constitution en septembre 2021, avant de s'octroyer le droit de gouverner par décrets. Le 25 juillet 2022, Le président commença par suspendre la Constitution en septembre 2021, avant d'octroyer le droit de gouverner par décrets. Le 25 juillet 2022, Kaïs Saïed dissout le parlement, avant d'organiser un référendum constitutionnel, en vue d'élire une assemblée au scrutin indirect.

³¹ L'exemple du Sénégal ressemble à bien des égards à celui de la Tunisie.

2.1.3. *Le poids de l'échelle nationale*

L'échelle nationale mesure tout ce qui a une portée (ou une répercussion) pour un pays entier, elle traduit, de ce fait, la position d'un État compte tenu de l'ensemble du territoire national (Belhedi, 2017).

Parmi les principales caractéristiques de l'échelle nationale nous pouvons citer :

- L'envergure d'un pays (ou d'une nation) ou plusieurs pays.
- L'attention se porte à cette échelle, sur des enjeux spécifiques à un pays donné.
- L'échelle nationale est moins grande³² (son espace est plus grand) que l'échelle régionale, qui s'intéresse à une région ou à plusieurs régions, mais plus grande (son espace est plus petit) que l'échelle mondiale, qui englobe tous les pays du monde.

« En somme, l'échelle nationale permet de comprendre les dynamiques politiques, économiques, et sociales propres à un pays, tout en tenant compte de son contexte international » (Kada, 2015).

Le développement économique à l'échelle nationale fait référence à des efforts pour améliorer le bien-être économique et la qualité de vie d'une nation.

L'importance de l'échelle nationale réside également dans le fait que c'est un point d'articulation entre les échelles infranationales et l'échelle internationale.

De par sa position centrale, c'est au niveau de cette échelle que tous les paramètres (économiques en particulier) ont une signification, tels le PIB, le taux d'emploi (ou de chômage), le taux d'équipement en infrastructure, le taux d'accès à l'éducation ou aux soins de santé.

2.2. *Priorité à l'échelle nationale et progression du concept en Tunisie*

Contrairement aux pays occidentaux, en Tunisie c'est l'échelle nationale qui domine la hiérarchie des échelles de développement.

2.2.1. *Occultation des échelles inférieures en Tunisie*

La politique de développement en Tunisie s'est caractérisée depuis l'indépendance en 1956 par « la priorité à l'échelon national où la région n'est qu'un simple découpage qu'on peut remodeler au gré des choix et des impératifs divers donnant lieu à un dés-ancrage territorial et identitaire » (Belhedi, 2017).

L'observateur de l'évolution de la vie politique et sociale de la Tunisie depuis, dénote qu'en plus de l'absence d'une stratégie spatiale, les échelles locale et régionale sont plus ou moins occultées.

En fait, ces niveaux de la hiérarchie spatiale sont surtout matérialisés par une dimension administrative et politique, représentée par 24 Gouvernorats, qui correspondent à l'échelle régionale³³, 264 délégations, qui traduisent l'échelle locale avec les "Imadas"³⁴.

Les municipalités³⁵ (communes ou mairies) traduisent également l'échelle locale, tout en étant de même niveau que la délégation. Toutefois, la municipalité concerne, a priori le milieu urbain exclusivement, alors que la délégation peut correspondre au milieu rural.

Gouverneurs, délégués et maires exécutent, en fait, les directives du pouvoir central, (président, premier ministre, ministres etc.) transmises par les structures régionales (direction régionale de l'agriculture, direction régionale de l'industrie et des mines, direction régionale du commerce, etc.). Ce sont elles qui exercent leur autorité à la fois au niveau des échelles régionale et locale. Le plus souvent les flux entre ces échelles sont politiques, administratifs ou sécuritaires. Par contre, ils ne sont que rarement économiques. Avec l'avènement, en 2022 du nouveau régime politique institué par le président Kaïs Saïed, la nature et l'exercice des échelles de développement en Tunisie ont été profondément modifiés.

³² Un plan est dit à grande échelle lorsque ce plan donne beaucoup de détails de l'objet en question. Par exemple un plan au dixième (1/10) est un plan à plus grande échelle qu'un plan au cinquantième 1/50. Il ne faut pas confondre échelle et dénominateur de l'échelle.

³³ Bien que la taille d'un gouvernera en Tunisie soit réduite.

³⁴ Les Imadas ou secteurs sont des subdivisions rattachées aux délégations. En 2023, il y avait 2 085 secteurs ou Imadas.

³⁵ La municipalité est une partie du territoire bien délimité, érigée en tant que telle par un décret qui les soumet à la loi municipale. Elle peut être formée par un ou plusieurs secteurs urbains. En 2016, l'Institut national de la statistique dénombrait 350 municipalités.

2.2.2. *Les échelles de développement pré2022 en Tunisie*

La "révolution" du 14 janvier 2011 a été déclenchée dans les territoires les moins développés de la Tunisie. Elle « trouve ses origines, entre autres, dans les disparités régionales et le déséquilibre territorial » (BenJelloul, 2015 ; Bouallegue, 2025). En conséquence, cet évènement ouvre la voie dans le pays vers une nouvelle gouvernance territoriale. Cependant, la structure des échelles spatiales n'a pas changé. Les échelles locale et régionale sont plus ou moins occultées, par rapport à une échelle nationale prédominante.

Les dimensions administrative et politique caractérisent les différents niveaux de la hiérarchie spatiale. Le gouvernorat (au nombre de 24) représente l'échelle régionale, tandis que la délégation (au nombre de 264), représente l'échelle locale.

Par ailleurs, ce paysage des échelles était encadré politiquement, a priori, par la "chambre des députés". Cette nuance est à souligner dans le cadre de la terminologie politico-administrative. La région, en Tunisie, regroupe plusieurs gouvernorats³⁶ et de ce fait, elle n'a de sens qu'en tant que telle.

2.2.3. *Les échelles de développement post2022 en Tunisie*

Devant remplacer celle de 2014, la constitution de 2022³⁷, élaboré par la présidence de la république tunisienne, est considéré comme étant la feuille de route du président Kaïs Saïd. Elle prévoit les élections des Conseils Locaux, celles des Conseils Régionaux et celles du Conseil national des régions et des districts³⁸. Bien que le découpage territorial, au niveau des régions ou des échelles régional et local n'a pas changé, cette nouvelle constitution entraîne néanmoins une modification de l'organisation institutionnelle.

2-2-3-1-*Les élections des Conseils locaux*

Ces conseils étant élus, le premier tour de ce scrutin a été organisé le 24 décembre 2023 et le second en février 2024. Les membres élus devront, à leur tour, participer aux élections des Conseils régionaux, qui eux-mêmes désigneront le Conseil de la nouvelle chambre haute³⁹ du Parlement, créée par la Constitution de 2022. L'objectif final de ce système est de mettre en place le nouveau Conseil national des régions et des districts, dont l'intérêt est essentiellement socio-économique, dans la mesure où il aura pour mission d'examiner les plans et programmes de développement⁴⁰. Certains juristes pensent qu'il ne s'agit pas d'une véritable décentralisation puisque les régions (cœur de ce système) n'ont pas de pouvoir réel.

2-2-3-2-*Les élections des Conseils régionaux*

Le Conseil régional se compose de membres des conseils locaux, choisis par tirage au sort. Il comprend aussi des directeurs des services extérieurs des ministères et des entreprises publiques au niveau de chaque gouvernorat, ne bénéficiant pas du droit de vote. Il en est de même pour les représentants de partis politiques et d'organisations qui peuvent être invités à participer aux travaux du conseil régional par son président.

La présidence du conseil régional, pour sa part, est assurée par un système de roulement entre les membres du conseil. Chaque mandat dure trois mois et a lieu par tirage au sort sans possibilité de renouvellement pour le président en place. Les conseils régionaux se sont réunis, le 28 mars 2024, dans tous les gouvernorats⁴¹, afin d'élire les membres du Conseil national des régions et des districts. Chaque conseil régional vote pour que trois de ses membres siègent dans la chambre haute du parlement tunisien.

³⁶ Le même décret stipule le découpage territorial des régions comme suit :

District 1 : Bizerte, Béja, Jendouba, et le Kef.

District 2 : Tunis, Ariana, Ben Arous, Zaghuan, et Manouba et Nabeul.

District 3 : Seliana, Sousse, Kasserine, Kairouan, Monastir, et Mahdia.

District 4 : Tozeur, Sidi Bouzid, Sfax, et Gafsa.

District 5 : Tataouine, Gabès, Kébili et Médenine

³⁷ Le projet de la nouvelle constitution tunisienne a été publié dans le JORT le 1er juillet 2022. Il est composé de dix chapitres, incluant 142 articles.

³⁸ Dans la terminologie territoriale tunisienne un District est un ensemble de régions. De ce fait, le District en Tunisie serait, grosso modo, l'équivalent de la région géographique, dont le facteur unificateur est un facteur physique ou (et) humain.

³⁹ Le pouvoir législatif en Tunisie a jusque-là fonctionné avec une seule structure : la "chambre des députés", réélue par ailleurs en janvier 2023, sous une nouvelle appellation, soit "l'assemblée des représentants du peuple" (ARP).

⁴⁰ Le Conseil national des régions et des districts, a par exemple participé, en compagnie de l'assemblée des représentants du peuple, à l'examen du budget de l'État de 2025.

⁴¹ Sauf à Sousse où le scrutin est reporté au 29 mars 2024.

2-2-3-3-Le conseil national des régions et des districts⁴² (CNRD)

Il partage le pouvoir législatif avec l'Assemblée des représentants du peuple. Les 24 conseils régionaux se réunissent en conseils de districts⁴³ pour procéder à l'élection de leurs représentants au sein du conseil national des régions et des districts, chaque conseil régional doit élire trois représentants. La nouvelle chambre se composera ainsi de 77 membres : trois par région et un par district.

CONCLUSION

En traitant de diverses questions relatives au développement en Tunisie, nous avons essayé de dresser un bilan rapide, relatif aux acteurs du développement ainsi qu'aux échelles dans lesquelles ce processus se déroule. Cependant, l'esprit se sent frustré de ne pas avoir pu développer toutes les idées qui ont germé tout au long de la rédaction de ce travail. Nous nous limitons ici à cinq points.

- 1) Les acteurs du développement sont plus nombreux que ceux qui sont évoqués, tels les syndicats, l'opinion publique, les fédérations professionnelles, l'information, etc.
- 2) Les acteurs seraient plus efficaces en étant des généralisateurs, c'est-à-dire capables de provoquer de l'évolution et de l'innovation.
- 3) Dans le contexte de mondialisation et d'interdépendances, les acteurs agissent souvent individuellement. Leurs actions seraient amplifiées en agissant en "réseau d'acteurs".
- 4) La compilation des différentes échelles de développement, considérée jusque-là en Tunisie tout au moins, comme étant secondaire, serait appelée à devenir la clé de voûte du système économique.
- 5) C'est certainement en revenant à une meilleure articulation entre acteurs et échelles économiques que l'évolution des processus économiques sera meilleure et plus rapide : l'action des acteurs de développement devraient embrasser toutes les échelles de développement.

Par conséquent, tout tourne autour des acteurs de développement, auxquels on demande d'être plus entrepreneurs. Mais, quelle serait la recette ? Tout le problème est là.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEFRESDE M. (2002) Le développement local, la géographie et les géographes, *Géographes associés*, 26, 109-116
- BELHARETH T. (1998) "Le processus de développement local en Tunisie septentrionale" In *Quelques aspects du développement régional et local en Tunisie*, Ouvrage collectif, Cahiers du CERES, Série Géographique, n° 20, Tunis, pp. 131-156.
- BELHEDI A. (2023) Dimensions et enjeux territoriaux du modèle de développement en Tunisie in A. Gana, P. Grouiez, P. Koleva, E. Magnin (dir.) *Capitalismes émergents et modèles de développement au Maghreb : fondements institutionnels et performances économiques*, Centre Jacques-Berque, Rabat, Maroc, 121-167.
- BELHEDI A. (2017) Les disparités régionales en Tunisie, défis et enjeux", Conférence à Beit al-Hikma, jeudi 7 décembre. <http://amorbelhedi.unblog.fr>
- BEN JELLOUL M. (2015) Régionalisation et équité territoriale : vers une nouvelle gouvernance territoriale en Tunisie, *Maghreb-Machrek*, 226(4), 121-144.
- BOUALLEGUE O. (2025) Jeunes et rebellions : une analyse socio-économique de la révolution tunisienne, *Mondes en Développement*, n° 210, à paraître.
- BOULINEAU E., DIDELO-LOISEAU C. (2019) Découper l'espace politique : acteurs, pratiques et enjeux, *L'Espace politique*, 39(3). <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.7736>
- CANESSE A.-A. (2014) *Les politiques de développement en Tunisie : de la participation et de la gouvernance sous l'ère Ben Ali*, Les Éditions des Archives contemporaines, 273 p.
- DEMAZIÈRE C. (2016) Réformes de la planification spatiale et gestion durable des grandes agglomérations. Les cas de l'Angleterre et de la France, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2016-1, février, 81-100.
- ELACHHAB F. (2018) L'économie sociale et solidaire en Tunisie, un potentiel troisième secteur ?, *RECMA-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 349, 71-86.
- GRITLI M. I. (2019) Compte capital et développement financier en Tunisie : causalité et relation de long terme, *Actualité économique*.
- JOUINI E., SAÏDANE D. (2014) La situation post-révolution en Tunisie : l'État, le financement de l'économie et le système bancaire, *Techniques Financières et Développement*, n° 116, 17-25.
- KADA N. (2015) L'État et le territoire : quelles missions pour quelle vision ?, *Revue française d'administration publique*, n°156, 907-922.

⁴² C'est la chambre haute du Parlement tunisien.

⁴³ Le territoire tunisien est divisé en cinq districts.

- PIROTTE G. (2010) La notion de société civile dans les politiques et pratiques du développement, *Revue de la régulation*, Capitalisme, institutions, pouvoirs, Association Recherche et Régulation, vol. 7.
- WINDOLF P. (2005) *Qu'est-ce que le capitalisme financier ?* Traduction Isabelle Bourgeois, Édition originale : *Was ist Finanzmarktkapitalismus ?*, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Sonderheft 45, 20-57.

Conditions de vie au travail des éleveurs et éleveuses de bovins laitiers : une analyse compréhensive en Wallonie

Carolina CARPIO VILLARROEL⁴⁴

Depuis octobre 2023, les agriculteurs et agricultrices de l'Union européenne manifestent leur détresse avec des actions symboliques sur la voie publique. À titre d'exemple, des panneaux à l'entrée et à la sortie de nombreuses communes françaises et belges ont été retournés, placés à l'envers, avec le slogan "*On marche sur la tête*". Il s'agissait pour le secteur d'alerter sur la fragilité du métier d'agriculteur, soutenu par l'Union européenne à partir de la Politique agricole commune (PAC), sur l'incohérence entre les normes et la réalité de terrain et sur la vulnérabilité des conditions de vie au travail des agriculteurs et des éleveurs.

En Wallonie, entre 1980 et 2019, le nombre de fermes a diminué de 66 % (Waeyaert, 2020), avec une forte réduction du nombre d'agriculteurs et agricultrices. En conséquence, on observe une évolution du paysage agricole et du maillage territorial, avec un agrandissement des fermes et une lourde mécanisation (Waeyaert, 2020). Une autre conséquence, demeurée relativement silencieuse en Belgique, mais très bien relatée et étudiée en France, est l'incidence de la dépression et du suicide dans le monde agricole. Les recherches de Deffontaines (2014) comme celles de Roy & Tremblay (2015) concluent que les agriculteurs sont particulièrement affectés par le suicide dans nombre de pays où l'agriculture industrialisée est très présente, ainsi les agriculteurs se trouvent en haut du classement des taux de suicide par profession, et ce depuis les années 1970 (Deffontaines, 2014). En Belgique le suicide des agriculteurs demeure relativement tabou, même si, dans nos entretiens de terrain, plusieurs éleveurs et éleveuses nous ont parlé de suicides dans leur entourage très proche de leur ferme.

Notre recherche s'intéresse aux conditions de vie au travail des éleveurs bovins laitiers, et se demande en particulier si les conditions de vie au travail des éleveurs de bovins laitiers diffèrent selon que l'on se trouve en agroécologie paysanne, agriculture biologique ou agriculture conventionnelle.

L'analyse s'oriente en trois axes : le premier axe vise à comprendre les conditions de vie au travail d'un point de vue théorique et à construire une grille d'analyse à partir de la littérature et de notre travail de terrain, tandis que le deuxième axe s'intéresse à la compréhension des conditions de vie au travail de chaque modèle productif, dont l'agroécologie paysanne, l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Enfin, dans le troisième axe, nous établirons un dialogue compréhensif entre ces trois modèles en faisant ressortir les singularités, points communs et divergences.

1. ÉTAT DE L'ART

1.1 Condition de vie au travail : concept et construction du cadre d'analyse

Les conditions de vie au travail est le concept avec lequel nous soutiendrons notre analyse. En effet ce concept nous amène à la compréhension des manières de travailler et de vivre au pluriel, comme une manière

⁴⁴ Centre d'étude du développement (DVL), Université catholique de Louvain (UCLouvain). carolina.carpio@uclouvain.be

de mobiliser les capacités humaines c'est à dire « des gestes, des savoir-faire, l'engagement du corps, la mobilisation de l'intelligence, la capacité de réfléchir, d'interpréter et d'agir face à des situations, c'est-à-dire le pouvoir de sentir, de penser et d'inventer » (Dejour, 2009 *in* Fiorelli et al., 2012, p. 182). Par ailleurs, nous considérons aussi que le travail a une vision utilitariste, vu comme une expérience critique, dans laquelle on travaille pour vivre et pour produire (Périlleux & Lhuilier, 2023).

Le concept de condition de vie au travail doit être entendu au sens large, comme l'identification de l'ensemble des dimensions qu'affectent les expériences de travail et de vie des éleveurs et éleveuses dans l'exercice du métier. Nous comprenons les conditions de vie au travail selon quatre dimensions élaborées à partir de la littérature (Bihannic & Michel-Guillou, 2011 ; Carpio Villarroel, 2018 ; Delanoue et al., 2018 ; Dumont, 2018 ; Ogel, 2023 ; Servièrè et al., 2019) que nous ajustons grâce à notre travail de terrain à la réalité des éleveurs bovins laitiers de la Wallonie. **Dimension 1** : l'appréciation générale du travail se focalise sur l'autonomie décisionnelle de la ferme et l'appréciation qualitative du revenu économique de l'éleveur. **Dimension 2** : les bénéfices intrinsèques au travail se concentrent sur le plaisir dans l'exercice du travail, les valeurs et les principes que le travail inspire aux éleveurs et éleveuses. **Dimension 3** : la pénibilité au travail (physique et mentale) s'intéresse à l'appréciation qualitative de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle, aux problèmes de santé dus au travail et à la situation de surmenage. **Dimension 4** : l'expérience politique au travail s'attache à la reconnaissance du travail par la société et/ou le consommateur et à la participation et l'appartenance à un groupe social.

Nous analysons toutes ces dimensions à partir des trois modèles productifs mentionnés : l'agroécologie paysanne, l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Les quatre dimensions des conditions de vie au travail seront analysées à partir de variables déclinées pour chaque modèle productif⁴⁵.

Tableau 1. Proposition de dimensions et variables qui définissent les conditions de vie au travail des éleveurs en Wallonie

| Dimensions | Variables qualitatives |
|--|--|
| 1.Appréciation générale du travail | 1.1 Autonomie décisionnelle 1.2 Évaluation qualitative du revenu |
| 2.Bénéfices intrinsèques au travail | 2.1 Plaisir dans le travail et ses différentes tâches 2.2 Valeurs et principes mobilisés (travail, connexion avec le vivant) |
| 3.Pénibilité au travail | 3.1 Appréciation qualitative de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle 3.2 Problèmes de santé : difficultés morales et stress dus au travail (stress, angoisse, dépression) 3.3 Situation de surmenage |
| 4.Expérience politique au travail | 4.1 Niveau perçu de reconnaissance du travail de production agricole par la société 4.2 Participation et appartenance à un groupe |
| Source : Élaboration propre sur base du travail de terrain et de la littérature (Bihannic & Michel-Guillou, 2011 ; Carpio Villarroel, 2018 ; Delanoue et al., 2018 ; Dumont, 2018 ; Ogel, 2023 ; Servièrè et al., 2019). | |

1.2. Modèles et définitions d'agricultures en Wallonie

Plusieurs modèles agricoles coexistent et se confrontent dans le même territoire (Gasselin et al., 2021), toutefois, ces modèles coexistent et travaillent ensemble. Pour notre recherche nous nous concentrerons sur les modèles rencontrés en Wallonie : l'agroécologie paysanne (AP), l'agriculture biologique (AB) et l'agriculture conventionnelle (AC).

1.2.1. L'agroécologie paysanne (AP)

L'agroécologie est un concept polysémique (Stassart et al., 2012). Pour cette recherche nous définirons l'agroécologie en tant que mouvement social qui rassemble des associations de producteurs dont le but est de proposer une agriculture alternative pour répondre aux défis environnementaux et écologiques (Wezel et al., 2009). Pour la Via Campesina, l'agroécologie paysanne représente un élément clé de la construction de la souveraineté alimentaire (Via Campesina, 2017). L'agroécologie paysanne constitue alors un mouvement social, politique des agriculteurs, éleveurs qui cherchent une alternative à l'agriculture conventionnelle à partir d'un référentiel agroécologique centré vers la durabilité environnementale, sociale et économique.

⁴⁵ L'auteur remercie Andreaia Lemaitre et Emmanuelle Piccoli, encadrantes de son travail de recherche doctorale, pour la lecture et les conseils d'amélioration du présent document.

1.2.2. L'agriculture biologique (AB)

L'agriculture biologique est le produit d'un processus de segmentation du groupe professionnel agricole. On peut la définir comme « un mode de production fondé sur le refus d'utiliser des intrants de synthèse (fertilisants, pesticides et semences dits « chimiques ») en raison de leurs conséquences environnementales et sanitaires » (Nicolas, 2017). La conversion à l'agriculture biologique peut donc se comprendre aussi comme la recherche de pratiques respectueuses de la santé et l'environnement (Stassart & Jamar, 2005).

1.2.3. L'agriculture conventionnelle (AC)

Selon Caplat (2013), l'agriculture conventionnelle est fondée sur un choix technique et idéologique, s'inscrivant explicitement dans le courant positiviste des chercheurs et industriels qui s'est mis en place au début du XX^e siècle, et fortement amplifié après la Seconde Guerre mondiale. Ce modèle s'est concentré sur la productivité et les rendements de l'agriculture, dans son temps appelé couramment « agriculture moderne ».

2. MÉTHODOLOGIE

Afin de mieux comprendre les conditions de vie au travail des éleveurs et éleveuses de bovins laitiers en Wallonie, nous avons mené une recherche qualitative, en mobilisant une approche inductive et itérative (Beaud & Weber, 2010 ; Olivier de Sardan, 2008). Nous partons d'une approche socio-anthropologique dans le fait que nous privilégions l'oralité des acteurs et actrices du terrain et la compréhension de leur vécu quotidien face aux conditions de vie au travail.

Entre mai 2021 et décembre 2023, nous avons réalisé 35 entretiens semi-directifs et 15 observations participantes dans les fermes, nous avons participé à diverses activités du monde agricole (congrès des syndicats agricoles, la construction d'un référentiel agroécologique SPG, foires agricoles, manifestations, etc.), qui nous ont permis notamment de nous approcher des acteurs du monde agricole en Wallonie.

Durant les entretiens, les éleveurs et éleveuses ont défini leur modèle productif comme assimilé à une agroécologie paysanne (AP), une agriculture biologique (AB) ou une agriculture conventionnelle (AC). L'objectif de ces entretiens était la compréhension du vécu lié aux conditions de vie au travail sans faire une évaluation agronomique du modèle productif présenté. Bien que nous ayons interviewé tant des femmes éleveuses que des hommes éleveurs dans les différents modèles productifs, nous parlerons dans le rapport de notre recherche seulement des éleveurs en référence aux hommes et aux femmes afin de simplifier la rédaction, sans pour autant ignorer les questions liées au genre dans le monde agricole.

Pour bien montrer la complexité des acteurs et de leurs conditions de vie au travail selon les trois modèles agricoles proposés, nous avons décidé, premièrement de faire une présentation par modèle productif puis, deuxièmement, de montrer les singularités, points communs et divergences entre les modèles agricoles.

3. RÉSULTATS

Nous présentons les résultats de notre recherche en lien avec les dimensions et variables des conditions de vie au travail.

3.1. Les conditions de vie au travail en agroécologie paysanne

| Dimensions | Variables qualitatives | Verbatim |
|------------------------------------|--------------------------------------|---|
| 1.Appréciation générale du travail | 1.1 Autonomie décisionnelle | « J'ai décidé qu'en mars, il n'y a pas de fromage, les veaux sont avec leur mère et c'est tout ! » « Avec la transformation des produits, c'est plus stable, on est moins dépendants du marché » |
| | 1.2 Évaluation qualitative du revenu | « Mon mari travaille à l'extérieur. Ouais donc c'est surtout lui qui fait vivre la famille en fait hein, parce que malheureusement j'ai un salaire paysan. » « Le bénéfice que je génère, c'est pour payer les impôts et les cotisations sociales et quand ils ont tout fini d'enlever, on me laisse que le minimum pour vivre » |

| | | |
|--|---|--|
| 2. Bénéfices intrinsèques au travail | 2.1 Plaisir dans le travail et ses différentes tâches | « C'est hyper important de faire de la vente directe. Ce lait-là, de le transformer et de l'amener chez quelqu'un qui va être content. » « Je suis entourée de plein de bienveillance. Mais parfois je me dis Ah ça prend trop de temps. J'en ai marre de marcher, mais en fait je peux rien enlever tout est important. » |
| | 2.2 Valeurs et principes mobilisés (travail, connexion avec le vivant) | « Partager ma vie avec le vivant » « Travailler dans une ferme transmissible » « Continuer avec le travail de la famille, tout un savoir-faire, on continue comme maman a travaillé » |
| 3. Pénibilité au travail (Physique, psychologique) | 3.1 Appréciation qualitative de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle | « C'est difficile de séparer famille et projet (projet agricole), mais aussi c'est un avantage. Je suis toujours là quand ils rentrent » « J'essaie d'adapter mon travail à mes possibilités, je ne veux pas grandir, mais j'aimerais avoir une qualité de vie, continuer à vivre de mon métier sans m'épuiser » |
| | 3.2 Problèmes de santé : difficultés morales et stress dus au travail (stress, angoisse, dépression). | « Le stress est bien présent, quand je sais tout le stress que j'ai vécu pour avoir la prime d'installation, je me demandais si cela valait le coup » « Je n'ai pas bien dormi pendant longtemps... » « Je me demande toujours si je suis en train de bien faire les choses, ça me fatigue beaucoup » |
| | 3.3 Situation de surmenage (administratif) | « Je suis toujours contrôlé, parce que je fais la production, la transformation du lait et aussi je fais la commercialisation » « Le contrôle du lait, on le fait de manière hebdomadaire, donc pour moi c'est du stress, il y a des nuits que je ne peux pas dormir. Je sais que je travaille bien, mais on ne sait jamais » « Pour recevoir les primes à l'installation, on doit suivre un dossier très lourd, plein de formulaires, parfois incompréhensibles, mais on doit le faire » « Ouais, ça c'est vraiment la gestion au quotidien de la fatigue, il faut tenir le coup quoi, parce que ça n'a pas l'air compliqué, mais c'est tous les jours, dimanches inclus » |
| 4. Expérience politique au travail | 4.1 Niveau perçu de reconnaissance du travail par la société. | « J'ai mes consommateurs qui sont toujours avec moi, cela me plaît beaucoup, même si après le COVID plusieurs ont disparu. Je sens que mon travail est reconnu et valorisé par mes consommateurs » |
| | 4.2 Participation et appartenance à un groupe | « Je défends l'agroécologie paysanne. Une agroécologie née à partir du monde paysan » « Je suis militante au quotidien » |

3.2. Dialogue par modèle productif

Les conditions de vie au travail par les éleveurs participant à une agroécologie paysanne.

3.2.1. Appréciation générale du travail

L'autonomie décisionnelle dépend de la décision organisationnelle et de la production que l'éleveur a décidé pour sa ferme. La décision de s'inscrire en circuit court, la vente directe aux consommateurs, la taille de sa ferme et la diversification sont des caractéristiques importantes que les éleveurs en agroécologie paysanne privilégient pour l'autonomie de leur ferme. Le travail n'est pas rémunérateur, ils gagnent un salaire inférieur au salaire minimum légal.

3.2.2. Bénéfices intrinsèques au travail

Le plaisir d'effectuer un travail à la main, le contact avec les consommateurs, la recherche de la bienveillance avec l'entourage et la participation à un modèle qui donne sens à leur vie, représente la motivation de continuer à travailler avec ce modèle.

Les valeurs et les principes attachés à un savoir-faire traditionnel, les valeurs de respect du vivant et la transmissibilité de la ferme sont des critères fondamentaux.

3.2.3. Pénibilité au travail (physique, mentale)

La surcharge et le déséquilibre entre le travail de la ferme et la famille sont soulignés. La participation de la famille dans les tâches de la ferme est requise, cependant la permanence de l'éleveur sur la ferme est aussi vue comme un facteur positif pour l'organisation de la famille avec l'extérieur.

Bien que l'adaptabilité des conditions ergonomiques soit mise en place, cela ne réduit pas les heures de travail des éleveurs.

L'insécurité liée au remplissage de documents administratifs, la peur de ne pas se payer un salaire minimum en fin de mois, les difficultés de santé physique et la charge mentale occasionnent un stress aigu parmi les éleveurs.

3.2.4. Expérience politique au travail

La militance et la participation aux événements de défense de l'agroécologie paysanne motivent les éleveurs à poursuivre dans leur métier. Les éleveurs avouent que la relation avec les consommateurs leur apporte un sentiment de reconnaissance de leur métier. Au niveau des politiques publiques, l'éleveur ne se sent pas, par contre, reconnu.

3.3. Les conditions de vie au travail des éleveurs en agriculture biologique

| Dimensions | Variables qualitatives | Verbatim |
|---|---|--|
| 1.Appréciation générale du travail | 1.1 Autonomie décisionnelle | « On a changé par choix, on n'a pas changé par obligation » « Nous, tout ce qu'on a mis en place, on l'a fait parce qu'on était convaincu » (NDLR il parle de la conversion en Bio) « Moi, comme agricultrice, je ne me sens pas autonome, parce que je dépends des primes de la PAC. Sans primes mon travail n'est pas rentable. » « Le problème, quand vous êtes dedans, vous avez pas facilement à faire marche arrière. Parce que la banque, il faut payer tout, il faut rembourser jusqu'au dernier euro » |
| | 1.2 Évaluation qualitative du revenu | « La consommation du lait bio et les produits bio, ils ont diminué. Donc moi je suis bio et mon lait, ils le prenaient en conventionnel au prix du conventionnel. » « Moi, mon salaire par exemple en 2022, on était à 4,79€ de l'heure de travail. Donc personne ne veut travailler pour ça, personne. » « Ma femme travaille 4/5, elle a un bon salaire. Mais moi, je participe à moins de la moitié de la charge du ménage » « Il y a des crédits, oui je rembourse 50.000€ par an à la banque » |
| 2.Bénéfices intrinsèques au travail | 2.1 Plaisir dans le travail et ses différentes tâches | « Moi j'aime la ferme, j'aime les vaches, j'aime ce que je fais. J'ai choisi » « J'aime ça, c'est ma passion » « Moi, mon rêve, c'est pas de gagner plus, c'est pas de faire un gros salaire. C'est d'avoir une qualité de vie, pouvoir travailler correctement avec un salaire correct, avec des heures correctes. » |
| | 2.2 Valeurs et principes mobilisés (travail, connexion avec le vivant) | « Dans une ferme, ce qu'y a, c'est qu'on donne priorité aux vivants. C'est le vivant qui a le plus besoin de nous » |
| 3.Pénibilité au travail (Physique, psychologique) | 3.1 Appréciation qualitative de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle | « Même si la ferme est moderne, on ne peut pas partir en vacances. En hiver il y a moins de travail, nous pouvons dormir beaucoup plus, mais sortir de la ferme n'est pas possible. » « C'est pas normal que mon papa donne beaucoup d'heures de main-d'œuvre gratuite dans ma ferme, quand c'est la famille, des heures, des heures de travail gratuites et cela n'est pas normal » « Mon corps, il est fatigué maintenant. Ma femme, elle est fatiguée aussi. Mais, ce n'est pas possible de faire toute une carrière comme ça, c'est pas possible. C'est comme si vous étiez avec votre voiture dans la boue et vous sortez jamais quoi ! » |
| | 3.2 Problèmes de santé : difficultés morales et stress dus au travail (stress, angoisse, dépression). | « Le stress est toujours là, la paperasse et les contrôles sont présents » nous sommes tous seuls dans la ferme et nous devons nous occuper de tout » « J'ai pensé beaucoup, mais au fond, je ne peux plus continuer comme ça. Même si je ne suis pas d'accord avec le modèle conventionnel, j'y irai. Et puis les gens quand ils veulent plus du bio, si on achète plus vos produits, ça sert à rien de les faire. » |
| | 3.3 Situation de surmenage (administratif) | « Il y a toujours des contrôles et s'il y a quelque erreur, il y a toujours une punition et la punition coûte toujours de l'argent » « Parfois il y a des contrôleurs compréhensifs, mais il y a aussi des autres qui ne connaissent pas du tout l'agriculture et pensent que nous sommes toute la journée dans notre bureau en train de remplir les formulaires » « Je sais, c'est impossible, je suis déjà en retard partout, et il faut pouvoir passer, terminer les travaux, rattraper le retard que j'ai partout » |
| 4.Expérience politique au travail | 4.1 Niveau perçu de reconnaissance du travail par la société. | « Je peux dire que travailler en Bio m'a redonné la confiance en moi et les regards des voisins aussi ont changé vers moi. Cela m'a redonné l'envie de continuer » |
| | 4.2 Participation et appartenance à un groupe | « Ici, chacun pour soi » « La concurrence pour la terre est très forte donc. Sauve-toi tant que tu le peux, sinon on te mange. » |

3.4. Résultats et dialogue

Les conditions de vie au travail pour les éleveurs participant à une agriculture biologique :

3.4.1. Appréciation générale du travail

Pour les éleveurs en agriculture biologique, le fait d'avoir décidé de changer de modèle productif détermine leur autonomie décisionnelle. La stabilité économique de la ferme est conditionnée par le paiement des primes de la PAC plus que par la production de la ferme. Cependant, quand les fermes deviennent plus intensives, les crédits sont inévitables et le sentiment de dépendance est fort.

Le revenu est faible, se payer à 4,79€ l'heure de travail n'est pas rémunérateur pour l'éleveur, les heures supplémentaires apportées par le travail de la famille sont gratuites. Par ailleurs, les coûts de production augmentent tout comme le prix de l'énergie en 2023.

3.4.2. Bénéfices intrinsèques au travail

Les éleveurs apprécient le cadre de vie, le travail avec les animaux et le vivant de la ferme, l'observation du vivant, la naissance des veaux, sentir l'odeur de la terre, de la pluie, entre autres. Ils apprécient de plus le fait de réapprendre l'agriculture d'une autre manière, d'être beaucoup plus observateurs de la nature et d'avoir l'opportunité d'être créateurs dans la transformation des produits de la ferme, comme par exemple de créer une nouvelle variété de fromage.

3.4.3. Pénibilité au travail (Physique, mentale)

L'épuisement du corps et la charge mentale sont permanents. La paperasse, les contrôles, l'insécurité financière sont des problèmes aigus dans les fermes biologiques.

3.4.4. Expérience politique au travail

Changer un modèle productif AC par un modèle AB leur a permis de rencontrer une autre manière de travailler et de la partager au niveau des collectifs. Ils sont généralement affiliés aux syndicats de la FUGEA⁴⁶ et à l'UNAB⁴⁷, néanmoins ils ne participent pas régulièrement aux activités des syndicats par indisponibilité de temps.

3.5. Les conditions de vie au travail en agriculture conventionnelle

Les conditions de vie au travail pour les éleveurs en conventionnel sont :

| Dimensions | Variables qualitatives | Verbatim |
|-----------------------------------|--------------------------------------|---|
| 1.Appréciation général du travail | 1.1 Autonomie décisionnelle | « Nous on travaille avec un groupe d'agriculteurs qui ont « la même vision que moi » et donc là il y a un agronome qui nous encadre et qui nous dit ben fait plutôt ça, ou plutôt ça ! je paie, mais il est indépendant » « On se sent dépendant de l'Europe. Si l'Europe nous dit, vous changez ou bien vous n'avez plus aucun soutien, c'est risqué d'arriver, et ben les gens vont avoir des échecs hein, et ça on peut pas. Financièrement, on ne sait pas supporter des échecs » « Nous sommes autonomes tant que nous respectons les règles, dates, procédures administratives » |
| | 1.2 Évaluation qualitative du revenu | « Mon lait est parti, je sais pas combien je vais toucher, c'est pas normal, ça ! » « Nous, on doit faire du profit. On ne peut pas dire, ça m'intéresse pas, parce qu'on a des charges à payer, on a des factures à payer donc il faut gagner notre vie. Mais le but c'est pas de gagner à n'importe quel prix » « C'est d'avoir une production élevée de lait, parce que les prix du bâtiment, des terrains qu'on a acheté, c'est des remboursements qui sont là toutes les années que tu produises 1.000.000 de litres ou que tu produises 1.500.000 l, il faut les rembourser les prêts » |

⁴⁶ Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA).

⁴⁷ Union Nationale d'agrobiologistes Belges (Unab).

| | | |
|--|---|--|
| 2. Bénéfices intrinsèques au travail | 2.1 Plaisir dans le travail et ses différentes tâches | « Je donne tout dans l'étable comme ça. » « J'aime bien les vaches (...) j'aime bien traire les vaches, tellement moi, j'aime bien les trucs stables » |
| | 2.2 Valeurs et principes mobilisés (travail, connexion avec le vivant) | « Tout a beaucoup changé, les pratiques ont changé parce que les contraintes ne sont pas les mêmes non plus hein » « Quand on sait que ce sont nos enfants qui vont reprendre la ferme, on fait tout pour que ce soit possible » |
| 3. Pénibilité au travail (Physique, psychologique) | 3.1 Appréciation qualitative de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle | « On a mis un système automatique pour traire, donc c'est une machine. La traite se passe maintenant, je ne dois même pas être présent, c'est tout à fait automatique donc je dois juste surveiller et s'il y a un problème, je dois intervenir. » « Je me lève tous les jours à 2h du matin, je vais traire, je vais soigner les veaux, je me recouche à 5h et à 8h je suis repartie faire ma journée jusque 6h du soir. Mon mari se lève à 7h du matin et se recouche à 23h. 7 jours sur 7, on fait le même travail » « Nous on a fort augmenté en bovins (600) donc on a un peu surchargé » |
| | 3.2 Problèmes de santé : difficultés morales et stress dus au travail (stress, angoisse, dépression). | « Je suis en burnout depuis des années, mais je ne peux pas m'arrêter, je dois continuer » « La charge de travail, les contrôles, les regards des citoyens » « Mais après, je suis tellement prise par mon travail que s'il y a une contrainte supplémentaire, ça va plus. Je me sens comme l'esclave de ma ferme » |
| | 3.3 Situation de surmenage (administratif) | « Les conditions pour accéder aux aides sont plus compliquées aujourd'hui, donc ce sont des pratiques de plus en plus agroécologiques, hein ? » « Ici, tout est contrôlé. Et nous n'avons pas le droit à l'erreur parce qu'ils pensent que nous fraudons ... » « Quand quelqu'un arrive à la ferme, je sens le stress parce qu'on ne sait jamais, si tout est bien rangé » |
| 4. Expérience politique au travail | 4.1 Niveau perçu de reconnaissance du travail par la société. | « Je ne sais rien, on travaille pour nourrir les gens et les gens ne nous aiment pas... Je ne me sens pas du tout reconnu » |
| | 4.2 Participation et appartenance à un groupe | « Le syndicat, parfois je sens que le syndicat ne sert à rien, parfois je pense qu'ils travaillent pour leur intérêt, mais pas pour le nôtre » |

3.6. Résultats et dialogue

Les conditions de vie au travail pour les éleveurs en agriculture conventionnelle.

3.6.1. Appréciation générale du travail

Les éleveurs en agriculture conventionnelle ne sentent pas une autonomie décisionnelle sur la ferme, car ils sont conditionnés par les crédits, les primes de la PAC, les règlements, les normes et les procédures administratives. La rémunération de leur travail est incertaine, le prix que le lait sera payé dépend du marché international.

3.6.2. Bénéfices intrinsèques au travail

Pour les éleveurs en agriculture conventionnelle, le plaisir du travail se trouve dans le contrôle de la production, par exemple le fait d'avoir une production stable toute l'année ou le fait de pouvoir contrôler la quantité de production selon les prix internationaux, ou encore le fait d'avoir un troupeau de belles vaches, qui donnent le lait en quantité et qualité supérieures.

La bonne santé des animaux reste importante, car si la vache a une mauvaise santé, elle ne pourra produire que le minimum.

3.6.3. Pénibilité au travail (Physique, mentale)

Les fermes en AC sont normalement intensives, cela veut dire que les éleveurs ont généralement plus de 150 animaux en tout. Cela amène les éleveurs à assumer une forte responsabilité. Lorsque la ferme est plus grande, le travail reste considérable et la surcharge de travail physique et la charge mentale restent bien présentes.

L'installation de robots de traite⁴⁸ est un investissement plus récurrent dans les fermes conventionnelles, leur utilisation est justifiée par la recherche d'un équilibre entre le temps de travail et le temps pour la famille (sauf quand il y a des alertes de problèmes où la machine envoie des messages au smartphone de l'éleveur). Dans les fermes où la traite se fait manuellement, les horaires de traite sont deux fois par jour et tous les jours de l'année, ce qui amène les éleveurs à remarquer la pénibilité de ce système. Le burnout et la dépression ont été nommés répétitivement en plusieurs entretiens comme le résultat d'une pénibilité aiguë.

3.6.4. *Expérience politique au travail*

Les éleveurs en agriculture conventionnelle sont habituellement affiliés au syndicat FWA⁴⁹, mais ils ne participent activement que quand il y a de fortes manifestations à Bruxelles ou des mobilisations dans les territoires où ils vivent.

La reconnaissance sociale de leur métier est dans l'oubli, ils ne se sentent ni reconnus ni valorisés par les consommateurs.

4. DISCUSSION

Grâce au croisement des résultats de nos enquêtes qualitatives en différents modèles productifs (AP, AB, AC), nous pouvons souligner les perceptions des éleveurs bovins laitiers comme suit :

4.1. *Appréciation générale du travail*

4.1.1. *L'autonomie décisionnelle*

Si la ferme maintient une petite infrastructure à taille humaine, en termes de quantité d'animaux ou de niveau de diversification, les éleveurs se sentent beaucoup plus autonomes en AP et AB que quand ils dépendent des prix des marchés internationaux, comme c'est le cas en AC.

Les fermes qui travaillent en circuits courts (AP et AB) principalement peuvent décider du prix des produits transformés, cependant les éleveurs sont plus dépendants de la participation active des consommateurs que les éleveurs en AC qui vendent le lait directement aux laiteries.

Les fermes qui travaillent de manière intensive sont beaucoup plus vulnérables aux changements de la Politique agricole commune (PAC).

4.1.2. *L'évaluation qualitative du revenu*

Pour les éleveurs en AP et AB, le travail dans la ferme n'est pas rémunérateur. Ils considèrent que leur méthode de travail est importante pour la société et pour l'environnement mais qu'ils travaillent beaucoup plus que 15 heures par jour et qu'ils n'arrivent pas à gagner un salaire correct pour leur travail, « *je gagne un petit salaire paysan* », un salaire en dessous du salaire minimum national.

Les coûts de production sont plus élevés depuis l'épidémie du COVID et la guerre en Ukraine. Malgré ça, ils ne peuvent pas beaucoup augmenter le prix de leurs produits car les consommateurs ne pourraient alors pas les acheter.

La diversification dans la ferme (vente en magasin à la ferme, gîtes) semble une option intéressante pour améliorer les revenus des éleveurs, cependant les crédits bancaires pour acheter ou rénover des bâtiments doivent être remboursés, ce qui engendre beaucoup plus de stress aux éleveurs qui craignent de ne pouvoir payer.

Les revenus pour les éleveurs en AC ne sont pas non plus rémunérateurs, mais le fait de travailler avec une économie d'échelle fait que les éleveurs gagnent un peu plus d'argent. Ils sont dépendants des crédits bancaires pour continuer à grandir.

⁴⁸ Machine qui effectue la traite des vaches sans la présence de l'éleveur, et qui en cas de problèmes envoie des alertes par sms.

⁴⁹ Fédération wallonne de l'agriculture (FWA).

4.2. Bénéfices intrinsèques au travail

4.2.1. Plaisir dans le travail

Pour l'ensemble des éleveurs (AP, AB et AC) le travail dans la ferme reste une passion, que ce soit le fait de travailler avec la nature ou de faire des activités avec le vivant.

Cependant, les éleveurs en AP trouvent le plaisir dans la proximité avec les consommateurs et les animaux de la ferme. Le lien social et le bien-être animal apparaissent comme très importants pour eux. « *Si les vaches et les consommateurs sont contents, nous aussi* ». Cette relation est possible quand les éleveurs n'ont pas de crédits bancaires et quand ils ont une stabilité économique dans la maison, ce qui est le cas quand le partenaire du couple de l'éleveur/euse travaille à l'extérieur. Ces sentiments seront aussi partagés par les éleveurs en AB, mais ceux-ci ne sont pas dans les mêmes conditions économiques que les éleveurs en AP. Les éleveurs en AB ont en effet beaucoup plus de crédits bancaires et ils doivent maximiser la performance de la production pour la rentabiliser.

Le plaisir pour les éleveurs en AC se concentre dans l'efficacité du travail, le contrôle de la production laitière, le contrôle de la ration d'aliments et la santé des animaux. La modernisation agricole et la mécanisation de la ferme vont aider à maximiser la performance de la ferme.

4.2.2. Valeurs et principes

Pour l'ensemble des éleveurs (AP, AB et AC) le travail est une valeur importante, synonyme de travailler beaucoup, de s'occuper de toutes les tâches de la ferme et du bien-être animal, « *laisser la ferme propre* ». Ce sentiment est principalement partagé par les éleveurs de plus de 50 ans. Cependant, pour les éleveurs de moins de 50 ans, la vie de famille reste une priorité et le fait de ne pas pouvoir finir le travail reste une difficulté.

Pour les éleveurs en AP le fait de travailler avec un savoir-faire traditionnel, le respect de la nature et la transmissibilité de la ferme sont des valeurs importantes. Pour les éleveurs en AB, donner la priorité au vivant et s'occuper des animaux avant de s'occuper de l'administration de la ferme reste important.

Pour les éleveurs en AC la performance de la production reste une valeur primordiale.

4.3. Pénibilité au travail (Physique, mentale)

4.3.1. Appréciation qualitative de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle

Pour l'ensemble des éleveurs (AP, AB et AC) l'équilibre entre le travail de la ferme et la famille reste un défi. Pour les éleveurs en AP et AB la pénibilité du travail est critique parce qu'ils travaillent plus de 15 heures par jour, principalement au printemps et en été.

La charge mentale est très forte pour les trois modèles productifs, en raison des problèmes financiers, du bien-être animal et des contrôles administratifs.

Le robot de traite semble une option intéressante pour réduire la pénibilité du travail dans la ferme (Lagneaux & Servais, 2014), car la pénibilité liée au travail réside aussi dans le travail quotidien de faire la traite 2 fois par jour, 7jours/7jours et toute l'année.

Les éleveurs en AB et AC qui installent un robot de traite sont contents des résultats, cependant les prix d'installation et les prix de réparation sont très élevés.

Pour les trois modèles (AP, AB, AC), l'équilibre de temps entre le travail et la famille est une difficulté bien présente.

4.3.2. Problèmes de santé : difficultés morales et stress dus au travail (stress, angoisse, dépression).

Les éleveurs en AP, AB et AC déclarent avoir une fatigue physique et mentale récurrente.

L'imposition de normes et de contrôles pour réguler la production agricole a engendré la peur dans les fermes, car les éleveurs, principalement ceux en AC, ont déclaré se sentir contrôlés et surveillés en permanence. Les éleveurs en AP et AB sont aussi régulièrement contrôlés pour la qualité de la production et de la transformation.

Suite aux contrôles, quand il y a des observations, les fermes doivent payer des amendes très élevées. Les marges de bénéfice sont alors très réduites, ce qui peut détériorer la situation financière de la ferme rapidement.

Les éleveurs et éleveuses en AB et AC ont déclaré être en situation de burnout, dépression en permanence et que le suicide n'est pas un tabou au sein du milieu agricole du territoire. Cependant, en dehors du monde agricole, le suicide reste un tabou en Belgique.

Le travail dans la ferme demande un investissement physique constant, les éleveurs ont des problèmes de dos, de hanches, des problèmes de cancers dans la famille, entre autres.

4.3.3. *Situation de surmenage (administratif, physique)*

Les éleveurs en AP, AB, AC relatent que la demande de travail physique et la charge administrative de la ferme provoquent une charge mentale très forte.

Le fait de traire deux fois par jour, de s'occuper des soins curatifs des animaux, de faire le nettoyage de la ferme, de s'occuper de l'alimentation des animaux, de faire les carnets de suivi de chaque animal de la ferme, la charge administrative, les demandes de la PAC, occupe tout le temps et la vie des éleveurs « *Moi, je me lève tous les jours à 2h du matin, je vais traire, je vais faire les veaux, je me recouche de 05h à 08h, je suis repartie faire ma journée jusqu'à 6h du soir et mon mari se lève à 7h du matin, mais il ne rentre pas avant 23h ou minuit* ». Pour les éleveurs qui réalisent la transformation et la vente directe, la situation est beaucoup plus contraignante et c'est principalement à l'éleveuse que sont assignées ces fonctions.

Le contrôle administratif augmente la tension dans la vie des éleveurs qui se retrouvent contraints à réaliser les remplissages de formulaires en ligne, les déclarations sans fautes et sans se tromper.

4.4. *Expérience politique au travail*

4.4.1. *Reconnaissance du travail et de la production agricole par la société*

Pour les éleveurs en AP et AB la reconnaissance de leur travail par la société et les consommateurs est fondamentale. Les éleveurs en AP reçoivent cette reconnaissance de la part des consommateurs, suite à la vente des produits. Pour les éleveurs en AB, c'est le regard positif des citoyens que les éleveurs aiment bien. Cependant, les éleveurs en AP et AB ne se sentent pas valorisés par les responsables politiques, ils ne reçoivent pas le soutien espéré pour leur travail.

Les éleveurs en AC ne se sentent reconnus ni par les consommateurs, ni par les citoyens, ni non plus par les politiques. Ils se sentent tout le temps punis et mal aimés de la société à cause de la manière dont ils produisent en agriculture conventionnelle. Pour eux, la pénibilité émotionnelle est beaucoup plus forte mais, en revanche, ils apprécient la participation à des concours et l'obtention de prix pour la performance des animaux, et ce réconfort les pousse à l'acquisition de matériaux techniques plus puissants.

4.4.2. *Participation et appartenance à un groupe*

Pour les éleveurs en AP, souvent affiliés au MAP⁵⁰, la participation aux événements en défense de l'agriculture paysanne est importante pour maintenir le mouvement. Cependant ceci demande beaucoup de temps et d'investissement. Les résultats ne sont pas observables rapidement. Ils participent aussi à plusieurs groupes de soutien à l'agriculture paysanne comme les GASAP⁵¹, ou à des plateformes multiacteurs comme *Agroécologie in action*, entre autres.

Pour les éleveurs en AB, la participation au syndicat n'est pas la priorité, mais ils gardent un lien privilégié avec la FUGEA et l'UNAB. Les éleveurs en AC sont, quant à eux, généralement affiliés au syndicat FWA (Fédération wallonne de l'agriculture). Même si les éleveurs ne sentent pas toujours que la situation des fermes change avec leur affiliation, ils continuent tout de même à payer leur cotisation comme une manière de soutenir la Fédération.

CONCLUSION

L'état de l'art ainsi que les données du terrain, liés dans le cadre de cette recherche, témoignent que les conditions de vie au travail en agroécologie paysanne, agriculture biologique et agriculture conventionnelle ont des singularités, des points en commun mais aussi des divergences. En conséquence, les défis liés aux

⁵⁰ Mouvement d'Action Paysanne (Le Map).

⁵¹ Groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne.

conditions de vie au travail sont multiples. Le point en commun entre les trois modèles est que la rémunération du travail, la pénibilité de la charge physique et mentale sont les points les plus critiques pour les éleveurs.

Le plaisir de travailler avec la nature et avec le vivant reste une motivation prioritaire pour les éleveurs en agroécologie paysanne et en agriculture biologique. Cependant le plaisir de la performance apparaît comme une caractéristique primordiale dans les fermes conventionnelles.

En conséquence, nous pensons que les consommateurs restent un acteur important pour le maintien d'une agriculture durable et humaine. Les politiques publiques doivent s'adapter à améliorer les conditions de vie au travail des éleveurs, en se focalisant vers la réduction de la lourdeur de la charge administrative, la réduction des contrôles assidus et en privilégiant une relation de confiance avec les éleveurs.

En complément des résultats de cette recherche, il serait pertinent d'approfondir le rôle des femmes dans la diversification des fermes wallonnes et la participation des consommateurs dans le maintien d'une agriculture durable.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD S., WEBER F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte.
- BIHANNIC L., MICHEL-GUILLOU É. (2011) Développement durable et agriculture durable : sens du concept de « durabilité » à travers la presse régionale et le discours des agriculteurs. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 2(3). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9076>
- CAPLAT J. (2013) Vous avez dit « performances agricoles » ? *Revue du MAUSS*, 42(2), 183-189. <https://doi.org/10.3917/rdm.042.0183>
- CARPIO VILLARROEL C. (2018) *Analyse compréhensive de la qualité de vie des agriculteurs engagés dans une transition agroécologique en région wallonne*, Mémoire de Master de spécialisation en développement, environnement et société. Université catholique de Louvain.
- DEFFONTAINES N. (2014) La souffrance sociale chez les agriculteurs. *Études rurales*, 193, Article 193. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9988>
- DELANOUE E., DOCKES A.-C., CHOUTEAU A., ROGUET C., PHILIBERT A. (2018) Regards croisés entre éleveurs et citoyens français : vision des citoyens sur l'élevage et point de vue des éleveurs sur leur perception par la société. *INRAE Productions Animales*, 31(1), Article 1. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2018.31.1.2203>
- DUMONT A. M. (2018) *Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique*, Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Université Catholique de Louvain.
- FIORELLI C., MOURET S., PORCHER J. (2012) Les rationalités du travail avec les animaux d'élevage : produire, vivre ensemble et se construire. *INRAE Productions Animales*, 25(2), 181-192. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2012.25.2.3207>
- GASSELIN P., LARDON S., CERDAN C., LOUDIYI S., SAUTIER D. (2021) *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. éditions Quae. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3243-7>
- LAGNEAUX S., SERVAIS O. (2014) De la traite robotisée au raid d'avatars. Incorporation et virtualisation. *Parcours anthropologiques*, 9, Article 9. <https://doi.org/10.4000/pa.333>
- NICOLAS F. (2017) L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ? *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 32, Article 32. <https://doi.org/10.4000/traces.6850>
- OGEL T. (2023) *Sens du métier des éleveurs et leurs ressentis face aux attentes sociétales*. Mémoire présentée en vue de fin d'études, d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008) *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Bruylant-Academia s.a.
- PÉRILLEUX T., LHUILIER D. (2023) *Le travail à vif : souffrances professionnelles, consulter pour quoi ?* Éditions Érès.
- ROY P., TREMBLAY G. (2015) L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 236-252. [HTTPS://DOI.ORG/10.7202/1037690AR](https://doi.org/10.7202/1037690AR)
- SERVIÈRE G., BALAY C., COURNUT S. (2019) Sociel. La durabilité sociale des exploitations d'élevage dans leurs territoires. *Innovations Agronomiques*, 71, 109-121. <https://doi.org/10.15454/y3jft>
- STASSART P., BARET P., GRÉGOIRE J.-C., HANCE T., MORMONT M., REHEUL D., STILMANT D., VANLOQUEREN G., VISSER M. (2012)-L'agroécologie : trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In D. Van Dam, J. Nizet, P. Stassart (eds) *Agroécologie entre pratiques et sciences sociales*, Dijon, Educagri éditions.
- STASSART P., JAMAR D. (2005) Dossier Le naturel et la qualité. Équiper des filières durables ? L'élevage bio en Belgique. *Natures Sciences Sociétés*, 13(4), 413-420. <https://doi.org/10.1051/nss:2005062>

- VIA CAMPESINA (2017) Rapport de la VIIème conférence VIA CAMPESINA EUSKAL ERRIA/Pays Basque, 60 p. https://viacampesina.org/en/wp-content/uploads/sites/2/2018/04/FR-rev2_lowres.pdf
- WAEYAERT N. (2020) *Chiffres clés de l'agriculture*, https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR_kerncijfers_landbouw_2020_v19_av_ec_couverture_pour_web.pdf
- WEZEL A., BELLON S., DORÉ T., FRANCIS C., VALLOD D., DAVID C. (2009) Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29(4), 503-515. <https://doi.org/10.1051/agro/2009004>